LE DEVOIR

la météo: Plutôt nuageux avec averses dispersées. Max.: 17. Risque de précipitations: 40 %. Demain: beau. **(Détail page 21).**

Vol. LXXVIII — No 202 ★ Montréal, mercredi 2 septembre 1987 extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents Côte-Nord, Gaspésie, Toronto, Nouveau-Brunswick: 60 cents **50 CENTS**

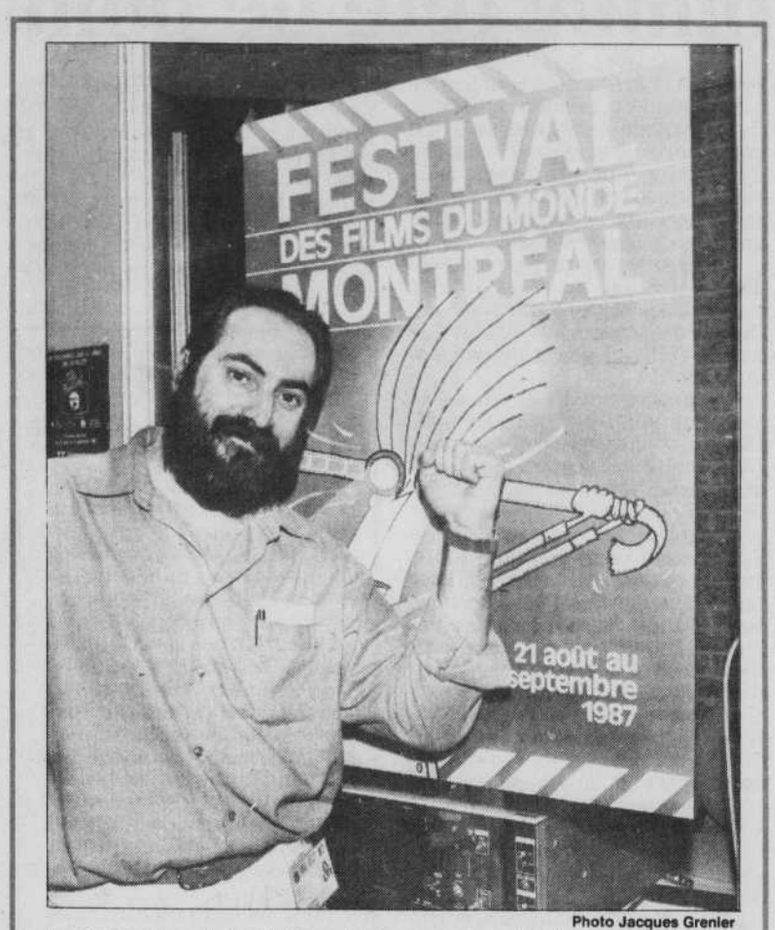

Photo Jacques Grenier

Le cinéaste québécois Claude Gagnon, lauréat du Grand prix des Amériques 87.

Au Festival des films du monde »

Claude Gagnon rafle le Grand Prix

ROBERT LÉVESQUE

Pour la première fois depuis la création du Festival des films du monde en 1977, le Grand Prix des Amériques, la principale récompense du festival, est allé à un cinéaste québécois, Claude Gagnon. Le film lauréat, *The Kid brother*, une coproduction canado-américano-nippone, met en scène une famille américaine dont l'un des fils est handicapé, un gamin de 13 ans qui n'a ni jambes ni bassin et qui semble avoir, par son charme, séduit le public de Montréal, et le jury qui a accordé le prix à l'unanimité.

L'annonce du Grand Prix, faite hier après-midi par le président du festival, Serge Losique, a provoqué de vifs applaudissements dans la salle des conférences de presse du FFM, mais également des commentaires chargés de réserves chez certains critiques. Sans être controversée, l'attribution du Grand Prix 1987 à Claude Gagnon était hier l'objet de commentaires divers. Le dénominateur commun des réflexions : ce film peut maintenant espérer une large diffusion nord-américaine.

Serge Losique, et son bras droit Danièle Cauchard, rencontraient la presse à 14 h hier, cinq heures avant la remise officielle

Voir page 12 : Gagnon

L'aide aux pays francophones pauvres dominera le Sommet

MICHEL VASTEL

QUÉBEC Le Sommet des chefs d'État et de gouvernements ayant en commun l'usage du français semble vouloir donner la priorité à des projets concrets d'entraide et de reconstruction, en particulier dans les pays de la francophonie durement éprouvés par les guerres et les crises économiques.

Comme pour donner le ton au Sommet de Québec inauguré hier soir par le Gouverneur général, Mme Jeanne Sauvé, les premiers ministres Brian Mulroney et Robert Bourassa sont sortis d'un ultime déjeuner de travail comme deux larrons en foire qui ne s'embarrasseront plus de guerres de drapeaux.

« Les ennemis du lac Meech seront déçus, a lancé Robert Bourassa, mais ce qui m'intéresse, ce sont les projets concrets qu'on annoncera vendredi ».

« La Francophonie, comme le Commonwealth, a pour sa part déclaré Brian Mulroney, ce sont une poignée de pays riches et un grand nombre de pays en développement : les questions seront aussi difficiles à régler en français qu'en anglais ».

La réunion commence ce matin avec les discours des premiers ministres du Canada et du Québec, et des cinq chefs d'État de France, du Togo, du Zaïre, du Liban et du Bénin. Le programe de travail des deux premières journées, essentiellement consacrées à la politique internationale et à la conjoncture économique mondiale, programme dont LE DEVOIR a obtenu copie, comprendra deux volets:

— Les déclarations de politique internationale pourraient comprendre les traditionnelles attaques contre l'Apartheid, en les élargissant toutefois au problème de la Namibie et à l'effet déstabilisant de cette question en Afrique australe ; mais les chefs d'État et de gouvernement se promettent d'adopter des programmes concrets de reconstruction dans des pays francophones comme le Tchad, le Liban, Haïti et les pays les moins avancés comme ceux du Sahel : scolarisation, assainissement, reboisement, production agricole seront à l'ordre du jour, encore plus que la culture et les Communications qui intéressent surtout des pays plus développés;

— Un volet économique qui insistera sur l'endettement des pays à faible revenu, d'Afrique en particulier, et surtout sur le commerce des denrées de base et des produits agricoles ; il semble que le Canada et le Québec — qui aura deux propositions à soumettre avec l'accord du gouvernement fédéral — veuillent aller au-delà du traditionnel endossement des négociations du GATT et de l'appel à la discipline internationale.

Contrairement à l'impression laissée lundi par le Secrétaire d'État canadien, Joe Clark, le représentant personnel de Brian Mulroney affirme que cette réunion devrait « atteindre 90 % des objectifs qu'il s'était fixés à la réunion préparatoire de Bujumbura (Burundi) ».

Seize chefs d'État et huit chefs de gouvernement (en comptant MM. Bourassa et Richard Hatfield) seront finalement présents à ce Sommet de 38 pays (le Vanuatu ayant annulé sa participation hier), soit autant qu'à Paris, malgré la distance supérieure que cela représente pour les délégations africaines en particulier.

Le déjeuner de travail de MM. Mulroney et Bourassa leur a permis de pavoiser aux couleurs de la réconciliation nationale et d'envoyer en passant quelques flèches aux « ennemis du lac Meech » et à Pierre Trudeau en particulier (dont M. Bourassa a dit en riant qu'il « s'est déjà trompé ! ») : « Personne n'aurait pu penser il y a quinze ans que le Québec puisse être hôte et gouvernement participant à un Sommet de quarante pays ». Le premier ministre du Québec a longuement rendu hommage à la souplesse de son homologue fédéral, Brian Mulroney, et a affirmé que « jamais on n'avait connu une période aussi profonde de solidarité nationale que celle qu'on ressent actuellement ».

« Une fois arrivé au pouvoir, a confirmé Brian Mulroney, j'ai d'abord procédé à la normalisation de nos relations avec la France, suivi de l'acceptation d'une formule qui permette au Québec de prendre place dans cette grande famille francophone : nous croyions que c'était vital que ce deuxième sommet se tienne à Québec comme affirmation de notre désir conjoint de maintenir cette présence forte du Canada et du Québec ».

Comme pour témoigner de « l'esprit du lac Meech », Messieurs Mulroney et Bourassa se sont même permis une courte visite à « la grande tente de l'Ontario », plantée au coeur même du Sommet de la francophonie.

Ainsi libéré de ses querelles de ju-

Voir page 12 : L'aide

Autres informations sur le Sommet en pages 2, 4 et 23

La charge contre le NPD

Chirac a amusé et surpris Broadbent

(PC-LE DEVOIR)— Le leader néo-démocrate Ed Broadbent s'est déclaré hier « surpris et quelque peu amusé » par les propos tenus par le premier ministre français Jacques Chirac sur la politique du NPD au chapitre de l'appartenance du Canada à l'OTAN.

De leur côté, les premiers ministres du Québec et du Canada, MM. Robert Bourassa et Brian Mulroney ont déclaré que « les propos du premier ministre français Jacques Chirac sur la politique de défense du NPD ne constituent pas une ingérence indue dans les affaires canadiennes ».

Les deux hommes ont fait cette déclaration hier à l'issue d'un tête-à-tête de près d'une heure trente.

Quand à Ed Broadbent, il a déclaré à l'extérieur des Communes qu'il était « convaincu que M. Chirac n'aurait pas fait ces remarques s'il avait été mieux informé sur notre

Voir page 12 : Chirac

Prétoria exécute sept condamnés

PRETORIA (AFP, Reuter) — Sept condamnés à mort, dont deux jeunes Noirs accusés d'avoir tué un conseiller municipal et son fils, ont été pendus hier matin à la prison centrale de Pretoria.

Des affrontements ont opposé des policiers sud-africains à 3,000 étudiants protestant contre la pendaison des deux Noirs.

Selon un porte-parole de la police de Pretoria, les policiers ont fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser des manifestants qui lançaient des pierres aux abords de l'université du Cap occidental, au Cap. Le porte-parole n'a pas donné davantage de détails.

À Johannesburg, près de 200 policiers ont cerné un bâtiment où Winnie Mendela, l'une des dirigeantes de l'opposition anti-apartheid, assistait avec près de 300 personnes aux funérailles des deux Noirs, Moses Jantjies et

Voir page 12 : Pretoria

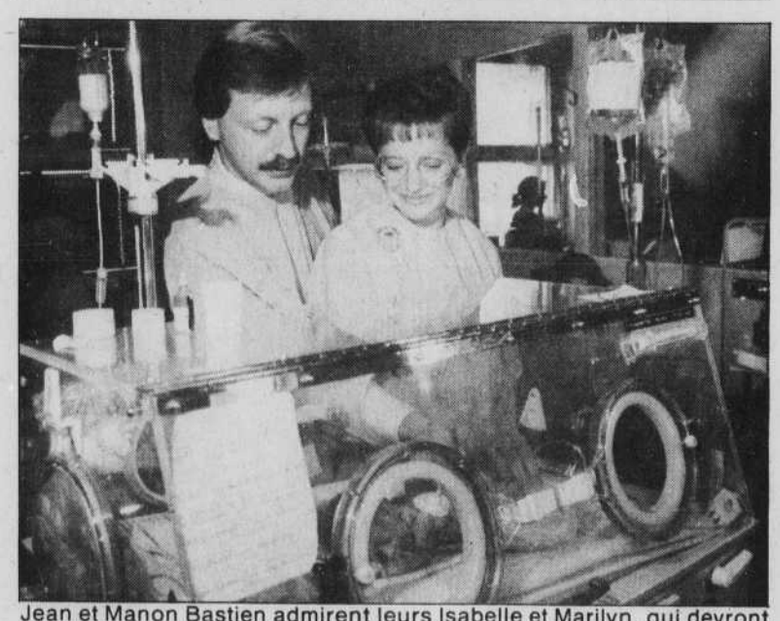

Jean et Manon Bastien admirent leurs Isabelle et Marilyn, qui devront encore demeurer à la pouponnière de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont jusqu'à ce que leur poids atteigne de 2,100 à 2,200 grammes.

Grande première au Québec

Des jumelles nées *in vivo*

RENÉE ROWAN

Infertile depuis 10 ans, Mme Manon Poirier-Bastien, a accouché prématurément, par césarienne, le vendredi, 21 août dernier, de jumelles de deux livres et trois onces (1,015 grammes) chacune nées par fécondation *in vivo* à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Il s'agit d'une première au Québec.

Ce « merveilleux cadeau » qui a pour nom Isabelle et Marilyne a été rendu possible grâce à la technique du GIFT (transfert intra-tubaire de gamètes) ou fécondation à l'intérieur des trompes de Fallope.

La jeune femme de 29 ans, commis de bureau à Bell Canada, était suivie à la clinique de fertilité de Maisonneuve-Rosemont depuis 1984.

À 5h45, hier matin, toujours au même hôpital, il y a eu un deuxième accouchement par fécondation *in vivo*, cette fois une petite fille de 6 livres et 6 onces née à terme. Les parents de l'enfant désirent pour leur part conserver l'anonymat.

Le seul autre endroit au Canada où l'on a, jusqu'à maintenant, obtenu des succès avec la technique du GIFT est Vancouver.

Depuis un an environ, sur 18 tentatives de fécondation *in vivo* à la clinique de fertilité de M.-R., il y a eu huit grossesses dont les deux accouchements annoncés hier, quatre autres qui devraient se produire d'ici la fin de l'année — avec la naissance prévisible de triplets — et deux fausses couches.

« C'est un taux de succès fort encourageant », indique le Dr Pierre Miron, obstétricien gynécologue de 29 ans, responsable du programme de fécondation *in vivo* et *in vitro* (fécondation avec transfert d'embryon, *fivete* ou bébé-éprouvette). Sur 12 tentatives de fécondation *in vitro* à la clinique de M.-R. deux ont conduit à des grossesses.

Le Dr Miron est allé parfaire ses études à Melbourne (Australie) ou la technique du GIFT est couramment utilisée. On y fait en moyenne 800 tentatives de fécondation *in vivo* par année avec un taux de grossesse d'environ 30 %.

Alors que la technique *in vitro* n'est utilisée que dans les cas de stérilité tubaire chez la femme, lorsque

Voir page 12 : Jumelles

À compter de la semaine prochaine à Montréal

Quarante pays s'attaquent au mystère de l'ozone

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Dans six jours, 400 scientifiques et hommes d'État de 40 pays, dont l'Union soviétique et les Etats-Unis, vont se pencher pendant plus de dix jours à Montréal sur la première liste de moyens concrets susceptibles d'être mis en oeuvre contre l'amenuisement de la couche d'ozone autour de la Terre.

La *Conférence internationale de Montréal sur l'ozone* se veut la suite de la Convention de Vienne, signée en 1985. Vingt-huit pays avient convenu de protéger la couche d'ozone terrestre. Il leur a cependant fallu deux ans pour décider des moyens de lutte contre cette menace, moyens qu'ils vont passer au peigne fin des intérêts et des stragégies politiques et économiques pendant près de 10 jours avant que le « Protocole » attendu par plusieurs devienne réalité.

Tout ça pour régler un problème dont l'existence n'a pas encore été démontrée et dont la cause n'est pas encore formellement attribuée aux chlorofluorocarbures (CFC) et aux halons. Ces molécules sont omniprésentes dans nos frigos et climatiseurs, dans les aérosols (bannis au Canada depuis 1980) et dans la production des mousses isolantes ou destinées à devenir coussins et matelas.

« C'est vrai que nous ne pouvons démontrer que la production de CFC et de halons provoque la disparition progressive de la couche d'ozone et crée des trous béants dans cette couche, qui ont été observés depuis deux ou trois ans. C'est vrai aussi que nous n'avons pas assez de recul historique pour dire si nous sommes ou non en présence d'une mini-portion d'un immense cycle naturel. Ou si nous venons de mettre le doigt sur une catastrophe mondiale imminente en raison de la production des CCFC. Mais si le phénomène prend l'ampleur actuellement prévue, les conséquences sont si énormes que personne ne peut attendre 100 ans pour voir si l'écologie de la planète sera vraiment charbardée du tout au tout. Les gouvernements sont condamnés à la prévention, ce qui est l'objectif de la conférence », a expliqué hier au DEVOIR le porte-parole canadien, M. Alex Chisholm.

Il existe deux problèmes. Celui de l'ozone produit au sol dans les régions tropicales par l'intense chaleur qui y règne et l'ozone produit par l'industrie occidentale. Cet oxydant puissant que l'on trouve en abondance dans la soupe chimique appelée les pluies acides, est tout particulièrement accusé de tuer nos érables. Mais ce n'est pas l'ennemi visé par la Conférence de Montréal et, malheureusement, les CFC n'arrivent pas à le faire disparaître dans notre atmosphère.

Ce que vise cette rencontre internationale, c'est de conserver la couche d'ozone présente dans la stratos-

Voir page 12 : L'ozone

AUJOURD'HUI

LE JAPON DES MILLE ÎLES

Le Japon est composé de petites et grandes îles où fleurissent des jardins d'une rare beauté.

Page 15

MATHIAS RUST EN PROCÈS

Le jeune Allemand de l'Ouest, Mathias Rust, qui avait posé son avion sur la Place Rouge en mai dernier, se retrouve devant la Cour suprême soviétique.

Page 5

ASSUREURS EN COLÈRE

Les compagnies d'assurances de personnes anticipent une hausse des primes si la réforme Wilson est adoptée à cause des dispositions sur les revenus de placement.

Page 7

CPG

Certificats de placement garanti

Semaine du 31/08/87

Taux sujets à changement sans préavis.

*30-59 JOURS 7% *5,000$ à 20,000$

4 ANS 10%

Message spécial

+ 1/8% PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS (TERMES DE 1 AN À 5 ANS)

1253, avenue McGill College Montréal 878-8181

6633, rue Sherbrooke Est Montréal 253-1720

132, boulevard Labelle Rosemère 437-0710

Fiduciaires LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

Membre du Groupe La Laurentienne

Journalistes de toutes sortes, venus de partout

SUZANNE DANSEREAU

QUÉBEC (PC) — Une presse des plus cosmopolites a atterri cette semaine dans la vieille capitale pour la couverture du Sommet francophone.

En date d'hier, quelque 500 journalistes venant des cinq continents étaient arrivés sur un total de 1,000 inscrits.

S'il ne faut pas se surprendre de la présence envahissante des médias québécois et français - qui composent à eux seuls la moitié du contingent journalistique - on doit trouver pour le moins originale celle du Yomuiri Shimbum, le plus grand quotidien du Japon, et peut-être du monde, puisqu'il tire à 14 millions d'exemplaires !

La Japon ne participe pas au Sommet de la francophonie, mais le correspondant du Yomuiri Shimboum, M. Susumu Tanigushi, affirme que l'intérêt pour la francophonie est élevé dans l'empire du Soleil Levant.

« Nous avons été les premiers à couvrir le Sommet de Paris », a rappelé hier M. Tanigushi, dans une entrevue à la Presse Canadienne. M. Tanigushi avoue qu'il a un faible également pour le Québec, qu'il a visité l'an dernier pour y faire une série de reportages.

« J'ai appris mon français il y a 30 ans d'un missionnaire québécois et je me sens membre de la francophonie mondiale », ajoute-t-il.

Le français a jadis été la première langue étrangère des Japonais. Encore aujourd'hui, bien qu'elle soit en stagnation, la langue française est prisée par l'intelligentsia japonaise qui la voit comme un enrichissement culturel, encore plus que l'anglais, langue du commerce.

M. Tanigushi abordera le sommet francophone comme la « naissance d'une nouvelle famille » en contrepartie du Commonwealth britannique.

C'est un peu l'angle que prendront la soixantaine de médias anglophones américains qui participent au sommet.

Parmi ces journalistes, l'on compte une quinzaine de quotidiens américains - dont le New York Times, et le Los Angeles Times, pour ne nommer que les plus connus.

Ces journalistes américains, qui pour la plupart ne parlent pas français, seront traités aux petits oignons par les responsables québécois qui les accueillent. Une pochette de presse, spécialement concue pour eux leur sera servie, contenant moult données sur les secteurs-clé de l'économie québécoise.

Le but est d'aiguiser leur curiosité sur le Québec. Un Québec unique, prospère et accueillant, s'il faut en croire les documents contenus dans la pochette.

Evidemment, les documents sont écrits en anglais seulement: « On ne peut présumer qu'ils savent lire en français », indique un responsable québécois.

Chaque pays possède ses propres priorités sur le Sommet, selon les journalistes interrogés. La presse européenne se préoccupe beaucoup de l'angle diplomatique du Sommet, tandis que le monde arabe et l'Afrique parlent d'aide internationale et de la réduction de l'endettement des pays du tiers monde.

« Il faut demander à vos ministres canadiens s'ils voudront effacer la dette de l'Égypte » lance un journaliste égyptien, Adel Samin, correspondant de l'agence chinoise Xinhua, basé au Caire.

Chose certaine, la Vieille Capitale semble plaire aux journalistes étrangers. Quatre journalistes mauritaniens, débarqués dimanche, n'ont pas de mal à reconnaitre le caractère unique de la « société distincte ».

« Québec n'est pas comme les autres villes d'Amérique; elle est propre sympathique, moderne, sans trop d'édifices impersonnels : elle possède un petit cachet européen inégalé en Amérique », estime Imam Ould Ely, le chef de l'équipe.

Photo PC

Jacques Chirac.

Un voeu de Jacques Chirac

La France devrait utiliser le Québec comme tête de pont

BERNARD RACINE

QUÉBEC (PC) — La France a intérêt à utiliser le Québec comme tête de pont vers les États-Unis comme le Québec a intérêt à utiliser la France comme tête de pont pour développer ses relations en Europe.

C'est ce qu'a déclaré le premier ministre de France Jacques Chirac en s'adressant hier à quelque 700 Français invités du consulat de France à une réception en l'honneur du premier ministre Chirac et qui clôturait en quelque sorte sa visite officielle au Québec.

Au cours des discussions informelles qu'il a eues avec le premier ministre du Canada Brian Mulroney, M. Chirac a dit avoir ressenti un sentiment très favorable à un resserrement des relations entre la France et le Canada, de sorte que les relations entre les deux pays ne peuvent maintenant qu'être bonnes, a déclaré M. Chirac.

Au cours des entretiens qu'il a eus avec le chef du gouvernement du Québec, M. Chirac a dit avoir eu l'extraordinaire impression d'avoir en face de lui un homme parlant le même langage, c'est-à-dire avec qui il ne pouvait y avoir d'affrontement.

Les relations du Québec se sont engagées dans une phase où elles seront inévitablement simplifiées, a prévu M. Chirac qui repartira ce soir, heureux et optimiste, a-t-il dit.

La journée de M. Chirac avait commencé à 9 hres dans le bureau du premier ministre Robert Bourassa pour un entretien des deux premiers ministres en présence de quelques-uns de leurs ministres.

Par la suite, tous deux se sont rendus au Château Frontenac où, au cours d'une brève cérémonie, M. Bourassa a remis à M. Chirac les insignes d'officier de l'ordre national du Québec.

En remerciant M. Bourassa de l'honneur qu'il venait de lui faire, M. Chirac a déclaré qu'il porterait avec fierté cette décoration qui est en quelque sorte une reconnaissance officielle des liens privilégiés du coeur.

M. Chirac a fait don à M. Bourassa d'une murale d'environ huit pieds de hauteur par une trentaine de largeur reproduisant une peinture du peintre Raoul Duly, pour l'Exposition de Paris, en 1930, devenue la pièce maitresse du Musée d'art moderne à Paris et intitulée « la Fée Electricité ».

« Lorsque vous avez lancé le projet de la baie James, a déclaré M. Chirac, en présentant le tableau, nombreuses ont été les critiques, on vous a brocardé, critiqué et vous avez persévéré. Aujourd'hui, l'électricité, grâce à vous, devient une des principales richesses du Canada, un bien d'exportation important ».

De son côté, M. Bourassa a remis à M. Chirac une sculpture de Roger Langevin, artiste originaire du Lac-St-Jean qui habite maintenant Mont-Laurier. Intitulée « les liens du sang », cette peinture illustre bien les liens qui nous unissent, a déclaré M. Bourassa.

Le communiqué remis à la presse et qui résume les entretiens entre les deux hommes révèle que la décision a été prise de maintenir en ondes TVFQ-99 jusqu'à ce que débutent les émissions de TV5.

Le communiqué révèle aussi que les deux premiers ministres ont abordé la question des collèges à programme français de Montréal et décidé de négocier au cours des prochaines semaines leur statut juridique et leur mode de financement. L'entente qui en résultera devra respecter la spécificité de ces collèges qui visent à préparer au baccalauréat français.

Sécurité maximale

QUÉBEC (PC) — Ceux qui croyaient que le déploiement des mesures de sécurité au Sommet de Québec avait atteint son maximum ont dû se résoudre à changer d'avis en constatant que la surveillance s'est resserrée autour des principaux hôtels.

Les déplacements entre les lieux d'hébergement et les différents édifices où les rencontres se tiendront ont obligé à la fermeture de plusieurs rues.

Au Château Frontenac, où logent les visiteurs les plus importants et célèbres, la plupart des clients ont libéré les chambres hier.

Les membres du Groupe d'intervention sont toujours postés sur les toits et les hélicoptères continuent également de tournoyer dans le ciel du Vieux Québec. Toutes ces mesures de sécurité en ont surpris plusieurs, notamment des touristes. Un agent de relations publiques venant des États-Unis a confié qu'à Washington, il n'avait jamais vu un déploiement de forces aussi impressionnant et evident.

En communications

La seule banque de données en français est déjà fermée

QUÉBEC (PC) — La seule banque de données de langue française en communications a dû fermer ses portes le 30 juillet dernier, faute de subventions gouvernementales.

Le responsable de cette banque à l'Université Laval, Jean De Bonville, s'étonne d'une récente déclaration du délégué du Québec à Paris, M. Jean-Louis Roy, qui affirmait la semaine dernière que l'existence de telles banques de données en français était un enjeu majeur du présent Sommet francophone.

M. De Bonville a rappelé qu'une base de données appelée Badicom et produite par le département d'information et de communication de l'Université Laval avait dû fermer ses portes le 30 juillet dernier, après 10 ans d'existence, justement parce que le gouvernement n'avait pas jugé comme un enjeu majeur le fait de l'aider financièrement.

« Le maintien d'une base de données dans un secteur aussi névralgique que les communications aurait dû être assuré », affirme l'universitaire.

Il a rappelé que le gouvernement du Québec avait voulu prendre en charge cette banque de données lorsqu'il avait vu le gouvernement fédéral s'y intéresser, puis avait par la suite décidé de la laisser tomber.

L'attitude du gouvernement est jugée "incohérente" par les responsables de Badicom.

La base de données Badicom, produite en collaboration avec une quinzaine de d'institutions françaises et québécoises, avait accumulé depuis 10 ans quelque 25,000 notices biographiques. Son taux d'augmentation était de 4,000 pr an.

Comme il n'y a pas encore d'entente commerciale , la bande de données québécoise n'était pas diffusé sur le marché français.

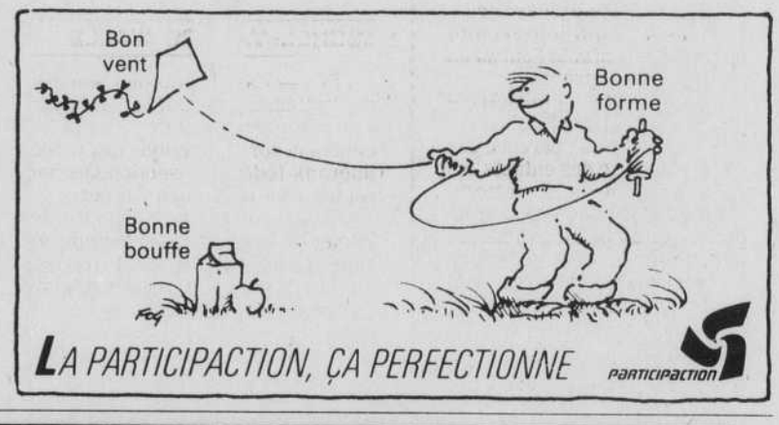

Les délégations : un cocktail disparate. . .

(CB) — Québec n'accueille pas depuis hier que des chefs d'État et des fonctionnaires intéressés au développement de la francophonie.

La liste des membres des délégations au sommet de Québec compte 13 médecins privés de chef d'État, deux majordomes, six valets, deux maîtres d'hôtel, et une dame d'honneur.

Les délégations comptent aussi une lavandière et un capitaine mécano du Zaire, deux infirmières, un technicien des PTT du Togo, un cuisinier, et même un capitaine mécano.

Quelque 35 gardes et agents de sécurité accompagnent les chefs d'État, certains accompagnés du plus haut fonctionnaire de la sécurité comme le chef de police de Guinée, le chef du bataillon de sécurité présidentielle du Zaïre et le chef du service central de renseignements du Rwanda.

Les listes des membres des délégations font aussi état d'une trentaine de « fonctionnaires de la présidence », de même que de plusieurs interprètes, secrétaires, attachés de presse et sténo-dactylos.

Les chefs de délégation sont accompagnés par leurs épouses dans la moitié des cas. Une quinzaine d'enfants accompagnent différents chefs d'État africains.

Les délégations les plus nombreuses sont dans l'ordre, la France (143), le Canada (99), le Zaïre (91), le Québec (61)le Madagascar (51), le Rwanda (37), le Sénégal et le Togo (33).

Seize pays sont représentés par leur président et vingt-deux par des chefs de délégations, dont six sont des chefs de gouvernement, et les autres ministres, des ambassadeurs ou des secrétaires d'État.

Le Vanuatu s'est désisté et le Laos n'est représenté que par l'ambassadeur du Laos aux Nations unies.

Les délégations de moins de dix membres sont notamment le Vietnam, le Tchad, les Seychelles, le Burkina Faso, la Dominique, l'Égypte et la Tunisie.

Le succès de l'Ontario

QUÉBEC (PC) — Même si elle ne dispose pas de statut de participant au Sommet francophone, l'Ontario connait un succès monstre à Québec, grâce au pavillon qu'elle a installé près du lieu des délibérations des chefs d'État.

Après trois jours d'ouverture, le Pavillon de l'Ontario a reçu hier près de 11,000 visiteurs, dont les premiers ministres Robert Bourassa et Brian Mulroney.

« Nous sommes les premiers étonnés de voir l'affluence des visiteurs », a commenté hier le responsable ontarien Gilles Liboiron.

Par comparaison, l'exposition Carrefour semble avoir une portée plus limitée. Située au Manège militaire et gardée par quelque 200 policiers, l'exposition attire surtout les délégations étrangères venues se familiariser avec la technologie d'ici.

Soyez enfin libéré
Cessez de fumer

Le nouveau nº 1

Une fois votre carnet en main, utilisez-le pour faire un essai sur route avec le NOUVEAU Nº 1 et économisez jusqu'à 9 $. Le NOUVEAU Nº 1, l'essence super sans plomb de Petro-Canada, nettoie et protège votre moteur et en améliore le rendement. Le NOUVEAU Nº 1 nettoie non seulement le carburateur ou les injecteurs, mais également les orifices et les soupapes d'admission; il nettoie donc tout le système d'admission de votre moteur pour en améliorer la puissance et le rendement. Le NOUVEAU Nº 1 offre le pouvoir nettoyant qu'exigent les constructeurs automobiles d'aujourd'hui, le rendement que vous-même exigez. Faites l'essai du NOUVEAU Nº 1 dès aujourd'hui.

Découpez ce bon et bénéficiez d'un net avantage.

Faites l'essai du NOUVEAU Nº 1 super sans plomb et économisez

1,50 $

OU économisez 1 $ avec ce bon, à l'achat de 25 litres ou plus d'essence ordinaire Plus ou sans plomb Plus aux stations Petro-Canada participantes du Québec et des provinces de l'Atlantique.

Valable jusqu'au 31 octobre 1987 inclusivement

Un bon par achat. Aucun échange en argent. Reproduction mécanique non acceptée. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre.

PETRO-CANADA ®

® Marque de commerce de Petro-Canada Inc. – Trademark

4081301H

Aide juridique : cinq jours de grève et transfert de dossiers au secteur privé

MICHEL C. AUGER

Les 140 avocats de l'aide juridique de Montréal débrayeront pour cinq jours et commenceront à transférer certains de leurs dossiers au secteur privé à compter de la semaine prochaine si le gouvernement ne leur accorde pas la parité salariale avec les procureurs de la Couronne.

C'est ce qu'ont décidé à une très large majorité les avocats permanents de l'Aide juridique, hier, par scrutin secret lors d'une assemblée générale.

Les 550 avocats et notaires de la fonction publique du Québec tenaient également une journée d'étude, hier, à Québec et à Montréal pour faire pression sur le gouvernement. Ils réclament également la parité avec les procureurs de la Couronne.

En matinée, les avocats de l'Aide judidique, en toge et brandissant des pancartes de leur syndicat affilié à la CSN, ont fait quelques minutes de piquetage symbolique devant le Palais de justice de Montréal.

« Les avocats de l'aide juridique n'accepteront rien de moins que la parité avec la Couronne. Ce n'est pas une demande déconnectée de la réalité, ce sont des praticiens du droit comme nous, qui font le même job que nous et que nous retrouvons tous les jours au Palais de justice », a affirmé le président du syndicat Me Jean Fauteux.

Les avocats de l'Aide juridique ont donc donné le mandat à leur exécutif syndical de déclencher la grève pour au plus cinq jours et pour pas plus de trois jours dans la même semaine.

À compter de la semaine prochaine, chaque avocat permanent de l'Aide juridique transférera à des avocats de pratique privée un maximum de dix dossiers par semaine, ce qui pour la seule région de Montréal signifiera une facture supplémentaire de $ 165,000 pour le gouvernement du Québec.

Par ailleurs, les avocats poursuivent les moyens de pression qu'ils avaient adopté le mois dernier en refusant d'ouvrir tout nouveau dossier. Les personnes admissibles au programme d'aide juridique se rendent donc dans des bureaux de pratique privée, ce qui coûte plus cher au gouvernement.

Selon Me Fauteux, les avocats de l'Aide juridique n'ont pas encore reçu d'offre salariale de la part du gouvernement après 22 mois de négociations, ce qu'ils considèrent inacceptable.

Un avocat permanent de l'Aide juridique avec cinq années d'expérience gagne $ 29,000 par année, contre $ 42,500 pour un procureur de la Couronne et $39,500 pour un policier de la Sûreté du Québec avec la même expérience.

Par ailleurs, les avocats et notaires de la fonction publique québécoise tenaient également une journée d'étude, hier. Ces fonctionaires qui n'ont pas le droit de grève réclament également la parité salariale avec les procureurs de la Couronne.

Ces avocats et notaires — qui travaillent au sein des divers organismes gouvernementaux comme la Régie de l'assurance-automobile ou la Commission de la santé et sécurité au travail — recevraient $ 33,900 après cinq années d'expérience, en vertu des dernières offres gouvernementales.

Surprise ! Deux écoles sont fermées

(J.P.P.) — Les parents des écoles Hélène-Boulé et Lamennais, dans la région nord de la CÉCM, ont eu la surprise d'apprendre par leurs enfants, lundi matin, que l'année scolaire ne débuterait pas avant le 8 septembre dans le premier cas, et le 15, sinon plus tard, dans le deuxième, à cause de travaux de réfection. Au total, 760 élèves sont touchés.

Les autorités compétentes savaient depuis une semaine déjà que ces travaux —qui n'ont rien à voir avec l'inondation du 14 juillet— ne seraient pas terminés à temps pour la rentrée, a confirmé au DEVOIR, M. Marcel Vaillancourt, le directeur des services pédagogiques de la région nord. Aucune des deux écoles cependant n'a pris les moyens utiles de communiquer avec les parents pour les prévenir de la situation et leur permettre de s'organiser.

Les enfants ont donc appris sur la cour d'école qu'ils étaient encore en vacances. Les parents qui ont accompagné leurs enfants l'ont su en même temps qu'eux.

Pour sa part, la directrice de l'école Hélène-Boulé a remis une lettre aux parents, par l'intermédiaire des enfants, les informant de la situation : « Vous aurez donc le plaisir de prolonger un peu les vacances avec les enfants et vous nous les retournerez mardi le 8 septembre 1987 pour 9h00 ».

Selon le directeur de la région nord, M. Vaillancourt, les plaintes des parents ont été fort peu nombreuses: trois en tout. Quant au défaut de communiquer avec les intéressés en temps utile, il a invoqué le peu de temps et la lenteur du courrier.

M. Vaillancourt n'a pas su dire hier si les journées de classe manquées seraient reprises.

Juges invités à rendre la société plus humaine

MARIE LAURIER

Mgr Jude Saint-Antoine, évêque auxiliaire à Montréal, exhorte les juges à rendre la société plus humaine en manifestant une sensibilité accrue au respect des valeurs fondamentales qui protègent vraiment l'invidivu, tout en plaidant en faveur d'une véritable politique familiale conforme à cet idéal. Le prélat préside ce matin à la Basilique Notre-Dame la « messe rouge » qui marque la rentrée de la magistrature québécoise.

Plaçant en priorité le rôle essentiel de la famille avec ses droits, ses aspirations et le soutien qu'elle est en mesure d'attendre pour son développement, Mgr Saint-Antoine croit que les juges sont appelés à exercer une compétence particulière là où doit être harmonisés avec l'éthique et le droit le progrès de la science et l'évolution de la société. Et pour que celle-ci soit positive, elle ne peut pas faire l'économie des valeurs fondamentales, croit-il.

Il appartient donc aux juristes d'assurer une meilleure protection de la vie et de la famille, soutient Mgr Saint-Antoine qui met son auditoire en garde contre une certaine tendance à l'atomisation du droit — « à chacun son droit » — ainsi qu'à la liberté comme règle absolue qui trouve en elle-même sa propre justification : « C'est dans ce courant de pensée, écrit-il, qu'on retrouve tous ceux et celles qui réclament, sans aucune cohérence, une chose et son contraire, comme le droit à la vie et le droit à la mort, et le droit suprême qui est le droit au bonheur . . . comme si celui-ci n'était pas d'abord un don. »

Il s'agit d'une philosophie qui confond le bonheur avec le plaisir et qui cherche à libérer l'individu de toute morale, de toute obligation envers lui-même et autrui et qui pourrait conduire à accepter à la limite le crime, le suicide et l'euthanasie. Une philosophie qui trouve malheureusement trop de disciples à tous les échelons de la société, de déplorer l'évêque en invitant les juges à réfléchir et à échanger avec d'autres professionnels sur ces graves questions, en vue d'y apporter un jugement éclairé et de contribuer ainsi à rendre la société plus humaine.

Photo PC

Le vice-premier ministre Don Mazankowski.

Il n'est «plus» question d'imposer les aliments

OTTAWA (PC) — Le vice-premier ministre du Canada, Don Mazankowski a nié que le gouvernement conservateur ait l'intention d'imposer une taxe de vente sur les aliments et tenté de mettre fin abruptement à tout débat sur le sujet hier aux Communes durant la période de questions.

« Il n'est fait mention nulle part dans le projet de réforme fiscale d'une taxe sur les aliments », a répondu M. Mazankowski, pressé par les libéraux de rejeter une suggestion du Conseil économique du Canada qui a proposé avant-hier que toute nouvelle taxe de vente soit imposée sur les aliments comme sur tous les autres biens et services.

Il est pourtant question d'une nouvelle taxe de vente portant sur les aliments comme sur le reste dans le projet de réforme du gouvernement.

On peut lire dans les documents présentés par le ministre des Finances au printemps, non seulement que l'exemption des aliments ou de tout autre bien ou service rendrait l'imposition d'une nouvelle taxe plus difficile, mais qu'une telle taxe affecterait davantage les riches que les pauvres.

Mais le vice-premier ministre a coupé court au débat hier en suggérant aux députés de l'opposition de soulever ce genre de questions devant le Comité des finances de la Chambre des Communes qui tient présentement des audiences publiques sur le sujet.

« Cette question a été soumise à un comité parlementaire chargé d'en faire l'étude et d'entendre le point de vue du public, a-t-il dit. Sans doute est-ce le forum le plus approprié et le meilleur moyen que peut prendre le Parlement canadien pour s'assurer du réalisme et de la légitimité de la réforme à venir ».

Plus tôt cette semaine, la présidente du Conseil économique du Canada, Judith Maxwell, a proposé devant ce comité que les aliments soient soumis à toute nouvelle taxe de vente parce que, selon le conseil, les riches dépensent plus que les pauvres pour la nourriture et les revenus ainsi perçus par le gouvernement pourront être plus adéquatement distribués à ceux qui ont le plus besoin de l'aide gouvernementale.

Aux Communes, hier, le leader néo-démocrate, Ed Broadbent, a accusé Mme Maxwell d'être « réactionnaire » et a pressé le gouvernement de rejeter cette proposition, tout comme l'avait fait auparavant le caucus conservateur du Québec.

Les jeunes libéraux du Québec dénoncent le « magouillage » de leurs confrères fédéraux

MICHEL VAN DE WALLE

(PC) — La Commission jeunesse du Parti libéral du Québec assimile à « un comportement de vieux politiciens » la sortie publique des jeunes libéraux fédéraux, section Québec, contre leur chef John Turner.

« Ils sont en train de dégoûter les jeunes de s'intéresser à la politique et de donner l'impression qu'il ne s'agit que de magouillage », a déclaré hier en entrevue téléphonique le responsable des affaires politiques de la Commission jeunesse du PLQ, Claude Dugas. Celui-ci tenait entre autres à dissiper la confusion qui peut exister entre l'organisme qui regroupe les jeunes militants du Parti libéral du Québec (que dirige le premier ministre Robert Bourassa) et le groupe de jeunes libéraux fédéraux présidé par Denis Coderre qui réclamait lundi la démission de John Turner.

« Nous n'avons rien à voir avec eux »', a dit M. Dugas qui s'étonnait que ses homologues fédéraux utilisent même le terme de 'commission jeunesse' qui n'existe pourtant pas au sein du Parti libéral du Canada. « Nous nous demandons s'ils n'entretiennent pas volontairement la confusion en utilisant l'image publique que s'est créée la Commission jeunesse du PLQ au cours des dernières années ». M. Dugas a précisé qu'aucun des membres de l'exécutif de la commission jeunnesse du PLQ n'était aussi membre du Parti libéral du Canada.

Disant parler au nom de l'exécutif-jeune du PLQ, M. Dugas a dénoncé l'attitude des jeunes fédéraux. « Au lieu de faire ce type d'actions (demander la démission de M. Turner), ils devraient s'intéresser à des dossiers substantiels comme l'environnement, l'aide aux pays en voie de développement ou encore le financement public des partis politiques ».

M. Dugas prétend que les seuls moments où l'on entend parler les jeunes libéraux fédéraux, c'est lorsque des questions de leadership ou de présidence se posent. « Personnellement, je me demande si cela peut favoriser l'implication des jeunes dans la politique. Ils ont eu un comportement de vieux politiciens qui est susceptible de dégoûter les jeunes de l'action au sein d'un parti. Cela projette une mauvaise image de la politique...Ce que les jeunes veulent, c'est d'un parti qui va faire avancer des idées ».

Faisant référence au fait que M. Coderre présidait le groupe des Amis de John Turner lors du congrès de novembre 1986, M. Dugas s'est étonné que, moins d'un an plus tard, « d'anciens amis 'blastent' M. Turner comme cela ».

Rappelons que sept des neuf membres de l'exécutif des Jeunes libéraux du Canada (Québec) ont réclamé publiquement la démission immédiate du chef du PLC, John Turner. Ils lui font porter la responsabilité de la baisse de popularité du Parti dans les sondages et craignent, sous sa gouverne, de voir la prochaine élection générale leur glisser des mains une fois encore.

Première canadienne à Toronto

Centre médical pour engendrer un enfant du sexe de son choix

Le premier centre médical canadien destiné à aider les couples à concevoir un enfant du sexe de leur choix ouvrira ses portes ce mois-ci à Toronto. Il sera dirigé par le Dr Allan Abramovitch, un urologue de Scarborough, qui fera appel à des techniques mises au point par un spécialiste américain, le Dr Ronald Ericsson.

Quelque 700 bébés sont nés à l'aide de cette technique (qui consiste à séparer les deux types de chromosomes, Y et X, du sperme) et quoique les parents n'aient pas tous obtenu ce qu'ils désiraient, le pourcentage de couples satisfaits semble considérablement supérieur à ce qu'il aurait été si on avait laissé la nature suivre son cours.

Interrogé hier par la *Presse Canadienne*, le Dr Ericsson soutient, en outre, que plusieurs études effectuées sur cette technique démontrent que les chances d'obtenir un fils passent de 51 à 77 %, tandis que celles d'avoir une fille augmentent de 49 % à près de 70 %. Habituellement, 106 garçons voient le jour pour chaque centaine de filles.

Le sexe de l'enfant est déterminé par le sperme du père. Il sera masculin si un spermatozoide Y féconde l'ovule et féminin si l'ovule est fécondé par un spermatozoide X. Comme ceux-ci ne nagent pas tous avec la même vitalité, la méthode utilisée consiste à isoler « les nageurs les plus rapides ».

Lors du procédé, le sperme est placé dans une éprouvette où il nage à travers des couches d'albumine, une substance du sang humain semblable à du blanc d'oeuf. « Les faibles » sont graduellement éliminés, alors que « les plus rapides » produisent des garçons lorsqu'ils sont utilisés en insémination artificielle.

Au Québec, une telle pratique semble avoir peu de chance de voir le jour, aux dires du Dr Pierre Miron, responsable du programme de fécondité à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

« D'abord, parce que le taux de réussite n'est pas assurée complètement. Ensuite, parce qu'elle pose un sérieux problème d'éthique. Avant d'envisager quoi que ce soit, il faudra que la société toute entière réfléchisse aux conséquences de cette technique relativement nouvelle ».

Le Dr Miron avoue cependant qu'il n'est pas contre le recours à cette pratique lorsque les parents craignent pour la santé de l'enfant en raison de leur passé héréditaire.

« Mais si la décision repose essentiellement sur une question de préférence, je ne peux faire autrement que de m'opposer parce qu'actuellement, personne n'a la moindre idée de l'impact, à moyen et long terme, qu'une telle pratique peut avoir sur une société ».

DUVET D'OIE BLANCHE

ORD. 300$

149$

EXXA

550, PRÉSIDENT-KENNEDY

McGill 843-6248

ST-JEAN: 1, PLACE DU MARCHÉ

ÉCOLE DU BARREAU

AVIS aux étudiant(e)s ayant fréquenté l'ÉCOLE DU BARREAU avant et au cours de l'année scolaire 1986-1987 et qui n'ont pas réussi tous les examens.

Veuillez prendre note qu'un nouveau programme de formation professionnelle entre en vigueur à compter de septembre 1987.

Il est prévu que vous pourrez vous présenter à des examens de reprise les 7, 8, 9, 14, 15 et 16 décembre 1987 et en 1988 à des dates à déterminer.

Vous pouvez aussi choisir de vous inscrire au nouveau programme de l'École du Barreau en vous conformant à certaines modalités. Vous êtes prié(e)s de communiquer avant le 9 septembre 1987 avec le Centre de formation professionnelle où vous étiez inscrit(e)s pour obtenir d'autres renseignements à ce sujet.

BARREAU DU QUÉBEC

Le Comité de la formation professionnelle

LE POINT

NUMÉRO SPÉCIAL

FRANCOPHONIE
Les champs de bataille du français

Québec: le recul du "French Power"
Acadie: la croisade d'Antonine Maillet
Afrique: la rivalité franco-canadienne
Belgique: l'affaire des Fourons (suite)
Israël: le renouveau français
Maurice: l'Île de France se souvient
Pondichery: le combat des oubliés
Suisse: la poussée germanophone

Également au sommaire: EUTHANASIE: LES CAS DE CONSCIENCE

Radio France Internationale

RADIO FRANCE INTERNATIONALE À QUÉBEC

Radio France Internationale sera présente à Québec avec ESPACE FRANCE INTERNATIONAL (studios aménagés de 250 M2 et spécialement transportés de France pour être installés près du Parlement du Québec — Grande allée Est — entrée des plaines d'Abraham) Chaque jour, émissions sur le cable en direct de Québec et en duplex avec Paris pendant la durée du 2ème sommet des États ayant en commun l'usage du français.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Premier accord du genre pour le Québec

Entente fiscale Québec-Paris

CAROLE BEAULIEU

Les gens d'affaires québécois et français n'auront bientôt plus à craindre d'être doublement imposés par les fonctionnaires du fisc français et du fisc québécois.

Les premiers ministres de France et du Québec, messieurs Jacques Chirac et Robert Bourassa, ont en effet signé hier à Québec une entente fiscale établissant les modalités de règlement des cas de double imposition.

C'est la première fois qu'une « ligne directe » de communication est ainsi établie entre le fisc québécois et celui d'un autre État,nous a confirmé M. André Saint-Jean, sous-ministre adjoint au ministère du Revenu.

« Jusqu'ici nous devions toujours passer par le fédéral dont les solutions ne convenaient pas toujours », a expliqué M. Saint-Jean, selon lequel cette entente touchera plusieurs milliers de personnes et impliquera plusieurs millions de dollars de revenus.

Plusieurs grandes sociétés françaises, dont le fisc québécois veut préserver l'anonymat, de même que des professionnels québécois se sont déjà heurtés au problème de la double imposition, a indiqué M. Saint-Jean.

Par ailleurs, d'autres ententes du même type sont à l'étude, a confirmé hier un porte-parole du ministère des Affaires internationales, M. Aubert Ouellette. Elles s'adresseraient aux principaux partenaires commerciaux du Canada, notamment les États-Unis.

Traçant le bilan de leurs entretiens, hier à Québec, les deux premiers ministres se sont dits satisfaits de l'accroissement des échanges commerciaux, particulièrement entre petites et moyennes entreprises.

Pour favoriser encore plus ce développement, ils ont mandaté leurs ministres compétents pour « rechercher et mettre en oeuvre tous les moyens d'ordre pratique propres à accroître les échanges commerciaux » et à faciliter, notamment, l'accès aux appels d'offres des marchés publics.

Ils ont aussi décidé d'orienter les opérations de soutien au développement économique vers « une véritable coopération industrielle ».

Les deux premiers ministres se sont aussi entendus pour privilégier progressivement trois domaines de coopération.

Il s'agit de la recherche universitaire, scientifique et technique, des communications et de la culture et des industries de la langue.

Le communiqué conjoint indique, notamment, qu'ils souhaitent la réorientation de certaines activités de l'Office franco-québécois pour la jeunesse vers des stages en entreprise.

Au chapitre de la recherche, ils ont dit vouloir faire une place plus grande aux échanges de jeunes chercheurs.

Photo PC

Peu avant le diner d'État offert par M. Bourassa lundi soir, les présentations semblent déjà faites, puisque Jacques Chirac tient familièrement l'épaule d'Andrée, l'épouse du premier ministre du Québec. À droite, Michelle, la fille de M. Bourassa.

Les Français humiliés

(CB) —Les Français ont été « choqués » et un peu humiliés, par « la désinvolture » avec laquelle la marine canadienne a rejeté les hélicoptères français, a confirmé hier Jacques Chirac. « On aurait pu nous traiter avec un peu moins de désinvolture », a-t-il dit, en parlant de la décision de ne pas poursuivre les négociations avec la société française Aérospastiale en vue de l'acquisition d'une cinquantaine d'hélicoptères Puma.

Selon M. Chirac, il s'agit toutefois d'un incident bureaucratique duquel il ne faut pas tirer de conclusions quant à la volonté politique des deux pays d'améliorer leurs échanges commerciaux. Le premier ministre a aussi qualifié de « fabulation » toute hypothèse voulant que les Français s'apprêtent à mener des représailles en ne concluant pas avec la société Canadair une entente visant à renouveller la flotte française de bombardiers à eau.

Saint-Pierre-et-Miquelon

Plutôt l'indépendance que de se résigner à parler « québécois »

PARIS (AFP) — M. Albert Pen, sénateur français (apparenté socialiste) de Saint-Pierre-et-Miquelon, s'est demandé hier « aux risques de faire scandale » si l'indépendance de l'archipel, qui a le statut de collectivité territoriale et compte quelque 6,000 habitants, n'est pas à envisager, au cas où « Paris persiste seulement à nous assister ».

M. Pen vient de démissionner de son poste de conseiller général après la décision du président du conseil général Marc Plantagenest de recevoir le 29 doût le premier ministre Jacques Chirac alors que lui-même, maire de Saint-Pierre, avait boycotté cette visite pour protester contre l'attitude du gouvernement en Nouvelle-Calédonie.

Dans un article paru hier dans le quotidien parisien Le Monde, M. Pen écrit que s'il a boycotté la visite de M. Chirac, « c'est bien parce que la situation des deux archipels » —Saint-Pierre-et-Miquelon et Nouvelle-Calédonie— « présente à mes yeux certaines analogies au-delà des grandes différences d'ordre géographique, ethnique, économique et politique ».

Si l'on n'y déplore pas « d'affrontements entre deux communautés », l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon « constitue lui aussi une aberration de l'histoire, ne survivant qu'à travers l'assistance dorée dispensée à ses habitants au gré des caprices électoraux », et il y a aussi « un environnement hostile à la présence française », affirme-t-il.

S'appuyant sur des déclarations du maire RPR (néo-gaulliste) de Nantes, Michel Chauty, selon lesquelles l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie est « quasiment inéluctable », M. Pen ajoute: « Devrais-je bientôt en dire autant de mon archipel? ». « Ou faudra-t-il nous résigner, dans 'x' années à parler québécois? ».

Claude Ryan a « oublié » de faire rapport sur des dérogations à la loi 101

JEAN-PIERRE PROULX

Malgré les prescriptions de la loi 101, le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, n'a pas fait rapport à l'Assemblée nationale du nombre d'enfants qu'il a, en vertu de son pouvoir discrétionnaire, « déclarés admissibles à l'enseignement en anglais ». Il n'a donc pas non plus indiqué « les motifs qu'il a retenus pour les rendre admissibles ».

C'est ce qu'a découvert LE DEVOIR en parcourant le rapport annuel du ministère de l'Éducation déposé à l'Assemblée nationale en juin dernier. On aurait dû, en vertu de la loi, y trouver ces renseignements. Le porte-parole du ministre a indiqué qu'il s'agissait là d'un « oubli »; le rapport annuel de l'an prochain, a-t-il ajouté, comprendra ces données.

Le ministre de l'Éducation s'est fait attribuer en juin 1986 par la la loi 58 sur l'amnistie des « illégaux », le pouvoir de déclarer admissibles, « pour des motifs graves d'ordre familial et humanitaire », des enfants qui ne le sont pas en vertu des critères déjà prévus par la loi et pour lesquels cependant, la Commission d'appel lui soumettrait des recommandations favorables.

Au moment du débat à l'Assemblée nationale, le 3 juin 1986, M. Ryan faisait valoir « que le critère de la fréquentation de l'école primaire anglaise par les parents est un critère qui ne peut répondre à toutes les situations. La vie, argumentait-il, nous présente des situations complètement imprévisbles par moment. Il faut absolument que nous disposions d'une certaine marge de discrétion ».

Les motifs de dérogation, précisait-il, devraient présenter un caractère « vraiment exceptionnel », au point que la Commission d'appel n'aurait pas pas prise sur eux « sauf pour en saisir le ministre ».

Et pour prouver sa bonne foi, le ministre acceptait à l'avance de se soumettre au contrôle de l'Assemblée nationale: « Le ministre, déclarait-il, devra faire rapport, chaque année, lorsqu'il déposera son rapport annuel à vos pieds, M. le Président, du nombre de cas qu'il aura eu à régler ainsi et des raisons qui auront motivé ses décisions dans chaque cas. Ce n'est pas sorcier. Il n'y a pas un gros danger d'arbitraire là-dedans (...) Je vous demande cela au nom de l'humanité ».

Même si M. Ryan n'a pas fait rapport conformément aux prescriptions de la loi, il a toutefois indiqué en commission parlementaire, le 4 juin dernier, avoir reçu 21 recommandations favorables de la Commission d'appel sur la langue d'enseignement. Il a accédé à toutes « ayant été favorablement impressionné par le caractère sérieux et raisonnable des motifs invoqués dans chaque cas ». M. Ryan n'a toutefois pas précisé la nature de ces motifs.

LE SOMMET DE QUÉBEC

■ *Chirac s'en prend aux banques*

(CB)- Le premier ministre français. M. Jacques Chirac, a lancé une attaque à l'emporte-pièce lundi contre les banques occidentales qu'il accuse de se « retirer sournoisement » après avoir inciter les pays du Tiers-monde à s'endetter. « Nous les avons nous-mêmes engagés à s'endetter d'une façon déraisonnable » a dénoncé M. Chirac lors d'une rencontre organisée par quatre chambres de Commerce. « Les pays industrialisés ont le devoir moral de leur apporter une réponse », a ajouté M. Chirac, dénonçant l'accélération du désengagement des banques.

■ *L'éducation priorité absolue*

(C.B)— L'endettement des pays du tiers monde a de plus en plus d'effets néfastes sur l'éducation, ont mis en garde hier une soixantaine de représentants d'organisations syndicales d'enseignants. « Quand 30 % ou 40 % du budget va au paiement de la dette, c'est trop souvent l'éducation qui paie » a déploré le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau. Quelque 70 délégués de 32 organisations nationales provenant de 22 pays de la francophonie prenaient part depuis trois jours à Québec à la première rencontre des organisations syndicales de l'enseignement des pays qui ont en commun l'usage du français. La rencontre a pris fin hier. Rappelant que l'éducation est une « priorité absolue », les délégués ont demandé qu'elle soit placée au premier rang des domaines d'intervention privilégiés. Les délégués ont, entre autres, proposé la création d'un Centre international de recherche pédagogique francophone et multiplié les propositions visant à démocratiser l'enseignement et à promouvoir la diffusion du français.

Le sens de la clause Canada

Les protestants reviennent à la charge devant les tribunaux

JEAN-PIERRE PROULX

Après un premier échec en avril dernier, les commissions scolaires protestantes de Lakeshore, Laurenvale et de Montréal reviennent à la charge pour contester devant les tribunaux la façon dont le ministère de l'Éducation applique la clause Canada. Cette fois, deux familles s'uniront probablement aux requérants.

C'est ce qu'a confirmé hier au DEVOIR, le directeur général de l'Association des commissions scolaires protestantes du Québec, M. David Wadsworth. Me Allan Hilton, le procureur des requérants, n'attend plus pour déposer son « action en nullité » que la confirmation des mandats des parents concernés.

En avril dernier, la Cour supérieure a débouté les commissions du Lakeshore et de Montréal qui voulaient faire invalider les règles d'interprétation de la clause Canada qu'utilisent les « personnes désignées » du Bureau d'admissibilité à l'enseignement en anglais. La Cour avait statué que les commissions scolaires protestantes n'avaient « pas l'intérêt nécessaire » pour saisir le tribunal de la requête.

Qu'importe la décision des personnes désignées, concluait le tribunal, ces commissions scolaires ne sont pas anglaises; elles sont protestantes et seront donc simplement subventionnées pour des enfants recevant l'enseignement en français plutôt qu'en anglais.

En vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, communément appelé la « clause Canada », les citoyens canadiens ont le droit de faire instruire leurs enfants à l'école anglaise du Québec s'ils ont eux-mêmes accompli leurs études primaires en anglais au Canada ou si l'un des enfants « reçoit ou a reçu » l'enseignement primaire ou secondaire en anglais au Canada.

C'est surtout cette deuxième partie de la claude Canada qui suscite la controverse. Le gouvernement du Québec a toujours craint qu'elle ne constitue un moyen pour que certains citoyens contournent la loi 101. Ainsi le 6 juin dernier, M. Ryan rappelait-il au DEVOIR que dans sa rédaction actuelle, la clause Canada peut permettre à certains Québécois de tricher en envoyant pendant quelques mois leurs enfants dans une école anglaise en Ontario puis d'acquérir ensuite le droit de fréquenter l'école anglaise au Québec.

C'est pour parer à cette difficulté que les personnes désignées interprètent la clause Canada de manière à empêcher ces abus. En outre, les « personnes désignées » estiment que les enfants inscrits en maternelle ne bénéficient pas de la protection constitutionnelle puisque cette clause couvre les enfants inscrits au « primaire » et au « secondaire ».

Pour parer cette fois à l'objection de leur intérêt insuffisant, les commissions scolaires veulent s'adjoindre des parents. Dans un cas, nous a précisé Me Hilton, un enfant s'est vu retirer sa déclaration d'admissibilité au motif que ses parents l'avait obtenu par fraude. La loi stipule en effet « qu'une déclaration d'admissibilité obtenue par fraude ou sur le fondement d'une fausse représentation est nulle ». Elle ne dit pas cependant qui doit prononcer cette nullité. On contestera vraisemblablement, a laissé entendre Me Hilton, le pouvoir que s'est arrogé la « personne désignée » en cette matière.

Le cas de l'autre enfant est différent. Il aurait fréquenté la maternelle dans une autre province avant de venir s'installer au Québec.

Dans une lettre datée du 4 août et adressée au comité conjoint de la Chambre des communes et du Sénat pour solliciter d'être entendue sur l'accord du Lac Meech, l'Association des commissions scolaires protestantes évoque justement « l'interprétation restrictive » de la clause Canada par le gouvernement du Québec.

Elle se plaint surtout du fait que le Québec soit soustrait à la première partie de l'article 23 qui permet à toute personne de langue maternelle anglaise de fréquenter l'école de la minorité au Québec.

« Nous pensons, écrit M. Wadsworth, que si cette disposition s'appliquait intégralement, comme c'est le cas dans le reste du Canada, plusieurs des restrictions que l'on impose à ceux qui veulent faire instruire leurs enfants en anglais au Québec disparaîtraient du coup ».

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
Brevets
Marques de commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Facsimile (514) 288-8389

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	(514) 844-3361
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Publicité	
Générale	(514) 842-9645
Annonces classées	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal	(514) 332-3891 ou (514) 844-3361
Québec	(418) 687-2021
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4747
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

Faut **LE DEVOIR** pour le croire!

ENFIN!
Un cahier pour les jeunes dans LE DEVOIR
Tous les vendredis

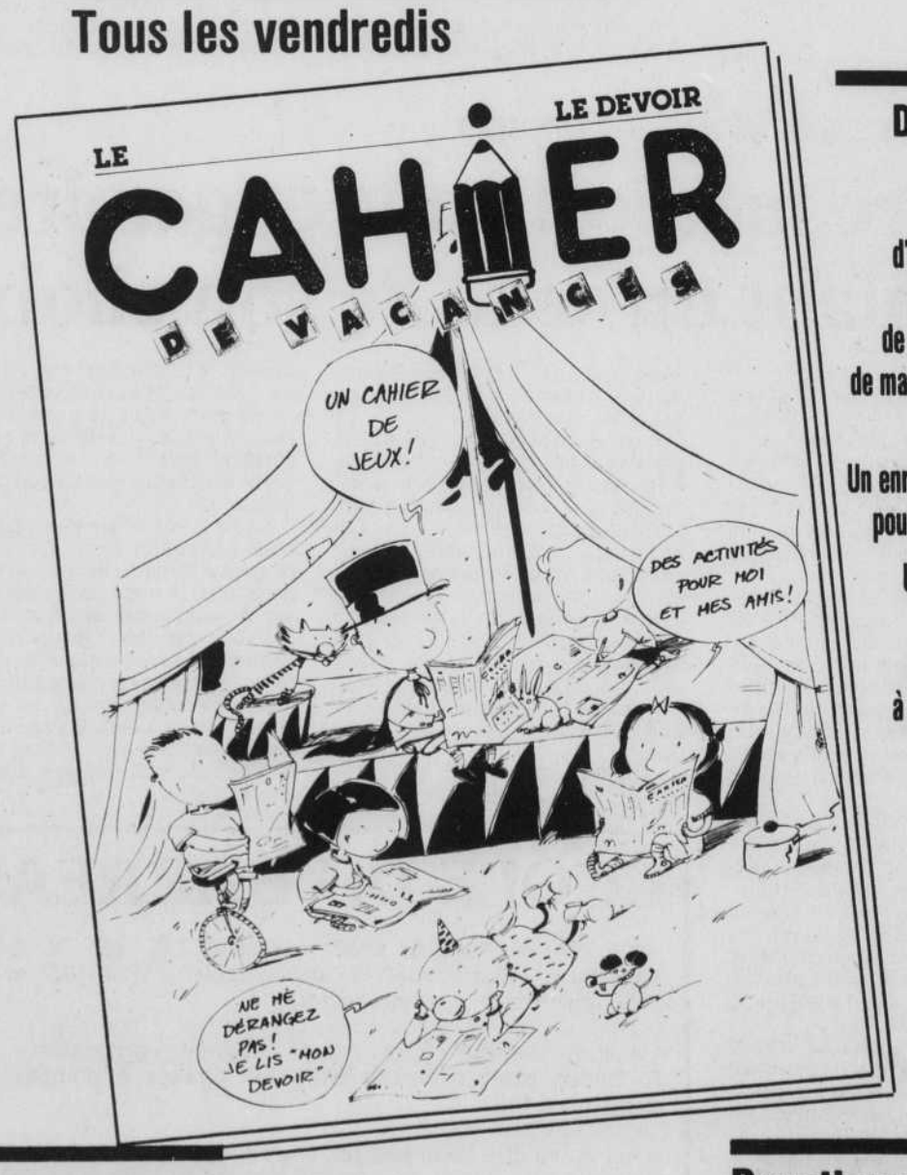

Des jeux de lecture d'écriture d'observation de stratégie de vocabulaire de mathématiques d'aptitudes
Un enrichissement pour les jeunes.
Une nouvelle façon d'apprendre à son rythme.

- Des histoires drôles
- Des devinettes
- Des concours
- Un contenu stimulant. Imaginé, illustré, écrit par des créateurs d'ici.

Parutions

4 sept.:	La fête de la rentrée
11 sept.:	L'enquête Croc-en-jambe
18 sept.:	Des puces au marché aux puces
25 sept.:	Le sentier des Lulumiens

Avec le **Cahier de vacances**, bientôt suivi par le **Cahier de la rentrée**, LE DEVOIR lance une nouvelle formule s'adressant aux jeunes de 6 à 12 ans. Désormais, vos enfants ne seront plus trop jeunes pour lire votre quotidien.

La demande de l'ONU pour un cessez-le-feu dans le Golfe

Washington exige une réponse iranienne

WASHINGTON (AFP, Reuter) — Le gouvernement américain a estimé hier que le Conseil de sécurité de l'ONU devrait entamer immédiatement l'élaboration d'un projet de résolution sur des sanctions si l'Iran n'acceptait pas d'ici la fin de la semaine un cessez-le-feu dans son conflit avec l'Irak.

D'autre part, l'Irak a annoncé hier que son aviation avait attaqué quatre navires dans le Golfe, alors que, de source maritime, on indiquait qu'un pétrolier espagnol avait été touché par une vedette iranienne à 50 milles au nord de Bahrein.

« L'Iran doit donner une réponse (...) Ce blocage est inacceptable », a déclaré Mme Phyllis Oakley, porte-parole du département d'État.

Notant que les autorités iraniennes ont indiqué leur intention de donner vendredi prochain au secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, leur réponse sur la résolution 598 exigeant un cessez-le-feu, le porte-parole a souligné que pour les États-Unis, cette réponse « doit être définitive ».

« Si la réponse iranienne est négative (...) ou si ils continuent à ne pas donner de réponse définitive, nous estimons que l'élaboration d'une seconde résolution (appelant à des sanctions) doit commencer immédiatement », a déclaré Mme Oakley.

Les États-Unis souhaitent la mise en place d'un embargo sur les armes à destination de celui des deux belligérants qui refuse le cessez-le-feu. L'Irak a accepté la résolution de cessez-le-feu du 20 juillet.

De son côté, M. Vladimir Petrovsky, vice-ministre soviétique des Affaires étrangères, a laissé entendre au cours d'une conférence de presse à Washington que l'URSS souhaitait donner davantage de temps à la diplomatie.

Comme on lui demandait si l'URSS était favorable à l'adoption de sanctions, le responsable soviétique a préféré insister sur la nécessité de faciliter les efforts de M. Perez de Cuellar.

Il a souligné que la reprise des attaques irakiennes dans le Golfe rendait encore plus impératif de « créer le climat international nécessaire » à l'application de la résolution de cessez-le-feu. Il a fait valoir à ce propos que l'importante présence navale américaine dans la région était un facteur de tension et réitéré la proposition soviétique d'un retrait des forces navales étrangères du Golfe.

Le porte-parole du département d'État s'est refusé à évaluer les chances d'adoption d'une résolution prescrivant des sanctions, reconnaissant toutefois que ce serait plus difficile que dans le cas de la première résolution. Les membres permanents du Conseil de sécurité et notamment l'URSS et la Chine peuvent opposer leur veto à des sanctions.

Mme Oakley a répété que la reprise des attaques irakiennes dans le Golfe était regrettable et « démontrait la nécessité d'intensifier les efforts internationaux » pour mettre fin au conflit « sur terre, en mer et dans les airs ».

Elle a d'autre part confirmé indirectement que Washington a tenté sans succès d'amener Bagdad à renoncer à la reprise de ses attaques.

M. Marlin Fitzwater, porte-parole de la Maison-Blanche, a déclaré de son côté que les Irakiens ont indiqué à Washington qu'ils « considéraient leur action comme justifiée ».

Par ailleurs, l'Iran a relancé l'idée d'un pacte régional de sécurité dans le Golfe pour désamorcer la tension actuelle, hier devant la Conférence de l'ONU sur le désarmement et le développement.

Intervenant devant la conférence sur la relation entre le désarmement et le développement, un responsable iranien, M. Mohammad-Jafar Mahallati, a souligné que face à l'inefficacité du Conseil de sécurité dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, et en attendant l'instauration d'un nouvel ordre, des solutions régionales étaient nécessaires et possibles.

« Nous pensons, a-t-il dit, qu'en l'absence d'un régime international efficace de prévention, des mesures de sécurité régionales peuvent stopper ou minimiser les ingérences de puissances étrangères et apporter les solutions les meilleures et les plus pratiques », a-t-il dit, en rappelant les propositions avancées par Téhéran il y a un an.

À Bagdad, un porte-parole militaire a déclaré que la chasse irakienne avait touché « de manière précise et efficace » un important objectif naval (terme employé par l'Irak pour désigner un pétrolier) ce qui porte à quatre le nombre de navires attaqués hier par Bagdad.

Dans les milieux maritimes dans le Golfe, on confirmait deux des quatre attaques, en précisant que la vedette iranienne avait utilisé des mitrailleuses et des grenades RPG dans son attaque du superpétrolier espagnol Munguia. Selon les mêmes sources, un incendie se serait déclaré à bord du navire, atteint au niveau de la salle, sans toutefois faire de blessés.

En annonçant une quatrième attaque contre un navire iranien l'Irak a à son actif neuf attaques contre des navires de Téhéran depuis la reprise de ses raids samedi dernier.

Irangate

Reagan interrogé?

WASHINGTON (Reuter) — Les adjoints de Lawrence Walsh, procureur chargé d'instruire le dossier de l'affaire des ventes d'armes à l'Iran, pourraient avoir besoin d'interroger le président Reagan avant que des chefs d'inculpation soient éventuellement retenus contre certains personnages clé de l'affaire, a-t-on indiqué hier de source proche des enquêteurs.

Les adjoints de Walsh pourraient avoir besoin d'une déclaration formelle de Reagan, assurant qu'il n'a pas autorisé le détournement des bénéfices des ventes d'armes à l'Iran au profit des rebelles de la *Contra*, en lutte contre le gouvernement nicaraguayen.

De même source, on faisait remarquer qu'à l'époque de sa nomination, en décembre 1986, Walsh avait déclaré qu'il interrogerait toutes les personnes qui devraient l'être, y compris Reagan.

On ne savait toutefois pas si les adjoints de Walsh demanderaient à rencontrer personnellement Reagan ou s'ils lui soumettraient des questions écrites.

Reagan pourrait refuser de répondre, en faisant état de ses prérogatives présidentielles. Cependant, il a déjà remis des notes personnelles sur l'affaire et a été interrogé par la commission Tower, qu'il a nommée pour enquêter sur les activités du Conseil national de sécurité.

Le *Washington Post* écrivait hier que Walsh pourrait envisager d'interroger Reagan, probablement dans le courant de l'automne. Walsh s'est refusé à toute déclaration sur cette information.

Photo AP

LE RETOUR DES VACANCES

La police sud-coréenne attendait de pied ferme les étudiants de l'université nationale de Séoul, hier. Des milliers d'étudiants ont manifesté, à leur retour de vacances d'été, contre la situation politique intérieure.

Appel au dialogue au El Salvador

SAN SALVADOR (AFP) — La guérilla salvadorienne a soutenu lundi un appel des partis d'opposition — en majorité de droite — adressé le même jour au président Napoleon Duarte afin que ce dernier entame « très rapidement » un dialogue sans conditions préalables avec l'opposition pour la paix au Salvador.

Pour la première fois, la guérilla de gauche et les partis politiques de droite — jusqu'alors ennemis mortels — sont tombés d'accord pour que le gouvernement rejoigne la table des négociations.

Le président salvadorien avait cependant réaffirmé dans la nuit de dimanche à lundi qu'il ne discuterait pas avec les guérilleros tant que ceux-ci ne se rallieraient pas au plan de paix centro-américain prévoyant notamment un cessez-le-feu et la dépose des armes.

L'appel des partis politiques, formulé dans un document rendu public, « est un fait politique positif, sans précédent et plein d'espoir pour le peuple », a déclaré le chef des insurgés, M. Salvador Samayoa.

Le président Duarte « s'est jusqu'à présent borné à utiliser les accords de Guatemala pour ne pas dialoguer et ne pas avancer dans la recherche de la paix », a estimé M. Samayoa.

L'appel des partis, signé entre autres par le parti Arena d'extrême droite, « constitue la première réelle possibilité de réaliser une rencontre », a ajouté M. Samayoa.

Le président salvadorien avait proposé de rencontrer la guérilla le 15 septembre à condition que les rebelles acceptent dans sa totalité le plan de paix conclu le 7 août par les présidents des pays d'Amérique centrale.

Les guérilleros ont accepté le principe d'une rencontre, incluant la possibilité d'une trêve, mais exigent qu'il n'y ait aucune condition préalable à son aboutissement, point de vue désormais partagé par les partis politiques de droite.

« M. Duarte devrait tenir compte de cet enseignement, apprendre à écouter toutes les forces politiques qui, indépendamment de leur idéologie propre, désirent la paix pour le pays », a précisé le chef des rebelles.

De son côté, l'un des dirigeants des sept partis qui se sont prononcés en faveur d'un dialogue entre le gouvernement, l'opposition et la guérilla, a affirmé que « ce qui était important, c'était de rechercher la paix ».

Pour avoir posé son avion sur la Place Rouge

Mathias Rust passe en procès

MOSCOU (AFP) — Mathias Rust, le jeune Allemand de l'Ouest qui avait provoqué une tempête dans l'appareil militaire soviétique en posant par surprise un avion de tourisme sur la Place Rouge, sera jugé à partir d'aujourd'hui derrière les murs gris et austères de la Cour suprême soviétique.

Trois chefs d'accusation ont été retenus contre lui : violation des frontières soviétiques, violation des règles de vol internationales, et hooliganisme aggravé.

S'il est reconnu coupable, le pilote de 19 ans risque jusqu'à dix ans de prison, prix de cette audacieuse aventure aérienne à travers le territoire soviétique, qui s'est terminée spectaculairement le 28 mai par un atterissage devant le Kremlin.

L'exploit avait eu pour conséquence le remplacement de deux maréchaux de l'Armée Rouge : le ministre de la Défense Serguei Sokolov avait pris une retraite anticipée, tandis que le chef de la défense aérienne Alexandre Koldounov était démis de ses fonctions.

L'audience de trois jours doit permettre d'exposer les motifs qui ont poussé Mathias Rust à venir de Hambourg jusqu'à Moscou, via Helsinki, et en particulier d'établir si le jeune homme a agi seul. La presse soviétique l'a accusé d'avoir préparé son vol avec grand soin, laissant entendre que cette « provocation » avait été mise au point par les services secrets occidentaux pour mettre à l'épreuve les systèmes de défense aérienne soviétiques.

Les parents de Mathias, Monika et Karl-Heinz Rust, qui lui ont rendu visite en juin à Moscou, ont déclaré que, selon ses propres termes, il avait accompli « une mission de paix ».

Les autorités soviétiques ont annoncé qu'une partie du procès devrait avoir lieu à huis clos, du fait des questions d'intéret militaire qui seront évoquées. On ignore toujours comment le petit avion Cessna, volant à faible vitesse et à basse altitude, a pu franchir sans encombre les systèmes de protection aérienne jusqu'à Moscou.

Selon des informations impossible à vérifier, les radars anti-aériens de la capitale soviétique avaient été débranchés « pour des réparations », une demi-heure avant l'arrivée de l'avion.

Ouverture d'un colloque mondial sur la torture et l'exil

PARIS (AFP) — Des dizaines de milliers de personnes sont torturées chaque année dans une centaine pays et ces sévices physiques ou psychologiques laissent des traces souvent indélébiles chez les victimes, dont la souffrance est rarement prise en compte dans les structures institutionnelles.

Pour la première fois, les responsables des centres qui fournissent une aide aux victimes de la violence organisée se retrouvent pour aborder ce problème complexe et tenter de définir les méthodes les plus appropriées pour secourir, dans leur propre pays ou dans l'exil, tous ceux qui ont subi des traitements dégradants.

Plusieurs centaines de médecins et psychologues, représentant 18 pays (Afrique du Sud, Argentine, Belgique, Bolivie, Chili, Colombie, Costa Rica, Danemark, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Norvège, Pays-Bas, Philippines, RFA, Salvador, Suède et Uruguay) et 35 organisations sont réunis à Paris, jusqu'au 5 septembre, à l'initiative du COMEDE (Comité médical pour les exilés) et sous le haut patronage du président de la République française.

Les personnes qui ont été persécutées continuent longtemps à souffrir de troubles aussi divers que les situations vécues (cauchemars, migraines, maux d'estomac, dépression ...) et deviennent parfois incapables de vivre en société.

« La torture, négation la plus cruelle de la dignité humaine, est une réalité fuyante car les tortionnaires se cachent, les victimes disparaissent ou se taisent, terrorisées », a souligné hier, à l'ouverture de ce colloque, M. Claude Malhuret, secrétaire d'État français chargé des droits de l'Homme.

Après avoir insisté sur la nécessité de réserver un accueil particulier à ces victimes et « d'être à l'écoute » de leur souffrance, M. Malhuret a mis en garde contre les tentations d'un « éventuel retour de la torture dans les pays démocratiques », notamment face au « défi mortel du terrorisme ».

« Bien que hors-la-loi dans une grande partie du monde, la torture ne cesse de se répandre. L'édifice juridique ne suffit pas, il faut être vigilant. Face à la subversion, les arguments poussant à combattre le mal par le mal prolifèrent, mais rien ne saurait justifier la torture, pas même les différences culturelles », a ajouté M. Malhuret en dénonçant les mutilations sexuelles ou les mains coupées aux voleurs.

M. Miguel Olcese, directeur du COMEDE, a quant à lui souligné les difficultés rencontrées dans leur travail par les thérapeutes, exerçant parfois dans la clandestinité et confrontés à des situations individuelles d'une grande diversité.

« Nous sommes au service de deux types de populations, a-t-il indiqué. Ceux pour qui la fuite hors de leur pays d'origine vient s'ajouter à la situation de peur, de douleur, de harcèlement qu'ils ont subie sur place. Contraints de s'adapter à une langue et une culture qu'ils ignorent le plus souvent, ils vivent généralement tournés vers un passé qui prend des allures de cauchemar, non seulement en raison de ce qu'ils ont vécu, mais aussi à cause du danger qui continue à menacer leur famille et leurs compatriotes, ainsi que de leur sentiment de culpabilité d'être en vie, alors que d'autres sont morts ».

Dans les pays où fonctionne la violence organisée, des médecins, des assistantes sociales et des juristes se mobilisent par ailleurs pour aider les familles touchées ou menacées, tenter de retrouver la trace des disparus, rendre visite aux détenus, accueillir les victimes de sévices et leur apporter une aide sanitaire, matérielle et psychique.

Autant d'expériences que les participants à ce colloque vont échanger, à huis clos, pour analyser l'intérêt des diverses méthodes de diagnostic, d'orientation et de traitement.

RECENSEMENT DU 8 AU 13 SEPTEMBRE

Les absents ont toujours tort!

Pour être sûr d'avoir votre mot à dire lors des élections scolaires, vous devez être inscrit sur la liste des électeurs.

Du 8 au 13 septembre, se tiendra l'Opération Recensement en vue de l'élection des commissaires d'écoles. Élus pour administrer le réseau des écoles publiques, les commissaires prennent des décisions qui nous concernent tous : de l'enseignement des matières de base à l'éducation des adultes; de l'organisation de programmes pour les décrocheurs à l'accueil aux immigrants; des services de garde pour les élèves à l'aide aux milieux défavorisés...

Les commissaires jouent un rôle capital. L'école est la plus solide garantie de l'avenir de notre société. C'est à tous et chacun d'y voir!

Une équipe de recenseurs passera chez vous entre le 8 et le 13 septembre. Soyez présent!

AUX ÉLECTIONS SCOLAIRES
dimanche 15 novembre

Vous avez votre mot à dire!

Les présidents d'élections des huit commissions scolaires de l'Île de Montréal

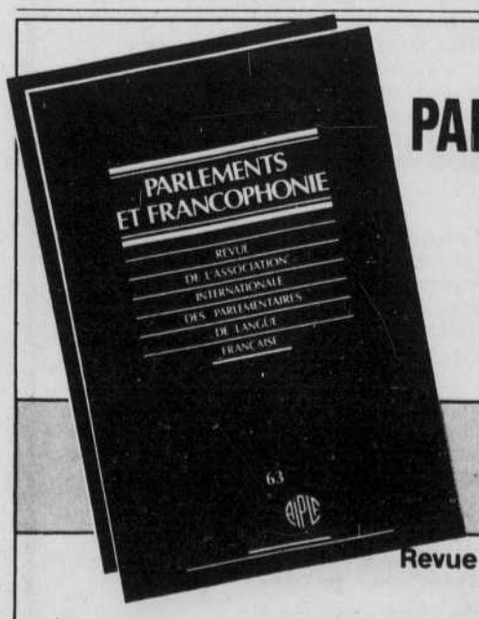

LA REVUE
PARLEMENTS & FRANCOPHONIE
Rubriques régulières
◆ Chroniques francophones ◆ Actualités parleméntaires ◆ Vie culturelle ◆ Coopération et développement

Abonnement: 235 boulevard St-Germain
75355 Paris (tél. 47052687 - Télex AIPLF 202-562)
Tarif normal: *$30 par année*
Tarif de soutien: *$60 par année*

Revue trimestrielle, organe de l'association internationale des parlementaires de langue française.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

SUPPORT Gestion

CONSEILLER(ÈRE) en valeurs mobilières

Promoteur immobilier et gestionnaire d'un réseau de résidences luxueuses pour personnes âgées cherche trois personnes pour compléter son équipe. Notre client, chef de file dans les abris fiscaux immobiliers offre aussi les fonds mutuels.

Vous devez avoir terminé avec succès le cours sur les valeurs mobilières de l'I.C.V.M.

La rémunération prévisible pour la première année est supérieure à 50 000 $. Demandez une entrevue au 844-5208.

772, rue Sherbrooke O., 3e étage
Montréal (Québec) H3A 1G1

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Vous avez déjà fait paraître une annonce dans notre rubrique «Carrières & Professions» du mercredi ou du samedi?

Si oui, vous êtes certainement au courant des avantages de cette rubrique, à savoir:

— Réponse peut-être moindre que dans d'autres médias, mais où les candidatures sont toutes valables; donc, économie de temps au niveau de la pré-sélection;
— Service de dossier confidentiel à un coût minime;
— Prestige d'annoncer dans un contexte rédactionnel sérieux et recherché;
— Importance d'annoncer dans un quotidien où un % très élevé des lecteurs se situe parmi les preneurs de décisions;
— Possibilité de contrat de volume de lignage à un tarif réduit.

Si non, à cause des avantages énumérés ci-dessus, faites-en l'essai sans plus tarder.
N'hésitez pas à communiquer avec la soussignée pour tout renseignement supplémentaire.

Francine Gingras, *représentante*
Ventes locales et nationales
(514) 842-9645

Promotion d'automne: d'ici à la fin de l'année '87, vous annoncez le samedi et, pour un léger supplément, nous vous la republieront le mercredi suivant.

École des Hautes Études Commerciales

AGENT D'INFORMATION

Poste temporaire jusqu'au 31 mai 1988

Relevant du directeur adjoint du service des relations publiques vous rédigerez et réviserez divers textes informatifs ou publicitaires destinés à différents publics de l'École ou de l'extérieur.

Vous participerez à la rédaction du journal institutionnel et à l'organisation de certaines activités de relations publiques, telles des conférences de presse et des réceptions.

Vous détenez un baccalauréat en communications, en lettres, en journalisme ou l'équivalent ainsi que deux (2) années d'expérience en rédaction ou en communications. Vous savez utiliser un logiciel de traitement de textes sur micro-ordinateur. En plus de maîtriser parfaitement la langue française vous possédez une très bonne connaissance de la langue anglaise. Une connaissance des techniques d'édition, de mise en page vous avantagerait.

Nous offrons un salaire pouvant varier entre 22 000$ et 26 000$.

Les personnes intéressées feront parvenir leur dossier personnel avant le 4 septembre au:

Service du personnel
5255 avenue Decelles
Montréal, QC
H3T 1V6

Directeur à la gestion

Relevant du Conseil d'administration et travaillant en collaboration étroite avec le Directeur à la conservation de la Cinémathèque, le titulaire de ce poste assume la gestion administrative, des ressources humaines, financières et physiques de l'organisme.

La personne recherchée doit détenir une maîtrise universitaire en sciences administratives ou une expérience pertinente équivalente et avoir une expérience de travail dans le domaine culturel. Son expérience et ses réalisations font la preuve de son entrepreneurship, de son sens de l'initiative et de ses capacités d'établir de bonnes relations publiques et d'organiser des levées de fonds. Elle est capable d'assumer des responsabilités d'envergure et de résoudre les problèmes rapidement et efficacement. Elle connaît bien l'univers culturel québécois. Elle s'exprime efficacement, oralement et par écrit, en français et en anglais.

Salaire: à déterminer.

Les candidates et candidats intéressé(e)s doivent faire parvenir leur curriculum vitae à la Cinémathèque québécoise avant le 15 septembre 1987.

Cinémathèque québécoise
335, boul. de Maisonneuve est
Montréal, Qc
H2X 1K1

LISP Canada Inc.

REPRÉSENTANT TECHNIQUE CONTRÔLE DE PROCESSUS

La société est sur le point d'entreprendre un nouveau programme de vente d'un produit de haute technologie: un Système Expert dans le domaine de contrôle de processus en temps réel. Elle est à la recherche d'un(e) représentant(e) technique ayant des connaissances et une solide expérience en contrôle de processus et, si possible, avec les Systèmes Expert.

— La tâche du représentant consistera à présenter le produit aux clients potentiels, à faciliter leur processus de prise de décision, et à participer à l'implantation du système.
— Le (la) candidat(e) devra posséder une expérience en contrôle de processus et une facilité d'expression en français et en anglais. Il (ou elle) devra être prêt(e) à voyager dans tout le Canada et devra pouvoir le faire sans pré-avis.
— Salaire selon l'expérience et excellents bénéfices: Frais de représentation et dépenses de voyage.

La sélection des candidat(e)s se fera au mois d'octobre.

— Les candidat(e)s devront nous envoyer leur curriculum avant le 15 septembre 1987.
— Les entrevues de sélection se tiendront du 21 septembre au 2 octobre à Vaudreuil.

Envoyer son curriculum à:

LISP Canada Inc.
a/s Mme Lucille Gauthier-Émond
1000 boul. Roche, 8ième étage
Vaudreuil, Qué. J7V 6B3

Ministère du Tourisme et des Loisirs

Conseillers en Loisirs

Remarque: Il s'agit de postes sans contrats éventuellement reconductibles. **Lieu de travail: Toronto.**

Conseiller à l'association jeunes/personnes âgées

33 000 $ — 39 600 $

La direction des loisirs recherche une personne qui fournira des services consultatifs et de planification de projets concernant une nouvelle initiative visant à associer les jeunes sans emploi aux personnes retraitées. Vous agirez à titre de conseiller pour les agences communautaires, le personnel de la direction des loisirs du ministère et aussi pour les autres ministères provinciaux. Ceci, relativement aux programmes existants et en voie de développement et aux tendances et ressources de la programmation intergénérations touchant spécifiquement les jeunes et les personnes âgées. De plus, vous développerez un modèle de programme décrivant les associations jeunes/personnes âgées potentielles et identifierez les ressources à remplir les besoins des practiciens. Dossier TR-78/87.

Exigences: Expérience pratique de travail avec les personnes âgées et les jeunes; connaissance des dynamiques de groupes ainsi qu'une expérience démontrée de travail avec les volontaires; habilité à travailler en équipe; excellentes aptitudes de communications; maîtrise du français est un atout important.

Conseiller aux loisirs
Projet de planification de la retraite

33 000 $ — 39 600 $

La direction des loisirs recherche une personne expérimentée qui offrira une gamme de services consultatifs se rapportant à la planification de la retraite. Vous devrez fournir une aide consultative aux organisations locales, régionales et provinciales ainsi qu'au personnel de la direction des loisirs du ministère concernant tous les aspects de développement et d'instrumentation du processus de planification de la retraite. De plus, vous coordonnerez le développement d'études de cas et de ressources matérielles qui justifieront les besoins et les bénéfices d'une planification de retraite. Dossier TR-77/87.

Exigences: Expérience prouvée en planification de retraite et connaissance approfondie de ses éléments majeurs; expérience pratique de travail dans le domaine des services des loisirs, de préférence relative aux personnes âgées; connaissance du processus de vieillissement; habilité à travailler en équipe; de bonnes aptitudes à la communication et à l'administration; connaissance des services gouvernementaux touchant les personnes âgées; maîtrise du français est un atout important.

Conseiller de projet de programmation créatrice pour personnes âgées

33 000 $ — 39 600 $

La direction des loisirs est à la recherche d'une personne qui offrira une gamme de services consultatifs se rapportant à la programmation créatrice de loisirs pour personnes âgées. Vous devrez fournir une aide consultative aux organisations locales, régionales et provinciales ainsi qu'au personnel de la direction des loisirs afin de rehausser et de développer des programmes de loisirs qui enrichiront l'utilisation du temps libre des personnes âgées; coordonner le développement de séances de formation et d'information à travers la province concernant des méthodes visant à améliorer l'utilisation du temps libre des personnes âgées. Ceci grâce à une programmation innovatrice.
Dossier TR-76/87.

Exigences: Expérience pratique de travail avec les personnes âgées; connaissance du processus de vieillissement et des aptitudes aux techniques innovatrices et créatrices de programmation; large connaissance dans le domaine des arts; de bonnes aptitudes à la communication et à l'administration; habilité à travailler en équipe; maîtrise du français est un atout important.

Indiquez le numéro de dossier sur votre envoi et faites parvenir votre curriculum vitae d'ici le 18 septembre à: **Ministère du Tourisme et des Loisirs, Ressources humaines, 77, rue Bloor ouest, 14e étage, Toronto (Ontario) M7A 2R9.**

Chances d'embauche égales pour tous

Fonction publique Ontario

LENGVARI, BRAMAN, TRUDEL

Notre cabinet est à la recherche de:

SECRÉTAIRE JURIDIQUE: possédant minimum 3 ans d'expérience en droit corporatif et commercial, une excellente grammaire anglaise et un excellent sens de l'organisation.

SECRÉTAIRE JURIDIQUE: possédant miminum 1 an d'expérience en droit commercial, une excellente connaissance de l'anglais et une connaissance d'usage du français.

SECRÉTAIRE JURIDIQUE: possédant minimum 1 an d'expérience en litige, une excellente grammaire française, machine à dicter.

SECRÉTAIRE JURIDIQUE: possédant minimum 2 ans d'expérience en droit corporatif et commercial, une excellente grammaire française et anglaise.

SECRÉTAIRE JURIDIQUE: possédant une excellente grammaire française et anglaise, machine à dicter, dactylo 50 m/m et pouvant travailler occasionnellement comme réceptionniste.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

DIRECTION DU PERSONNEL
1, Place Ville-Marie
Suite 2707
Montréal, Québec
H3B 4G4

Conseiller bilingue pour l'industrie du tourisme

38 000 $ — 44 900 $

Conseiller bilingue pour le MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS, une occasion remplie de défis au sein de la division du tourisme et des loisirs située à St. Catharines. Vous fournirez des services de consultation en anglais et en français aux entrepreneurs de l'industrie du tourisme, aux associations, aux municipalités et aux chambres de commerce sur l'amélioration des installations, les produits et services d'hébergement, les études de faisabilité ainsi que les analyses; asisterez la clientèle dans le développement de programmes de commercialisation. **Lieu de travail: St. Catharines.**

Exigences: Connaissance générale de l'industrie du tourisme en Ontario; excellente connaissance de tous les aspects de la gestion des établissements touristiques y compris les produits, la commercialisation, les finances et l'administration; bonne connaissance des programmes d'aide financière du gouvernement; expérience approfondie et/ou excellentes aptitudes dans les domaines des service de consultation commerciaux et des analyses financières; aptitudes aux relations publiques et entregent hors pair; être à même d'établir et d'entretenir des rapports fructueux avec les membres de l'industrie du tourisme; permis de conduire valide; accepter les déplacements dans une région donnée et un horaire de travail chargée; excellente connaissance de l'anglais et du français.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi ou curriculum vitae avant le 22 septembre à: **Ministère du Tourisme et des Loisirs, Ressources humaines, 77, rue Bloor ouest, 14e étage, Toronto (Ontario) M7A 2R9.**

Chances d'embauche égales pour tous

Agent d'éducation du public (bilingue)

35 100 $ — 41 500 $

La direction des communications du MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT recherche une personne bilingue, créative et motivée, pour élaborer des programmes visant à éduquer le public et certaines institutions sur les questions touchant à l'environnement et les mettre en oeuvre, et pour étoffer les programmes existants. Vous devrez concevoir des matériels pédagogiques traitant de la protection de l'environnement et de questions connexes, et les utiliser dans des écoles élémentaires et secondaires ou devant des groupes d'intérêt public et des organismes; coordonner les préparatifs des programmes, audio-visuels ou autres, d'instruction et de formation et faire des exposés en français et en anglais. **Lieu de travail: Toronto,** avec déplacements occasionnels dans la province.

Exigences: Facilité de communication en français et en anglais, aussi bien oralement que par écrit; facilité de rédaction et d'élocution; excellent entregent; aptitude à travailler de façon autonome, en faisant preuve de créativité, d'initiative et de bon sens; posséder un permis de conduire valide; être disponible pour des déplacements; connaître les programmes du ministère; de préférence, compréhension de textes techniques et connaissances ou expérience liées au système d'éducation.

Veuillez soumettre votre demande ou curriculum vitae, avant le 21 septembre 1987, à: **Dossier EN-264/B, Direction des ressources humaines, Ministère de l'Environnement, 40, avenue St. Clair ouest, 6e étage, Toronto (Ontario) M4V 1M2.**

Chances d'embauche égales pour tous

Fonction publique Ontario

Hydro-Québec
75, boul. Dorchester ouest
Montréal (Québec)
H2Z 1A4

INGÉNIEUR
(poste ouvert aux femmes et aux hommes)
Concours: 25341D

Fonctions

- Exécuter des études de structures pour les études préliminaires et les avant-projets d'équipements de production.
- Exécuter des études de faisabilité technique et des études de réfection ou de désafection des ouvrages existants.
- Exécuter des études de comportement d'ouvrages existants.
- Fournir l'expertise nécessaire pour la validation des travaux d'ingénierie des consultants.

Exigences

- Détenir un B.Sc.A. en génie civil et être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec; une maîtrise en structure serait un atout.
- Posséder 15 à 20 ans d'expérience en ouvrages d'aménagement hydroélectriques (barrages, centrales, déversoirs, ponts, etc.).
- Avoir une connaissance pratique de l'informatique technique.
- Posséder les qualités requises pour travailler en équipe (ingénieurs, techniciens et dessinateurs).
- Avoir de la langue française une connaissance appropriée à la fonction, et connaître l'anglais.

Lieu de travail: Montréal

N.B.: Tous les curriculum vitae doivent être accompagnés d'un formulaire d'offre de service d'Hydro-Québec. Pour obtenir ce formulaire, vous pouvez communiquer avec le (514) 289-2157. Il vous sera expédié aussitôt. La date limite pour la réception du curriculum vitae et de l'offre de service dûment remplie est le lundi 14 septembre 1987.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, mercredi 2 septembre 1987

EN UN COUP D'OEIL

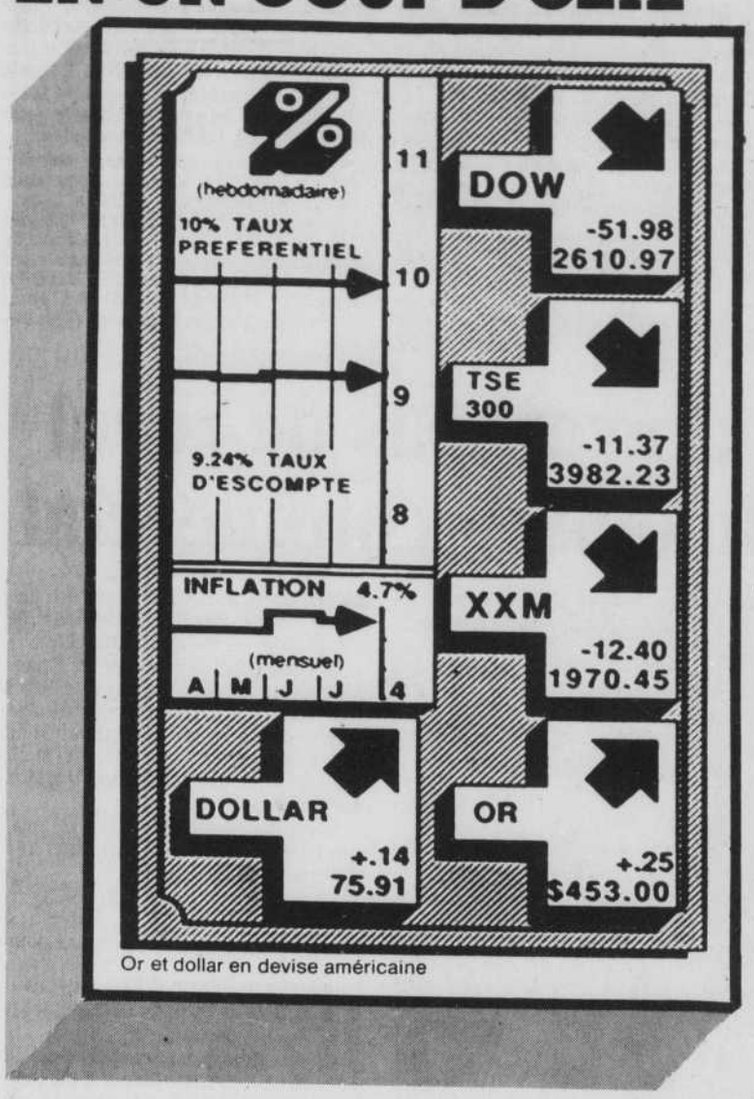

Or et dollar en devise américaine

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

SERGE TRUFFAUT

■ *Le CN ne traine pas de la patte*

Pour son deuxième trimestre de l'exercice 1987, le Canadien National a enregistré un bénéfice de $ 67.4 millions, soit $ 7.6 millions de plus que lors de la période correspondante en 1986. Ajouté au premier trimestre, le CN a donc réalisé un profit de $ 85.1 millions, soit une addition de $ 56.5 millions par rapport au premier semestre de l'an dernier. Pour les six premiers mois, les produits d'exploitation tirés des servicesmarchandises se sont accrus de plus de $ 10 millions sur l'an dernier. C'est dans la division céréales que la croissance la plus forte a été réalisée, soit une augmentation de $ 42.2 millions. Pour le deuxième trimestre, le bénéfice de CN Rail, principale division de la compagnie, s'est fixé à $ 48.7 millions, en hausse de $ 1 million. Pour le semestre, le bénéfice de CN Rail a atteint $ 66.3 millions, soit $ 32.2 millions de plus que l'an dernier.

■ *O'Keefe : un trou dans la bouteille*

Alors qu'au troisième trimestre 1986, le bénéfice net de la Brasserie O'Keefe avait été de plus de $ 5.5 millions ou $ 0.24 par action voilà qu'il a dégringolé jusqu'à $ 3.3 millions ou $ 0.13 par action lors du troisième trimestre de cette année, une chute de plus de 80 %. Selon le communiqué, « cela témoigne sensiblement de dépenses de commercialisation plus élevées ». Le revenu des ventes consolidées s'est établi à plus de $ 259 millions au trimestre terminé le 30 juin 1987, au regard de $ 244 millions à la période correspondante l'an dernier. Des dividendes trimestriels ont été déclarés pour les actions priviligiées de série A et de série B d'un montant de $ 0.55 et $ 0.66 respectivement. Ces dividendes seront payables aux actionnaires inscrits le 14 septembre.

■ *Coup double pour Simard-Beaudry*

Au cours du premier semestre du présent exercice l'entrepreneur Simard-Beaudry a réalisé un bénéfice net de $ 945,000 ou $ 0.13 par action, soit plus du double des $ 460,000 ou $ 0.10 par action enregistrés lors de la période correspondante l'an dernier. Quant aux revenus consolidés, ils se sont chiffrés à plus de $ 38.3 millions, soit une augmentation de 64 % sur les ventes de 1986. Selon M. Mario Baulieu, président du conseil de Simard-Beaudry, « ces excellents résultats relèvent en partie de l'accroissement substantiel des activités de notre division de la production. De plus, comme la majeure partie de nos activités s'effectuent au cours des six derniers mois, nous entrevoyons d'excellents résultats pour l'ensemble de notre exercice financier ». Pour sa part, le président de cette compagnie, M. Bernard Denis, a ajouté que « les investissements prévus en début d'année, sont présentement en cours ».

■ *Premiers résultats de Lassonde*

Devenue société publique en mai dernier, Les Industries Lassonde vient d'annoncer que lors du premier semestre de l'année financière en cours, ses ventes s'étaient chiffrées à plus de $ 37.6 millions et un bénéfice net de $ 558,000 ou $ 0.09 par action. Selon le communiqué, « les résultats du premier semestre de l'exercice courant sont amoindries par les frais reliés au lancement de quelque 21 nouveaux produits et la réorganisation de la filiale Spécialités de Boulangeries BHR qui est maintenant complétée ».

■ *Manac obtient un contrat de Steinberg*

La compagnie Manac de Saint Georges de Beauce a obtenu un contrat de $ 2.5 millions de Steinberg pour la fabrication de 70 fourgons réfrigérés. Le prix des remorques non réfrigérées varie entre $ 18,000 et $ 22,000.

■ *La Banque de Montréal contre Amoco*

Suite au verdict du juge Gregory Forsyth en Alberta dans le litige qui l'oppose au duo Dome-Amoco, la Banque de Montréal a décidé d'aller en appel. Perclue de dettes, la compagnie albertaine Dome Petroleum fut acquise par Amoco au coût de $ 5.2 milliards. L'institution financière, qui avait prêté $ 900 millions, conteste vigoureusement l'entente signée entre les deux compagnies pétrolières.

■ *Prospectus d'Atkinson, Tremblay*

Atkinson, Tremblay et associés vient de déposer un prospectus provisoire auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario en vue d'une émission d'actions subalternes. Cet appel public à l'épargne de la firme de conseillers en gestion de l'information est admissible au RÉA à 75 %.

■ *Déjeuner-causerie*

Le 9 septembre prochain M. W.W Stinson, président de Canadien Pacifique, sera au Centre Sheraton à 12h. Coût : $ 25 pour les non membres, $ 20 pour les membres. Tél : 397-7922.

Selon les compagnies d'assurances de personnes

L'assurance-vie coûterait plus cher si la réforme Wilson était adoptée

SERGE TRUFFAUT

L'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP) est extrêmement insatisfaite de la réforme fiscale présentée en juin dernier par le ministre fédéral des Finances, M. Michael Wilson.

Le moteur de cette contrariété c'est évidemment l'argent. L'argent qu'ira pêcher indirectement le gouvernement dans la poche du consommateur, et directement dans le portefeuille des sociétés comme la London Life, l'Industrielle-Alliance, La Laurentienne, et autres Aetna ou Assurance-Vie Desjardins.

En effet, selon les représentants de l'ACCAP rencontrés hier en conférence de presse, dès 1988 les détenteurs de polices d'assurance débourseront, par le biais de l'impôt sur les revenus de placement, une somme de $ 50 millions en sus de ce qu'ils payent présentement. De leur côté, les compagnies devront absorber dès l'an prochain un montant supplémentaire de $ 120 millions.

Toute cette alchimie fiscale va non seulement déboucher sur une augmentation de 10 à 20 % de certaines catégories de contrats d'assurance-vie, mais va, de façon plus pernicieuse, réduire de 20 à 40 % les dividendes sur les polices qualifiées d'assurance-vie avec participations.

En clair, le consommateur qui avait opté pour le second produit financier, avait posé un tel choix parce-qu'il escomptait percevoir des dividendes annuels de sa compagnie d'assurance tout au long de la durée du contrat. À compter du 1e janvier prochain, M. Yves Millette, vice-président de la division francophone de l'ACCAP, a estimé que le détenteur de ce type d'assurance perdrait donc de 20 à 40 % sur le revenu envisagé.

Dans un mémoire présenté tout récemment au Comité permanent des finances et des affaires économiques de la Chambre des communes, l'ACCAP avait mentionné que « l'aspect le plus troublant de l'impôt sur les revenus de placement proposé dans le Livre blanc est le retour à l'idée de l'imposition de tous les contrats d'assurance-vie comme s'il s'agissait de contrats de placement, y compris les contrats « exemptés ». Même le revenu capitalisé des contrats qui demeurent en vigueur jusqu'au décès de l'assuré serait imposé ».

À titre indicatif, les membres de l'ACCAP ont rappellé que « 69 % des contrats d'assurance-vie sont souscrits par des particuliers dont le revenu annuel est inférieur à $ 30,000, et 36 % par des particuliers dont le revenu annuel est inférieur à $ 20,000 ».

Se livrant à une série de calculs tous aussi complexes les uns que les autres, les bonzes de l'ACCAP en sont arrivés à la ferme conclusion que d'ici 1992 les consommateurs verseront $ 840 millions au fédéral, alors que les sociétés se verront imposer plus de $ 1.3 milliard au cours des cinq prochaines années.

Sur la somme globale que l'ensemble des entreprises payeront en supplément d'impôt, l'ACCAP a précisé que les compagnies débourseront 27 % et les détenteurs de polices 17 %. L'un dans l'autre on estime donc à 44 % la part du total des nouveaux impôts prélevés en vertu de la réforme fiscale allant de 1988 à 1992.

Parallèlement, et d'après les indications fournies par M. Millette, « les banques, les sociétés de fiducie, les sociétés d'assurances de dommages et les autres institutions financières verseraient seulement 24 % des nouveaux impôts perçus au cours de la même période ».

Conséquemment, la position concurrentielle des sociétés d'assurances serait grandement amputée, ont unanimement souligné messieurs Millette, Nicholas Bauer, actuaire au sein d'Eckler Associés, et Claude Gravel, vice-président de la Mutuelle des fonctionnaires du Québec. En corollaire à ce déséquilibre de la position dite concurentielle, M. Millette a confié que « les politiques d'investissements des compagnies seraient fort probablement modifiées ».

En conclusion, et tout en admettant « qu'au cours des années le fardeau des institutions financières ne fut pas énorme », les représentants de l'ACCAP ont souligné qu'en ce qui concerne le strict secteur de l'assurance, les autorités concernées, qui s'étaient promises de transférer une partie de l'impôt payé par l'individu vers les corporations, se sont en partie trompées puisqu'elles se trouvent à taxer indirectement les détenteurs de polices.

Impact des nouveaux impôts fédéraux au cours des cinq prochaines années

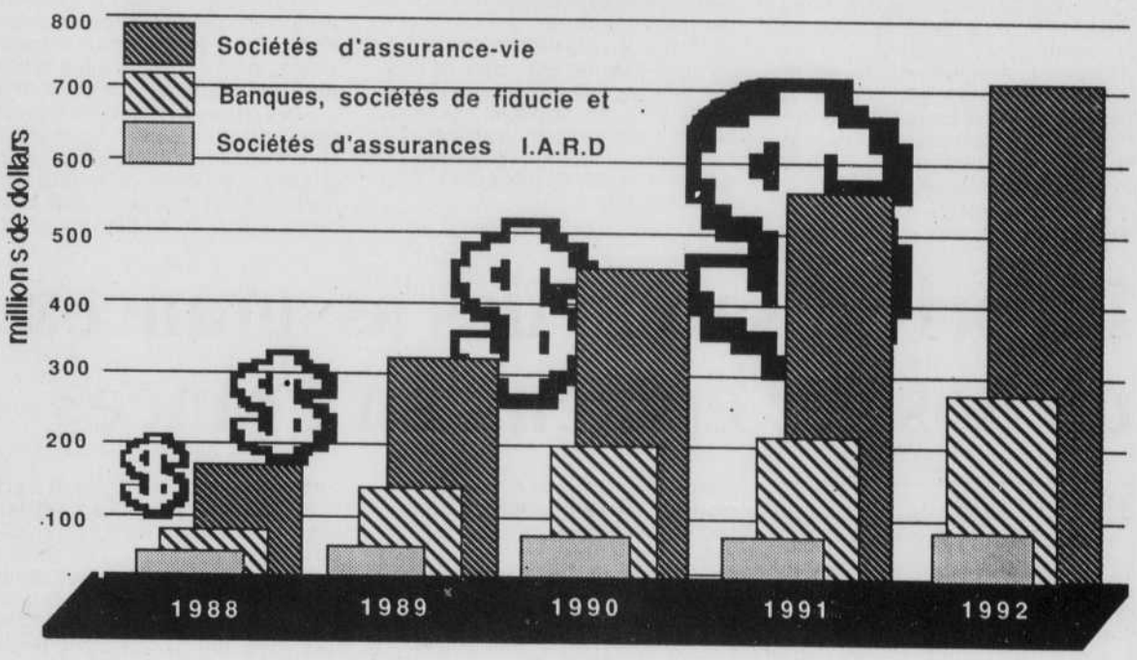

Initiative de la SID et d'une douzaine d'entreprises

La Société Tremplin 2000 voit le jour et investira dans les « petites » PME

MICHEL VAN DE WALLE

(PC) — La Société d'Investissement Desjardins et quelques-uns des chefs de file du patronat québécois ont lancé hier leur petit fonds de solidarité qui, un peu à l'image de celui de la FTQ, investira du capital de risque dans les petites entreprises québécoises offrant un fort potentiel de croissance.

La SID a en effet regroupé autour d'elle une douzaine d'entreprises québécoises parmi les plus en vues pour constituer la Société d'investissement Tremplin 2000. Celle-ci sera dotée d'un fonds de $ 20 millions dont la moitié sera versé par la SID, les autres $ 10 millions provenant des partenaires du secteur privé. On retrouve parmi ces derniers des firmes comme Canam Manac, Bombardier,

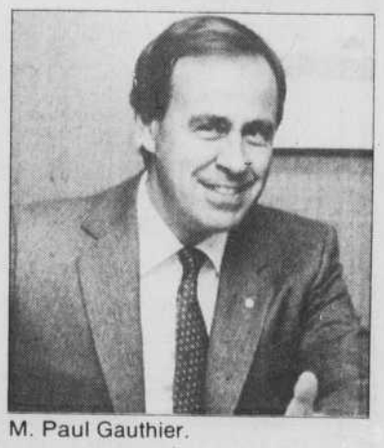

M. Paul Gauthier.

Vidéotron, Provigo, Normick Perron, etc. ainsi qu'un petit groupe de sept investisseurs individuels.

Le président de Tremplin 2000, qui est également PDG de la SID, Paul Gauthier, a expliqué hier que la nouvelle société prolongera en quelque sorte le mandat de la Société d'Investissement Desjardins. Celle-ci en effet ne s'intéresse qu'aux PME qui ont besoin de plus d'un million de dollars en capital de risque. Or, a-t-il signalé, plusieurs PME dont les besoins financiers sont moins élevés frappaient à la porte de la SID chaque année. Sur 125 demandes d'aide soumises annuellement, environ 40 étaient écartées parce qu'elles se situaient en-deçà des normes établies par la SID.

C'est à cette catégorie de PME, dont les besoins financiers se situent entre $ 250,000 et $ 750,000, que Tremplin 2000 veut s'adresser. Et, d'expliquer M. Gauthier, « l'investissement dans des sociétés plus petites demande une approche différente ».

C'est la raison pour laquelle il a réuni la douzaine d'entreprises québécoises intéressées à s'associer au projet. Celles-ci versent entre $ 500,000 et $ 1 million dans l'actionnariat du fonds. A cela, s'ajoute un petit groupe de sept investisseurs privés, appelés les « bâtisseurs », qui miseront chacun $ 250,000.

En plus de leur contribution financière, les actionnaires seront appelés à mettre au service des petites entreprises leur expertise et leur expérience. Ainsi, une PME sélectionnée par Tremplin 2000 pourra, par exemple, voir siéger sur son conseil d'administration un Marcel Dutil (Canam Manac) ou un André Chagnon (Vidéotron). « Pour les PME, disait M. Gauthier, ces gens-là constituent des héros à imiter. De plus, par leur réseau de connaissances, ils devraient nous dénicher des entreprises intéressantes et susceptibles de croître fortement au cours des prochaines années. »

Critères

Pour avoir accès au fonds, une PME devra avoir franchi avec succès l'étape du démarrage. Son chiffre d'affaires annuel sera supérieur à $1 million. Elle devra également se trouver dans une position concurrentielle favorable et avoir son centre de décision au Québec.

Aucun secteur d'activité particulier ne sera privilégié, affirme M. Gauthier. « Pour nous, le plus important, c'est le groupe de direction à la tête de l'entreprise. Nous ne pouvons deviner 20 ans à l'avance ce qui sera bon pour le Québec. Mais nous estimons qu'une entreprise qui est bien dirigée, quel que soit son secteur, saura percer et croître. »

Les sommes qui seront accordées aux PME par Tremplin 2000 pourront servir à augmenter le fonds de roulement, acquérir des biens meubles et immeubles et même d'autres entreprises. Les prises de participation par Tremplin 2000 dans le capital-actions des PME sélectionnées pourra osciller entre 20 et 50 %.

Le rapprochement entre Tremplin 2000 et le Fonds de solidarité de la FTQ n'a pas été long à faire. Non pas quant à leur nature (le Fonds de la FTQ est alimenté par des petites contributions individuelles dans le cadre d'un REER), mais quant au créneau visé. Tous deux veulent soutenir des PME qui disposent d'un fort potentiel de croissance mais qui ont besoin de capital de risque. Cependant, alors que le Fonds de la FTQ peut prendre des participations de quelques millions de dollars, Tremplin 2000 veut se limiter à $ 750,000 par entreprise.

Les dirigeants prévoient aider une trentaine de firmes au cours des prochaines années. C'est la Société d'investissement Desjardins qui assurera la gestion de Tremplin 2000. On assure que les PME qui présenteront des demandes sauront en moins de 15 jours si leur projet suscite tout au moins de l'intérêt.

Les charbonnières s'opposent à Hydro-Québec

WASHINGTON (PC) — Un groupe de producteurs américains de charbon essaie ces temps-ci de faire obstacle au projet de la Central Maine Power Company d'importer de l'électricité du Québec.

Dans un premier temps, l'Association nationale du charbon a demandé au département de l'Energie la permission d'exposer son point de vue sur la demande que l'entreprise de vente d'électricité a déposée en vue de construire et d'utiliser de nouvelles installations de transport d'électricité qui lui permettraient d'importer jusqu'à 1,000 megawatts d'électricité de l'Hydro-Québec.

Dans une mise au point, publiée hier, l'association explique qu'elle s'oppose au projet parce que l'électricité produite avec du charbon domestique est plus sûre et plus économique pour le service public que l'électricité venant du Québec.

Les États-Unis, afirme-t-elle, doivent prendre les mesures appropriées pour corriger la tendance qu'ils ont à dépendre de plus en plus de l'électricité importée.

« Tout en tenant compte des réserves, le problème se résume à l'obligation souveraine d'un pays de répondre aux besoins de ses propres citoyens », a-t-elle noté.

« Avec un bien essentiel tel que l'électricité, il appert que les clients étrangers doivent automatiquement arriver au second rang. C'est le cas aux États-Unis aussi bien qu'au Canada. »

Le département américain de l'Énergie doit étudier la demande de Central Maine Power avant d'émettre un permis. La Commission des services publics du Maine doit également donner son approbation avant que ne débute la construction de la ligne de transport de $226 millions US qui traversera le sud du Québec et se rendra dans le sud-ouest du Maine.

Le contrat avec Hydro-Québec serait d'une durée de 29 ans et si environ la moitié de l'électricité importée doit être consommée par le Maine lui-même, l'autre moitié sera revendue aux entreprises de distribution d'électricité des autres états de la Nouvelle-Angleterre.

Enrichissez vos PLACEMENTS

Consultez votre conseiller!

TRUST GÉNÉRAL

DÉPÔTS GARANTIS

10 % 3 ans intérêt annuel

10 ¼ % 5 ans intérêt annuel

7 ¼ % Échéance 2 novembre 87 1000$ et plus

Taux sujets à confirmation

FONDS DE PLACEMENT

	3 ans *	5 ans **
Actions canadiennes	22,4%	22,5%
Obligations	16,4%	16,3%
Hypothèques	13,9%	14,4%
Actions américaines	30,9%	—

Aucun frais d'ouverture, de fermeture ou de transfert

*Rendement annuel composé du 31 juil. 1984 au 31 juil. 1987

**Rendement annuel composé du 31 juil. 1982 au 31 juil. 1987

BÉNÉFICES PLUS

7,57 % 10 000$ et plus

LE SUPER COMPTE ÉPARGNE-CHÈQUE DONT LE TAUX D'INTÉRÊT CROÎT AVEC LE SOLDE!

1/8 % + pour les personnes âgées de 60 ans et plus sur les certificats dépôts garantis 1 à 5 ans

Laval, Place du Carrefour: 682-3200
Pointe-Claire, 955, boul. St-Jean: 694-5670
Ville Mont-Royal, Centre Rockland: 341-1414
Outremont, 1, Vincent d'Indy: 739-3265
Mtl/Place Ville-Marie, Galerie des Boutiques: 861-8383
Mtl/University, 1100, University: 871-7200
Anjou, Place d'Anjou: 355-4780
LaSalle, Carrefour Angrignon: 366-0730
Rive-Sud, Place Portobello: 466-2500
Hull, 120,Promenade du Portage: 771-3227

LA VIE ÉCONOMIQUE

Réforme Wilson : le fisc pourrait avoir le bras encore plus long

FISCALITÉ

Louis-Martin Dubé
Collaboration spéciale

Cette chronique est une collaboration spéciale de l'Association québécoise de planification fiscale et successorale. Me Louis-Martin Dubé est avocat du cabinet Monet, Delage.

Plusieurs questions ont retenu l'attention des contribuables au lendemain de la Réforme Wilson, mais un changement fondamental du régime fiscal canadien semble être passé pratiquement inaperçu du grand public. Pourtant, ce changement pourrait modifier profondément l'application et l'interprétation de la *Loi de l'impôt sur le revenu.*

Il s'agit de la disposition générale anti-évitement par laquelle le ministre Wilson veut lutter contre ce qu'il appelle « l'évitement fiscal » ou « les opérations ou mécanismes factices d'évitement fiscal ».

Si cette disposition est adoptée, Revenu Canada aura le pouvoir d'ignorer une transaction effectuée par un contribuable, si cette transaction entraîne un évitement ou une diminution d'impôt, à moins qu'elle ait un objet commercial véritable. Par conséquent, l'impôt sera calculé comme si la transaction n'avait pas eu lieu, enrayant ainsi l'avantage fiscal qu'elle procurait. L'objet commercial véritable constitue donc une exception à cette règle et, bien sûr, la réduction où l'évitement de l'impôt ne constitue pas des objets commerciaux véritables.

Cet amendement viendrait donc modifier le droit fiscal canadien qui reconnait jusqu'à maintenant au contribuable le droit d'organiser ses affaires pour payer moins d'impôt, sans qu'il soit nécessaire qu'une opération ou transaction, ayant pour effet de réduire l'impôt, ait un objet commercial véritable.

Il est très important de souligner que l'évitement, dont parle le ministre, n'est pas illégal. *La loi de l'impôt sur le revenu* est déjà pourvue d'un mécanisme de peines et de sanctions pour les contribuables qui y contreviennent. La disposition générale « anti-évitement » est une arme de dernier ressort destinée à s'attaquer aux transactions qui ont pour effet de réduire l'impôt sans avoir d'objet commercial véritable, mais qui sont légales et, par conséquent, qui sont inattaquables ou difficilement attaquables à l'aide des mécanismes actuels.

De plus, la *Loi de l'impôt sur le revenu* contient déjà des dispositions anti-évitement qui visent à contrer des abus plus précis et qui n'ont pas, par conséquent, le caractère général de la disposition proposée par le ministre Wilson.

Parce qu'elle s'attaque à des opérations tout à fait légales, la nouvelle disposition anti-évitement a le potentiel pour remettre en question une foule de transactions dont plusieurs sont devenues courantes pour un bon nombre de contribuables canadiens. Pensons seulement à quelqu'un qui contribue à un régime enregistré d'épargne retraite, ou un autre qui transfère des actifs à une compagnie par voie de « roulement », ou encore le contribuable qui investit dans un abri fiscal.

Bien sûr, le ministère des Finances, dans les documents officiels accompagnant la réforme, met beaucoup d'effort pour rassurer le contribuable et le convaincre que la nouvelle disposition anti-évitement ne vise pas ce type de transaction et il s'efforce de préciser quel type d'opération d'évitement risque de tomber sous le coup de la nouvelle disposition. La question n'est pas de savoir si le ministre dit vrai, lorsqu'il explique que telle ou telle transaction ne sera pas affectée par la nouvelle disposition.

La question est plutôt de savoir si, objectivement, la disposition, telle que rédigée, peut conduire à des abus de la part de Revenu Canada et, si elle peut créer une telle incertitude chez le contribuable, que ce dernier ne pourra apprécier les conséquences fiscales d'une opération à moins de savoir à l'avance ce que les autorités en pensent. Les explications du ministre sur l'application éventuelle de la dispositiion, sur son but et son étendue, ne sont pas des garanties suffisantes de protection pour le contribuable, sa seule vraie protection étant de nature législative.

On peut seulement imaginer l'impact d'un tel changement sur le système fiscal canadien. La mise en vigueur de cette nouvelle disposition fera en sorte qu'il sera désormais impossible pour le contribuable et son conseiller de savoir, avec une certitude raisonnable, quelle conséquence fiscale aura une transaction ou une opération et ce, même s'il respecte les dispositions spécifiques de la loi. Le système d'imposition du revenu reposera sur des politiques administratives et on verra de plus en plus de contribuables se servir des bulletins d'interprétation et demander des décisions anticipées pour les guider dans leur planification.

L'opinion que se fera le ministère du Revenu d'une transaction sera d'importance capitale pour le contribuable, étant donné que cette opinion aura pratiquement force de loi. Bien sûr, les tribunaux viendront peut-être limiter ce pouvoir, mais plusieurs années s'écouleront avant qu'une jurisprudence suffisante commence à éclairer le contribuable sur ce qu'il peut ou ne peut pas faire pour réduire son fardeau fiscal. Encore là, le problème demeurera entier, car la majorité des contribuables préféreront se conformer aux politiques et aux opinions du ministère du Revenu, afin d'éviter les nombreux coûts d'une contestation. La seule existence de cette disposition aura un effet de dissuasion certain.

Les contribuables canadiens, déjà aux prises avec l'incertitude engendrée par une trop grande complexité des lois fiscales et une rédaction qui laisse parfois à désirer, doivent réaliser jusqu'à quel point ce changement est important. Toute planification fiscale sera sujette à caution et il est inacceptable que le ministère du Revenu s'attende à ce que le contribuable canadien lui fasse confiance dans l'application d'un pouvoir aussi démesuré.

La nouvelle disposition générale anti-évitement, telle qu'elle est proposée, risque de faire l'objet d'une contestation à caractère constitutionnel si jamais le parlement lui donne force de loi. Toutefois, il serait infiniment préférable qu'une telle disposition ne voit jamais le jour dans une loi fiscale canadienne.

Les articles publiés dans le cadre de cette chronique font l'objet d'un recueil de fiscalité publié trois fois l'an. Le prochain recueil sera disponible en janvier auprès de l'Association québécoise de planification fiscale et successorale, 387 rue St-Paul ouest, bureau 203, Montréal (Québec), H2Y 2A7, au coût de $ 12 plus $ 2 de frais d'envoi. Téléphone (514) 845-3124.

Yeutter ne prévoit pas de recul immédiat du déficit commercial

Washington (Reuter) — Le représentant américain au commerce, Clayton Yeutter, ne prévoit pas de recul important du déficit commercial americain cette année, et il a demandé au Japon, à la RFA et aux hommes d'affaires américains de contribuer à la réduction de ce déséquilibre.

Yeutter a déclaré lundi dans une interview à l'agence de presse Reuter qu'il était deçu du déficit élevé enregistré au premier semestre de 1987, en dépit d'une forte dépréciation, ces deux dernieres années, du dollar contre le yen japonais et le deutschemark.

Prié de dire s'il prévoyait une révision de prévisions antérieures selon lesquelles le déficit de cette année serait inférieur de $ 20 à $ 30 millions à celui de l'an dernier, qui s'était élevé à $ 156.2 milliards, Yeutter a répondu que ces estimations semblaient de plus en plus précaires.

Il a toutefois exprimé l'espoir de ne pas voir le déficit de cette année enregistrer un nouveau record, comme cela a été le cas chaque année depuis 1982.

Parmi les raisons de ce déficit, Yeutter a cité la stagnation des économies japonaise et ouest-allemande, le maintien des entreprises étrangères sur le marché américain malgré la baisse du dollar, et la médiocrité des ventes des firmes américaines tant aux États-Unis qu'à l'étranger.

Il a ajouté que la RFA et le Japon devaient stimuler leur économie pour être en mesure d'acheter davantage de leurs propres produits et pour ouvrir plus largement leur marché aux produits américains, mais, a-t-il dit, « ce n'est pas ce qui se passe ».

Yeutter a encore dit que, ainsi que le premier ministre Yasuhiro Nakasone en a donné l'assurance au président Reagan, il espérait que le Japon stimulerait son économie, mais, a-t-il ajouté, l'Allemagne de l'ouest devrait faire plus.

Il a noté que les entreprises américaines n'avaient pas fait assez pour conserver leurs marchés à l'étranger, lorsque le dollar était en hausse, et que maintenant qu'il est redescendu, elles ne cherchaient pas avec assez d'opiniatrité à les reconquérir.

Yeutter a indiqué que la taxation de 100 % imposée en avril par le président Reagan aux téléviseurs et aux ordinateurs personnels japonais ne serait pas levée prochainement.

Il a aussi fait savoir que les États-Unis étaient prêts à accentuer leurs pressions sur la Communauté européenne, par le biais de subventions aux exportations agricoles, afin de l'amener à conclure un accord global sur l'agriculture.

En juillet, les États-Unis ont proposé l'élimination sur dix ans des subventions agricoles.

Le secrétaire américain à l'agriculture, Richard Lyng, a déclaré lundi, dans un discours préparé pour la conférence inter-américaine des ministres de l'agriculture, à Ottawa, que ce laps de temps était négociable.

« Cela peut prendre huit ans, 12 ans, ou un autre nombre. La période nécessaire aux agriculteurs du monde pour s'adapter à une nouvelle règlementation est négociable », a-t-il dit.

Lyng a aussi estimé que les pays du tiers-monde avaient beaucoup à gagner d'un système agricole mondial orienté davantage vers le marché.

« La véritable sécurité alimentaire dans le monde d'aujourdhui repose dans une concurrence vigoureuse sur le marché international. De la sorte, les consommateurs peuvent être assurés partout d'avoir l'accès le plus large possible à des produits alimentaires, aux prix les plus bas possibles », a expliqué Lyng.

Faut **LE DEVOIR** pour le croire!

La privatisation des assurances, un dossier épineux en France

GUY DEBACHE

Paris (Reuter) — L'épineux dossier de la privatisation des assurances risque de ternir le programme de dénationalisations engagé par le gouvernement de Jacques Chirac.

En annoncant dimanche au *Club de la presse* la privatisation d'une compagnie d'assurance en décembre, le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, Édouard Balladur, va en effet relancer la polémique avec l'opposition sur le « hold up de l'été » et « la Chiraquisation » selon les termes employés par les socialistes.

Le dossier assurances comporte deux écueils de taille pour le gouvernement Chirac, l'un technique et l'autre politique.

L'écueil technique porte sur la répartition entre assurés et nouveaux actionnaires des immenses plus-values latentes, c'est-à-dire non réalisées, évaluées à 70 milliards de ff par les milieux financiers, emmagasinées au fil des ans par les sociétés d'assurances.

Disposant de sommes colossales confiées par les souscripteurs d'assurances-vie, les sociétés d'assurances ont massivement investi en bourse et dans l'immobilier.

Ces investissements figurent au bilan des assurances à leur prix d'achat. Or, depuis plusieurs années, la bourse a fortement monté et le patrimoine immobilier s'est valorisé. Il était donc important pour l'État-vendeur de réévaluer ces plus-values latentes afin de maximiser le prix de cession des actions des assurances.

Pour entamer le processus de privatisation, le gouvernement a donc décidé de transférer les actifs des compagnies d'assurance-vie et de capitalisation vers la société-mère, qui sera privatisée.

À l'occasion de transfert, les assurés-vie voient donc disparaître des actifs qui leur appartenaient.

Cette opération a soulevé un tollé dans les rangs de l'opposition et le parti socialiste, par la voix d'André Laignel, estime que les restructurations actuelles leseront « les ménages d'une partie considérable de leur épargne » qu'il chiffre « entre 30 et 40 milliards de ff ».

Deuxième écueil de taille contenu dans le dossier assurances, la mise en avant par Édouard Balladur de l'Union des Assurances de Paris (UAP), dirigée depuis quelques mois par Jean Dromer, un proche de Jacques Chirac.

Alors qu'il y a un an, Édouard Balladur avait annoncé que les assurances générales de France (AGF), dirigées par Michel Albert, en place avant mars 1986, seraient la première assurance privatisée, il a précisé dimanche que la compétition était à nouveau ouverte entre AGF et UAP.

Un changement de cap qui nourrira la polémique lancée par l'ancien ministre socialiste de la culture Jacques Lang qui a accusé le gouvernement de « Chiraquiser » l'économie.

Le parti socialiste considère qu'en privatisant des sociétés à la tête desquelles se trouvent des proches de Chirac, le gouvernement met en place « l'État-RPR » pour contrôler une grande partie de l'économie francaise. Une opinion que partagent en privé certains barristes.

En effet, si comme on le murmure dans les coulisses du palais Brongniart, l'UAP est privatisée en décembre, cette société aura une plus grande souplesse pour participer aux tours de table des prochaines sociétés privatisées et aux reclassements ultérieurs.

Dimanche, Édouard Balladur a démenti que les noyaux durs des privatisées soient tenus par ses 52 banquiers, assureurs et industriels amis, « je n'ai pas 52 amis », a-t-il affirmé.

Ainsi, après quelques hésitations, le gouvernement Chirac a décidé de faire avancer l'épineux dossier des assurances et de mettre en marche la privatisation de l'UAP ou des AGF avant la fin de l'année.

Ces titres ayant été vendus, cette annonce n'apparaît qu'à titre d'information.

Premier appel public à l'épargne

Groupe
TOLGECO
Inc.

5 000 000 $

1 250 000 actions ordinaires

Prix: 4,00$ l'action

Lévesque, Beaubien Inc.

Geoffrion, Leclerc Inc. **McNeil, Ma[illegible]ha, Inc.**

Août 1987

VOTRE C.A...
vous pouvez compter sur son appui

ARTHUR ANDERSEN & CIE
Comptables agréés,
800 boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1X9
Bureau 1200, 861-1641
Bureaux à Montréal, Ottawa, Mississauga, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver
Société affiliée
Tremblay, Vaillancourt & Associés

BARBEAU, COUSINEAU
Comptables agréés,
6666, avenue Christophe-Colomb
Montréal H2S 2G8.
Tél.: 274-7538, 274-2797

BOURGEOIS, MARSOLAIS & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Jacques Bourgeois, C.A. — Raymond Souchereau, C.A.
Yvon Marsolais, C.A. — Claude Labelle, C.A.
André Montgrain, C.A. — Marc Lavigne, C.A.
50 Place Crémazie, suite 910
Montréal, Québec, H2P 2T6 — Tél.: 384-7430

CARON, BÉLANGER, CLARKSON, GORDON
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester, Montréal, H3B 1T9, (514) 875-6060
2525, boulevard Daniel-Johnson, bureau 550
Laval, H7T 1S9 — (514) 337-8105
1150, rue Claire-Fontaine, bureau 700
Québec, G1R 5G4 — (418) 524-5151
Bureaux dans les principales villes du Canada
Membres d'Arthur Young International
Présent dans 68 pays

CHARETTE, FORTIER, HAWEY TOUCHE ROSS
Comptables agréés et conseillers en gestion
1, Place Ville-Marie
Montréal (Québec) H3B 2A2 (514) 861-8531
Nos bureaux au Québec:
Alma (418) 668-8325, Chibougamau (418) 748-2684, Chicoutimi (418) 549-6650, Dolbeau (418) 276-0133, Gatineau (819) 643-2430, Hull (819) 770-3221, Jonquière (418) 542-9523, La Baie (418) 544-7313, La Malbaie (418) 665-3965, Québec (418) 687-3333, Roberval (418) 275-2111, St-Félicien (418) 679-4711
Bureaux dans les principales villes du Canada, des États-Unis et dans 91 autres pays.

COOPERS & LYBRAND LALIBERTÉ LANCTÔT
Comptables Agréés
LE WINDSOR
1170, rue Peel, Montréal (Québec) H3B 4T2
(514) 876-1500
550, chemin de Chambly, Longueuil J4H 3L8
(514) 646-9800
2, Place Québec, (Québec) G1R 2B5
(418) 522-7001
Membre du cabinet Coopers & Lybrand (International)

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montréal • Repentigny • Laval • Longueuil • Pointe-aux-Trembles • Îles-de-la-Madeleine
845-9253

LEVITT, FELDSTEIN, DUBLIN, EPSTEIN PINSKY
Comptables agréés
Joseph Levitt, C.A. — David Feldstein, C.A.
Jerry Dubin, C.A. — Fred Epstein, C.A.
Harold Pinsky, C.A.
5250 rue Ferrier, Suite 505, Montréal, H4P 1L4 — 341-4230

MAHEU NOISEUX
Comptables agréés
Bureaux à Ottawa, Hull, Hawkesbury, Rouyn, Val d'Or, Amos, LaSarre, Timmins, Kapuskasing, Montréal, Laval, Québec/Ste-Foy, Lévis, St-Anselme, Thetford Mines, Moncton, Campbellton et Fort Lauderdale.
Société nationale: Maheu Noiseux/Collins Barrow
Société internationale: Fox Moore International.

NORMANDIN, BARRIÈRE & COUREY DELOITTE HASKINS & SELLS
Comptables agréés
1, Place Ville-Marie, Suite 3210, Montréal, Québec H3B 2W3 — Tél.: 861-9311
2, Place Laval, Suite 300, Laval, Québec H7N 5N6 — Tél.: 668-6400
Deloitte Haskins & Sells est établi dans 29 centres de Victoria à Halifax et fait partie d'une association internationale qui s'étend à 70 pays.

PETRIE RAYMOND
1320, boulevard Graham, Bureau 301, Montréal (Québec)
H3P 3C8 — Tél.: (514) 342-4740
Représentation internationale: JCI, Worldwide

PRICE WATERHOUSE
Comptables agréés
1100, boul. Dorchester ouest, Montréal H3B 2G4 — Tél.: (514) 879-5600
2, Place Québec, Québec G1R 2B5
Tél.: (418) 529-9181

ROSTON, REINHARZ, BRATT, FREMETH,
Comptables agréés
Joseph D. Roston, C.A. — Stephen Bratt, C.A. — Bernard H. Reinharz, C.A. — Lenard Fremeth, C.A. — William J. Star, C.A.
La maison Trust Royal 630 boul. Dorchester ouest, Bureau 1125
Montréal, Québec H3B 1S8 — Tél.: 875-5780

THIBAULT MARCHAND PEAT MARWICK
Comptables agréés
1155 boul. Dorchester ouest, bureau 2100
Montréal (Québec), H3B 2J9 — (514) 879-3300
Membre de Klynveld Peat Marwick Goerdeler ayant plus de 500 bureaux à travers le monde.

Ordre des comptables agréés du Québec
680, rue Sherbrooke ouest
7e étage
Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone: (514) 288-3256
CA

Des lendemains qui ne chantent pas pour tous se préparent aux États-Unis

HENRI PIERRE
du journal *Le Monde*

Le contraste est grand et le fossé se creuse entre la ville prospère et la campagne aux prises avec des difficultés que seules les subventions gouvernementales parviennent à faire oublier.

Au lendemain même de la publication de statistiques réconfortantes sur la baisse du chômage, deux fermiers se suicidaient dans l'Iowa. Deux événements bien distincts, sans rapport entre eux, mais une coïncidence significative mettant en évidence la diversité du paysage économique américain, très contrasté.

Sans doute l'optimisme naturel des Américains les pousse à ne retenir que les bonnes nouvelles, à s'entretenir de statistiques favorables. Le chômage n'affecte plus que 6 % de la population active (10 % en 1982) et, malgré l'accroissement de la population en état de travailler, 113 millions d'Américains ont actuellement un emploi, c'est un record. D'autres signes positifs ont été enregistrés comme l'augmentation — dépassant les prévisions — de 8 % de la production industrielle.

Un seul, mais grand nuage, dans le ciel bleu américain : l'accroissement du déficit commercial ($ 15.7 milliards) en juin, malgré une augmentation des exportations de $ 1.9 milliard, mais nettement inférieure aux estimations de $ 7.4 milliards.

Autre point réconfortant : l'inflation s'est ralentie et, surtout, les bénéfices nets des sociétés ont augmenté de 4.2 % au cours du deuxième trimestre, alors qu'au premier ils avaient baissé de 2 %.

Apparemment, toutes ces indications positives n'ont pas impressionné les deux fermiers de l'Iowa, comme tant d'autres, coincés entre la baisse des prix et la hausse des coûts de production, mais surtout succombant sous le poids de dettes imprudemment contractées sous de meilleurs temps et incapables aujourd'hui de les rembourser, ils ont craqué. Ils n'ont pas supporté de voir leurs biens saisis et mis aux enchères ni accepté de travailler leurs terres comme locataire d'un propriétaire lointain, parfois inconnu, le plus souvent une compagnie d'assurances.

Ainsi l'agriculture, un grand secteur de l'économie américaine, est encore en crise et ne sort tout juste du marasme que grâce aux 26 milliards de dollars de subventions fédérales auxquels il conviendra d'ajouter probablement une ligne de crédit de 6 milliards pour renflouer le système fédéral de crédits agricoles, qui menace de s'effondrer. Voilà qui mécontente le contribuable, sans pour autant satisfaire les agriculteurs.

Le contraste est grand entre la langueur de l'agriculture et le dynamisme retrouvé de l'industrie, entre la morosité des campagnes et la vitalité des centres urbains. À Philadelphie, Boston, Baltimore et, plus récemment à Miami, entre autres, la coopération entre l'entreprise privée et le secteur public a transformé le paysage urbain en ressuscitant pratiquement des quartiers abandonnés et délabrés pour en faire des centres commerciaux actifs, offrant de multiples attractions à la foule des visiteurs. Mais l'essor industriel est inégal. Les industries affectées par la concurrence étrangère, comme les textiles, la chaussure, continuent de péricliter; l'automobile recule, mais le bâtiment va bien et l'industrie du pétrole va mieux; l'industrie de l'aluminium opère à 80 % de sa capacité (64 % d'augmentation par rapport à l'an dernier).

Un réservoir inépuisable de pauvres

La menace d'un retour à l'inflation en 1988 n'est pas conjurée. La plupart des économistes prévoient que les syndicats abandonneront l'an prochain leur politique de modération et de coopération avec le patron pour déclencher un mouvement de revendications qui débouchera sur une augmentation générale des salaires.

L'écart entre les statistiques et les réalités est grand, mais il arrive qu'elles coïncident. Une simple visite dans les régions défavorisées des Appalaches, ou dans les quartiers délabrés de certains centres industriels, suffit pour confirmer les chiffres officiels du *Census Bureau* sur la pauvreté. Ils indiquent clairement un recul de la pauvreté, mais minime : mais ils établissent également que quatre années d'une reprise économique soutenue n'ont pas réduit sensiblement le nombre des pauvres. Certes, le taux de pauvreté, c'est-à-dire la proportion de ceux vivant au-dessous d'un seuil variable et fixé chaque année ($ 11,000 annuellement pour une famille de quatre personnes, $ 7,000 pour un couple, en 1986), est passé de 15.2 % en 1983 à 13.6 % cette année. Mais les statistiques indiquent aussi que l'écart s'accroît entre les riches et les pauvres.

Bref, la pauvreté a la vie dure et la croissance n'apparaît pas comme la panacée espérée. Les dépenses de l'État fédéral (passablement réduites par le gouvernement Reagan) n'ont eu qu'un effet marginal. Le réservoir des pauvres en effet se remplit régulièrement, d'abord des femmes défavorisées — noires en majorité — non mariées, et devant élever seules leurs enfants; ensuite, et surtout, des Hispaniques. À l'exception des immigrés cubains, les Hispaniques, avec maintenant bien établis à Miami, les Portoricains et surtout les immigrants mexicains (60 % de la population latino-américaine des États-Unis), ont remplacé les Noirs en haut de l'échelle de la pauvreté. Alors que le nombre de Noirs « officiellement » pauvres est tombé pendant les trois dernières années de la reprise, celui des Hispaniques vivant dans la pauvreté a augmenté de cinq cent mille, pour dépasser cinq millions. Leur taux de pauvreté est passé de 21.6 % en 1978 à 27.3 % e 1986 et sur le total des enfants classés comme pauvres, les petits Hispaniques en représentent 42 %. En plus de leur attachement à leur culture et à leur langue, les mesures prises par de nombreux États défavorisant l'éducation bilingue pour imposer l'anglais n'aident pas à leur fusion dans le creuset américain.

Une société à deux vitesses

Cette expansion de la pauvreté hispanique n'est peut-être qu'une simple illustration du phénomène classique d'ajustement des premières immigrations, qui progressivement s'intègrent ensuite aux classes moyennes, à moins qu'il ne s'agisse de la création d'une *under class*, de sous-privilégiés, d'assistés permanents de l'État-providence. L'Amérique évolue-t-elle vers une société « à deux étages » où les riches s'enrichissent, tandis que les pauvres s'appauvrissent ? Selon le ministère du Commerce, la tendance de ces dernières années, marquée par la réduction des différences de revenus, s'est renversée. La crise de l'agriculture, le déclin de certaines industries manufacturières et de l'énergie, ont sévèrement affecté les revenus des habitants des États des Grands Lacs, des Rocheuses, du Sud-Ouest et de l'Ouest, alors que l'essor des services, des industries de haute technologie et de celles travaillant pour la défense nationale, a assuré une augmentation sensible des revenus de la Nouvelle-Angleterre, qui passe de la quatrième à la première place sur la liste officielle des régions prospères.

« Sommes-nous condamnés à un schisme social permanent ? », s'interroge l'économiste Robert Samuelson. En tout cas, le rêve américain d'une société où chacun progresse régulièrement vers un avenir meilleur s'estompe. Sûrement, l'Amérique connaîtra « des lendemains qui chantent », mais chanteront-ils pour tout le monde ?

L'agriculture américaine plie sous le poids conjugué des dettes, de la baisse des prix et la hausse des coûts de production.

La croissance américaine sera plus élevée que prévu

NEW YORK (AFP) - L'économie américaine connaîtra une croissance plus forte qu'attendue au second semestre 1987, mais l'inflation et les taux d'intérêt seront aussi probablement plus élevés, selon les dernières projections du Conference Board, le principal institut patronal d'études économiques aux États-Unis.

Le Conference Board table sur un taux réel de croissance économique de près de 3 % au cours des six derniers mois de cette année.

Mais les prix à la consommation devraient s'accélérer modérément sur cette période pour atteindre 5.5 % d'ici décembre prochain, entraînant une petite tension sur les taux d'intérêt, selon cet institut.

Les bénéfices nets des entreprises américaines augmenteront de 20 % par rapport à la même période en 1986 et de 13 % après impôt.

La hausse du loyer de l'argent va freiner l'activité des entreprises américaines au cours des six prochains mois et même au-delà, souligne le communiqué du Conference Board, alors quue cette activité, selon le modèle économique utilisé par cet institut, donnait des signes d'accélération.

Selon M. Albert Sommers, conseiller économique pour le Conference Board, « il y a de plus en plus de signes indiquant que l'économie entre dans une période où les prix et les taux d'intérêt seront plus élevés ».

Les analystes du Conference Board ont noté que les prix des principales matières premières (aluminium, cuivre, plomb et acier, notamment) entrant dans la production industrielle de base ont augmenté en août.

BNE

La Banque de Nouvelle-Écosse

Résultats du troisième trimestre

État consolidé périodique des revenus

(non vérifié) (en milliers de dollars)	pour le trimestre clos le 31 juillet		pour la période de neuf mois close le 31 juillet	
	1987	1986	**1987**	1986
Revenu d'intérêts				
Revenu de prêts à l'exclusion des baux	**$ 1,201,984**	$ 1,120,242	**$ 3,403,448**	$ 3,436,249
Revenu du financement de baux financiers	**5,337**	4,866	**15,342**	14,514
Revenu de valeurs mobilières	**133,254**	132,806	**423,176**	369,996
Revenu de dépôts à d'autres banques	**160,847**	176,609	**423,616**	561,167
Total du revenu d'intérêts, dividendes compris	**1,501,422**	1,434,523	**4,265,582**	4,381,926
Frais d'intérêts				
Intérêts sur les dépôts	**1,029,125**	988,917	**2,876,465**	3,090,366
Intérêts sur les débentures bancaires	**19,384**	15,581	**63,949**	59,639
Intérêts sur les engagements autres que des dépôts	**8,504**	10,412	**34,770**	27,771
Total des frais d'intérêts	**1,057,013**	1,014,910	**2,975,184**	3,177,776
Revenu net d'intérêts	**444,409**	419,613	**1,290,398**	1,204,150
Provision pour pertes sur prêts	**90,483**	104,000	**318,872**	306,300
Revenu net d'intérêts après provision pour pertes sur prêts	**353,926**	315,613	**971,526**	897,850
Autres revenus	**138,733**	113,319	**406,258**	317,166
Revenu net d'intérêts et autres revenus	**492,659**	428,932	**1,377,784**	1,215,016
Frais autres que d'intérêts				
Salaires	**177,160**	165,448	**514,163**	478,663
Contributions au régime de retraite et autres prestations au personnel	**15,714**	15,999	**42,441**	43,886
Frais de locaux, matériel et mobilier, amortissement compris	**58,293**	56,410	**177,079**	166,284
Autres frais	**67,992**	57,141	**198,948**	169,192
Total des frais autres que d'intérêts	**319,159**	294,998	**932,631**	858,025
Revenu net avant provision pour impôts sur le revenu	**173,500**	133,934	**445,153**	356,991
Provision pour impôts sur le revenu	**74,300**	50,500	**168,000**	118,400
Revenu net avant inclusion des participations minoritaires dans les filiales	**99,200**	83,434	**277,153**	238,591
Participations minoritaires dans les filiales	**1,208**	1,119	**3,227**	2,480
Revenu net de la période	**$ 97,992**	$ 82,315	**$ 273,926**	$ 236,111
Provision spéciale pour pertes sur créances à risques outre-frontières (après impôt sur le revenu de $481,500)	**692,900**	—	**692,900**	—
Revenu net/(pertes) après provision spéciale	**(594,908)**	82,315	**(418,974)**	236,111
Dividendes versés sur les actions privilégiées	**5,655**	6,584	**17,303**	20,003
Revenu net disponible/(pertes) aux détenteurs d'actions ordinaires	**$ (600,563)**	$ 75,731	**$ (436,277)**	$ 216,108
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	**164,320,631**	161,873,088	**163,736,652**	154,124,871
Revenu net par action ordinaire : non dilué	**$ 0.56**	$ 0.46	**$ 1.57**	$ 1.40
dilué	**$ 0.56**	$ 0.46	**$ 1.57**	$ 1.36
dilué (après provision spéciale)	**$ (3.67)**	$ 0.46	**$ (2.66)**	$ 1.36
Dividendes versés sur les actions ordinaires	**$ 29,572**	$ 27,513	**$ 88,402**	$ 77,846
Dividendes par action ordinaire	**$ 0.18**	$ 0.17	**$ 0.54**	$ 0.51

Extraits du bilan consolidé

(non vérifié) (en millions de dollars)	au 31 juillet	
	1987	1986
Liquidités	**$ 11,175**	$ 9,372
Valeurs mobilières	**6,308**	5,165
Prêts	**45,729**	42,572
Autres éléments d'actif	**5,556**	4,684
Total de l'actif	**$ 68,768**	$ 61,793
Dépôts payables à vue	**$ 3,467**	$ 3,245
Dépôts payables à préavis	**14,220**	11,253
Dépôts payables à terme fixe	**40,771**	37,593
Total des dépôts	**58,458**	52,091
Autres engagements	**6,623**	5,988
Débentures subordonnées	**1,003**	750
Capital et réserves		
— actions privilégiées	**350**	350
— actions ordinaires	**2,334**	2,614
Total du passif, capital et réserves	**$ 68,768**	$ 61,793

Note 1 :
Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux exigences de la Loi sur les banques. Ces états présentent la situation de l'actif et du passif, ainsi que les résultats d'exploitation de la Banque et ses filiales. Les participations dans les sociétés affiliées ont été comptabilisées à la valeur de consolidation.

Note 2 :
Certaines données ont été retraitées pour les rendre conformes au mode de présentation de l'exercice en cours.

Note 3 :
Au 31 juillet 1987, le nombre d'actions ordinaires émises était de 164,919,008 (31 juillet 1986 : 162,454,767).
Les données par action ont été calculées d'apres la moyenne journalière du nombre d'actions ordinaires entièrement libérées. Le calcul du revenu net dilué par action ordinaire a été fondé sur la conversion présumée en actions ordinaires depuis le début de l'exercice de la totalité des valeurs convertibles en circulation durant l'exercice.

Direction générale : 44 King Street West, Toronto, Canada M5H 1H1.
1,184 bureaux au Canada, aux îles Bahamas, aux Antilles, à Athènes, Atlanta, Bangkok, Beijing, Belize, Bombay, Boston, Bruxelles, Buenos Aires, Caracas, Chicago, Cleveland, Djakarta, Dublin, Edimbourg, Francfort, Glasgow, Guyana, Hong Kong, Houston, Kuala Lumpur, Le Caire, Le Pirée, Londres, Madrid, Manille, Mexico, Miami, New York, Oslo, Panama, Paris, Portland, Rio de Janeiro, Rotterdam, San Francisco, Séoul, Singapour, Sydney, T'ai-pei, Thessalonique, Tokyo.

Léger recul de la demande américaine

WASHINGTON (AFP) — Les commandes reçues par les industries américaines ont baissé de 0.2 % en juillet enregistrant leur premier recul mensuel depuis janvier, a annoncé hier le département du Commerce.

Une baisse de 0.6 % des commandes de biens durables (dont la durée de vie est d'au moins trois ans) n'a pas pu être compensée par une progression de seulement 0.2 % des commandes de biens non durables, a précisé le département.

Le recul de 0.2 % des commandes aux industries américaines en juillet, les faisant retomber à $ 204.9 milliards, est le premier depuis la forte baisse de 5.3 % accusée en janvier. Baisse provoquée surtout par l'entrée en vigueur du nouveau code fiscal.

Les commandes militaires ont baissé de 6.8 % en juillet et celles du secteur civil ont augmenté de seulement 0.1 %, à comparer avec respectivement une hausse de 12 % en juin pour les premières et de 1.5 % pour les secondes.

Les commandes de biens d'équipements non liées à la défense — considérée comme un indicateur des dépenses d'investissement des entreprises — ont progressé de 5.1 % en juillet. Cette hausse a fait suite à une légère baisse de 0.1 % en juin et à un bond de 19.4 % en mai.

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 — Directeur: Benoit Lauzière — Rédacteur en chef: Paul-André Comeau — Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Paule Beaugrand-Champagne — Directeur de l'information: Jacques Chabot — Directeurs adjoints: Guy Deshaies, Pierre Godin — Directeur des services administratifs: Gabriel Hudon

RENTRÉE PÉDAGOGIQUE

LA RENTRÉE dans les écoles du Québec se fait cette année dans un esprit différent. À l'horizon aucun conflit ne pointe entre les autorités scolaires et les enseignants. Au contraire, un climat de coopération a commencé de se rétablir entre la Centrale de l'enseignement du Québec et le ministère de l'Éducation. C'est que les institutions et le public ont pris davantage conscience des limites, sinon des échecs, que la formation des jeunes générations rencontre chez nous, malgré les ressources considérables consacrées à l'éducation.

Certes, l'école ne peut compenser à elle seule tous les problèmes sociaux, tous les drames familiaux que les enfants transportent avec eux dans leurs classes; mais elle devrait « réussir », mieux qu'elle ne le fait, dans ses domaines de compétence essentiels, à commencer par l'apprentissage de la langue. Or, le Québec, malgré l'importance qu'il a donnée ces dernières années à la connaissance du français, a dû avouer des retards, des lacunes et carrément des échecs qui ont ajouté à la morosité du milieu de l'enseignement. On se sent jugé, incompris, menacé. Même des établissements qui se targuaient d'une qualité particulière se lancent dans de nouvelles « améliorations » parfois douteuses.

Techniques de marketing pour attirer la « clientèle », mesures disciplinaires visant à rassurer certains parents, reprise du discours et des méthodes élitistes tentant de cacher sous le talent de quelques écoliers les difficultés auxquelles la majorité des autres se heurtent : les signes ne manquent pas d'une crise de la pédagogie. On distribue des *certificats d'excellence* à des enfants brillants qui n'ont guère besoin de l'école pour apprendre. Et on rend l'école plus dure, sinon oppримante pour les autres, coupables du crime de ne pas rentrer dans le rang ou de rabaisser la moyenne.

Heureusement, ainsi que le notait le ministre de l'Éducation, au début de l'année, dans une entrevue au DEVOIR, la CEQ a remis l'accent sur les questions pédagogiques. M. Claude Ryan lui-même est convaincu qu'il faut revenir aux apprentissages essentiels et qu'il importe de comprendre pourquoi la pédagogie se heurte dans nos écoles à autant de difficultés. En misant sur la recherche, sur une plus étroite collaboration entre tous les partenaires de l'éducation, l'école devrait non seulement voir plus clair dans ses problèmes, mais créer le climat intellectuel et l'esprit d'équipe nécessaires pour les résoudre.

Certes, en toute justice pour le personnel enseignant et l'administration scolaire, il faut faire la part des « accidents » historiques qui ont secoué la belle réforme de l'éducation : chute de la natalité, vieillissement des cadres, affrontements linguistiques, querelles constitutionnelles, dures négociations provinciales, fermetures d'écoles et de postes avec leur cortège d'insécurité et d'instabilité. Rien n'aura manqué pour distraire le public et les éducateurs des autres problématiques, moins spectaculaires, qui se vivaient au jour le jour dans les classes des écoles primaires et secondaires.

Et ce n'est pas non plus la culture abrutissante « créée » par certaines maisons de publicité qui allaient enseigner la langue et l'effort aux adolescents d'aujourd'hui.

Mais le problème est aussi d'ordre professionnel. Une meilleure formation du personnel enseignant n'a pas automatiquement fait entrer plus de curiosité intellectuelle dans le milieu scolaire. Les enseignants consacrent encore plus d'argent aux piscines et aux voyages qu'à leur bibliothèque. Les « coupures » en éducation n'ont pas empêché les syndicats de ce milieu de continuer de mener grand train de vie. Heureusement, sur le territoire le plus difficile peut-être du Québec, celui de la métropole, l'Alliance des professeurs de Montréal a entrepris d'investir dans le relèvement de la qualité de l'éducation et dans une plus grande préoccupation pour les jeunes en difficulté.

Pour que cet heureux virage n'aboutisse pas à une nouvelle impasse, il importe cependant que la CÉCM fasse aussi cette année sa rentrée politique. Les élections prévues pour l'automne devraient redonner à la question scolaire toute l'importance qu'elle mérite d'avoir dans les débats de société en train de reprendre au Québec. Il faut souhaiter que plus de parents encore et de citoyens s'en mêlent, même si le régime électoral en place n'est pas aussi démocratique encore qu'il devrait l'être.

Voici trente ans, tout le Québec se mobilisait pour rendre l'éducation accessible à tous. Il faut reprendre la réforme, plus humblement, dans chaque classe. Car, en dernière analyse, notre société n'ira guère plus loin que ses écoles.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

L'ombre de Ferdinand Marcos

IL EST plus facile de chasser un dictateur que de changer le régime qu'il laisse derrière lui. Dix-huit mois après le départ spectaculaire de Ferdinand Marcos et l'élection du gouvernement de Mme Corazon Aquino, les Philippines s'enfoncent un peu plus chaque jour dans la guerre civile.

Depuis février 1986, pas moins de cinq coups d'État ont ébranlé le nouveau pouvoir. À chaque fois, la présidente et son chef d'état-major, le général Ramos, ont désamorcé le mouvement de rébellion et rétabli l'ordre. Mais le dernier putsch, le plus grave jusqu'à maintenant, a visiblement ébranlé le gouvernement. Le premier assaut des rebelles a pu être repoussé mais leur chef est toujours en liberté et, surtout, l'armée paraît plus divisée que jamais.

Là est le principal défi de Mme Aquino : se réconcilier avec les militaires dont l'appui ne lui fut jamais pleinement assuré. En prenant, il y a plus d'un an, la direction des forces armées, le général Ramos, dont la loyauté ne peut être mis en doute, tenta de faire l'unité parmi les troupes. Ce fut un échec. Des groupes d'irréductibles continuèrent à s'opposer au nouveau gouvernement et à promouvoir, sinon le retour de Ferdinand Marcos, du moins le rétablissement de l'ancienne oligarchie.

Pourtant, ces mutins sont peu nombreux. Ils n'étaient que 1,500 lors du putsch de la semaine dernière, soit 1 % seulement de l'ensemble des effectifs armés. Mais ils tirent leur puissance du doute qui règne dans le gros de l'armée et qui se reflète dans l'extrême tolérance que manifeste le pouvoir à l'égard des rebelles. Redoutant manifestement que la fronde ne s'étende, Mme Aquino s'est montrée clémente vis-à-vis ceux qui ont participé aux coups d'État. Mais, avec le temps, cette attitude tend à se retourner contre le gouvernement dans la mesure où elle renforce les rebelles dans leur opposition.

D'où les critiques qui se multiplient à l'endroit de la présidente. On lui reproche sa faiblesse et son indécision. À la suite du dernier coup d'État, elle a annoncé que les mutins seront sévèrement punis. Mais cette fermeté ne vient-elle pas trop tard ?

En réalité, le gouvernement est pris entre deux feux : la guérilla communiste à l'extrême gauche et les militaires pro-Marcos à l'extrême droite. Il ne peut risquer de nettoyer et affaiblir l'armée sans risquer d'être débordé par les communistes.

Dans l'immédiat, il n'a pas le choix. Il doit rétablir son autorité dans les casernes, d'autant que le mouvement de rébellion n'a pas été totalement écrasé. Les mutins en liberté entretiennent l'état de crise et alimentent l'incertitude chez les militaires. Les observateurs n'excluent pas d'autres assauts aussi bien contre la capitale que des centres urbains secondaires.

Les États-Unis, qui disposent d'une base militaire stratégique très importante aux Philippines, ne sont pas indifférents aux malheurs qu'affronte la jeune démocratie. Les derniers événements les inciteront sans doute, dans leur intérêt et ceux de leur allié, à renforcer l'appui qu'ils ont apporté au gouvernement de Mme Aquino.

— ALBERT JUNEAU

Où va le transport en commun / 1

ON PRÊTE à un ingénieur cette boutade : pour être sûr que le métro se rendra jusque là où il faut, il faudrait commencer par les extrémités !

C'est le maire de Montréal-Nord qui rappelait ce mot, mercredi dernier, devant une commission de l'Assemblée nationale qui siégeait dans la métropole. M. Yves Ryan y a fait un vibrant plaidoyer en faveur de ses administrés du nord-est de l'île qui, vingt ans après la mise en service de la première ligne de transport rapide en souterrain, attendent toujours leur première station de métro (dont les travaux devaient débuter très exactement le 6 juin 1974).

Les extrémités ! voilà bien ce qui fait encore défaut. Deux lignes restent inachevées : la ligne 2 qui s'arrête à la station Côte-Vertu et la ligne 5 à Saint-Michel.

Deux extrémités, deux priorités ?

Comparaissant la veille, les porte-parole de la Commission urbaine de Montréal étaient venus soumettre leurs besoins au cours des dix prochaines années. Au chapitre de l'expansion du réseau actuel, la CUM propose des investissements de $ 450 millions pour compléter des infra structures qui ont coûté jusqu'ici $ 2.8 milliards (en dollars de 1987). C'est un sérieux coup de frein. À peine le quart annuellement de ce qui s'est dépensé depuis vingt ans. D'où l'on voit que la période des investissements « lourds » dans le transport en commun n'a pas encore atteint le terminus, comme on l'affirme couramment, mais que tout de même on commence à voir le bout du tunnel — littéralement.

Que propose la CUM ? Pour le moment, rien. Elle n'est pas en mesure à ce stade-ci « de ranger par ordre de priorité » les différents projets d'infrastructures qui apparaissent à son schéma d'aménagement.

« Un tel rangement, lit-on dans son mémoire, suppose un plan de transport préalable qui n'est pas finalisé à ce jour. D'ailleurs, ce plan de transport est sujet au financement disponible et assujetti aux décisions du gouvernement. »

Le raisonnement est curieux ! On réclame $ 450 millions, tout en avouant qu'on ne sait trop quoi en faire.

En réalité, le comité exécutif de la CUM avait arrêté une décision ces jours derniers, mais il a dû reculer au dernier moment et... modifier son mémoire en catastrophe. C'est par Montréal-Nord qu'on l'aura appris. Car, fin renard, le maire Ryan, lui, n'a pas corrigé le texte de sa présentation, il s'est contenté d'y joindre un rectificatif !

Donc, selon le maire de Montréal-Nord — que personne n'a démenti —, le parachèvement de la ligne 2 et le prolongement de la ligne 5 en direction de Montréal-Nord faisaient l'objet d'une recommandation prioritaire de la CUM. Pourquoi s'est-on ravisé *in extremis* ? Il s'agit sans doute d'un de ces « courts-circuits » qui au dire du maire Ryan se sont produits « à plusieurs reprises et avec une fréquence déconcertante ».

Quoi qu'il en soit, le parachèvement de la ligne 2 (ouest) jusqu'à la station Bois-Francs (Henri-Bourassa) s'impose. La STCUM le réclame avec instance depuis plusieurs années. Il reste deux stations à construire. La dernière pourrait servir de correspondance avec le train de banlieue de Deux-Montagnes et de seconde tête de pont pour les usagers venant de Laval. Mais, surtout, on y construirait un important atelier de réparations qui réduirait les frais d'exploitation du réseau.

Quant au prolongement de la ligne 5 en direction de Montréal-Nord, la surprise est complète. C'est le lapin qui sort du chapeau — un vieux lapin à vrai dire qu'on est allé chercher dans les tout premiers projets du début des années 70. Ce projet a été remplacé récemment par une ligne 7 qui partirait de la station Pie IX (ligne 1) et remonterait jusqu'à Montréal-Nord (après avoir croisé la ligne 5 prolongée jusqu'à Anjou) pour obliquer ensuite vers le quartier de Rivière-des-Prairies.

On voit mal, à première vue, les avantages de l'« alternative » mise de l'avant par Montréal-Nord, si non que la construction de la ligne 7 coûterait très cher et qu'en conséquence risque d'être retardée sinon remise aux calendes grecques. Un Tiens vaut mieux que deux Tu l'auras...

De toute manière, le maire Ryan s'est dit convaincu qu'une telle décision ne peut venir que de Québec. « Nous nous tournons aujourd'hui vers la seule instance qui, dans le contexte nouveau, ait encore à se prononcer », a-t-il dit en s'adressant au ministre des Transports.

M. Marc-Yvan Côté, dans ses remarques finales, n'aura répondu à cette supplique que très indirectement, et de façon sibylline. « Les projets d'expansion, a-t-il dit, devraient contribuer à l'amélioration de la rentabilité d'ensemble du réseau et reposer sur des analyses rigoureuses de coûts/bénéfices. »

C'est à cette aune que sera jugé le projet de Montréal-Nord, à moins qu'encore une fois, la « politique » ne vienne court-circuiter le processus.

À suivre

ANALYSE

JEAN FRANCOEUR

LETTRES AU DEVOIR

■ *Dernier miracle*

LE FRÈRE André est mort en 1937 et un 50e anniversaire ça se fête; réaliser un film sur sa vie, il faut le faire, en 1987 ... Félicitations à Pierre Valcour et aux Productions de La Montagne.

Mais pour le Frère André, qui se nommait lui-même le petit chien de saint Joseph, c'est à ce dernier que revient tout le mérite des guérisons (on signale 436 cas dans la seule année 1916). Aussi, ce gardien de l'église canadienne a su organiser les événements pour doter Montréal d'un des oratoires les plus dignes au monde, autre trait spécifique de notre société.

L'Oratoire Saint-Joseph se veut en notre temps un lieu de ressourcement spirituel pour remédier aux désordres du monde et pour conduire par les voies assurées à la vie éternelle. L'humble, le pauvre et le pur charpentier en indiqua les moyens que le petit portier sut ré-actualiser. La voie est inverse à celle de notre temps : être pauvre pour les questions superficielles, mais riches pour la vie intérieure afin de vivre pleinement au contact du créateur de l'univers, source de tout bien et de tout bonheur.

Voir ce film, c'est déjà recevoir une influence bienfaisante.

— PIERRE MONTY

Sherbrooke, le 25 août.

■ *Sujets pour le sommet*

CERTAINS sujets sont d'une grande importance pour la francophonie internationale.

Le Canada continue de nier le droit à un gouvernement autonome pour les peuples autochtones, contrairement à notre Charte des droits. Le gouvernement canadien est motivé, en premier lieu, par le désir de profiter de l'exploitation militaire et commerciale des terres aborigènes.

Deux exemples : la péninsule Québec-Labrador est utilisée pour des vols à basse altitude par les avions de guerre de l'OTAN, et ce malgré les protestations de la population amérindienne Innu. En Saskatchewan, une société de la couronne, Eldorado Nucléaire, exploite des mines d'uranium sans égard aux dangers pour la santé de la population aborigène locale et du système écologique. Le Canada est le plus grand exportateur d'uranium au monde.

Nous tenons aussi à dénoncer le colonialisme que maintient l'État français dans le Pacifique Sud. La France fait régulièrement exploser des engins nucléaires dans ses colonies, mettant en danger la population de la région.

La France maintient une économie coloniale en Nouvelle-Calédonie (Kanaky). Cette économie favorise les Blancs au détriment de la population indigène, les Kanaks.

Dépossédés de leurs terres, massacrés après plusieurs grandes insurrections, parqués dans les réserves, soumis au code de l'indigénat jusqu'en 1946, n'obtenant le droit de vote qu'en 1956 pour bientôt se découvrir minoritaires dans leur pays en raison de l'immigration sélective, les Kanaks, réunis au sein du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) se battent aujourd'hui pour l'indépendance de leur terre natale.

Le gouvernement français a réagi par une militarisation à outrance du territoire et en essayant de légitimer sa présence par un référendum qui doit avoir lieu le 13 septembre prochain. Ce référendum, inégalitaire (prépondérance de l'électorat « blanc »), ne répond nullement aux attentes du peuple kanak.

Nous demandons que les droits d'autonomie pour les peuples indigènes et la nécessité d'un Pacifique indépendant et non-nucléarisé soient discutés au Sommet de la francophonie à Québec.

— DANIEL BERMAN
NIGEL CRAWHALL
AMY KALER

Montréal, le 27 août.

■ *Elle peut se plaindre*

Lettre au directeur du DEVOIR

VOTRE journal publiait, le vendredi 31 juillet, des commentaires faits par Mlle Carmen Quintana à son retour du Chili où elle s'était rendue témoigner devant le juge-enquêteur. [...]

La décision dans ce procès n'a pas été rendue puisqu'on enquête toujours, suivant la législation en vigueur depuis de nombreuses années, soit le 19 décembre 1944.

Le contenu de l'article fait sentir que ce sont uniquement des militaires qui participent dans cette enquête judiciaire et que ce seront eux qui, finalement, prononceront le verdict sans qu'il y ait d'autres recours.

Sur ce point on doit signaler que, une fois l'enquête terminée et le verdict en premier ressort prononcé par le juge militaire — qui est l'autorité compétente dans ce cas-ci en conformité à la législation déjà mentionnée —, on peut interjeter des appels, déposer des plaintes ou des éclaircissements devant la Cour martiale de Santiago, laquelle agit comme tribunal en deuxième instance.

Cette Cour est formée par deux ministres de la Cour d'appel de Santiago — des civils —, l'un d'eux en étant le président, et par des auditeurs de loi, aussi des civils, qui appartiennent aux Forces armées. Tous les membres de la Cour d'appel sont des avocats.

Dans les deux instances on applique les dispositions établies par le Code organique des tribunaux (équivalant aux règles de pratiques des Cours supérieure et provinciale au Canada), par le Code de procédures pénales et autres codes communs.

À partir des résolutions de la Cour martiale on peut avoir recours à des plaintes devant la Cour suprême de justice, qui est la dernière instance judiciaire dans mon pays.

On peut donc déduire que la réalité est très différente de celle que Mlle Quintana laisse entrevoir. [...]

— ANDRÉS BARBÉ
deuxième secrétaire
de l'Ambassade du Chili

Ottawa, le 10 août.

■ *Au Panama, la loi est respectée*

LE CONSULAT général de la République du Panama à Montréal se permet de faire une mise au point relative à certains faits déformés par les médias, afin de clarifier ce qui s'est produit en République panaméenne. Nous désirons souligner qu'il est évident que l'ingérence persistante des États-Unis dans les affaires internes de notre pays a pour objectif de différer notre volonté de rendre effectives les dispositions définies dans les accords Torrijos-Carter. Selon plusieurs sources du gouvernement et des forces armées, on prétend déstabiliser notre cohésion interne en vue d'affaiblir nos positions en politique internationale.

La situation que traverse notre pays est de caractère purement interne et provoquée par des intérêts étrangers à la réalité économique, politique et sociale de notre peuple. Elle n'existe que dans le cadre de l'action lancée par l'opposition politique lâchement associée à des intérêts étrangers, visant à prendre le pouvoir en prônant la confrontation entre frères panaméens.

Jamais, en aucune façon, le gouvernement national ne s'est écarté des normes fixées par la Constitution et par la loi, pour affronter cette situation. Dans le même esprit, aucune des actions entreprises pour maintenir l'ordre public et pour protéger la propriété privée, n'ont enfreint les règles constitutionnelles ni limité l'exercice des devoirs institutionnels garantis par la loi 20. Les forces de l'ordre ont encouragé les tentatives visant à relancer nos intérêts économiques en favorisant notamment le fonctionnement normal de nos institutions financières.

Le Panama ne se trouve pas dans une situation de confrontation civile, puisque l'ensemble du peuple panaméen n'a pas participé aux dernières manifestations ; seuls quelques groupes minoritaires appartenant à l'opposition au régime constitutionnel y ont pris part ; ces manifestations d'insatisfaction ont été traitées par le gouvernement national dans le plus grand respect de la démocratie, et, en aucun cas, le respect des libertés et garanties individuelles et sociales des Panaméens ou des ressortissants étrangers, n'a été mis en cause.

— LE CONSULAT GÉNÉRAL DU PANAMA

Montréal, le 27 août.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 149$ par année
81$ 6 mois
42$ 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 155$ par année
au Canada 85$ 6 mois
45$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

La culture ne connaît que des nations fraternelles

Nous attendons tous de la France l'universalité, parce que, depuis deux ans, elle seule s'en réclame

ANDRÉ MALRAUX

Extraits de l'allocution prononcée par l'ancien ministre d'État français chargé des Affaires culturelles, à l'occasion des réunions préparatoires à la création de l'Agence de coopération culturelle et technique, tenues à Niamey en 1969

EN UN TEMPS où les empires morts ont fait place à de vastes républiques de l'esprit, qu'il me soit permis de me limiter aux valeurs que nous défendons ensemble dans ce domaine, aux réponses que la culture française d'hier, la culture francophone de demain, apportent aux questions décisives que nous pose à tous la civilisation d'aujourd'hui.

Jamais l'humanité, même lors de la chute de Rome, n'a subi, en une seule génération, une si profonde métamorphose. Dans le domaine de l'esprit comme dans tant d'autres, nous sommes en face d'une nouvelle civilisation. Non seulement nouvelle en face de celle du XIXe siècle, mais encore en face de toutes celles qui l'ont précédée. C'étaient les grandes civilisations agraires, et les conseillers des pharaons ou d'Alexandre étaient presque les mêmes que ceux de Napoléon. Mais si Napoléon eût pu parler assez facilement avec Ramsès des moyens de gouvernement, il aurait grand mal à en parler avec le président Nixon, Staline, le général de Gaulle ou Mao-Tsé-Toung.

La métamorphose apporte sa propre création

Dans ce domaine de l'esprit, la première caractéristique de notre époque, c'est évidemment la diffusion des oeuvres. Mais de façon plus complexe qu'il ne semble. Parce que les disques, les photos d'oeuvres d'art, les traductions, le cinéma, la télévision, apportent la présence concrète de la première culture mondiale. L'humanité prend à la fois conscience des invincibles frontières qui la morcelaient, de l'impossible dialogue, par exemple, entre la civilisation aztèque et celle de la Chine ancienne — et des sentiments profonds qui nous unissent. Chaplin a fait rire l'Afrique comme il avait fait rire les États-Unis.

André Malraux : « L'Afrique doit se réclamer de son passé »

Prenons garde que ce n'est pas d'une juxtaposition des connaissances que nous sommes les premiers héritiers. Les statues africaines ou celles des hautes époques, qui entrent à côté des statues grecques dans nos musées et dans nos albums, ne sont pas des statues grecques de plus. Il ne s'agit pas de rivalité. La statue africaine n'est pas meilleure ou moins bonne : elle est autre. Elle met en question notre notion même de l'art, comme l'entrée en scène presque simultanée de toutes les cultures et met en cause notre civilisation. La métamorphose apporte sa propre création.

Nous sommes chargés de l'héritage du monde, mais il prendra la forme que nous lui donnerons.

Le fait national

C'est ici qu'entrent en jeu les grandes cultures nationales. Car, en même temps que notre siècle découvre la culture mondiale, il découvre, à sa grande surprise, le renforcement des nations. Mais prenons garde que les nations, dans notre siècle, ne sont plus ce qu'elles furent jadis. Le fait national est l'un des plus importants de notre temps, mais il n'est plus la base du nationalisme, il est, avant tout, un problème. Pour en prendre pleinement conscience, il suffit de comparer la Chine des empereurs et la Chine de Mao-Tsé-Toung, l'empire des tsars et la Russie soviétique. Peut-être suffit-il de penser à Prague...

Notre propre problème n'est donc nullement dans l'opposition des cultures nationales, mais dans l'esprit particulier que nos cultures nationales peuvent donner à la culture mondiale. Nous sommes de culture française, et entendons le rester parce que nous avons découvert la faiblesse de l'abstraction en ces matières.

Ce qui tient d'abord à la fonction nouvelle de la culture. Toutes les civilisations qui ont précédé la nôtre ont été des cultures religieuses, à l'exception de quelques siècles d'Occident. Pour les masses, les valeurs essentielles, le caractère exemplaire de l'homme, étaient donnés par la foi. Pour la chrétienté entière, le type exemplaire de l'homme médiéval a été le chevalier. Pour le Moyen Âge, le lieu de la culture, ce n'était pas la bibliothèque, c'était l'Église.

La Renaissance a changé tout cela. Ce qu'elle attendait du passé qu'elle ressuscitait, au temps où la chrétienté perdait sa puissance de cathédrale, c'était la défense de ses propres valeurs.

Lutter contre ces usines de rêves

Nous aussi. Mais de façon plus dramatique, parce que nos valeurs sont beaucoup plus menacées.

Elles le sont d'abord parce que notre civilisaiton est une civilisation agnostique. Pour la première fois, le cosmos et l'homme sont irréductiblement dissociés. Nous connaissons mieux que tous nos prédécesseurs les lois de l'univers : mais à l'univers d'Einstein, l'homme n'est pas nécessaire, sauf pour le concevoir. Notre univers pourrait très bien se passer de l'homme. Nous le connaissons mieux qu'on ne l'a connu avant nous; mais quelle relation établissons-nous entre les lois de la matière et la découverte de l'inconscient ?

Voici donc, pour la première fois, une civilisation que ses rêves orientent ou possèdent, et qui n'ordonne pas ses rêves. On a beaucoup dit que la machine excluait les rêves, ce que tout contredit. Car la civilisaiton des machines est aussi celle des machines à rêves, et jamais l'homme ne fut à ce point assiégé par ses songes, admirables ou défigurés.

Chaque civilisation a connu ses démons et ses anges. Mais ses démons n'étaient pas nécessairement milliardaires et producteurs de fictions. Tôt ou tard, l'usine de rêves vit de ses moyens les plus efficaces, qui sont le sexe et le sang. Et une seule voix est aussi puissante que celle des instincts fondamentaux : celle de la survivance, que l'on appelait jadis l'immortalité.

Notre culture commune, c'est ce que nous choisissons pour permettre à notre civilisation de lutter contre ces usines de rêves; ce qui permet de fonder l'Homme lorsqu'il n'est plus fondé sur Dieu. Ainsi, sa fonction, dans notre civilisation, apparaît-elle clairement. Et avec elle, l'absurdité du problème qui se pose depuis cinquante ans, celui de la rivalité des cultures vivantes. Il est sans intérêt de chercher si nous devons préférer la culture française à l'anglaise, l'américaine, l'allemande ou la russe. Parce que nous pouvons connaître — nous devons connaître — d'autres cultures que la nôtre, mais nous ne les connaissons pas de la même façon.

Le colonel Lawrence disait par expérience que tout homme qui appartenait réellement à deux cultures (dans son cas, l'anglaise et l'arabe) perdait son âme. Pour atteindre la culture mondiale — ce qui veut dire, aujourd'hui, pour opposer aux puissances obscures les puissances d'immortalité — chaque homme se fonde sur une culture, et c'est la sienne. Mais pas sur elle seule.

Une puissante symbiose afro-latine

Pour maintes nations, la culture française est en train de jouer le rôle médiateur que joua jadis la culture grecque.

Ici se présente l'une des plus saisissantes aventures de l'esprit que notre siècle ait connues, celle de l'entrée des cultures africaines dans la civilisation universelle. Avec sa sculpture, sa danse et sa musique, l'Afrique a pris conscience de ses propres valeurs. On sait désormais que les Ancêtres ne sont pas des fétiches. Et il se trouve que ces valeurs fondamentales proclamées comme celles de la Négritude sont exprimées principalement par des Africains de culture française. Nous assistons à une puissante symbiose afro-latine. L'indépendance politique retrouvée, je la crois viable, pour les mêmes raisons qui rendront viable la symbiose gallo-romaine.

J'ai écrit jadis : la culture ne s'hérite pas, elle se conquiert. Ce qui doit nous unir, c'est l'objet de cette conquête.

Nous ne voulons pas plus d'un héritage français que d'un héritage américain ou russe; mais nous voulons que la culture française retrouve, en nous tous, ce qui fit sa grandeur passée, la confiance en tous les hommes qu'elle a marqués par sa longue traînée d'espoir révolutionnaire, de tombeaux et de cathédrales. Il y a dix ans que j'ai proclamé, au nom de mon pays, devant l'Acropole illuminée pour la première fois : « La culture ne connaît pas de nations mineures, elle ne connaît que des nations fraternelles... »

Seule, la culture francophone ne propose pas à l'Afrique de se soumettre à l'Occident en y perdant son âme; pour elle seule, la vieille Afrique de la sculpture et de la danse n'est pas une préhistoire; elle seule lui propose d'entrer dans le monde moderne en lui intégrant les plus hautes valeurs africaines. Nous seuls disons à l'Afrique, dont le génie fut le génie de l'émotion, que pour créer son avenir, et entrer avec lui dans la civilisation universelle, l'Afrique doit se réclamer de son passé. Nous attendons tous de la France l'universalité, parce que, depuis deux cents ans, elle seule s'en réclame.

Messieurs, en ce temps où l'héritage universel se présente à nos mains périssables, il m'advient de penser à ce que sera peut-être notre culture dans la mémoire des hommes, lorsque la France sera morte; lorsque, « au lieu où fut Florence, au lieu où fut Paris — s'inclineront les joncs murmurants et penchés... » Alors, peut-être trouvera-t-on quelque part une inscription semblable aux inscriptions antiques, qui dira seulement : « En ce lieu naquit, un jour, pour la France et pour l'Europe, puis pour la France, l'Afrique et le monde, la culture de la fraternité. »

Maintenir les prix des médicaments à un niveau acceptable

LIBRE OPINION

JOHN N. TURNER

Chef du Parti libéral du Canada

IL EST tout simplement indiscutable que le projet de loi C-22 (sur les brevets pharmaceutiques) tel que présenté par le gouvernement va faire monter de plusieurs centaines de millions de dollars par année les prix payés par les Canadiens pour leurs médicaments. Cela est un fait indéniable. Quoi que disent M. Mulroney et le gouvernement conservateur, ils ne peuvent rien changer à cette réalité.

Les prix monteront en flèche, car désormais le fabricant de médicaments génériques ne pourra produire un médicament pour le vendre aux Canadiens pendant une période allant jusqu'à dix années. Le consommateur devra donc payer le prix plus élevé pour le médicament breveté jusqu'à ce que cette période soit écoulée.

Les prix parmi les plus bas au monde

À ce sujet, les propos tenus par le Dr Harry Eastman, la principale autorité en la matière, au cours d'une interview à l'émission « As it Happens » du réseau anglais de Radio-Canada, le 19 novembre 1986, sont révélateurs : « La mise en marché des médicaments génériques qui font baisser les prix sera quelque peu retardée, si bien que les prix seront plus élevés, en moyenne, qu'ils ne le sont en vertu de la loi actuelle. »

En 1969, j'ai eu l'honneur, comme premier ministre de la Consommation et des Corporations, de faire adopter le régime de licences obligatoires parce que les prix des médicaments au Canada étaient parmi les plus chers au monde. Nous voulions accroître la concurrence dans ce secteur afin de faire baisser les prix. Nous avons réussi. Aujourd'hui, nos prix sont parmi les plus bas et les plus raisonnables au monde. Même le ministère américain de la Santé a étudié notre loi pour voir s'il n'y aurait pas lieu de l'imiter afin de faire baisser les prix des médicaments aux États-Unis.

En 1969 — il importe de le souligner —, l'accroissement de la concurrence dans ce secteur n'a pas fait diminuer la recherche. En fait, celle-ci a augmenté. Et, selon l'étude du Dr Eastman, au cours de l'année 1983, les Canadiens ont épargné 211 millions de dollars grâce à la concurrence des médicaments génériques.

Au cours des 40 années antérieures à 1969, date d'entrée en vigueur de la loi actuelle, les compagnies étrangères ont profité du genre de protection prévue dans le projet de loi C-22. Or, aucun médicament nouveau n'a été produit au Canada durant ces quarante ans. La réalité

L'accroissement de la concurrence n'a pas fait diminuer la recherche

pure et simple est que ces compagnies vont continuer à faire leurs travaux de recherche dans leurs propres pays, comme elles l'ont toujours fait, et que ce projet de loi ne fera rien de plus que de les aider à accroître leurs profits aux dépens des Canadiens, en limitant la concurrence.

La recherche restera limitée

Comme le Dr Eastman l'a souligné, la recherche et le développement ne prendront sans doute jamais beaucoup d'ampleur au Canada vu les dimensions relativement restreintes de notre marché intérieur. Et, en fait, nous comptons seulement pour 2 % du marché mondial.

Ceux et celles qui soutiennent que les prix des médicaments brevetés doivent être plus élevés pour permettre de financer la recherche et le développement de nouveaux médicaments auraient intérêt à prendre connaissance des propos tenus par M. Harry Waxman, président du sous-comité de la Chambre des représentants sur la santé et l'environnement aux États-Unis, au sujet d'une étude des 25 plus grandes compagnies fabriquant les deux tiers de tous les médicaments vendus sur ordonnance aux États-Unis :

La recherche ne prendra pas beaucoup d'ampleur

« Nous avons constaté qu'au cours de la période allant de 1982 à 1986, les hausses de revenus attribuables aux augmentations de prix étaient trois fois plus élevées que l'accroissement total de leurs dépenses de recherche et de développement. Nous avons aussi constaté que ces compagnies avaient dépensé autant d'argent au poste du marketing qu'à celui de la recherche et du développement. La conclusion est inévitable : les récentes augmentations de prix ne servent pas à produire de nouveaux médicaments, elles ne font qu'enrichir les compagnies. » (*The Wall Street Journal*, 20 juillet 1987.)

À la lumière de ces révélations, comment le gouvernement peut-il soutenir qu'il va amener les compagnies à investir davantage dans des travaux de recherche et de développement réels au Canada ?

Le ministre de la Consommation et des Corporations prétend cependant avoir des engagements à investir 1,4 milliard de dollars de la part des multinationales pharmaceutiques. Mais il n'est pas question de ces promesses dans le projet de loi. Aucune garantie à investir dans la recherche.

De la basse politique

En vertu du fonds de redevances proposé par le Parti libéral, les fabricants de médicaments génériques paieraient une redevance de 14 % pour utiliser les découvertes protégées par brevet qui seraient mises à leur disposition après quatre ans. Les fonds ainsi accumulés seraient remis aux fabricants de médicaments brevetés *pour des travaux de recherche effectivement réalisés*. On ne saurait mieux garantir la réaffectation de cet argent à la recherche de nouveaux médicaments.

C'est de la basse politique que de chercher à détourner l'attention de ce projet de loi désastreux en s'en prenant à la majorité libérale au Sénat. Le premier ministre n'est pas intéressé à parler des faits se rapportant à ce projet de loi.

Bon nombre de ceux et celles qui ont examiné le projet de loi s'y opposent : six gouvernements provinciaux, l'Association des consommateurs du Canada; l'Association des hôpitaux du Canada; l'Organisation nationale anti-pauvreté; la Fédération nationale des retraités et citoyens âgés; le Congrès du travail du Canada; l'Association canadienne des fabricants de produits pharmaceutiques; et bien d'autres encore !

Même les néo-démocrates, qui préconisent l'abolition du Sénat, sont disposés à faire un compromis sur leurs principes et à applaudir le Sénat en l'occurrence, parce qu'ils s'opposent au projet de loi C-22. En fait, les néo-démocrates, contrairement aux libéraux, ne veulent aucun changement à la loi actuelle.

Pourquoi le gouvernement s'entête-t-il avec le projet de loi C-22 ? Tout simplement parce que le gouvernement américain a posé son adoption comme condition préalable à toute entente de libre-échange.

Le représentant commercial américain, M. Clayton Yeutter, l'a souvent répété. Pour reprendre ses propos, les Américains considèrent la loi canadienne sur les brevets pharmaceutiques comme un irritant qui prive les compagnies pharmaceutiques américaines de revenus importants chaque année et ils continuent de soulever leurs préoccupations à ce sujet aux échelons supérieurs du gouvernement. « Les États-Unis demandent instamment qu'un nouveau projet de loi soit présenté au plus tôt pour tenir compte de leurs sérieuses préoccupations concernant l'insuffisance de la protection offerte par le Canada dans ce domaine », est-il dit dans un rapport publié par son bureau. (National Trade Estimate, 1986 Report on Foreign Trade Barriers, Office of the United States Trade Representative, p. 54-55.)

En dépit de ses tentatives pour dissimuler les faits et masquer ses véritables intentions, et brouiller en même temps les Canadiens concernant les pourparlers commerciaux, il devient chaque jour plus clair que M. Mulroney a toujours voulu risquer la souveraineté économique, politique et culturelle du Canada afin d'obtenir une entente de libre-échange à tout prix.

Ce projet de loi, tel que présenté par le gouvernement, est mauvais. Il ne garantit pas davantage de recherche et de développement. Il ne garantit pas plus d'emplois. Il ne procurera pas aux Canadiens une gamme nouvelle et plus étendue de médicaments. Il ne fera que hausser les prix et accroître les profits des multinationales.

Les écrivains québécois saluent
les écrivains de langue française
du monde entier

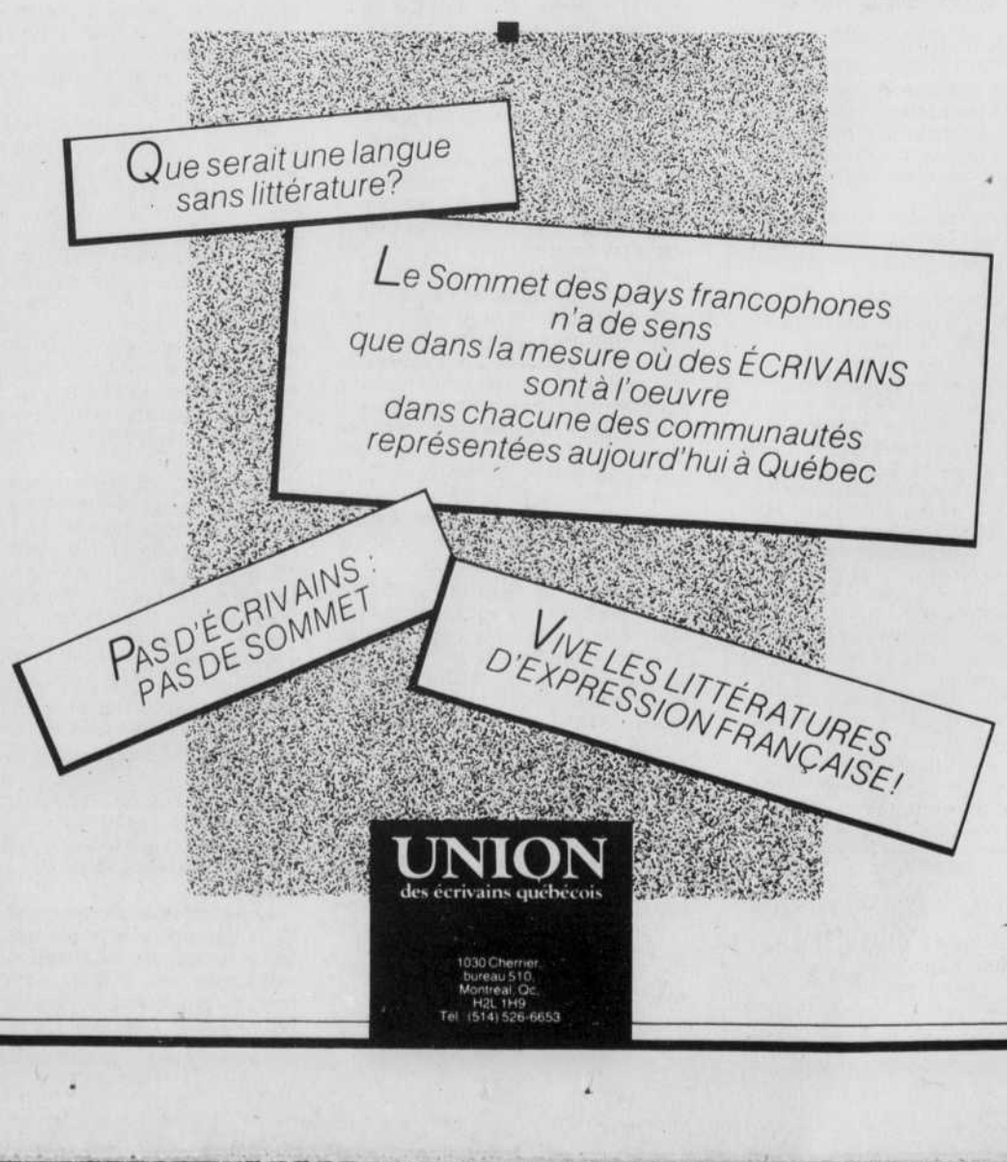

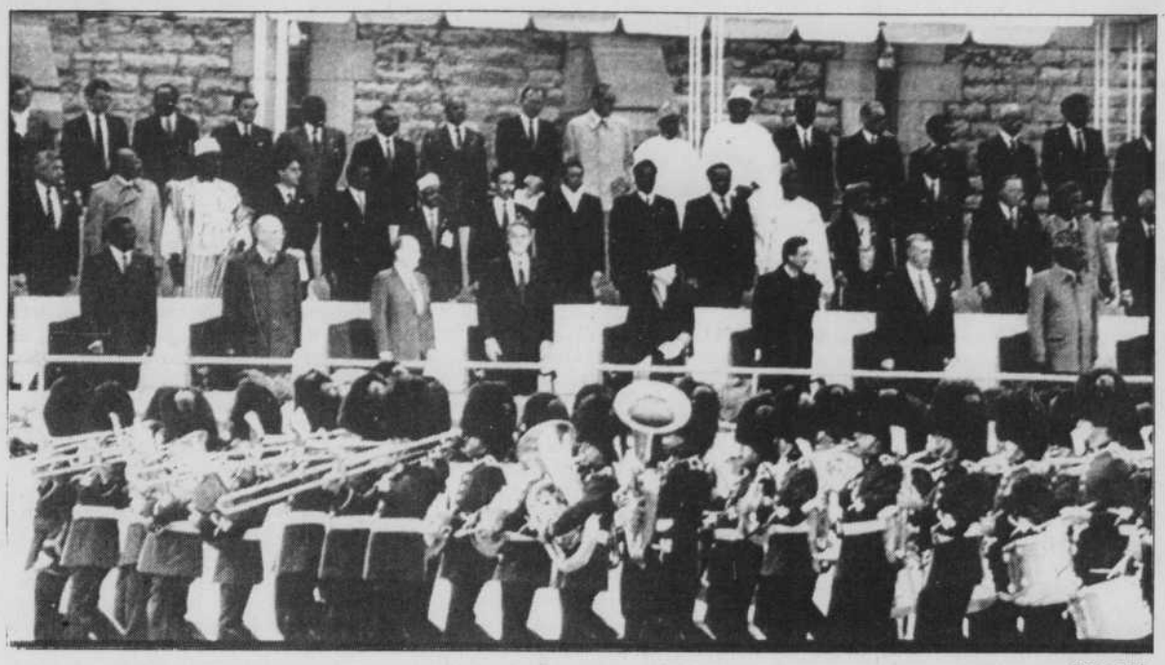

Photos PC

Entouré de tous les participants, le premier ministre du Canada Brian Mulroney regarde, du haut de l'estrade d'honneur, défiler la fanfare du 22ième Régiment royal à l'occasion des cérémonies d'ouverture, à Québec, du deuxième Sommet francophone. Peu arès la cérémonie, M. Mulroney et son épouse Mila ont chaleureusement salué le président de la France, M. François Mitterrand.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Chirac

politique en matière de défense ».

Prenant part lundi à Montréal à une émission de ligne ouverte en compagnie du premier ministre Robert Bourassa, M. Chirac avait déclaré, en réponse à une question, que les gens qui, comme le NPD, préconisent le retrait du Canada de l'OTAN sont « naifs » et « irréalistes ».

M. Broadbent trouve d'autant plus curieuse la sortie de M. Chirac que la France s'est retirée du commandement militaire de l'OTAN il y a plus de 20 ans. « Je me souviens très clairement qu'à cette époque plusieurs pays avaient fait sur la politique française des observations très semblables à celles que M. Chirac fait aujourd'hui à notre sujet », a-t-il ajouté.

Compte tenu de la convergence des choix militaires de la France et du Nouveau Parti démocratique, « je suis surpris que M. Chirac ait dit ce qu'il a dit », a affirmé M. Broadbent.

« J'espère que la prochaine fois, il réfléchira de façon plus prudente à l'histoire de la France en la matière. »

Prenant le tout avec un grain de sel, le leader néo-démocrate a indiqué n'avoir aucunement été vexé par le fait que le premier ministre français ait exprimé son opinion sur la position militaire du NPD, une question de nature interne.

Tentant de clarifier la position de son parti, M. Broadbent a souligné que le NPD ne préconisait pas « une forme quelconque de désarmement unilatéral, bien au contraire ».

Le Nouveau Parti démocratique désire plutôt que le Canada redistribue son budget militaire afin d'en consacrer une plus large part à sa propre défense et à celle du continent nord-américain.

Dans la foulée de cette réorganisation, un gouvernement néo-démocrate retirerait ses troupes de l'Europe et militerait en faveur d'une réforme de l'OTAN, une organisation que le NPD juge désuète.

M. Broadbent a d'autre part qualifié « d'argumentation peu convaincante » les déclarations faites lundi matin par M. Chirac à l'Hôtel de ville de Montréal, à l'effet que le « Vive le Québec libre » prononcé par le général de Gaulle en 1967 avait contribué au rayonnement du Québec dans le monde.

« J'ai trouvé la phraséologie un peu bizarre, a dit M. Broadbent. C'est comme si je disais que le grand tremblement de terre survenu à San Francisco lui a été bénéfique parce qu'elle lui a permis de se faire remarquer sur le plan mondial. Je ne suis pas certain que ce genre de raisonnement historique soit convaincant. »

« M. Chirac n'a pas voulu s'ingérer dans les affaires du Canada », a par ailleurs assuré M. Bourassa hier, en réponse à la question d'un journaliste qui était adressée au premier ministre canadien.

Il a expliqué qu'il répondait à la place de M. Mulroney parce qu'il était en présence de M. Chirac lorsque la question de la politique néo-démocrate avait été abordée.

« On a demandé à M. Chirac un commentaire sur une question de principe portant sur l'isolement d'un pays de l'OTAN de la défense collective, a-t-il poursuivi. Il a tout simplement donné son point de vue sur une attitude de principe, comme moi, ou le premier ministre Mulroney, pourrions être amenés à donner notre point de vue sur des politiques d'autres pays ».

M. Bourassa a lui-même commenté lundi en après-midi la question du retrait du Canada de l'OTAN. Il a soutenu que la défense et la protection de la liberté « ne se partageait pas » en Occident.

Interrogé à nouveau par un journaliste, le premier ministre Mulroney a déclaré lui aussi que M. Chirac s'était contenté de passer un commentaire sur une question de principe à portée internationale.

« Comme j'imagine que de nombreuses opinions canadiennes ont été exprimées sur des questions de principe impliquant la France et l'Europe », a-t-il expliqué.

Le premier ministre français avait affirmé en ondes que la liberté du continent américain se défendait d'abord en Europe, et que ceux qui ne se rendaient pas compte de cette réalité étaient bien naifs. Il l'a répété hier.

« Un retrait du Canada de l'OTAN affaiblirait l'ensemble du monde libre », a en effet réaffirmé hier le premier ministre français, M. Jacques Chirac.

M. Chirac a indiqué qu'il n'avait pas porté de jugement sur un possible retrait du Canada, mais plutôt sur le « principe du neutralisme ».

Selon M. Chirac, les politiques de neutralisme « ne sont pas crédibles ».

Lorsque la France s'est retirée du commandement militaire de l'OTAN, a précisé M. Chirac, c'était pour développer sa propre politique de dissuasion nucléaire et non pour céder à la tentation du neutralisme.

Le neutralisme, a réaffirmé M. Chirac, ne peut mener qu'à l'asservissement.

◆ Jumelles

les trompes de Fallope sont obstruées, détruites ou non fonctionnelles, au contraire, la technique du GIFT ne s'applique qu'aux femmes stériles dont les trompes sont par ailleurs normales, ce qui est le cas de Mme Bastien.

La technique du GIFT nécessite trois étapes: en premier lieu, le chirurgien, après une stimulation des ovaires, prélève les ovules par laparoscopie sous anesthésie complète. En second lieu, les ovules sont isolées dans une éprouvette à la salle d'opération. Une heure avant l'intervention chirurgicale, il y a prélèvement du sperme du conjoint, sperme qui est déposé au laboratoire. Dans une dernière étape, on transfert, toujours par laparoscopie (ou voies trans-abdominales) deux des ovules obtenues dans chacune des trompes accompagnés de spermatozoides.

Dans le cas de Mme Bastien, il a suffi d'une seule tentative de fécondation *in vivo* pour qu'elle devienne enceinte. Deux semaines après l'intervention, il y a une prise de sang pour vérifier les résultats. « Quand l'infirmière m'a appris par téléphone que j'étais enceinte, je ne le croyais pas. Le Dr Miron m'a confirmé à son tour la nouvelle et je n'arrivais pas encore à le croire », a raconté hier, en conférence de presse, la jeune maman rayonnante de joie.

Comment se sent-on quand on vient de rentrer dans l'histoire, a demandé un journaliste au père, Jean Bastien, commis de bureau pour Transport Canada, à Dorval. « Ça n'est rien comparé à la joie d'être parents... ça fait 10 ans que l'on attendait », a-t-il répondu.

Les parents devront contenir leur impatience pour quelques semaines encore. Les fillettes, dont le poids est d'environ 900 g actuellement, devront peser entre 2,100 et 2,200 g. avant d'obtenir leur congé de l'hôpital. Elles ont eu de légers problèmes respiratoires à la naissance, mais leur état est satisfaisant et évolue normalement dans les conditions, note le Dr Miron.

Le couple songe à avoir un autre enfant d'ici deux ou trois ans. « S'il le faut, nous aurons recours à la même méthode », affirme sans hésitation Mme Bastien. Pour elle comme pour lui, la décision d'avoir recours à la fécondation *in vivo* a été un choix personnel: « Il n'y a eu aucune pression de la part des médecins de la clinique. On nous a expliqué la méthode et ce à quoi il fallait nous attendre. Pour nous, il n'y avait plus d'autres moyens », précise M. Bastien.

Chaque tentative de fécondation par la technique du GIFT coûte $1,500. À cela, il faut ajouter entre $700 et $900 de médicaments, principalement des hormones. La Régie de l'assurance-maladie ne couvre pas les frais de la « fivete » ni du GIFT. Il faut laisser s'écouler deux mois en général entre chaque tentative.

◆ L'ozone

phère à une altitude variant entre 20 et 30 kms de la Terre. Cette couche agit comme un puissant filtre contre les rayons ultra-violets du Soleil.

Les Humains observent depuis 34 ans cette couche d'ozone: toutes les observations indiquent que l'efficacité du plus puissant filtre de la Planète diminue avec constance. Cette protection a diminué de 3 % à 4 % au dessus de Toronto et Montréal depuis 1975. Et si la même tendance se poursuit, la diminution atteindra plus de 15 % en l'an 2050 au dessus des mêmes villes. La diminution moyenne prévue pour la Terre à la même époque se situera entre 8 % et 10 %.

Il y a trois ans, une expédition britannique découvrait un vaste « trou » dans la couche d'ozone au dessus de l'Antartique. Ce « trou », vaste comme les Etats-Unis, est caractérisé par un déclin de 40 à 50 % du pouvoir filtrant mesurée antérieurement. Des observations par satellite ont à la fois confirmé le phénomène et démontré son accélération. De plus, une équipe canadienne dirigée par M. Wayne Evans, un chercheur d'Environnement Canada, vient de découvrir un « petit trou » similaire au dessus de notre pôle. Bizarrerie inexpliquée: le phénomène s'aggrave en mars pour se résorber partiellement à l'automne, ce qui fait dire à certains qu'on assiste peut-être à un méga-mécanisme planétaire, inconnu jusqu'ici.

Les satellites ont aussi noté des concentrations impressionnantes de CFC et de halons à proximité de ces « trous », d'où leur mise en accusation. On sait qu'une molécule de chlore peut en détruire 10,000 d'ozone. Et que les halons peuvent être dix fois plus destructeurs. Leur persistance est telle que si on arrêtait d'en produire demain sur Terre, leur durerait encore près de 100 ans, d'où le plaidoyer de plusieurs pour un plan d'action immédiat.

Pour chaque diminution de 1 % du pouvoir filtrant de la couche d'ozone, on prévoit une augmentation de 4 % des cancers squameux de la peau sur Terre et d'une augmentation, impossible à déterminer, de décès pour cause de cancers malins. On pense aussi que le système immunitaire d'à peu près tout le monde serait affecté et que l'intensité accrue de la lumière affecterait la cornée des Humains et des animaux.

Les CFC et les halons pourraient par ailleurs contribuer jusqu'à 30 % à un autre phénomène, tout aussi grave, connu sous le nom « d'effet de serre ». On attribue ce dernier à la combustion massive d'hydro-carbures depuis 50 ans. L'effet de serre, un autre méga-problème planétaire, s'explique par l'accumulation dans la haute atmosphère des particules et des gaz de combustion. formant une sorte de vitre au dessus du globe, ils y emprisonne la chaleur du Soleil comme le fait une vitre de serre au lieu de la laisser rayonner vers l'espace.

Selon M. Chisholm, la combinaison des deux phénomènes pourrait provoquer un réchauffement de 4 à 5 degrés Centigrade d'ici l'an 2050. Cela, dit-il, transformerait en désert la moitié des Etats-Unis sans pour autant faire du Canada une nouvelle Floride. Toutefois, reconnaît-il, il est vrai que la zone agricole s'allongerait plus au nord, ce qui avantagerait le Canada si le même phénomène n'y provoque pas d'intenses sécheresses.

Devant des perspectives aussi réjouissantes, les Etats-Unis et l'Europe, les deux grands producteurs de CFC avec le Japon, ont entamé en 1981 des pourparlers que le Canada a sorti du bourbier à chaque nouvel enlisement.

Les problèmes seront nombreux à la Conférence de Montréal et l'essentiel pourrait, une autre fois, être remis à plus tard de façon à forcer la main du plus grand nombre de signataires d'ici 15 jours autour d'objectifs minimum.

Aucun pays occidental, par exemple, ne veut s'engager à récupérer les CFC actuellement présents dans chaque réfrigérateur ou système de climatisation. Trop cher, disent-ils. Mais l'Occident demande à la Chine de ne pas équiper ses millions de foyers en frigo malgré l'importance pour se pays de réduire ses pertes globales en denrées alimentaires.

Les négociateurs parlent d'un gel de la production mondiale et de réductions allant jusqu'à 60 % d'ici 1994. Mais un tel « gel » aurait pour effet de conférer le monopole de la production de CFC aux multinationales de la CEE, des Etats-Unis et du Japon. Les Etats-Unis, qui voudraient bien s'éviter une catastrophe, ne sont pas très enclin, toutefois, à user de pénalités extra-territoriales contre leurs multinationales qui poursuivraient leur production chez des pays non-signataires. Quant à la CEE, elle voudrait bien signer à la place de ses 12 membres, ce qui lui permettrait d'afficher une bonne moyenne de réduction si elle s'avisait d'augmenter sa consommation en gardant pour elle le tiers de sa production actuellement écoulée dans le Tiers-Monde.

◆ Gagnon

des prix, à la Place des arts, espérant ainsi attraper les heures de tombée de la presse européenne du lendemain. Ils ont fait connaître les choix des sept prix accordés par les sept membres du jury présidé par le cinéaste Jean Beaudin, plus quelques prix spéciaux. Fier, pressé, rejetant d'avance les questions en précisant qu'il ne s'agissait pas d'une conférence de presse mais d'une proclamation, Serge Losique semblait heureux comme un poisson dans l'eau.

Diplomates, les membres du jury et la direction du festival se sont entendus pour décerner conjointement, et à l'unanimité, au cinéaste français Éric Rohmer « un prix spécial du jury et du festival » pour l'ensemble de sa série de films intitulée « Comédies et proverbes », et dont le plus récent volet, *L'Ami de mon amie*, était dans la compétition montréalaise. Pour plusieurs observateurs, dont des inconditionnels du cinéaste des « Contes moraux » et des « Comédies et proverbes », l'oeuvre de Rohmer était de loin la plus accomplie de la compétition.

Hormis cette exception (et ce précédent) pour Rohmer, le second prix en importance, le « prix spécial du jury », est allé au cinéaste espagnol Jaime de Arminan pour *Mi General*, sous les applaudissements nourris de la presse. Quant au prix du jury, le troisième dans la hiérarchie gagnante, c'est le cinéaste Chen Kaige, de la République populaire de Chine, pour *La Grande Parade*, qui l'a reçu. Dans ce cas, quelques applaudissements timides n'ont pas réussi à renverser un fort sentiment d'incrédulité de la part de la centaine de journalistes et de gens de cinéma qui avaient envahi la salle de presse.

Du côté des prix d'interprétation, le jury a distingué la comédienne soviétique Irina Kupchenko, pour sa prestation dans *Femme seule cherche compagnon*, de Vyacheslov Krishtofovich, et le comédien américain Leo McKern, pour le film *Travelling North*, de l'Australien Carl Schultz.

Dans la section des courts métrages en compétition, on a choisi *George and Rosemary*, une production de l'ONF signée Alison Snowden et David Fine, pour le prix du jury, et *Shoe- shine*, de l'Américain Tom Abrams, pour le Grand Prix de Montréal.

Deux prix, pour lesquels le public est invité à voter durant le festival, ont également été remis hier. Le prix O'Keefe, pour le meilleur film canadien, est allé à *Un zoo, la nuit*, de Jean-Claude Lauzon, et le prix Air Canada, pour le film le plus populaire du festival, est allé à l'Argentin Juan José Jusid pour *Made in Argentina*. La compilation des votes de ces deux prix du public est faite par la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré (RCMP) et associés.

Se terminant hier soir à la salle Maisonneuve de la Place des arts, par la projection du film de clôture, *Les Yeux noirs*, de Nikita Mikhalkov, le 11e FFM a maintenu son chiffre de fréquentation impressionnant, qui tourne autour de 250,000 cinéphiles.

Le plus gros festival de cinéma au monde (nombre de films, assistance) fermait boutique hier. Mais il demeure que ce festival n'a pas encore fait la preuve qu'il peut être autre chose qu'un marathon grand public dont les films vedettes sont ceux qui ont déjà fait l'événement lors des festivals européens de Berlin et de Cannes.

◆ L'aide

ridiction, en particulier dans les domaines de la culture et de l'éducation où le Québec pouvait lutter à armes égales avec Ottawa, le Sommet de la francophonie s'attaque maintenant à des problèmes qui intéressent manifestement davantage les pays en développement et peut-être même la France: « Il n'y aura pas de miracles, a cependant prévenu M.Mulroney, mais quelques progrès importants dans des domaines comme l'énergie et l'agriculture, des résultats tangibles pour ces pays qui en ont tant besoin » a-t-il promis.

Dans le *document de réflexion* préparé par le Canada, et que LE DEVOIR a pu consulter, on demande aux chefs d'État et de gouvernement de reconnaître « qu'en dépit d'une large ratification des conventions adoptées par l'ONU sur les drois fondamentaux, les moyens déployés au niveau international pour en assurer le respect demeurent insuffisants. Le Sommet représente une occasion unique pour la communauté francophone de dégager les principes d'une action commune qui prenne notamment en compte une approche globale du développement. La libre circulation des personnes constitue également une préoccupation susceptible d'être abordée ».

Hier l'ambassadeur Lucien Bouchard a reconnu que c'est le cri d'alarme lancé par Amnistie internationale qui a quasiment obligé les chefs d'État et de gouvernement à ne pas glisser complètement cette question sous le tapis : une trentaine de pays d'Afrique, d'Asie et des Caraïbes avaient été pointés du doigt et des manifestations, au Château Frontenac où plusieurs chefs de délégation résident, ont été prévues pendant le Sommet.

Le Canada espère également faire adopter une « Déclaration de solidarité des pays ayant en commun l'usage du français », déclaration qui « préciserait les objectifs qu'ils entendent assigner à leur communauté. Une telle déclaration, indique le Canada dans ses notes aux pays participants, traduirait la volonté politique qui constitue la base même des Sommets en tant qu'instance de concertation, tout en l'accréditant par rapport aux autres grands forums internationaux ».

De toute évidence, si les « Grands blancs », comme certains pays appellent les chefs d'État ou de gouvernement de France, du Canada, de Belgique ou du Québec, continuent de se chamailler sur la plomberie d'un tel Sommet et sur les instances qui en assureront la permanence bureaucratique, la Déclaration de solidarité vise à lui donner une vision politique.

C'est sans doute à cet esprit que le Gouverneur général faisait allusion dans son discours d'hier soir. Mme Jeanne Sauvé rappellait que « ce sommet n'est pas celui des retrouvailles : il y a déjà longtemps que nous nous sommes reconnus; il est celui de la concertation de nos volontés et de la mise en commun de nos ressources. Si l'on veut qu'il serve la cause de la francophonie, il lui faut dépasser le cadre d'un exercice qui nous contiendrait dans le cercle rétréci de notre famille culturelle. Ce qui comptera à la fin, c'est l'examen des défis que pose notre existence dans le milieu international et la recherche des moyens propres à l'orbite de notre destin. Il nous faut devancer l'avenir, en participant à l'élaboration d'un nouveau projet de civilisation : c'est l'histoire de l'Homme francophone de l'an 2 000 que nous devons écrire... Pour y parvenir, il nous faut concevoir, à une haute échelle, un mode de collaboration politique et économique ».

Dans l'après-midi, le premier ministre fédéral a par ailleurs eu des rencontres bilatérales avec les présidents du Gabon, du Liban et du Zaire, de même qu'avec le représentant de Côte d'Ivoire qui a excusé son président, Houphouet Boigny, retenu pour des raisons de santé dans son pays.

◆ Pretoria

Wellington Mielies, pendus dans la matinée.

« L'ennemi a déclaré la guerre », a déclaré Winnie Mandela, épouse de l'ancien chef du Congrès national africain (ANC, interdit) Nelson Mandela, emprisonné depuis plus de 20 ans.

Ces sept exécutions portent à 104 le nombre des pendaisons depuis le début de l'année en Afrique du Sud.

L'exécution des deux jeunes Noirs, accusés du meurtre d'un conseiller municipal noir et de son fils en mars 1985, au plus fort de la période d'agitation politique qui avait gagné les cités noires depuis l'automne précédent, a eu lieu en dépit d'un double appel à la clémence, du gouvernement ouest-allemand, puis des Douze de la Communauté européenne.

Cinq autres hommes, trois Métis et deux Noirs, ont été pendus en même temps pour des crimes de droit commun, a précisé un officier de justice.

Melies et Jantjies, accusés du meurtre du conseiller et de son fils, sont les premiers suppliciés d'un groupe de 33 personnes (32 Noirs, dont deux femmes, et un Métis) condamnées à la peine capitale pour des meurtres commis, pour la plupart, en 1985, alors que les cités noires du pays étaient le théâtre d'incidents et d'actes de violence incessants.

Cette agitation, qui avait débuté en septembre 1984 dans le « triangle du Vaal » (au sud de Johannesburg) avant de s'étendre aux autres cités noires du pays, devait entraîner la proclamation de l'état d'urgence sur une partie du territoire en 1985, puis dans l'ensemble du pays en juin 1986.

En outre, l'ambassadeur ouest-allemand avait effectué lundi, au nom de l'ensemble de la Communauté européenne, une démarche auprès du ministre-adjoint sud-africain des Affaires étrangères, M. Kobus Meiring. L'ambassadeur de RFA représentait en l'occurrence le gouvernement danois, qui exerce actuellement la présidence de la CEE, mais n'a pas de représentation diplomatique à Pretoria.

Les deux jeunes Noirs pendus hier matin avaient battu à coups de bâtons, puis brûlé vif, un conseiller municipal et son fils dans la cité de Langa (sud du pays), en mars 1985, peu après que la police eut ouvert le feu sur des gens qui participaient à des funérailles, tuant 21 personnes.

Quant aux deux hommes condamnés lundi soir par la Cour suprême de Pretoria, Oupa Josias Mbonane, 21 ans, et Sibusiso Senele Masuku, 23 ans, ils ont été reconnus coupables du meurtre, en février 1986, d'un policier noir qui avait d'abord été lapidé par une foule avant d'être brûlé vif au moyen de deux pneus placés autour de son corps et enflammés.

Selon plusieurs témoignages présentés devant le tribunal, de l'essence avait été versée dans la bouche de la victime. Les meurtriers avaient ensuite dansé autour du cadavre en flammes.

2 septembre

par la PC et l'AP

1986: le Djihad islamique diffuse une cassette dans laquelle le journaliste Jean-Paul Kauffmann demande au gouvernement français de céder aux exigences de ses ravisseurs.

1985: des chercheurs français découvrent l'épave du Titanic, à 900 kilomètres au large de Terre-Neuve.

1980: Terry Fox est forcé de mettre un terme à son marathon de l'espoir, près de Thunder Bay.

1977: Ian Smith, premier ministre rhodésien, juge insensées les dernières propositions anglo-américaines en vue d'un règlement du problème de la Rhodésie.

1972: l'URSS bat les étoiles de la Ligue nationale de hockey 7-3 à Montréal dans le premier match entre les deux équipes.

1970: la NASA annule deux des vols prévus de la cabine Appolo et limite le nombre des missions lunaires à quatre.

1962: tremblement de terre dans l'Ouest de l'Iran, où 200 localités sont dévastées.

1945: Ho Chi Minh proclame l'indépendance du Vietnam, dont il devient président.

1937: mort du baron Pierre de Coubertin, rénovateur des Jeux olympiques, à l'âge de 74 ans.

1666: un grand incendie se déclare à Londres qui, en cinq jours, détruira pratiquement la ville, dont la cathédrale Saint-Paul.

Ils sont nés un deux septembre: le leader de la centrale syndicale française CGT, Henri Krasucki (1924-); Jack Lang, homme politique français (1939-).

Faut
LE DEVOIR
pour
le croire!

Au Festival des films du monde

Le prix « le plus mérité » du palmarès, celui de l'interprétation féminine, a été accordé à la comédienne soviétique Irina Kupchenko (*Femme seule cherche compagnon*). À droite : Leo McKern, prix d'interprétation masculine pour *Travelling North*.

La presse internationale remet ses prix à Peter Gardos et Jerzy Domaradzki

ROBERT LÉVESQUE

Pour la seconde année d'affilée, l'Association québécoise des critiques de cinéma gérait l'attribution du prix de la critique internationale, mieux connu sous le nom de prix de la Fipresci. Pour le 11e Festival des films du monde, qui se terminait hier, le jury réuni à Montréal a décerné son prix à deux cinéastes : le Hongrois Peter Gardos et le Polonais Jerzy Domaradzki.

Dans les derniers moments avant l'annonce du palmarès officiel du festival, on parlait de Peter Gardos, dont le film *Coqueluche* est l'un des meilleurs de la compétition, de l'avis de plusieurs, pour le Grand Prix des Amériques. C'est finalement le prix de la Fipresci que Gardos obtient pour ce film sur l'insurrection hongroise de 1956. Le jury a aimé « l'approche humoristique » de ce sujet politique.

Quant à Jerzy Domaradzki, qui présentait *La Grande Course* hors compétition, le jury de la Fipresci a reconnu dans son film « le courage politique de son propos et le regard critique et acerbe des systèmes bureaucratiques ». Le film de Domaradzki est interdit en Pologne depuis le coup d'État de 1981.

Les journalistes qui ont participé au jury de la Fipresci représentaient six pays : les États-Unis, l'Italie, la Grande-Bretagne, la Pologne, le Canada et la République fédérale allemande.

Quant au « jury oecuménique », il a remis ce qu'on appelait autrefois le prix de l'OCIC à *Mosca Addio*, le film de Mauro Bolognini que la comédienne Liv Ullman a désavoué en conférence de presse, sous prétexte que le montage l'avait dénaturé. Le « jury oecuménique », dont on ne connaît pas les membres, affirme que ce film de Bolognini « plaide éloquemment pour les droits de la personne à travers l'évocation d'un cas réel ». On y parle du sort des juifs en Union soviétique.

Ex-aequo avec le film de Bolognini, le film du Français Jean Loup Hubert, *Le Grand Chemin*, a remporté ce prix oecuménique « pour sa franche illustration des découvertes d'un enfant ».

Par ailleurs, l'Office national du film (ONF) a profité de la dernière journée du FFM pour dévoiler les noms des finalistes du concours « Premiers longs métrages de fiction francophones ». Lancé par l'ONF pour favoriser l'émergence de nouveaux talents dans l'industrie du cinéma, ce concours a été institué pour souligner le 50e anniversaire de l'institution fédérale qui aura lieu en 1989. La cinéaste Micheline Lanctôt présidait le jury de trois spécialistes qui a fait connaître son choix hier.

Les six finalistes, qui reçoivent chacun une bourse de $ 10,000 pour finaliser l'écriture de leur scénario, sont Mario Bolduc (pour *Coup de vieux*), Manon Briand (*Les Golfeurs*), Roger Cantin (*L'Assassin jouait du tambour*), Robert Cornellier (*Bonne fête, Jacques*), Jean-Pierre Gariépy (*Sous les draps, les étoiles*) et Richard Roy (*La Suite*).

Une fois le scénario de chacun terminé, un autre jury choisira parmi eux trois gagnants qui verront leurs projets réalisés à l'ONF au cours des exercices financiers 1988-89 et 1989-90.

Coqueluche (« *Szamarkohoges* »), du Hongrois Peter Gardos, a reçu l'un des deux prix de la Fipresci.

Le palmarès commenté

L'année de la facilité

FRANCINE LAURENDEAU

Le jury de ce 11e Festival des films du monde (FFM) n'avait pas la tâche facile, cette année : sur les 18 longs métrages en compétition, aucun ne s'imposait d'emblée et il fallait choisir, pour le grand prix, entre les sept ou huit longs métrages les plus intéressants d'une sélection inégale.

Que le jeune héros du film de Claude Gagnon ait ému les jurés, à l'unanimité, on ne saurait les en blâmer. D'autant plus que, vu la triple nationalité de la production, on faisait à la fois une fleur au pays hôte, aux États-Unis et au Japon, le pays invité.

Mais fallait-il pour cela oublier *River of Fireflies*, du Japonais Eizô Sugawa, un des plus jolis moments de la compétition ? Et, puisqu'on a décidé d'opter pour l'émotion (option tout à fait défendable), fallait-il également négliger *Le Grand Chemin*, de Jean Loup Hubert ?

Des films cinématographiquement les plus achevés de ce festival, le palmarès a souligné les qualités de *Femme seule cherche compagnon* par un prix d'interprétation à Irina Kupchenko, à mon avis le prix le plus mérité (encore qu'on avait l'embarras du choix avec les comédiennes du film argentin et, quoi qu'elle en dise, Liv Ullman pour *Mosca Addio*).

On a réglé son cas au Rohmer en lui rendant un prix-hommage. Mais je ne m'explique pas le prix du jury à *The Big Parade*, film de Chen Kaige, de la République populaire de Chine, ode à la gloire de l'armée chinoise, qu'on peut rapprocher à la fois d'Eisenstein et de Leni Riefenstahl . . . Ô ironie, le film original était, ai-je appris de source bien informée, plutôt anti-militariste, en tout cas très critique. Mais, dans la version officielle qui a été projetée, toute critique était absente. Il ne restait que l'académisme et le patriotisme. Prix diplomatique ? Il fallait récompenser la Chine de sa présence à Montréal ?

On n'a, en tout cas, pas voulu toucher à la politique. Rien pour *Whooping Cough* (« Coqueluche »), du Hongrois Peter Gardos, qui met en scène les événements de 1956 regardés par un enfant, un film sensible, spirituel et attachant (le prix de la critique internationale est heureusement venu réparer quelque peu l'injustice). De même que *Au nom du peuple*, du Yougoslave Zivko Nikolic, une dénonciation vitriolique d'un épisode sombre de l'histoire yougoslave. Rien, non plus, pour *Made in Argentina*, sur la dictature et l'exil (par ailleurs prix du public).

Le palmarès de 1987 aura été le palmarès de la facilité.

Cinéma francophone : jeudi à Moncton

(AFP) — Le Nouveau-Brunswick, seule province du Canada officiellement bilingue, va bientôt avoir sa fête du cinéma : jeudi s'ouvre à Moncton le premier Festival de la francophonie, où seront diffusés pas moins d'une trentaine de longs métrages récents.

Du 3 au 10 septembre, le festival — lancé par le ministère canadien des Communications et présidé par Serge Losique, directeur général du FFM, se promènera à Moncton et Fredericton (capitale de la province), en passant par Caraquet le 6 septembre. Les Acadiens — qui, bien que francophones, n'ont guère l'occasion d'apprécier des films en langue française — pourront y découvrir notamment quatre films africains et quatre films maghrébins. Au programme également, beaucoup d'oeuvres françaises, ainsi que des productions suisses et belges.

Le Canada ne sera pas en reste avec cinq films présentés : *Le Frère André*, de Jean-Claude Labrecque, *Le Matou*, de Jean Beaudin, *Équinoxe*, d'Arthur Lamothe, *Les Fous de Bassan*, d'Yves Simoneau, et *Un zoo, la nuit*, de Jean-Claude Lauzon.

Enfin, une dizaine de courts métrages d'animation, venus du Festival du film d'animation d'Annecy (France), seront diffusés.

John Huston a été inhumé dans la plus stricte intimité

LOS ANGELES (AFP) — Une vingtaine de personnes, parmi lesquelles sa fille Anjelica Huston et son compagnon Jack Nicholson, ont assisté lundi aux obsèques de John Huston lors d'une cérémonie privée à Los Angeles, a-t-on appris de bonnes sources.

Le cinéaste, dont le corps a été ramené en Californie peu après sa mort, vendredi dernier, à l'âge de 81 ans, a été inhumé au cimetière de Hollywood où sont également enterrés des « grands » du cinéma américain comme Cecil B. DeMille, Rudolph Valentino, Peter Lorre et Douglas Fairbanks.

Aucun journaliste ou photographe n'a été autorisé à s'approcher de la chapelle au moment du service religieux et un groupe de curieux a également été tenu à l'écart par un cordon de sécurité.

Une cérémonie publique à la mémoire de John Huston, considéré comme le dernier géant de Hollywood, sera organisée au cours de la prochaine quinzaine par l'association de la Guilde des metteurs en scène américains.

— — —

NDLR : Dans la prochaine édition du CAHIER DU SAMEDI, notre collaborateur Marcel Jean fera un bilan de la carrière de John Huston.

Rachel et Réjean, inc. : deux héros, quatre écrivains, 300 comédiens

RADIO-TÉLÉ

PAUL CAUCHON

Qu'est-ce que la télévision offre aux adolescents ? Des émissions de *rock*, des concours genre *Pop-Express*, des émissions d'humour vache genre *Casse-Tête* ou *Rock et Belles Oreilles*, et puis les mêmes émissions que tout le monde.

Radio-Canada relève donc un défi de taille en mettant à l'affiche *Rachel et Réjean, inc.*, une série policière produite par son secteur « jeunesse », ce qui ne l'empêche pas de vouloir rejoindre un public adulte.

Une série policière ? Depuis longtemps, les réseaux québécois avaient baissé les bras face aux *Magnum* et autres *A Team*. *Les Enquêtes Jobidon* datent d'il y a 20 ans, aussi bien dire un siècle.

Rachel et Réjean, inc. est l'oeuvre d'une véritable équipe de scripteurs : Anne Dandurand et Claire Dé, comédiennes, écrivains, les deux soeurs qui se rejoignent ici dans un grand projet commun; le script-éditeur Louis Caron; l'auteur-conseil Jacques Marquis, un ex-policier devenu écrivain et philosophe ! Bon, vous me direz que ça ne vaut pas les 13 scénaristes de *Miami Vice*, mais il faut bien commencer quelque part.

Photo Louise Lemieux

Trois des quatre auteurs de *Rachel et Réjean, inc.* : de gauche à droite, Claire Dé, Jacques Marquis et Anne Dandurand. (Louis Caron était absent au moment de la photo.)

L'action se situe dans une agence de détectives qui appartient à Réjean (Lionel Villeneuve), un ancien policier devenu paraplégique. Sa fille Rachel, 17 ans (Isabelle Vincent), mène les enquêtes pour lui, et autour d'eux gravitent quelques personnages, dont la petite voisine (Mahée Paiement) et l'amoureux transi de Rachel, une « bolle » en sciences (Daniel Brière).

À chaque épisode, on commence et termine une nouvelle enquête. À chaque épisode, de nouveaux personnages et, si la série se poursuivait pendant trois ans (c'est ce qu'on espère), on aurait engagé près de 300 comédiens différents, une vraie manne pour l'Union des artistes.

À Radio-Canada, on semble avoir accordé d'excellentes conditions à l'émission : au moins un nouveau décor par semaine, des trucages, des batailles, des poursuites, et plus de la moitié des scènes en extérieur.

Est-ce difficile de trouver des intrigues ? « Les journaux en sont pleins, nos vies en sont pleines ! », répond Anne sans hésiter. Les deux femmes affirment qu'il n'y a pas de censure, qu'on abordera les problèmes les plus sérieux mais avec deux balises : pas de sang à l'écran et, autant que possible, « faire gagner les bons ».

Les huits premiers épisodes de la série, qui prend l'affiche le lundi 7 septembre à 19 h, ont été réalisés par René Verne, qui a ensuite laissé la place à Lorraine Pintal, metteur en scène de théâtre, dont c'est la première expérience de réalisatrice télé . . . et, d'après ce que j'ai pu en voir, la réalisation de Pintal semble plus vivante et plus audacieuse que les émissions qui seront vues pendant les deux premiers mois. Il faudra être patient.

Mais comment travailler à quatre ? Les auteurs, Anne et Claire essentiellement, établissent un premier synopsis qui sera étudié lors d'une réunion du quatuor (qu'on devrait qualifier de quintette, puisque la réalisatrice participe activement aux commentaires). On en discute, tout le monde le corrige : corrections, re-discussions, il faut justifier chaque intervention, ligne après ligne. Après le dernier jet, Caron et Pintal vont revérifier le tout et corriger certains détails techniques. « Il faut faire preuve à la fois d'humilité et de force, défendre ses idées et les modifier en souplesse » (Anne). « C'est la méthode islandaise ; aucune loi n'est passée sans unanimité totale » (Claire).

Entre eux, les communications se font par le modem de l'ordinateur, Anne et Claire étant des maniaques de la technologie — le jour de l'entrevue, elles arboraient au poignet des montres qui parlent, qui comptent, qui enregistrent, mais qui ne dansent pas encore.

Quant à Jacques Marquis, son « plan de carrière » est pour le moins exceptionnel : trois ans à la GRC pour ensuite entrer au service des forces policières montréalaises pendant 20 ans, fondateur de l'escouade des crimes économiques, directeur de l'Institut de police de Nicolet pendant quatre ans, il hésite à parler de son passé. Non pour le renier, mais parce qu'il est ailleurs. Cinéphile, il travaille à son premier roman et termine sa maîtrise en philosophie.

Il apporte aux auteurs son expérience, tout en leur permettant d'éviter des erreurs. « Il nous a aidés à comprendre comment on extirpe des aveux », lance Claire. Jacques Marquis ajoute : « Les bons interrogateurs ont des qualités psychologiques certaines. Il faut comprendre le criminel, comprendre qu'il a besoin d'avouer parce qu'il se sent coupable. Car les criminels qui ne se sentent pas coupables sont des murs. On n'arrive pas à faire parler Cotroni. »

Inutile de dire qu'un type comme Jacques Marquis s'esclaffe régulièrement devant la télévision. « Dans *Magnum*, la seule existence du personnage est impossible. Dans *Miami Vice*, ça n'a pas de bons sens. Moi, la meilleure série que j'ai vue, c'est *Colombo*. »

Il reste à vérifier si *Rachel et Réjean, inc.* saura séduire un jeune public habitué au style plus dur du *jet-set* de Miami.

Alain Lefèvre à la maison Trestler

N'est pas virtuose qui veut . . .

CAROL BERGERON

★ Le pianiste **Alain Lefèvre** aux concerts d'été de la maison Trestler : Rachmaninoff, *Préludes*, op.23 nos 5 et 6, op.32 nos 10 et 12, *Sonate* n° 2, op.36 (version revue par l'auteur); Stravinsky, trois mouvements de *Petrouchka*; en *bis* : Mozart, *Sonate* (premier mouvement) K.330; André Mathieu, *Prélude romantique*. Le lundi 31 août.

Mozart : un mouvement de sonate en rappel, c'était trop peu, beaucoup trop peu. Plutôt que de se fourvoyer dans une pièce qui dépassait ses capacités pianistiques, Alain Lefèvre aurait mieux fait d'aller puiser dans un répertoire qui eût mis en valeur ses dons incontestables de musicien. De toute évidence, la virtuosité n'est pas son rayon.

N'est pas virtuose qui veut. Pour marcher dans les traces d'un Horowitz, voire d'un Rachmaninoff, il faut en avoir les moyens. On ne joue pas en public la deuxième *Sonate* de Rachmaninoff si l'on ne peut pas embraser littéralement son clavier. C'est une oeuvre paroxystique où la passion des sentiments et les prouesses instrumentales atteignent des sommets vertigineux. Excessive, elle n'a pas de juste milieu. Le pianiste qui, par choix ou par incapacité, ralentit son débit torrentiel la dilue jusqu'à l'incohérence.

Plus sage dans le choix des quatre *Préludes*, Alain Lefèvre n'en a pas moins frôlé dangereusement les limites de l'insuffisance à l'égard du style et de la clarté de l'écriture (notamment dans la partie centrale de l'opus 23 n° 5). Curieusement, ces pages, très représentatives de la sensibilité, de la nostalgie de Rachmaninoff, ont pris, sous les doigts du pianiste de 25 ans, un relief plutôt emphatique.

Quant aux trois mouvements de *Petrouchka*, il est préférable de les laisser aux rares pianistes qui peuvent maîtriser, jusque dans les moindres détails, leurs folles difficultés. On n'a pas de mérite à faire moins. Même en jouant presque au ralenti, Alain Lefèvre n'a pu éviter les fausses notes : il y en avait d'ailleurs en quantité suffisante pour réécrire le premier mouvement de la *Sonate* de Mozart qui a suivi.

En somme, ce colossal programme ne convenait tout simplement pas à un pianiste qui semble davantage fait pour un répertoire plus sobre. Sa témérité témoigne sûrement de sa jeunesse. On peut encore l'excuser de s'aventurer dans des oeuvres pas faites pour lui. À l'aube de sa carrière, le temps joue cependant en sa faveur et je ne doute pas qu'il puisse bientôt trouver la voie lui permettant d'exploiter la pleine mesure de ses dons remarquables de musicien.

Par ailleurs, en choisissant de faire une « expérience » dans un lieu comme la maison Trestler, Alain Lefèvre a fait preuve d'un bon jugement. Devant un auditoire d'une centaine de personnes et sur un superbe instrument, les circonstances se prêtaient à ce genre d'audace. Il faut bien qu'un jeune musicien fasse ses armes quelque part.

Voilà sans doute une bonne raison (s'il en fallait une) pour souligner l'extraordinaire initiative de la maison Trestler. En organisant une série de récitals dans cette magnifique demeure historique de Dorion qu'on a dotée d'un superbe piano Fazioli, on a ainsi donné une chance extraordinaire à des interprètes (notamment aux jeunes pianistes) de rencontrer un public choisi dans un cadre exceptionnellement favorable. En offrant un rappel à Anne-Marie Marquart, Alain Lefèvre rendait hommage, non seulement à l'infatigable organisatrice de ces soirées musicales mais également à tous ceux qui ont permis l'acquisition d'un instrument qui semble combler les attentes des pianistes.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Musique Plus : un an et des images gratuites pour tout le monde

(LE DEVOIR) — Musique Plus, la chaîne de *vidéo-clips* francophones, célèbre aujourd'hui son premier anniversaire. Musique Plus attend la réponse du CRTC à ses demandes : on voudrait passer d'un service spécialisé à un service de base de la câblodistribution et faire accepter une participation égalitaire de Radio-Mutuel dans l'entreprise torontoise (City-TV/MuchMusic). En attendant, Musique Plus offre un cadeau aux téléspectateurs : une émission qui retrace, ce soir, les meilleurs moments de la première année d'existence mais, surtout, le « grand déverrouillage » — jusqu'au 12 septembre, les abonnés du câble ont gratuitement accès à la chaîne habituellement payante.
Ci-dessus, l'équipe d'animatrices et animateurs (*vidéo-jockeys*) de Musique Plus : de gauche à droite, Natalie Richard, Claude Rajotte, Benoît Dufresne, Paul Sarrasin, Lucie Bergeron et Sonia Bénezra.

EN BREF...

■ *Mort de l'orfèvre Jean Schlumberger*

NEW YORK (AFP) — Le célèbre orfèvre français Jean Schlumberger, qui a notamment monté le plus gros diamant du monde, est mort samedi dernier à Paris à l'âge de 80 ans, a annoncé hier à New York la maison Tiffany avec laquelle il s'était longtemps associé. Né à Mulhouse en Alsace (est de la France), fils d'un riche fabricant de textile, Schlumberger était venu aux États-Unis après la Deuxième Guerre mondiale. En 1956, il entra chez Tiffany dont il devint le vice-président. Il compta parmi sa clientèle les femmes du monde les plus élégantes, dont la duchesse de Windsor. En 1957, il monta en collier le fameux diamant Tiffany, le plus gros du monde avec ses 129 carats. Pendant la guerre, il avait rejoint à Londres le général de Gaulle et s'était battu en Afrique du Nord. En 1977, il avait été fait chevalier de l'Ordre national du mérite.

■ *Madonna à Turin et sur Mondovision*

ROME (AFP) — Le concert de Madonna, vendredi prochain à Turin, sera retransmis en direct et en Mondovision par la RAI (Radio-Télévision italienne), a annoncé hier la direction de la RAI à Rome. Un accord a en effet été conclu dans la matinée entre les dirigeants de la RAI et les agents commerciaux de la chanteuse américaine, ainsi qu'avec les organisateurs des deux concerts prévus le 4 à Turin et le 6 à Florence. Le concert sera retransmis par la télévision et diffusé par la société internationale Network. Il sera également diffusé en stéréo par la radio italienne. Les autorités locales et les organisateurs du premier concert étaient favorables à une telle retransmission télévisée, craignant un débordement des jeunes dont l'arrivée est prévue en masse bien que toutes les places soient déjà réservées au grand stade municipal de Turin : hier, les billets se revendaient déjà au marché noir à des prix très élevés.

■ *Pagliaro au Spectrum*

(LE DEVOIR) — Les maisons Molson Rock et Donald K. Donald annoncent que Michel Pagliaro sera au Spectrum, vendredi et samedi 11 et 12 septembre. Les billets sont en vente au guichet du Spectrum et aux comptoirs Ticketron.

■ *Corey Hart : back home again*

(LE DEVOIR) — Le producteur Donald K. Donald vient d'annoncer que Corey Hart, « *The Big Event — Live in Concert* » sera présenté, le 25 septembre à 20 h, au Forum de Montréal. Le film de ce concert, également intitulé « *Corey Hart — The Big Event — Live in Concert* », sera produit par Sandra Faire Productions (*Tears Are not Enough*) en association avec Radio-Canada, pour une diffusion en différé via satellite à travers le monde. Le directeur sera Michael Lindsay Hogg, qui a déjà travaillé avec les Beatles, les Rolling Stones et, plus récemment, Paul Simon. Après l'annulation récente de sa tournée canadienne, Corey Hart veut, par ce spécial télévisé, rejoindre ses nombreux *fans* qui n'ont pu le voir sur scène lors de la tournée « *Goin' Home* ». Les billets du spectacle du 8 août au Forum seront acceptés pour le spectacle du 25 septembre.

« Hip Hip Hurrah », de Kjell Grede, et « La Vallée fantôme », d'Alain Tanner

Mostra : l'esthétisme est à l'honneur

JEAN-NOËL GILLET

VENISE (AFP) — L'esthétisme est à l'honneur cette année au 44e festival de Venise, ainsi qu'en témoigne *Hip Hip Hurrah*, du Danois Kjell Grede, un film consacré au peintre Sören.

Un autre long métrage a été présenté hier en compétition, *La Vallée fantôme*, du Suisse Alain Tanner — avec l'acteur français Jean-Louis Trintignant — qui exprime les difficultés de la création cinématographique.

Hip Hip Hurrah fait revivre l'ambiance de Skagen, à l'extrême nord du Danemark, qui fut l'un des hauts lieux de la peinture scandinave à la fin du siècle dernier. L'endroit était complètement sauvage et l'on ne pouvait l'atteindre que par bateau. De nombreux peintres, dont le plus célèbre fut Sören Kroyer, venaient y chercher lumière et liberté.

Lorsque le film commence, une barque à rames blanches se balance sur la mer, un homme se lève du bateau, il rit : c'est Sören, pour qui la vie a toujours été une fête, et qui deviendra le peintre le plus célèbre de Skagen et le plus riche du Danemark.

Il était né dans un asile psychiatrique à Stavanger et n'a eu qu'une idée dans sa vie : exorciser le malheur et trouver la lumière qui illumine ses tableaux.

Hip Hip Hurrah (du nom d'une de ses toiles) est une succession d'images, souvent lumineuses, qui constituent toutes de véritables tableaux, sortis tout droit de l'école impressionniste. Une sorte de jonction entre l'art cinématographique et la peinture.

Tout, cependant, n'est pas rose dans la vie de Sören, qui a épousé la plus belle femme du pays et donne de grandes fêtes dans les dunes. Sa femme, qui le trouve enfantin (« Je veux être un enfant », ne cesse-t-il de dire) et le comprend mal, prend un amant et s'éloigne de lui. Une femme laide l'a aimé, dont il a eu un enfant, et celui-ci est mort. Mais, jusqu'à la fin, il clamera que la vie est une longue fête.

La Vallée fantôme se place sur un tout autre registre : lent et introspectif. Paul (Jean-Louis Trintignant), cinéaste, la cinquantaine, écrit un scénario et se met à la recherche d'une comédienne pour le rôle principal.

Il ne la trouve pas et jette son scénario, mais il continue à chercher la comédienne qui, par sa seule présence, lui rendra l'inspiration.

Il la découvre enfin par hasard sur une photo en la personne de Dara, une ancienne actrice italienne qui reste introuvable. Jean, l'assistant de Paul, la retrouve en Italie dans un village près de Venise et devient son amant.

Paul et Jean en seront tous les deux amoureux, puis Paul reviendra dans sa vallée fantôme en Suisse où il finira sans doute par trouver l'inspiration.

L'intérêt de ce film réside dans les dialogues entre les trois personnages et notamment les réflexions du cinéaste sur la civilisation de l'image et la création artistique.

Kenneth Gilbert est hospitalisé

VERSAILLES (AFP) — L'organiste canadien Kenneth Gilbert, qui devait diriger avec son homologue néerlandais Ton Koopman l'Académie d'orgue de Houdan (France), souffrant, a dû être hospitalisé à Sienne (Italie) où il donnait des cours, a-t-on appris hier de source officielle.

Kenneth Gilbert sera remplacé à l'Académie d'orgue de Houdan, du 7 au 12 septembre, par l'organiste française Odile Bailleux, a-t-on appris par un communiqué de l'Association d'information et d'action musicales des Yvelines (région parisienne).

Odile Bailleux, co-titulaire des orgues de l'église Saint-Germain-des-Prés à Paris et professeur d'orgue au conservatoire de Bourg-la-Reine (région parisienne), remplacera également Kenneth Gilbert pour le récital du samedi 12 septembre sur l'orgue Clicquot de l'église de Houdan, dans le cadre des concerts organisés pour le tricentenaire de la mort de Jean-Baptiste Lully.

Un Château-Margaux en Concorde

LONDRES (AP) — Une demi-bouteille de Château-Margaux 1784, achetée au début de cette année par un riche éditeur new-yorkais, a traversé l'Atlantique lundi pour rejoindre son nouveau propriétaire.

Cette bouteille, qui a appartenu au président américain Thomas Jefferson, avait été adjugée aux enchères, chez Christie's, à Marvin Shanken, qui avait offert 18,000 livres (environ $ 36,000).

L'un des responsables chez Christie's, Michael Broadbent, a déclaré, avant de s'embarquer sur un vol Concorde de la British Airways, qu'il comptait remettre la bouteille en mains propres à son propriétaire.

Jefferson, troisième président des États-Unis, avait acheté cette bouteille en 1787, alors qu'il était ambassadeur en France. La bouteille porte ses initiales.

UNE FLAMME DANS MON CŒUR
UN FILM D'ALAIN TANNER
SCÉNARIO ET INTERPRÉTATION: MYRIAM MEZIÈRES
18 ANS
distribution FRANCE FILM
DES AUJOURD'HUI!
COMPLEXE DESJARDINS BASILAIRE 1 288-3141
MERCREDI 2 ET JEUDI 3 SEPT.: 12:40 — 2:55 — 5:10 — 7:25 — 9:40
CINÉMAS CINEPLEX ODEON
CINEMA PLUS présente
CANNES 1987
MARCELLO MASTROIANNI
PRIX D'INTERPRÉTATION MASCULINE
LES YEUX NOIRS
Un film de NIKITA MIKHALKOV
DES AUJOURD'HUI!

MARCELLO MASTROIANNI dans LES YEUX NOIRS réalisé par NIKITA MIKHALKOV
MARTHE KELLER • ELENA SOFONOVA • PINA CEI • VSEVOLOD LARIONOV • INNOKENTI SMOKTUNOVSKI • ROBERTO HERLITZKA
PAOLO BARONI • OLEG TABAKOV • YOURI BOGATIRIOV • DIMITRI ZOLOTHUKIN • SILVANA MANGANO
DOLBY STEREO
CRÉMAZIE ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
MERCREDI 2 ET JEUDI 3 SEPT.: 7:15 — 9:30

«UN FILM TESTAMENT fondé sur les valeurs humaines . . . C'est un retour en force du SACRÉ au cinéma.»
—Luc Perreault, LA PRESSE
«LE SACRIFICE est et restera une date dans le cinéma mondial.»
—Robert Chazal, FRANCE-SOIR
«Pour TARKOVSKI, il faudrait un PRIX NOBEL du cinéma qui consacre une place à part à ce grand cinéaste.»
—Maurice Huleu, NICE MATIN
Jean Zaloum présente
Un film de ANDREI TARKOVSKI
G VISA GÉNÉRAL
LE SACRIFICE
À l'affiche
12:00-2:50-5:40-8:30
Le PARISIEN
480 STE CATHERINE O. 866 3856
Cinémas Unis UNITED THEATRES

«LES AMIS DE MES AMIS SONT MES AMIS»
LION D'OR VENISE '87
FILM D'OUVERTURE
ERIC ROHMER
COMÉDIES ET PROVERBES
L'AMI DE MON AMIE
SÉLECTION OFFICIELLE '87 MONTRÉAL
G VISA GÉNÉRAL
DES AUJOURD'HUI!

EMMANUELLE CHAULET • SOPHIE RENOIR • ANNE-LAURE MEURY
ERIC VIELLARD • FRANCOIS-ERIC GENDRON
image BERNARD LUTIC • son GEORGES PRAT • montage MARIA LUISA GARCIA
ALLIANCE VIVAFILM
BERRI ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
MERCREDI 2 SEPT.: 12:30 — 2:45 — 5:00 — 7:15 — 9:30
JEUDI 3 SEPT.: 5:00 — 7:15 — 9:30

UN POÈME À LA GLOIRE DE LA JEUNESSE!
«Un film d'une poésie touchante et d'une beauté enchanteresse.»
—FILMS À L'ÉCRAN
WAJDA
G VISA GÉNÉRAL
Chronique des Evenements Amoureux
BERLIN SÉLECTION OFFICIELLE

avec : PAULINA MLYNARSKA · PIOTR WAWRZYNCZAK · BERNADETTA MACHAGA
un film de ANDRZEJ WAJDA
À l'affiche
12:25-2:45-5:05-7:25-9:45
Le PARISIEN
480 STE-CATHERINE O. 866-3856

LES PRODUCTIONS DE LA MONTAGNE PRÉSENTENT
Le frère ANDRÉ
un film de JEAN-CLAUDE LABRECQUE
G VISA GÉNÉRAL
COMPLEXE DESJARDINS BASILAIRE 1 288-3141
LONGUEUIL PLACE LONGUEUIL 679-7451
CARREFOUR LAVAL 2330 AUT. DES LAURENTIDES 688-3684
PARADIS 8215 RUE HOCHELAGA 354-3110
CINÉ-PARC LAVAL AUT. DES LAURENTIDES SORTIE 14 622-5555

UN ZOO LA NUIT
14 ANS
COMPLEXE DESJARDINS BASILAIRE 1 288-3141
CARREFOUR LAVAL 2330 AUT. DES LAURENTIDES 688-3684
BROSSARD MAIL CHAMPLAIN 465-5906

LE JAPON

■ *Le Setonaikai, une mer intérieure qui abrite des milliers d'îles*

JEAN CHARTIER

TOMONOURA — La mer intérieure du Japon, le Setonaikai, abrite plusieurs milliers d'îles qui rappellent le passage intérieur de la Colombie-Britannique et de l'Alaska, tout à l'autre bout du Pacifique.

C'est là le principal lieu de séjour touristique du Japon, mis à part la ville historique de Kyoto, la seule grande ville non détruite par les Américains durant la Deuxième Guerre mondiale. Un point de départ commode et fort utilisée pour une croisière dans la mer intérieure, c'est Hiroshima sise à quelque 800 kilomètres au sud-est de Tokyo. Cela n'est qu'à cinq heures de Tokyo par le Shinkansen, le train ultra-rapide.

On peut aussi quitter la grande île Honshu, par bateau, à proximité de Tokyo ou à Osaka pour se rendre sur les deux autres grandes îles japonaises au sud, soit Shikoku et Kyushu, lesquelles ceinturent l'archipel intérieur. Il faut en ce cas prévoir un séjour d'une semaine tout au moins.

Une visite de quatre jours organisée par le *Japan Travel Bureau* prévoit un voyage en aéroglisseur en partance d'Hiroshima vers les îles Miyajima, Ikuchijima et Omishima. Plusieurs sanctuaires shintoïstes très bien situés dominent ces îles. Cette randonnée va jusqu'à Omonori.

Ces nombreuses îles montagneuses de la mer intérieure du Japon sont moins escarpées que les îles et les côtes de la Colombie-Britannique, mais la beauté de ce grand archipel du Pacifique ne laisse personne indifférent. Il est beaucoup plus beau d'ailleurs que l'archipel des Philippines.

Le traffic maritime au Japon est aussi un phénomène extraordinaire. Il n'a pas son équivalent en Amérique, même sur les fleuves Saint-Laurent et Mississipi ou sur le golfe du Mexique.

Il faut toutefois le dire, la mer intérieure du Japon est polluée. Mais, cela est vrai également de la plupart des côtes asiatiques. On trouve bien sûr un fort nombre d'usines sur les côtes de la grande île de Honshu, surtout à proximité d'Osaka et de Kobe, cette mégalopole industrielle qui est le pendant japonais de la zone Chicago-Cleveland en Amérique.

Pour bien voir le Japon, ce pays de montagnes, de plaines surpeuplées et d'îles innombrables, il faut à coup sûr séjourner dans l'archipel intérieur. Les Japonais ont d'ailleurs aménagé des hôtels extraordinaires sur des sites sélectionnés de l'archipel intérieur. Il y a aussi des endroits de villégiature équipés pour les sportifs, des hôtels du type club Méditerranée.

À une trentaine de kilomètres de Fukuyama, l'un des grands chantiers maritimes du monde, se trouve sur la pointe d'un delta, la petite ville de Tomonoura. Là, sur un cap imprenable, fut érigé un palais qui servit de lieu de garde à l'étanchéité du Japon dans ses rapports avec l'étranger durant les 18 et 19e siècles. Ce palais est gardé par un moine boudhiste qui contemple la beauté des choses. Les îles se dressent de tous côtés, tout au loin et le passage entre les îles, vers le Pacifique y est observable à grande distance.

Tout près de la pointe, en mer à moins d'un mille, une petite île sert de refuge à l'un des hôtels les plus extraordinaires d'Asie. L'hôtel International New Kinsui est l'un des grands hôtels du monde. Il est aménagé et réserve un accueil strictement à la manière japonaise. C'est extraordinaire. L'empereur a déjà séjourné dans cet endroit béni des dieux et on se fait un plaisir de vous le mentionner sur le petit bateau qui vous y amène.

Quelques Milanais y séjournaient en même temps que moi et tous les autres visiteurs étaient Japonais en ce début de juin. Ici, les chambres sont dressées à la mode des Ryokan, ces auberges où les chambres ont toujours le plancher couvert de tatamis et où les cloisons intérieures sont en papier de riz. Les foutons et douillettes sur le tatamis préparent à un autre sommeil, tout comme le dépouillement et les jardins et les îles marines libèrent l'esprit.

Cet hôtel dispose de deux grands bains intérieurs avec eaux très chaudes chauffées à 44 degrés, à la japonaise. Ces bains intérieurs sont dressés dans des salles sises à flanc de falaise, et encore il y vue à couper le souffle sur les îles et Tomonoura.

L'un des Milanais, le plus gros, y revient à trois reprises dans ce bain bouillant, histoire de prendre des couleurs. Puis, le massage strict à la japonaise procure un bien-être qu'il faut connaître au moins une fois avant de mourir. Soyez assuré que vous vous sentirez fébrile à la suite de cet exercice dur et revivifiant. On y découvre l'existence d'une multitude de muscles inconnus.

Les jardins japonais sont autant d'oasis où l'homme et la nature se réconcilient.

Il s'agit là d'un art que les Japonais exercent de manière subtile, sportive et apaisante. Après ça, ce sera un simple jeu d'enfant que d'adopter les deux manières japonaises de s'assoir à table et de vous tenir tout droit sans le dossier occidental de la chaise. Il n'y a pas que les exercices de tennis et de golf, que diable. Rien n'est meilleur que la tenue japonaise pour les reins!

Tout le monde porte le kimono dans cet hôtel et le dîner est ici comme ailleurs servi dans de petites salles privées. La nourriture japonaise est toujours saine et variée dans ses types de cuisson. D'un repas à l'autre, ou au cours d'un même repas, on fait alterner les plats frits de style Tempura, les plas bouillis de style Shabu Shabu ou Sukiyaki, les plats grillés Yakitori, les poissons crus de style Sushi ou Sashimi, et plusieurs autres encore. La nourriture au Japon, c'est à la fois un régal et une cérémonie.

Un séjour dans une petite île offre toujours de multiples possibilités d'exploration en mer et celui-ci ne fait pas exception. Tomonoura, c'est un lieu de rêve. On peut ensuite filer vers les autres îles beaucoup plus grandes ou carrément vers les grandes villes tout au bout de l'archipel, soit les ports de Kobe ou d'Osaka.

Kyoto, l'ancienne ville du Shogun

JEAN CHARTIER

KYOTO, l'ancienne capitale du Japon, la ville du Shogun, est la seule ville nippone où l'on sent l'héritage des siècles passés. En visitant le Japon, on a en effet le choc de découvrir que toutes les villes y sont nouvelles.

Les cités japonaises ont été davantage détruites que les villes allemandes durant la guerre. Incroyable mais vrai. C'est pourquoi Tokyo, une ville de 12 millions d'habitants, est à cet égard une ville complètement reconstruite.

Les gratte-ciel y sont très beaux, moins hauts qu'à New York car il y eut plusieurs tremblements de terre, mais avec une architecture recherchée et souvent remarquable. Ça n'a rien à voir avec la plupart des immeubles pauvres du centre-ville de Montréal.

Les grands jardins sont aussi très beaux avec leurs allées en fleurs et le parfum qui s'en dégage. Le parc Hibernia est à cet égard un lieu de repos bienfaisant dans la ville aux bouchons permanents. Et, tout à côté c'est le palais impérial.

Mais pour trouver les merveilles de la grande période du shogunat, c'est-à-dire de 1600 à 1850, c'est à Kyoto qu'il faut aller. Le grand palais du Shogun y est la première merveille architecturale qui m'a ébloui. Tout en bois, la conception d'ensemble de ce palais fait grand usage des constructions à grandes poutres. Dans les détails, on trouve tout l'esprit japonais.

Ainsi, le plancher en bois laisse entendre le chant dit du rossignol dès qu'un visiteur s'y aventure. Le Shogun était ainsi prévenu des visiteurs non sollicités. Et, les dessins de paysage sur les grands panneaux sont saisissants. La vivacité des couleurs y est bien plus grande que ce que j'ai vu dans les musées.

Les dessins de bêtes sauvages sont magnifiques. Il y a eu grande école ici. Et les beaux pins reviennent dans de nombreuses pièces. Ces arbres qui sont sacrés au Japon. On les honore et les aiguilles de pins laissent inspiration à tous les jeux d'ombres. Dans les appartements privés, les dessins sont tracés avec moins de violence, la force du Shogun n'étant plus nécessaire à démontrer ici.

Le temple aux 1000 Bouddhas est une autre merveille de Kyoto. L'effet répétitif saisit le visiteur et le plonge au coeur d'une religion paisible, une religion de réflexion sur la mort. Le temple au jardin zen à un autre coin de la ville est un autre lieu de grande beauté. L'observation des pierres dans le jardin de graves mènent à la sagesse, m'a-t-on indiqué. Le Pacifique se retrouve dans ce symbolisme magnifique.

Et, le temple shintoïste avec ses jardins extraordinaires attire les Japonais de toutes générations. De même que le temple boudhiste le plus élevé, celui qui surplombe la ville, là-bas assis sur de grands pilotis. Au-delà, c'est la nature protégée. La transition étant faite par la fontaine aux eaux qui prolongent la jeunesse. Il y a des centaines, des milliers de temples et de palais à Kyoto.

Il faut aussi se rendre sous les arcades, dans les rues commerçantes. Les commerces de vêtements attirent les jeunes gens. Et, les marchés d'alimentation sont fréquentés par les vieux. On y vend le poisson séché, les multiples légumes et le boeuf de Kobe, le meilleur boeuf au monde, celui qu'on nourrit au sake et qu'on masse quand il a mangé, celui qu'on gave comme une oie pourrait-on dire. Tandis que le poisson coûte rarement plus de 300 ou 400 yen aux 100 grammes, le boeuf de Kobe se vend lui à 1500 yen les 100 grammes, soit $15 CAN pour une petite portion.

À Kyoto, il y a aussi de très nombreuses maisons en bois. Elles ne sont pas nécessairement intactes, mais la modernisation de certains édifices est voisine du côté vétuste des autres. Et, tandis que fort souvent, dans les villes les appartements des Japonais sont tout petits, ici les choses sont encore à la manière ancienne. On ne parle pas en tout cas des maisons de lapins comme c'est souvent le cas à Tokyo.

Et, près de la rivière, les restaurants s'alignent de belle manière de sorte qu'on regarde la ville en mangeant. Le théâtre des Geishas de Kyoto montre aussi les femmes sur scène, ce qui est inhabituel au Japon. Le chant y est extraordinaire et la sensibilité des récits d'amour toute japonaise.

Bien sûr, il faut aussi aller au Théâtre Kabuki et au théâtre No mais Kyoto est réputée tout spécialement pour son école de Geishas. Par conséquent, le spectacle annuel que celles-ci donnent au mois de mai est un événement unique. Kyoto est distante de 500 kilomètres de Tokyo mais par le Shinkansen, on s'y rend en deux heures et trente minutes à peine.

Le temple Kinkakuji à Kyoto, construit par le Shogun Ashikaga Yoshimitsu au 15e siècle.

Mont-Tremblant ouvre ses portes aux aînés

Le centre de ski Mont-Tremblant Lodge offrira aux personnes du troisième âge cet automne, un programme d'animation spécialement conçu pour elles.

En compagnie d'animateurs compétents, celles-ci pourront s'adonner à des exercices de relaxation, à des randonnées pédestres ou en autobus, et à des ballades en télésièges. Également, elles pourront effectuer une visite à la pisciculture de Saint-Faustin et à la chapelle historique de Saint-Bernard qui abrite des peintures datant du 17e siècle.

Pour renseignements: (819) 425-8711.

GRILLE DE PARUTION 1987

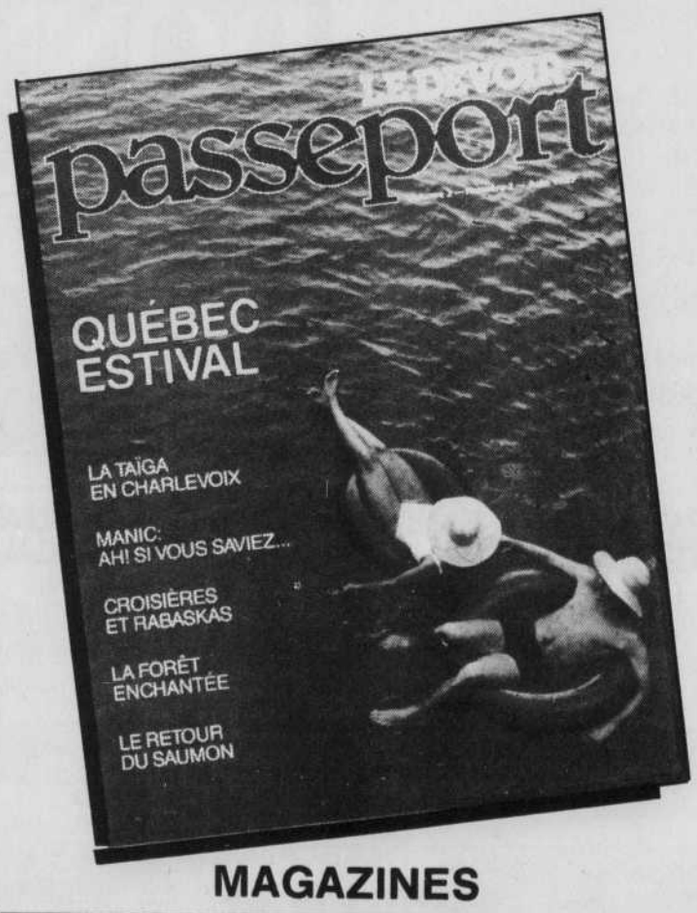

MAGAZINES

17 OCTOBRE	31 OCTOBRE
Le Devoir Passeport	Le Devoir Passeport
Les destinations Soleil	Le ski

Pour information ou réservations publicitaires:
(514) 842-9645
Pour réserver vos exemplaires supplémentaires:
(514) 844-3361

LES CAHIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR 1987

Office de la catéchèse
date de tombée 3 septembre
parution 19 septembre

Informatique
date de tombée 18 septembre
parution 2 octobre

Agro-Alimentaire/ Restauration
date de tombée 7 octobre
parution 19 octobre

Salon du Livre de Montréal
date de tombée 6 novembre
parution 14 novembre

Spécial Cadeaux
date de tombée 11 novembre
parution 20 novembre

Réservez vos espaces publicitaires dès maintenant!
(514) 842-9645

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***Inter espace*** sem. 7 h 10, 9 h 15.
ASTRE II: — ***Robocop*** sem. 7 h, 9 h.
ASTRE III: — ***La bamba*** sem. 7 h, 9 h
ASTRE IV: — ***La folle histoire de l'espace*** sem. 7 h, 8 h 45.

BERRI I: (288-2115) — ***Inter espace*** 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 30
BERRI II: — ***Les sorcières d'Eastwick*** 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 15
BERRI III: ***La folle histoire de l'espace*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI IV: — ***L'ami de mon amie*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
BERRI V: — ***Psychose infernale*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20

BONAVENTURE I: (861-2725) —***Robocop*** sem. 7 h, 9 h.
BONAVENTURE II: — ***Born in east L.A.*** sem. 7 h 30, 9 h 30

BROSSARD I: (465-5906) — ***Inter espace*** 12 h 05, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 25
BROSSARD II: (465-5906) — ***La folle histoire de l'espace*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
BROSSARD III: ***Un zoo la nuit*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 35

CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— ***Les incorruptibles*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: ***La bamba*** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 2: ***Le Frère André*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 3: ***La folle histoire de l'espace*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 4: ***Big easy*** 1 h, 3 h , 5 h, 7 h 05, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 5: ***Inter espace*** 12 h 10, 2 h 35, 5 h, 7 h 20, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 6: ***Un zoo la nuit*** 12 h 20, 2 h 45, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 45

CHÂTEAUGUAY 1: ***Tuer n'est pas jouer*** sem. 7 h 30

CHÂTEAUGUAY 2: ***Inter espace*** sem. 7 h 30

CINÉMA OMEGA 1: — ***Robocop*** sem. 9 h 30— ***Les envoutés*** sem. 7 h 20

CINÉMA OMEGA 2: — ***Les sorcières d'Eastwick*** sem. 9 h 10— ***Police academy 4*** sem. 7 h 30

CINÉMA V: (489-5559)— ***Down by law*** 7 h.— ***Matter of heart: the extraordinary journey of C.G. Jung into the soul of man*** 7 h 15— ***Birdy*** 9 h 15— ***Jimi plays Monterey*** 9 h 30

CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — fermé

CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239)—

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— ***Zouzou*** 18 h 35— ***L'apprenti-sorcier Declaration of love*** 20 h 35

CINÉPLEX I: (849-4518) — ***Robocop*** sem. 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX II: — ***Secret of my success*** sem. 7 h 15, 9 h 20.
CINÉPLEX III: — **Fermé pour rénovation**
CINÉPLEX IV: — **Fermé pour rénovation**
CINÉPLEX V: — Fermé pour rénovation
CINÉPLEX VI: — **Fermé pour rénovation**
CINÉPLEX VII: — ***Dragnet*** sem. 7 h 10, 9 h 20
CINÉPLEX VIII: — ***Roxanne*** sem. 7 h 15, 9 h 25
CINÉPLEX IX: — ***Nadine*** sem. 7 h 30, 9 h 30

CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — ***Les sorcières d'Eastwick*** tous les jours 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 20
CINÉMA MONTRÉAL II: — ***Le nom de la rose*** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 25

COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— ***Festival des films du monde: à compter du 2 sept. Une flamme dans mon coeur*** mer. jeu. 12 h 40, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40
COMPLEXE DESJARDINS II: — ***Un zoo la nuit*** 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 15, 9 h 35
COMPLEXE DESJARDINS III: — ***Festival des films du monde: Le Frère André*** à compter du 2 sept. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***Mon bel amour ma déchirure*** 12 h 35, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 15

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— ***L'anticoste*** 20 h.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)—

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***Les yeux noirs*** 7 h 15, 9 h 30

DAUPHIN I: (721-6060) — ***Inter espace*** sem. 7 h 10, 9 h 30
DAUPHIN II: ***Les sorcières d'Eastwick*** sem. 7 h, 9 h 25

DORVAL I: (631-8587) — ***Hamburger hill*** lun. au jeu. 7 h 10, 9 h 25
DORVAL II: ***Full metal jacket*** — lun. au jeu 7 h, 9 h 20
DORVAL III: ***Can't buy me love*** lun. au jeu. 7 h 20, 9 h 30
DORVAL IV: ***The lost boys*** lun. au jeu. 7 h 05, 9 h 15 .

DÉCARIE I: (341-3190) — ***Fourth protocol*** sem. 7 h, 9 h 30
DÉCARIE II: — ***Dirty dancing*** sem. 7 h 15, 9 h 45

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***Stakeout*** lun. au jeu. 6 h 45, 9 h 20
FAIRVIEW II: — ***The living daylights*** lun. au jeu. 6 h 30, 9 h 10

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: — ***Dirty dancing*** 12 h 30, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 10
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***La Bamba*** tous les jours 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 35, 9 h 45
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***Big easy*** 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 35
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***Amazing Grace and Chuck*** tous les jours 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20

GREENFIELD I: (671-6129) — ***The living daylights*** lun. au jeu. 6 h 30, 9 h 10
GREENFIELD 2: — ***Les incorruptibles*** lun. au jeu. 7 h 05, 9 h 30
GREENFIELD 3: — ***Who's that girl*** lun. au jeu. 7 h 30, 9 h 40

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***The untouchables*** 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35

JEAN-TALON:(725-7000) — ***Tuer n'est pas jouer*** sem. 7 h, 9 h 35

KENT I:(489-9707) — ***The living daylights*** lun. au jeu. 6 h 30, 9 h 10
KENT II: ***Can't buy me love*** 7 h 15, 9 h 15

LE LAURIER: 5117 ave du Parc (495-4231)—

L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) —

LAVAL I:(688-7776) — ***The living daylights*** lun. au jeu. 6 h 30, 9 h 10

LAVAL II:— ***Hamburger Hill*** lun. au jeu. 7 h 10, 9 h 35
LAVAL III: — ***Le flic de Beverly Hills 2*** lun. au jeu. 6 h 45, 9 h.
LAVAL IV:— ***Summer school*** lun. au jeu. 7 h 10, 9 h 20
LAVAL V:— ***Les incorruptibles*** lun. au jeu. 7 h 05, 9 h 30

LAVAL 2000 1: (687-5207)— ***Tuer n'est pas jouer*** sem. 7 h, 9 h 20
LAVAL 2000 2: ***Les sorcières d'Eastwick*** sem. 7 h 30, 9 h 45

LOEW'S I:(861-7437) — ***Stakeout*** 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 55
LOEW'S II:— ***Can't buy me love*** 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
LOEW'S III:— ***The lost boys*** 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15
LOEW'S IV:— ***Beverly Hills cop 2*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
LOEW'S V:— ***Innerspace*** 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 30

LE MILIEU: Montréal— ***Clockwise*** 19 h— ***Aux portes de l'enfer*** 21 h 15

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — ***Marlene*** 7 h.— ***Mon beau village*** 7 h 30— ***Le sixième jour*** 9 h— ***Les fugitifs*** 9 h 30— ***El Topo*** 7 h, 9 h.

PALACE I:(866-6991) — ***The living daylights*** 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10
PALACE II:— ***Who's that girl*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
PALACE III:— ***Snow White and the 7 dwarfs*** 12 h 15, 2 h 15— ***The witches of Eastwick*** 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30
PALACE IV:— ***Spaceballs*** tous les jours 12 h 10, 2 h, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 45, 9 h 40
PALACE V:— ***Hamburger hill*** tous les jours 12 h 05, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35
PALACE VI:— ***Summer school*** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35

PARADIS I: — ***Tuer n'est pas jouer*** sem. 7 h, 9 h 30.
PARADIS II:— ***La folle histoire de l'espace*** sem. 7 h 15, 9 h 05
PARADIS III:— ***Le frère André*** sem. 7 h, 8 h 45

PARISIEN I: — ***Les incorruptibles*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30
PARISIEN II:— ***Le flic de Beverly Hills 2*** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 45, 9 h.
PARISIEN III:— ***Chronique des événements amoureux*** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 45
PARISIEN IV:— ***L'opéra de la terreur*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PARISIEN V:— ***Le sacrifice*** 12 h, 2 h 50, 5 h 40, 8 h 30

PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — ***Tuer n'est pas jouer*** sem. 7 h, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL II:— ***Le Frère André*** sem. 7 h 15, 9 h 15

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — ***Fourth protocol*** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 20
PLACE ALEXIS NIHON II:— ***Born in East L.A.*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

PLACE ALEXIS NIHON III:— ***Masters of the universe*** 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25

PLACE DU CANADA:(861-4595) — ***No way out*** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30

PLACE DU PARC I: 844-9470)— ***The living daylights*** tous les jours 6 h 30, 9 h 10—
PLACE DU PARC II: ***Full metal jacket*** tous les jours 7 h, 9 h 20
PLACE DU PARC III: ***Beverly hills cop 2*** tous les jours 6 h 45, 9 h.

SAINT-DENIS II:(845-3222) — ***Tuer n'est pas jouer*** 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 35
SAINT-DENIS III:— ***Robocop*** 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 40

VERSAILLES I:(353-7880) — ***Les incorruptibles*** lun. au jeu. 7 h 05, 9 h 30
VERSAILLES II:— ***The living daylights*** lun. au jeu. 6 h 30, 9 h 10
VERSAILLES III:— ***Stakeout*** lun. au jeu. 7 h 10, 9 h 30
VERSAILLES IV:— ***Hamburger hill*** lun. au jeu. 7 h 10, 9 h 25
VERSAILLES V:— ***Blanche neige et les 7 nains*** tous les jours 12 h 15, 2 h 15— ***Le flic de Beverly Hills 2*** lun. au jeu. 7 h 15, 9 h 30
VERSAILLES VI:— ***Back to the beach*** lun. au jeu. 7 h 15, 9 h 15

LE/THE CINEMA:(931-2477) — ***Back to the beach*** sem. 7 h 15, 9 h 15

YORK:(937-8978)—***Full metal jacket*** 12 h, 2 h 20, 4 h 50, 7 h 20, 9 h 50

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h. à 02h.30 — « Partners in crime » du 2 au 6 sept.

AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, île Ste-Hélène (872-4656)— Ouvert tous les jours de 10h. à 17h.

BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Bill Coon, guitariste, mar. à 21h.— Michael Gauthier, guitariste de jazz, mer. à 21h.— L'Ensemble de André White, jeu. au sam. à 22h.

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808)— Jazz les mardis soirs à 22h.

BAR TERRASSE: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— Raymond Brunet à l'accordéon, du lun. au ven. de 17h. à 19h.30

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Les lundis, sessions d'improvisation à 19h.— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, dim. et lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h.

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508)— Trois tables de blackjack en opération du lun. au ven. de 17h. à la fermeture, et le samedi de 20h. à 03h.— Michelle Sweeney, chanteuse de jazz, soul et R & B, à compter du 5 août, du mer. au sam. à compter de 22h., 3 spectacles par soir

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— Animation musicale du mar. au sam. à compter de 18h.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « Tête-à-tête » version anglaise, de Ralph Burdman, m. en s. Jean-Louis Roux, du 9 sept. au 17 oct., mar. au sam. 20h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932)— Jazz Anonyme, les 4-5 sept. à 21h.30

CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734)— Tête-à-tête, du lun. au ven. à 18h.

LA CAGE AUX SPORTS: 2250 rue Guy, Montréal (931-8588)— Billy Georgette, pianiste de Honky Tonk, en permanence, à compter de 17h.

CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Mtl (845-5447)— Tous les lundis et mardis soirs, Boubacar Diabaté, cora, à 22h.

CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143)— Live Jazz du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy hours de 17h. à 21h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30

ESPACE LIBRE: 1945 Fullum, Montréal (521-4191)— « Hamlet Machine » de Heiner Muller, m. en s. Gilles Maheu, du 3 au 26 sept. du mar. au sam. à 20h.30

HOTEL BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure, Montréal (878-2332)— Le Portage: spectacles du mar. au jeu. 21h.30, 23h.30, ven. et sam. 22h. et 24h.

HÔTEL LE CHATEAU CHAMPLAIN: Le Caf-'Conc', 1 Place Du Canada, Montréal (878-9000 poste 206)— « Fête des fêtes » spectacle conçu par Leonard Miller et George Reich, mettant en vedette Tracey Brian, chanteuse et actrice, ainsi que The Trotter Brothers, duo de marionnettistes, lun. au ven. 21h. et 23h., sam. 20h.30, 22h.30 et 00h.30

LE GRAND HOTEL: 777 Université, Montréal (879-1370)— Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.— Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h. à 02h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— François Comeau, du mar. au sam. de 20h. à 24h.

HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h. à 01h.

HOTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511)— « French Can-Can » comédie musicale sur le Moulin Rouge

JARDIN DES ÉTOILES: La Ronde, Montréal— Revue musicale Rock'n Ronde, grands succès de rock and roll, du 21 juin au 7 sept. mar. au dim. 16h.30, 19h. et 21h., sam. et dim. une représentation de plus à 14h.30

LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.

LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166)— Tess Imaginaire présente « Gilles Vachon incendiaire » texte de Siegfried Gagnon, m. en s. Mario Boivin, du 11 août au 12 sept. du mar. au dim. à 21h.

LE PUZZLES: Hôtel du Parc, Montréal— « Anglo » comédie musicale, du mer. au dim. à 20h.30

L'ENTRE-TEMPS: Centre Sheraton, 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— Dave Clark et 5 musiciens du mer. au sam. de 21h.30 à 02h.30

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim.

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.

LE MONT-ROYAL: 5210 Durocher, Montréal— « Paroles de têtus » collectif de 6 auteurs-compositeurs-interprètes, les 4-5 sept. à 20h.

ORATOIRE ST-JOSEPH: 3800 chemin de la Reine-Marie, Montréal— Intégrale Vierne/Widor, récital d'orgue de Antoine Reboulot, le 2 sept. à 20h.

PIPS CLUB DE BACKGAMMON: 3774 St-Denis, 2e étage, Montréal (284-0613)— Parties de bridge les mar. et jeu. à 19h.— Tournoi de backgammon, les mer. à 19h.30

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530)— « Le ciel ce soir » spectacle gratuit, les lundis, français, 20h.30, anglais 19h.30

RESTAURANT LA BODÉGA: 3456 ave du Parc, Montréal (277-8320)— Le Théâtre de la Nouvelle Lune présente « Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoievski » de Edvard Radzinski, du 16 sept. au 11 oct. du mer. au dim. à 20h.30

RESTAURANT LA FORGE: 8375 Christophe-Colomb, Montréal (727-3729)— Soupers-dansant avec Jean-Marc Tardif, pianiste chanteur, du jeu. au dim. de 19h. à 24h.

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508)— Cuisine française, du lun. au ven. midi et soir, le sam. le soir seulement — 2 musiciens ambulants en soirée (violoniste et accordéoniste) du mer. au sam. en soirée

RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux Montréal (284-0333)— Restaurant-dancing romantique, mar. au sam. de 18h. à 3h.— musique tzigane et ballades enlevantes, du mer. au sam. de 19h.30 à 23h.

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657)— Kenny Hamilton Band, 2 sept.

SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-5851)— Voivod, le dim. 6 sept. à 20h.30

THÉÂTRE DE L'ESKABEL: 1235 Sanguinet, Montréal (849-7164)— Opéra Fête présente « Genet S., la maison d'illusions » du 2 au 27 sept. du mer. au sam. 20h.30, le dim. 15h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « La passion de Narcisse Mondoux » de Gratien Gélinas, m. en s. Yvette Brind'Amour, du 1er au 20 sept. du mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.

VIEUX-PORT DE MONTRÉAL: Ancienne Gare maritime Louis-Jolliet, Montréal (849-1612)— « Images du futur 87 » exposition organisée par La Cité des Arts et des Nouvelles Technologies de Montréal, pays invité: Le Japon— holographie, images au laser, son synthétique, espaces multisensoriels et environnements multimédia et d'art vidéo, tous les jours de 12h. à 23h. du 5 juin au 20 septembre— Salle Belvedere: « Imaginox » spectacle multimedia de Renée Bourassa, Marcel Deschênes et Jacques Collin, du 13 juin au 19 sept. les sam. 21h., les dim. 14h.30 et 16h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Studio: Noel Coward, a portrait: Peter Pringle en spectacle, du 31 août au 12 sept. à 20h.30, relâche le 6 sept.

MONT-AVILA: Sous la Chapiteau, St-Sauveur (1-800-363-2448)— « Tam Tam au pays des noirs-blancs » comédie musicale, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.30

LE PATRIOTE DE SAINTE-AGATHE: Ste-Agathe (861-2244) (819-326-3655)— « Les fantaisies de mon mari m'ont quasiment rendue folle » de John Tobias, m. en s. Pauline Martin, du 10 juin au 6 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h. les dim. à 20h.

SOUPER-THÉÂTRE BELLE MONTAGNE: 1026 rang Belle-Montagne, St-Jean-de-Matha (886-2737)— « P.S. ton chat est mort » de Kirk Wood, m. en s. Vincent Bilodeau, du 20 juin au 7 sept. mer. au dim. 21h.

THÉÂTRE DE L'ALPINE INN: autoroute des Laurentides, sortie 69, Ste-Marguerite Station (229-7488) ou (1-800-363-2440)— « Simard & Soeur » de Isabelle Doré et Denis Bouchard et « Surprise, surprise » de Michel Tremblay, m. en s. Denise Filiatrault, du 9 juin au 7 sept. du mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: Ste-Anne de Sorel (393-9022) ou (1-800-363-9468)— « L'amuse-gueule » de Gérard Lauzier, adaptation Louise Latraverse, m. en s. Monique Duceppe, du 9 juin au 22 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 17h. et 21h. (supplémentaires jusqu'au 6 sept.)

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: 611 rang de la Carrière, Upton (549-5828)— « L'hymne à J. Nair » texte et m. en s. Richard Blackburn, du 27 juin au 6 sept. mer. au dim. 20h.30

THÉÂTRE EN MOUVEMENT: 2554 rue Monty, Val David (819-322-6217)— « L'argent fait le bonheur » de Jean Desaulniers et Richard Perron, du 27 juin au 6 septembre, du mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.30

THÉÂTRE D'ÉTÉ LA GRANGERIT: 5475 St-Martin ouest, Laval (669-2567)— « La cadette de mes soucis » de Sylvie Lemay, m. en s. Pierre Mailloux, du 14 août au 6 sept.— Représentations: ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 20h., et le jeudi 3 sept. à 20h.

THÉÂTRE DE L'HÔTEL CHANTECLER: Autoroute des Laurentides, sortie 67, Ste-Adèle (229-3322) ou (1-800-363-2432)— « Kiwi » comédie musicale présentée par Les Théâtres des Laurentides, texte et m. en s. Larry-Michel Demers, du 15 juin au 7 sept. du mer. au dim. à 20h.30

THÉÂTRE LA MONTAGNE COUPÉE: St-Jean-de-Matha (886-3845)— « Viens poupoune » textes et m. en s. Marcel Gamache, du 20 juin au 5 sept. du mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h., dim. 20h.30

THÉÂTRE DU SANG NEUF: Sherbrooke (819-821-5489)— « Les célébrations » de Michel Garneau, m. en s. Pierre Rousseau, du 20 juin au 5 sept. à 20h.30

LES CAHIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR

Office de catéchèse du Québec

À l'occasion du 25e anniversaire de **l'Office de catéchèse du Québec,** Le Devoir publie un cahier spécial, de format tabloïd, sur l'influence qu'a eue **l'Office de catéchèse du Québec** sur la société québécoise, la formation religieuse à l'école, la préparation aux sacrements, l'éducation des adultes chrétiens et des catéchètes, ainsi que sur les moyens audio-visuels et écrits qu'il a utilisés pour la diffusion de sa pensée.

Plusieurs chefs de file, religieux et laïcs, de la société québécoise ont participé à la naissance et au développement de cet organisme.

Vous êtes intéressé par ces sujets? Vous désirez vous joindre à nous pour ce cahier spécial sur **l'Office de catéchèse du Québec?** Alors n'hésitez pas à le faire en mettant un encart publicitaire dans ces pages.

■ **DATE DE PARUTION: 19 septembre**
■ **DATE DE TOMBÉE: 3 septembre**
■ **TARIF: 2,90$ la ligne**
■ **FORMAT: tabloïd**

Pour de plus amples informations, téléphoner au:
842-9645 **Christiane Legault**

Commandez vos exemplaires supplémentaires au:
(514) 844-3361

Faut **LE DEVOIR** pour le croire!

LA SOCIÉTÉ D'ARTHRITE

DONNEZ... une lueur d'espoir

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 Première édition
12.15 Les démons du midi
13.15 Au jour le jour
14.15 Le temps de vivre
15.45 Aujourd'hui en France
16.00 Félix et Ciboulette
16.30 Au jeu
17.00 D'une série à l'autre « Pavillons lointains » (3/6)
18.00 Montréal ce soir

b CBMT
12.00 Midday
12.57 Community notes
13.00 All My Children
14.00 Heritage Theatre
14.30 The Muppet show
15.00 Guiding light
16.00 Facts of life
16.30 Wonderstruck
17.00 Video Hits
17.30 Three's company
18.00 Newswatch and Sports News

10 CFTM
10.00 Le Sommet Francophone
13.00 Aimer
13.30 À coeur ouvert
14.00 Cinéma d'après-midi « Madame X » amér. 65 avec Lana Turner, John Forsythe et Keir Dullea
16.00 La Bande A Nimée
16.30 Galaxie
17.00 De bonne humeur

12 CFCF
12.00 Split second
12.30 Pulse
13.00 Lifetime
14.00 Another World
15.00 General hospital
16.00 Music vision
16.30 Take a break with Matthew Cope
16.35 Wheel of fortune
17.00 The price is right

17 RADIO-QUÉBEC
17.30 Télé-Université: l'évolution de l'homme
18.30 À communiquer

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
12.00 Les Pierrafeu
12.30 Le grand journal
13.00 Marguerite et compagnie
14.00 Les P'tites vues « Le juge » fr. 84 avec Jacques Perrin, Richard Bohringer et Daniel Duval
16.00 Dessins animés
16.15 Le petit journal
16.30 Téléfun
17.30 Le grand journal

99 TVFQ
12.00 Ligne directe: à bas les bébés
13.00 La chance aux chansons
13.30 Téléfilm « Tilt » avec Jacques Debary, Marc Eyraud et Evelyne Dandry
15.00 Radio-France-Internationale
17.00 L'académie des neuf
17.45 Les récoltes du désert
18.00 Le Journal

La télévision du mercredi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.-C.) Montréal	Montréal ce soir		Star d'un soir		Télésérie : *Joshua, hier et aujourd'hui* (1er/4) Avec James Wood, Gabrielle Lazure et Linda Sorenson				Le Téléjournal ▢ Le Point/Météo/Sports		23h 20/Cinéma : *La vraie nature de Bernadette* —Can. 72 Avec M. Lanctôt		
3 WCAX (CBS) Burlington	News (1 h.)		CBS News	Hollywood Squares	The New Mike Hammer		Magnum P. I.		The Equalizer		News	U.S. Open Tennis Highlights	
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News (1 h.)		Wheel of Fortune	M. A. S. H.	Highway to Heaven		The Bronx Zoo ▢		St. Elsewhere		News	The Tonight Show Anim.: Johnny Carson	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		Movie : *Mary Poppins* —É.-U. 1964 ▢ Comédie musicale avec Julie Andrews, Dick Van Dyke et David Tomlinson						The National ▢ 22h 20 : The Journal		Newswatch & Sports	Maude	Movie : *G-Men* /Am. 35
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Charivari	Un Homme au Foyer	Cinéma : *Hitler et les Ss : la force du mal* —É.-U. 1985 Avec John Shea, Bill Nighy et Lucy Gutteridge				Tribune			Les Nouvelles TVA ▢ Ici Montréal/Météo/Sports		Ciné : *Rien qu'un jeu*
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment Tonight	McGowan's World	Hockey/Coupe Canada : Canada vs États-Unis						CTV News ▢ 23h 20 : Pulse		Mov.: *Ground-star conspiracy*
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	17h : Télé-Université	Charles Trenet Special			Visions francophones		Cinéma : *Eaux profondes* —Fr. 1982 Avec Jean-Louis Trintignant, Isabelle Huppert et S. Kljajic				22h 35 : Visions francophones		
22 WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News ▢	Star Treck		Perfect Strangers ▢	Head of the Class ▢	Movie : *Déjà Vu* —G.-B. 1984 Avec Nigel Terry, Jaclyn Smith et Shelley Winters				News	Nightline ▢	
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	Cucumber	The Big Ice	Magic Shadows	People Patterns	Realities	Youth Employment		By Design		Realities (Reprise)	Adventures in History	
33 VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour		Nightly Business Report	Adam Smith's Money World	The Vermont Symphony Story		Movie : *Huey Long* —É.-U. 1985 Documentaire de K. Burns			James Rosenquist	Movie : *Dawn the Defiant* —G.-B. 1962 Avec Alec Guiness, D. Bogarde		
35 QUATRE SAISONS Montréal	Action, réaction	La Maison Deschênes	Comptant, Content	Bizarre, bizarre	Hockey/Coupe Canada : *Canada vs États-Unis*						Le grand journal Sports Plus		Mission Impossible
99 TVFQ (télévision française)	Le journal	Des chiffres et lettres	Ligne directe		La chance aux chansons	Téléfilm : *Maigret et le clochard* —Fr. 1982 Avec Jean Richard et Daniel Gélin			Petit théâtre de Bouvard	22h15 : Le Journal	22h 45 : Radio-France Internationale		

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

Montréal, mercredi 2 septembre 1987

MONTRÉAL

Fluctuations légères

MONTREAL (PC). Les cours ont fluctué légèrement mais l'activité était forte, mardi à la Bourse de Montréal. L'indice général a baissé de 12.40 points et se trouvait en clôture à 1970.45.

En tout 10,026,161 actions ont changé de main au lieu de 8,943,088 le jour précédent.

Les forestières ont abandonné 15.98 à 3754.71 et les industrielles 7.61 à 1642.32 tandis que les pétrolières enregistraient un petit gain de 4.52 à 1852.77.

Les titres en baisse ont été plus nombreux que ceux en hausse (190 contre 153) et 156 autres ont conservé leurs positions.

Le titre Alcan, en baisse de 7-8 à $41 7-8 s'est traité à 327,741 exemplaires. Placer Dome a monté de 3-8 à $27 et 213,869 actions ont circulé dans le marché.

D'autre part, M-Corp. a gagné 1-2 à $13, Shell A 1-4 à $47 1-2, Banque nationale 1-4 à $14 1-4, CP Ltd 1-4 à $27 1-2 et Baton Broadcasting 1-8 à $14 7-8.

CAE a cédé 3-8 à $10 1-2, Multibank (cert.) 1-8 à $12 et Bombardier B 1-8 à $11 3-4.

XXM	VALEURS INDUSTRIELLES	BANCAIRE	PRODUITS FORESTIERS
1970,45	1642,32	2,68	3754,71
12,40	7,61	1640,05	15,98

SERVICES PUBLICS	MINES ET MÉTAUX	INDICE RÉA R.C.M.P.	VARIATION DES TITRES
1580,64	1904,47	1654,30	153
3,58	5,45	0,76	156
			190

TORONTO

Les cours retombent

TORONTO (PC). Les cours des valeurs sont retombés, mardi à la Bourse de Toronto et l'indice composé a clôturé en retrait de 11.37 points, à 3982.23.

Le volume des échanges d'actions a gonflé, atteignant 27.68 millions contre 22.66 millions la veille.

Dans les industrielles, Enfield Corp. a perdu 3-8 à $10 1-2; Campeau Corp. 5-8 à $29 1-8; Alcan 7-8 à $41 7-8; E-L Financial 1 à $66, et Seagram 2 1-2 à $100. General Trustco a gagné 1 5-8 à $11; Opimian 1 1-2 à $12 1-2; Imperial Oil A 1 1-8 à $76 3-4; Noranda Inc. 3-8 à $35, et Canadian Pacific Ltd 1-4 à $27 1-2.

Dans les mines, Rio Algom a cédé 1-8 à $22 7-8; United Keno Hill 1 1-4 à $13 3-4, et Musto Exploration 1.20 à 70 cents. Echo Bay a gagné 1 à $36 1-4 et Pegasus Gold 7-8 à $29 3-8.

Dans les pétroles, Ranger Oil abandonne 1-4 à $7 3-4; Domego Resources 3-8 à $7 et Poco Petroleum 1-8 à $18 1-8. Bow Valley Industries gagne 1-2 à $18 7-8.

TSE 300	VALEURS INDUSTRIELLES	PRODUITS DE CONSOMMATION	COMMUNICATIONS
3982,23	2394,59	5340,80	7322,33
11,37	23,03	118,81	48,96

HAUTE TECHNOLOGIE	AURIFÈRES	PETROLE ET GAZ	VARIATION DES TITRES
1038,40	165,47	11,80	444
23,80	9952,69	4460,45	397
			439

NEW YORK

Marché actif

NEW YORK (AFP). Une vague de prises de bénéfice a brutalement renversé la tendance mardi à Wall Street, dans un marché actif. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles qui avait gagné près de 25 points en cours d'après-midi, a perdu 62 points cinq minutes avant la clôture et a terminé à 2,610.98 en baisse de 51.98 points.

Quelque 194 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses: 1,197 contre 420; 352 titres ont été inchangés.

Au moment de la clôture les experts s'interrogeaient encore sur cette correction, mais relevaient qu'IBM, déprimé depuis l'ouverture, perdait 5 7-8 à 162 3-4 et entraînait le reste de la cote dans son sillage. La faiblesse de ce titre avait stimulé les fortes baisses subies à Wall Street la semaine dernière.

Certains ont néanmoins mentionné des rumeurs que la Réserve fédérale américaine souhaiterait une nouvelle baisse du dollar, ce qui a entraîné une baisse de plus d'un point des bons du Trésor à 30 ans et a déclenché une avalanche de ventes sur ordinateur à Wall Street.

CBS a perdu 4 3-4 à 197 1-2; Procter and Gamble 4 3-8 à 98 1-2 et Johnson and Johnson 4 à 95 3-4.

Control Data a gagné 1 5-8 à 35 1-8; McGraw Hill 2 à 81 1-8 et National Semiconductor 3-4 à à 16 1-4.

DOW JONES INDUSTRIEL	DOW JONES 65 TITRES	DOW JONES TRANSPORT	SERVICES PUBLICS
2610,97	953,89	1048,21	204,54
51,98	16,17	12,64	2,90

S ET P 500	S ET P 400	NYSE	VARIATION DES TITRES
323,40	378,26	181,21	520
6,40	7,57	3,24	373
			1071

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.6493	Hong Kong	Dollar	0.1690
Afrique franco	Franc CFA	0.004356	Inde	Roupie	0.1020
Allemagne-Ouest	Mark	0.7281	Israël	Sheqels	0.8302
Antilles Angl.	Dollar	0.4893	Italie	Lire	0.001008
Australie	Dollar	0.9465	Jamaïque	Dollar	0.2443
Autriche	Schilling	0.10349	Japon	Yen	0.009298
Bahamas	Dollar	1.3183	Liban	Livre	0.00472
Belgique	Franc	0.03504	Mexique	Peso	0.000896
Danemark	Couronne	0.1893	Norvège	Couronne	0.1984
Espagne	Peseta	0.010836	Nouv.-Zélande	Dollar	0.8042
États-Unis	Dollar	1.3183	Portugal	Escudo	0.009269
Finlande	Mark	0.3005	Royaume-Uni	Sterling	2.1587
France	Franc	0.2178	Suède	Couronne	0.2071
Grèce	Drachme	0.009568	Suisse	Franc	0.8825
Hollande	Florin	0.6463	Vénézuela	Bolivar	0.04455

LE DOLLAR CANADIEN	L'OR À LONDRES	L'ARGENT AU CANADA	L'OR AU CANADA
0,14	0,25	9,588	2,00
75,91	453,00	,246	598,00

Élevage Thoroughbred fait appel à l'épargne publique pour acheter 25 juments pur sang

JEAN CHARTIER

Les sociétés en commandite solliciteront $ 60 millions dans l'industrie agro-alimentaire cet automne. C'est la prévision que fait M. Mark Turcot du bureau d'avocat Paradis, Lord, Turcot. En 1985, il estime que les levées de fonds pour fins agro-alimentaires par cette voie n'avaient guère dépassé les $ 5 millions.

La toute dernière sollicitation, c'est celle de la société en commandite d'Élevage Thoroughbred du Québec. Il s'agit d'une émission de 4,700 parts qui seront échangeables, explique-t-il, contre 100 actions ordinaires chacune en date du premier octobre 1988. Chaque part est de $ 500 et la souscription minimale atteint $ 2,500. Le montant global de l'émission se chiffre à $ 2.350 millions.

C'est M. Pierre Robillard, un policier de la CUM, qui est président et administrateur de cette société en commandite. Elle se propose d'acquérir 25 juments poulinières Thoroughbred de $ 50,000 en moyenne pour constituer un cheptel de chevaux pur sang. Le prix de la saillie exercée par un étalon réputé, car l'insémination articielle ne se pratique pour ces beaux chevaux, est de l'ordre de $ 10,000; il peut parfois atteindre les $ 250,000, voire davantage.

Ce sont presque les deux tiers des actions qui sont offertes au public par cette émission. Il existe présentement 2 actionnaires principaux, soit M. Robillard et M. Denis Paradis, un associé de l'étude Paradis, Lord, Turcot et frère du ministre Pierre Paradis. Ils ont investi chacun $ 75,000 et 25 autres actionnaires ont investi $ 4,000. Ceci a fourni au total $ 250,000, à 10 cents l'action pour les fondateurs.

Les chevaux seront élevés à Saint-Polycarpe, sur la ferme Carrefour, où on trouve présentement plus d'une vingtaine de pur-sang de même que deux étalons de grande valeur, ces derniers appartenant à M. Jean-Louis Lévesque.

Pour les heureux contribuables qui bénéficient du taux marginal d'imposition maximum, un investissement de $ 2,500 autorise une économie d'impôt de $ 2,055 en raison des frais de recherche considérables prévus en vertu des lois, particulièrement en vertu de la loi du Québec.

L'objectif de cette nouvelle société n'est pas d'acheter des chevaux de course mais d'améliorer considérablement les conditions d'élevage au Québec. Il existe déjà plusieurs fermes d'élevage de Thoroughbred en Ontario et le marché de Toronto a payé un prix moyen de $ 54,000 pour les 201 *yearling* vendus en 1986.

Les *yearling* sont les poulains vendus 18 mois après leur naissance, généralement avant leur première course. En 1985, l'un de ces chevaux avex antécédents s'est vendu $ 3.7 millions à Toronto. La moyenne annuelle fut de $ 70,000 cett année-là, en raison de cette vente extraordinaire.

Au Kentucky, un poulain d'un an s'est aussi vendu $ 13 millions voici deux ans. La nouvelle société ne visera pas ce haut de gamme, mais la catégorie intermédiaire de chevaux Thouroughbred. Au Kentucky, la piste Keenland réalise les ventes les plus fameuses, notamment par la compagnie Fasig Tipton. Durant l'encan de quatre à cinq jours de Keenland, près de 5,000 chevaux sont vendus. Plus près, les pistes de Saratoga accaparent un fort nombre de beaux *yearling.*

Au Texas, ce sont les Quarterhorse pour la randonnée qui sont vendus aux enchères. Et dans l'Ouest canadien, les *yearling* sont vendus à des prix plus bas, soit de $ 10,000 à $ 12,000, les chevaux y étant généralement de qualité moindre.

Une jument gestante peut donner naissance à 10, 15 ou 20 poulains durant sa vie. Un centre de recherche vétérinaire sous la direction du Dr Gilbert Hallé, actionnaire, sera responsable de l'examen des chevaux, en collaboration avec l'Institut Armand Frappier. La firme Osler Inc est placeur pour compte de l'émission.

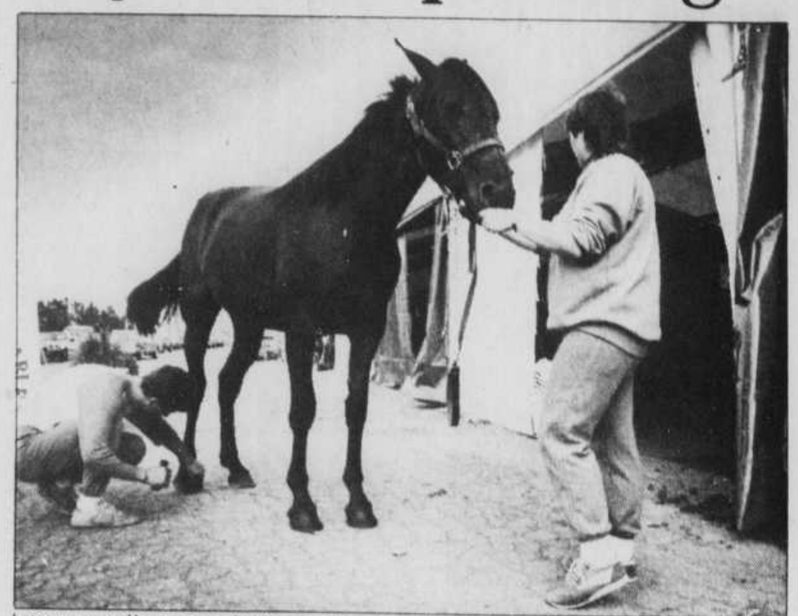

Les nouvelles acquisitions viendront rejoindre une vingtaine de pur sang sur la ferme Carrefour à Saint-Polycarpe.

Prodel Inc. s'inscrit en bourse

QUEBEC (PC) — Les titres de la compagnie Prodel Inc. de Beauport, un important fabricant de systèmes d'éclairage commerciaux et industriels, seront inscrits à la Bourse de Montréal, suite à la vente de $ 3.6 millions d'actions donnant droit à une déduction de 100 % en vertu du régime d'épargne-actions du Québec.

L'entreprise a été créée en 1979 par M. Michel Gaudreau, un diplômé en électrodynamique de l'Institut de technologie de Montréal. Le président actuel de Prodel continuera de détenir 70 % du capital-actions de la société lorsque les 1.2 millions d'actions ordinaires à $ 3 l'unité auront été vendues, dans quelques semaines, selon le preneur ferme, la maison Placements Soficorp.

L'entreprise s'est solidement implantée, en 1982, grâce à un contrat de $ 2 millions de la ville de Québec concernant la modernisation du réseau d'éclairage des rues.

Prodel a agrandi son usine de la rue des Laurentides, à Beauport, durant la même année. C'est aussi à cette période que l'on a entrepris le développement du réseau de vente aux États-Unis et en Afrique, où l'entreprise a décroché deux contrats importants, en Côte-d'Ivoire et au Sénégal.

Durant son dernier exercice financier Prodel Inc. a réalisé des ventes pour $ 3.2 millions.

Le total des affaires devrait facilement excéder les $ 5 millions durant l'année en cours, selon M. Gaudreau, puisque l'entreprise avait déjà réalisé des ventes pour $ 900,000 et disposait d'un carnet de commandes pour $ 3.1 millions supplémentaires, au terme du premier trimestre de 1987, il y a quelques semaines.

Le programme d'expansion de Prodel Inc. sera d'ailleurs appuyé par

l'ouverture d'un bureau de ventes dans la région urbaine de Minneapolis-Saint-Paul, au Minnesota. C'est hier que le président de l'entreprise a annoncé l'ouverture de ce bureau de ventes confié à M. James F. Loughrey, un ancien cadre de Sterner Lighting, un des sept concurrents majeurs de Prodel Inc. aux États-Unis, dans le domaine de l'éclairage commerciel et industriel.

MONTRÉAL

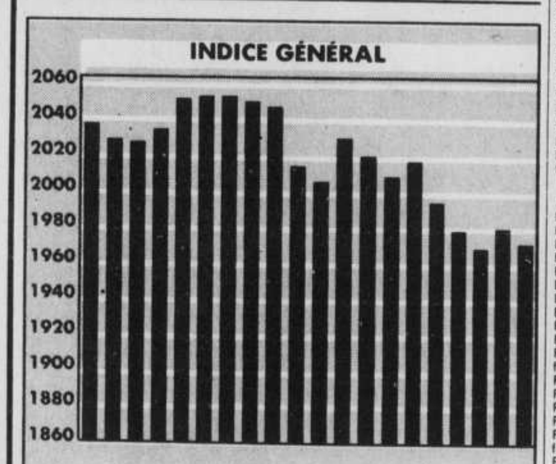

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Abti Prce	8107	$34¾	34	34⅝	+ ⅝
Abitibi.Wt	8700	$11¼	11	11⅛	+ ½
ACDS	6200	239	230	230	— 10
ACSI	100	310	310	310	
ADS	200	355	355	355	— 10
Agnico E	600	$37¾	37⅛	37¾	+ ¾
fAgromex	3500	190	185	185	— 5
fAkers.md	44150	52	45	52	+ 6
Alta.energ	8635	$24	23¾	24	+ ⅛
Alta N Gs	2900	$15⅛	15⅛	15⅛	
Alcan Alu	327741	$43¼	41¾	41⅞	— ⅞
Algo.A	1000	$10⅝	8⅛	8⅛	—2⅜
Algoma St	z3	$19¾	19¾	19¾	— ¼
Algma2.00	2000	$20⅝	20⅝	20⅝	
Alim.ct.w	1200	90	90	90	
Alubec	3000	380	375	380	+ 5
AMCA int	5300	$13⅛	13	13	
AMCAsr3	400	$24½	24½	24½	
Ame	100	160	160	160	— 5
Am.Barric	500	$30½	30	30½	+ ¾
A.Barr.wt	5300	$10½	10	10½	+ ½
fAmr.rs.A	55700	165	160	161	— 4
Amisco	5550	435	410	415	— 20
fAndres A	1000	$17½	17½	17½	
Arden	1000	215	215	215	
Artopex	750	$10⅛	10	10	
Asamera	1700	$12¼	12⅛	12¼	— ⅛
Asamra.W	1000	345	345	345	+ 10
Asamera.8	1000	$28½	28¼	28¼	— ¾
Asa Minw	2000	280	280	280	
fAstral A	500	$8⅞	8⅞	8⅞	
fAstral B	226	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
fAtco I	1685	$12¾	12⅝	12¾	
fAtlant.A	1200	375	375	375	— 10
Auberges	1800	350	340	345	+ 5
AubergW	1350	65	65	65	— 2
Auto.Point	4100	219	215	215	+ 5
Avcorp	3600	$8¾	8½	8¾	
Bank NS	18550	$17⅞	17¾	17⅞	+ ¼
Baue Mtl	35128	$32⅞	32½	32⅝	
BMO Sr3	1000	$26	26	26	+ ¼
BMO Wts	60700	470	450	450	
BMO $2.50	500	$26½	26½	26½	
Ba Eparg	250	$18¼	18¼	18¼	— ⅛
BaEp 2.62	150	$27⅞	27⅞	27⅞	+ ⅛
Baue Nat	80148	$14⅜	13⅞	14¼	+ ¼
Ba Nat s8	1100	$24⅛	24	24	— ¼
Ba Nat s7	1000	$26¾	26¾	26¾	— ¼
Ba Royale	37869	$34	33⅝	33¾	
Ba Ry Wt	14550	229	225	229	+ 4
BaRy 1.45	1300	$17⅞	17¾	17⅞	+ ⅛
BaRy 2.75	3700	$32	31⅞	32	+ ¼
Bastien	2700	325	320	325	+ 5
Baton	108100	$15	14¾	14⅞	+ ⅛
BCE.Capl	500	$24	24	24	+ ⅛
BCED	22166	370	360	365	
BCED.Wt	9450	150	146	150	— 1
Bced8.625	100	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
BCE	39386	$41⅝	41¼	41¼	— ⅜
BCE 2.70p	1700	$41½	41⅜	41⅜	+ ⅛
B C Forst	32680	$24⅝	24	24	— ¼
B Corp.A	21620	$31	30¾	31	+ ¼
BCRail2.3	300	$26⅛	26⅛	26⅛	— ⅛
BC Phone	6200	$27⅝	27½	27½	
Beaugarte	1500	245	245	245	
Bell.p.1.94	200	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅛
Belmoral	33255	$7⅛	6¾	6⅞	
Belmorl.w	3500	$5	5	5	
Bestar	1000	485	480	485	+ 5
Bgr.pm.A	1500	$14¼	14⅛	14¼	
BGR.wt.A	6000	425	425	425	— 10
Biochem	14750	$16⅜	15⅞	16	— ¾
Biomira	500	480	480	480	— 20
Biorex	17600	152	135	152	+ 2
Biotech	3740	380	375	375	+ 5
Bocenor	6000	320	310	310	
BF Royal	500	240	240	240	+ 4
Bomb A	7900	$11⅞	11⅝	11¾	+ ¼
fBomb B	143470	$11⅞	11½	11¾	— ⅛
Bomb.Sr1	2200	$24½	24¼	24½	
Bomb.w.B	5050	$27½	26½	27½	— ½
Bow Val	3200	$18⅞	18⅜	18⅞	+ ⅜
BowVl2.05	104	$24¾	24¾	24¾	+ ¼
Bow.p.2.12	125	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Bow V Rs	500	120	120	120	— 3
BP Can	3100	$24⅞	24⅞	24⅞	— ¼
BrasdPrA	1150	$40¾	40⅝	40¾	+ ⅛
Brascan.A	22928	$40½	40	40¼	
Bruncor	3950	$19⅛	19	19	+ ⅛
Brunc7.25	100	$25¼	25¼	25¼	
C D					
Cabano	2500	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Cad Frvw	500	$31⅞	31¾	31⅞	+ ⅜
Cad Fw a	5000	$9⅛	9	9⅛	
CAE Ind	119595	$10⅞	10½	10½	— ⅜
Cambior	140400	$28½	28	28⅜	+ ⅜
Cambio.w	125000	$17½	17	17½	+ ¾
Cambridg	1500	$30½	30¼	30½	+ ⅛
Camb.PrA	2750	$34⅜	34¼	34¼	— ⅛
Camp Res	11150	325	300	320	+ 5
Cmpbel.Sp	300	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅛
fCampeau	22230	$30¼	29¼	29¼	— ½
Camp.p.D	1200	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ½
CDC	3750	$15	14¾	14¾	
CDC 1980	4800	$20	19¾	19⅞	+ ⅛
Can.In.Un	1000	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Cdo Pack	1400	$15⅞	15¾	15⅞	
CdnGyps	7325	$31½	31	31½	+ ½
C Imp Bk	45699	$22¾	22¼	22¼	
CIBC wB	1000	395	395	395	
fC Tire A	11330	$15¾	15¼	15¼	
fC Utilit.A	4500	$19⅝	19⅜	19⅜	— ⅛
C.Util.wta	1355	450	440	440	— 50
C Utilit B	600	$19⅝	19⅜	19⅜	— ⅛
C.Util.wtb	662	450	450	450	— 15
C.Util SrH	350	$22⅜	22⅜	22⅜	
C.Util.7.30	1000	$24¼	24	24¼	+ ½
Cdn.World	1656	420	420	420	+ 5
CP Ltee	139536	$28	27⅜	27½	+ ⅛
fCmnac.A	4601	$11¾	11⅜	11⅜	— ⅜
Canrn.w.A	1000	140	140	140	— 10
Canron.A	600	$16½	16⅛	16½	— ⅜
fCantrexA	3354	$5½	5⅜	5⅜	
CantrexW	9400	107	102	102	— 5
fCaraOp.A	100	$12¼	12¼	12¼	— ⅛
Cascades	32795	$11¼	11	11⅛	— ⅛
CB Pak	4300	$19¼	19	19	— ¼
CB Pak.w	2300	$6½	6⅜	6⅜	+ ¼
CCL ind.A	500	$15¾	15¾	15¾	— ¼
Celanese	3600	$23½	23⅛	23⅛	— ½
C.Capital	6050	$17⅜	17½	17⅜	+ ⅛
fC.Cap A	2500	$15	15	15	
Cent Dvn	5000	22	20	22	
CFS	1000	225	225	225	— 15
Charan	7450	$7	6¾	6¾	— ¼
fChateau	700	$10	9⅞	10	
Cheni	1300	$5⅝	5½	5⅝	+ ¼
Cheni.W	7650	286	270	275	— 5
CimL PrE	1312	$18⅞	18⅞	18⅞	— ⅛
Cinram	1500	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅜
Circo Crft	5900	$5⅞	5¾	5¾	+ ⅛
fCogeco	400	$7⅝	7⅝	7⅝	
fColortchA	4100	$5	495	5	
Cominco	27047	$21¾	21	21⅛	
Cominc.U	500	$16¾	16¾	16¾	+ ⅛
Cominl3.25	915	$26¾	26¾	26¾	+ ⅛
Concom	100	$16⅝	16⅝	16⅝	+ ⅛
fC.Radio.a	3600	$6	6	6	
Cmp Inv	850	300	295	295	— 5
Comptime	4800	120	111	111	— 4
Comterm	9300	82	81	82	
CBath. A	29005	$20½	20⅛	20⅛	— ¼
C Distb A	1000	450	450	450	— 10
fCDistb B	300	445	445	445	
fCPCI.A	700	$5¼	5⅛	5¼	
CPCI.B	750	$5½	5¼	5¼	+ ¼
Corby A	1100	$19¼	19	19	+ ½
fCorby B	800	$15	15	15	+ 1
Coronet	10600	330	315	330	
fCo—Steel	26700	$16⅞	16⅜	16¾	
Cott	1100	$7⅛	7	7	— ¼
fCrain RL	500	$8¾	8¾	8¾	
CIDesi pr	500	$11	11	11	
fCrownx.A	3300	$9⅜	8⅞	9⅜	+ ⅛
Crwn.wt.b	4100	$14½	14½	14½	
CSD Cl A	z200	30	30	30	— 30
CSD Pr B	z10	$24	24	24	+ 1
Datamark	8925	$7½	7¼	7¼	— ¼
Denis 9.75	900	$8⅝	8⅝	8⅝	— ¼
Denis 9.50	300	$22	22	22	+ ⅛
Dera.Lg.U	1000	175	175	175	
fDevtek	100	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Dionne	300	425	425	425	— 5
fDMR.grA	300	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Dofasco	7800	$29⅛	28⅞	29	+ ⅛
Dfs 2.60	1700	$37⅛	36½	37⅛	
Domco.Ite	2500	$8	7⅞	7⅞	
Dome Pet	3650	118	117	117	+ 1
Dominion	6250	$23½	23¼	23¼	+ ⅞
Domtex	2088	$20⅝	20	20	— ¾
Domtar	52207	$21¼	20¾	20¾	— ⅛
Domtr.sB	400	$24⅜	24⅜	24⅜	
Domt.2.25	100	$26¾	26¾	26¾	— ⅜
Donohue	4300	$37¾	37	37¾	+ 1¼
Dorel	2200	475	475	475	
DuPont A	41800	$32	31¾	31¾	+ ¾
fDylex.Ltd	20084	$16¼	15⅞	15⅞	— ⅛
E F					
Eagle.u	500	$10½	10½	10½	— ⅛
Echo Bay	7900	$36⅛	35	36⅛	+ 1⅛
Encor	5357	$8⅝	8½	8⅝	+ ⅛
EqDenisA	2800	400	385	400	+ 10
Eq Pres	5283	$6⅝	6½	6⅝	
EspadonW	500	100	100	100	— 20
Espalau	1300	$5	490	5	
Espalau.A	300	$19½	19½	19½	— ⅛
FalLtee	19533	$27⅞	27½	27½	
FCA Inter	3118	$14¾	14½	14½	— ¼
F.armt.6.5	200	110	110	110	
fFid.QueA	608	$6¾	6⅝	6¾	
Fd.Que.s1	200	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ⅛
Finan E.C	20426	335	325	325	— 5
FCtyTco	26300	$9⅞	9¾	9¾	+ ¼
FCtyTcoW	10300	250	240	245	+ 15
Fletcher	1500	$6	5¾	5⅞	— ⅛
fFdCr.Que	850	$8¾	8½	8½	
ForesbecA	5200	330	320	330	
Forex	38750	235	200	230	+ 30
fFourSeas	400	$21¾	21¾	21¾	+ ¼
FPI Ltd	15625	$20⅝	20	20	— ⅜
G H					
fGeotrioB	1950	$5	5	5	
GeofrionW	1575	195	195	195	— 5
fGldcrp.A	2300	$10¾	10½	10⅝	— ⅛
Goodfellw	4000	485	480	480	
Gr.Wst7.70	400	$25¾	25¾	25¾	
G.W.lifeco	2400	$15	15	15	— ¼
GrFores.u	800	$8½	8½	8½	
Grilli	3450	$10⅞	10⅝	10⅞	+ ¼
fGr.lour.b	6200	$14⅞	14⅜	14½	+ ¼
Gr.Lour.w	2650	$5⅛	5	5	
Gr.L.1.875	5615	$26¼	26	26	
G.Plas.Md	500	$5⅝	5⅝	5⅝	
GTC.trans	20850	$11¾	11⅝	11⅝	— ¼
Guardcor	100	$8⅛	8⅛	8⅛	
Gdcor.wt	1950	150	150	150	
G.Inter.U	600	$8⅜	8⅜	8⅜	
Guard. T.	5700	$6	5⅞	5⅞	
Guard.p.A	100	$7½	7½	7½	+ ¼
Guard.p.B	1100	$9½	9⅜	9⅜	— ⅛
GuilvA	200	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Guilv.W.a	1900	300	275	285	— 5
Gulf Res	4361	$25	24¾	24⅞	— ⅛
GulfR.p.a	1000	465	465	465	
GW Util	643	$24⅝	24⅝	24⅝	— ⅛
Hartco	2942	405	405	405	
Hees.Int	6580	$25¾	25⅜	25¾	+ ⅜
Hees.wt	2760	$16¼	15⅞	15⅞	+ ⅛
Helix.Circ	450	315	315	315	
Hemlo	10954	$25½	25¼	25⅜	+ ¼
Henlys Gr	1275	$13	13	13	+ ½
Heroux	3000	$11⅛	11¼	11⅛	
Hollin Inc	2500	$11¾	11¾	11¾	
Honco	2000	224	220	224	
H.Brook	3200	$9¼	9⅛	9¼	— ⅛
Hubbard	3000	220	215	220	+ 10
H Bay Co	900	$24¾	24¾	24¾	— ½
H Bay pA	1500	$19½	19½	19½	— ¼
Hypocrat	3900	259	255	255	
I J					
fGrIdeal.a	6300	$7⅝	7½	7½	— ⅛
Ideal Mtl	3350	385	375	385	+ 5
Imasco.ltd	26628	$35½	34	34	—1⅜
Imp Oil A	5128	$77⅜	75¾	76⅜	+ 1⅛
Impertex	6600	140	125	140	+ 15
Inco Ltd	29923	$28	27¼	27⅜	
IFX 2000	600	350	350	350	— 20
Inind NG	2817	$14	13⅞	14	— ⅜
Innopac	43875	$13	12⅝	12⅝	— ⅜
Innotech	2000	390	390	390	+ 20
IBM	226	$221	221	221	—9½
Inter Pipe	1060	$54¼	54	54	
Inv Grp	3000	$24¼	24¼	24¼	+ ¼
IPL INC	1000	$6⅝	6⅝	6⅝	— ⅛
fIrwin A	1000	$6	6	6	
Island Tel	740	$17	16¾	17	+ ½
fIvaco A	4000	$16⅝	16½	16½	— ⅛
Ivaco.sr4	z45	$33¼	33¼	33¼	— ⅛
Ivaco Wts	1200	335	325	325	— 10
Ivaco.sr1	750	$23⅞	23¾	23¾	— ⅛
Ivaco.sr2	100	$23½	23½	23½	— 1
Janock	64860	$24½	23½	24½	+ ⅞
fJean.Ct.A	5400	$9⅛	8⅞	9	
JMSoucier	200	210	210	210	
J.forsyth	2000	$7⅝	7⅝	7⅝	— ⅛
fJrny End	9100	$10⅛	9⅞	10⅛	+ ⅛
K L					
Kaufel.A	8800	$11⅝	11½	11½	
Kaufel.B	14250	$11⅝	11¼	11½	+ ⅛
fKaufl.wB	18750	176	165	176	+ 11
Labatt	13997	$27	26⅞	26⅞	— ⅛
Lacana	28650	$23⅛	22¾	23	+ 1
Loc Min	8100	$48¾	48½	48¾	+ ⅛
LafargeCo	100	$18⅝	18⅝	18⅝	— ⅜
Laidlaw A	1350	$22⅜	21½	21½	— ⅜
fLaidlw B	17200	$21⅞	21⅛	21⅜	+ ⅛
Laur.Mutl	100	$25¾	25¾	25¾	
Lambert	1500	210	210	210	— 15
LamSo.inc	2850	365	360	360	— 10
Lanpar T.	1700	275	270	275	— 15
LapVer	1200	470	465	470	
fLasond.a	2300	480	475	475	— 25
fLasnd.Wt	3100	115	100	100	— 20
LavalnInd	1400	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Lvitec	1900	290	275	290	— 10
Lvitec.Wt	2000	80	80	80	
fLaVrdy a	750	121	121	121	
fLMGL.A	15000	$18	17¾	18	+ ¼
Leader M.	4500	245	240	240	
LBL.inc	800	210	210	210	+ 10
LBL.inc.w	z250	51	51	51	— 4
fLevesa.a	7650	$8¼	8⅛	8⅛	+ ⅛
fLGS.A	7800	325	310	325	+ 25
LGS.Wo	1250	90	90	90	+ 5
Loblaw	4000	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
Log.G.Inf	950	440	440	440	+ 15
Logistec.A	500	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Logis.Clb	1850	$7½	7½	7½	
Loh's	42472	48	41	44	— 4
Loh's Wt	41000	2	2	2	
Lonvest	300	$23¼	23	23	+ ⅛
Lonvest A	2000	$23⅞	23⅞	23⅞	— ⅛
Lonvest.w	1900	280	255	270	+ 10
Louvem	38817	260	250	254	— 6
LouvmWt3	z600	50	50	50	— 5
Louvm.pr	4700	425	420	425	
M N					
Mclean X	6280	$25¼	25	25	— ¼
McM Bldl	4500	$29	29	29	
Macyro	2100	450	445	445	
Madleine	7500	$12⅛	12	12⅛	— ⅛
M.Cap.Sra	2000	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
C Marconi	1000	$21⅝	21½	21½	— ⅛
Marit El	400	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
fMarit Tel	1525	$17	16⅞	16⅞	— ⅛
Mrt Tel A	200	$9	9	9	+ ⅛
Mrt pr B	1300	$10½	10¼	10½	+ ½
Matco	400	235	235	235	— 5
Mavtech	3800	$7⅝	7½	7½	+ ⅛
McNeil M	7500	$5½	5⅜	5⅜	
M Corp	79300	$13	13	13	+ ½
Memotec	68290	$19¼	18⅝	19⅛	+ ⅛
Memo.Wt	2050	$30	29	30	
fMeston	11600	$6½	6⅜	6½	
Mtp Mtl	490	245	245	245	+ 5
fMetroR.A	13750	$9⅛	8⅞	9	— ⅛
Memp.w	1300	56	56	56	+ 1
Minnova	2200	$32	31½	32	+ ¼
fMiron.A	3900	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
Miron.Wt	3500	325	310	320	— 10
Mitchell B	1400	$23⅝	23	23⅝	+ ⅜
Mitel.Corp	5500	$5¾	5⅝	5⅝	
fMolson A	2633	$27	26¾	26¾	— ¼
Montco	400	285	285	285	— 5
MTrustco	7270	$16⅝	16½	16½	
Moore	25600	$33¼	32¾	32⅞	+ ⅛
Morgan F	1429	$12⅞	12⅝	12⅞	+ ¼
Morg 1.75	1000	$23½	23½	23½	
Mbnc.cap	251000	$12	11¾	12	— ⅛
Multidv.B	1500	225	220	220	— 10
Multidv.w	z300	61	61	61	— 9
Multv.p.A	300	430	430	430	— 15
Muscocho	1200	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
fMux.lobA	14100	270	260	270	+ 10
Nabisco L	800	$36½	36½	36½	
N.Pagette	3200	$9¼	9⅛	9⅛	
Nautilus	7000	165	155	155	— 6
Nautilus.w	9300	40	35	35	— 3
fNesbitt.A	1450	$21½	21⅜	21½	+ ⅛
Neti Tech	7500	175	165	175	
NfldLiht.A	10830	$20⅝	20½	20⅝	+ ⅛
NewTel	1650	$18	17⅞	17⅞	— ⅛
Noramco	15600	$12⅛	12	12	— ¼
Nor.Forst	21380	$24¾	24	24½	+ ½
Noranda	55045	$35½	34⅝	35	+ ⅜
Noran pb	300	$29⅜	29⅜	29⅜	+ ⅛
Noran.7.75	5600	$42¼	41½	42	+2½
Norcen.En	1554	$25⅞	25½	25½	— ⅛
fNoreNv	110	$22	22	22	— ⅛
fNormckA	8765	$5⅞	5⅜	5⅜	— ⅜
NormickB	3240	$6	6	6	
Nor.can.O	1000	$19⅝	19⅝	19⅝	
Nor Tel	49659	$31	29¼	29⅝	— 1
Northgate	300	$10⅝	10½	10½	
fNova Alt	41813	$11⅜	11⅛	11¼	+ ⅛
Nova 9.12f	400	$26¼	26¼	26¼	
Novatron	4700	350	345	345	— 5
Noverco	13204	$12⅛	12¼	12¼	
O P					
Oakwood	500	345	345	345	+ 15
fOakwdA	3400	230	225	230	+ 5
OE INC	200	$12⅝	12⅝	12⅝	— ⅜
Ogivar	49100	450	440	440	+ 10
Olco.A	3100	290	281	281	— 14
Olco.W	1900	36	36	36	— 4
fOnexCorp	1200	$16¼	16⅛	16¼	
fONP	2500	$9⅝	9⅝	9⅝	
Onyx PeT	5500	$5½	5½	5½	
fOsha A	1880	$22¼	22	22	— ¼
Pancdn.Pt	9275	$32¼	32	32⅛	— ⅛
Pantoram	200	320	320	320	— 15
Parmnt.A	2600	435	435	435	+ 10
Pathonic.a	5500	$8⅞	8¾	8⅞	
Peerless	10925	$9⅝	9⅛	9⅛	— ⅛
Perkins.P	1600	$10¼	10	10¼	+ ¼
PGF—II	27224	$9¼	9	9¼	
fPerry.B	200	265	265	265	— 10
Perry.W	1000	85	85	85	
Pet Sun	5675	305	295	295	
Pt.Sun.srl	1000	300	300	300	
Pt.Sun.w	4250	100	95	100	
Pla.Dome	213869	$27¼	26¾	27	+ ⅜
Pla.D.wt.g	1000	390	390	390	— 15
Pla.D.wt.d	43900	$10⅝	10	10⅛	+ ⅛
Pla.D.wt.p	21800	$25½	24¾	25⅜	+ ¾
Plastibec	3150	320	315	315	
fPowr Cr	42945	$18⅛	17½	17½	— ¼
Power.Fin	1200	$20½	20	20	
Prefac	2000	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Prooptic	2200	207	201	207	+ 6
Provigo	20302	$12	11¾	11¾	— ¼
Q R					
QuebecoA	49000	$21⅞	21⅜	21¾	+ ⅛
fQuebecoB	33385	$20½	20⅛	20⅜	+ ⅛
fQuebcWb	67815	490	470	485	+ 10
Que Tel	2516	$14⅛	14	14	— ¼
Q—Vest U	2800	$8	7¾	7¾	— ¼
Redpath	700	$12⅛	12⅛	12⅛	
Reitman	950	$26½	26	26	— ½
fReitmn A	232	$23	23	23	— ½
fRepap	7600	$16¾	16½	16¾	+ ⅜
R.Piche	500	290	290	290	— 5
R.Piche.W	9200	44	35	35	
Rio.Algom	4600	$23	22¾	22¾	— ⅛
Robin Intr	800	395	395	395	
Roctest	2000	205	200	200	
RogersC.A	1000	$26	26	26	+ ¼
fRogerC.B	12610	$26¼	25⅞	26⅛	+ ⅜
Rogr.Pr.A	3800	$40	40	40	+ ½
Rothman	325	$50	50	50	
Royal.Lpg	5900	$13½	13½	13½	
fRyTrco.A	3420	$16⅞	16¾	16¾	
RTrst G.fl	200	$24	24	24	— ⅛
RyTrc2.68	2000	$23⅛	23½	23½	— ½
RyTrc sr5	700	$22¾	22¾	22¾	— ⅛
Royex.gld	2400	$5¼	5¼	5¼	
Ry.Fin.A	600	$25	25	25	— ¼
Ry.nt.Fin	500	$12⅛	12⅛	12⅛	
S T					
fSt.Souv.a	300	290	290	290	
St.Souv.w	1000	90	90	90	
San Fran	2000	$7⅛	7⅛	7⅛	
SaniGest	1000	240	240	240	
SaniGes.w	750	50	50	50	— 10
Sanivan	3600	$5⅞	5½	5½	— ½
Sanivn.Wt	z450	62	60	60	— 2
Saskoil	11100	$9	8⅞	8⅞	+ ⅛
SosOil.7.25	2800	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Satrn.Disa	200	245	245	245	+ 5
Sceptre	5898	$5½	5¼	5½	+ ⅜
ScotYork	1000	325	325	325	+ 5
Scot.paper	500	$18½	18½	18½	
fScott Hos	2900	$14⅛	14⅛	14⅛	— ¼
Seabrit.W	600	$5½	5¼	5½	+ ⅛
Seagram	15480	$102⅞	100	100¼	—2¼
Sears Can	9550	$12⅜	11¾	11¾	— ½
Selkirk.wt	200	$6⅝	6⅝	6⅝	— ⅜
S.T.I.	5673	250	225	225	— 10
Shell Can	117825	$47⅞	47¼	47½	+ ¼
Shermag	5650	$5½	5⅜	5½	
Shirmax	1900	220	215	220	
Sico	7570	$19	18¼	18¼	— ¾
S—Beaud.	10600	490	450	490	+ 50
fSNC	20800	$13½	13⅛	13⅛	— ⅛
fSoconovA	1800	$6	5⅞	6	
SoconovW	5750	228	225	225	— 5
fSodrconA	1950	495	475	495	+ 20
Sodisco	7450	$9⅛	9	9	— ⅛
Soficorp	19525	425	420	420	— 5
Southam	71400	$24½	24¼	24¼	
fSpar Aer	200	$18⅝	18⅝	18⅝	
Sportscn	1250	$6⅛	6⅛	6⅛	
SR.telcom	3200	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Stnd.Etac	400	$8½	8½	8½	+ ¼
fSteinb A	4150	$40¾	39¾	40¾	+ ¾
Stnbrg.Sr1	1300	320	320	320	
Stelco A	8916	$27¼	26⅞	26⅞	— ¼
Stel 1.94	600	$25⅛	25⅛	25⅛	
fCimStL.a	6728	$30⅜	30⅛	30⅛	— ⅛
Sullvn.Min	900	$7¼	7¼	7¼	
Sumabus	37925	$8¼	7⅞	8	+ ⅛
SumnerSp	2600	415	410	415	
SynergisW	300	275	275	275	+ 11
Systerm	4500	200	200	200	
Taurus.A	1200	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Techmire	1500	130	130	130	
Teck A	700	$35¼	34¾	35¼	+ ¾
fTeck B	646	$35⅛	35⅛	35⅛	
Tecrad	4400	340	335	335	
Tee.com	4650	$5½	5⅜	5½	+ ¼
fTmedia.A	200	$6	6	6	
Tembec.A	10900	$8¾	8⅜	8⅜	— ⅛
Texaco	6000	$36¾	36½	36⅝	+ ⅜
Thomsn A	1800	$32⅛	32⅛	32⅛	
Tor.dm.bk	31705	$32¾	32¼	32⅜	+ ⅜
TrDm sd	200	$23⅞	23⅞	23⅞	— ⅛
fTorstr B	2150	$34¾	34⅜	34¾	+ ¼
Total Pete	300	$28⅛	27¾	28⅛	+ ⅛
Total	1200	211	211	211	— 9
Totec	1700	275	270	270	+ 5
Totec.w.B	1250	16	16	16	
Totec.W	7650	25	25	25	— 1
TAIRs.prB	600	$25	25	25	
TAIRs.prC	300	$25	25	25	
TrAlto A	16002	$28⅛	28	28	— ⅛
TrAlta wt	300	$6	5⅞	5⅞	
GrTransat	2000	260	251	255	— 5
TrCan Pl	20350	$18⅜	18¼	18¼	
TrCan SrJ	400	$51¼	51¼	51¼	+ ¼
TrCan.w	9550	325	315	320	
Tran.finan	800	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
fTransit	3800	$6⅛	5¾	5¾	— ¼
Trilon Fin	1450	$19¾	19½	19½	— ⅜
Trilon srA	700	$22¼	22¼	22¼	+ ⅛
Trilon.w.c	600	$14	14	14	— ½
Triton	2400	305	296	305	+ 5
fTrizec A	6710	$31½	31¼	31¼	— ¼
Trizec B	835	$34⅜	34⅜	34⅜	+ ⅜
Trizec.pre	1000	$24⅛	24⅛	24⅛	
Trust Gen	42750	$11⅛	10	10⅛	+1⅛
fTurbo Rs	1000	96	96	96	
U V					
fUAP.In.A	6700	$16¾	16¾	16¾	
Ultrmar	600	$6⅛	6	6	+ ¼
fUnicrp A	600	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
fUnigs B	15300	$5¾	5⅝	5⅝	
UnigesprA	1970	$11⅛	10¾	10¾	— ¼
UnigesprB	2350	$10⅛	10⅛	10⅛	
fUniges.W	31210	95	90	93	+ 2
Un Carbid	1000	$17⅝	17½	17½	— ⅜
Union.Ent	5223	$10¾	10⅝	10⅝	— ⅛
Uni—Selct	1830	$6¼	6	6	— ¼
US.Stl.cdn	550	$25⅝	25⅝	25⅝	— ⅛
Val Royal	4100	$10	9½	9⅞	+ ⅛
fV.Houtte	200	430	430	430	+ 5
V.Hout.w	7000	110	105	110	+ 5
Varity Co.	15400	360	335	345	— 5
VarityPrA	500	$25	24½	24¾	— ¼
Venmar	2500	270	260	260	— 5
fVideotron	11635	$15⅛	15	15¼	+ ⅛
Visiontr.w	5000	45	42	45	— ½
Visway	1100	$6⅛	6⅛	6⅛	
Visway.wt	13000	15	15	15	+ 2
Vittforge	2100	210	210	210	
Volcano	4000	$5¾	5⅝	5¾	+ ¼
W X					
fWaferbrd	4900	$19⅝	19½	19⅝	+ ¼
Wiax A	z45	$15¾	15¾	15¾	— ¼
Walwyn	2939	$8⅞	8¾	8⅞	
Wargton	2300	61	61	61	— 1
Webb Knp	3000	100	100	100	+ 10
Wcst Trn	50300	$17⅛	17¾	17¾	— ⅛
Westmin	500	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅜
Woodward	1055	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
WrldEg.A	1000	$10	10	10	— ⅛
Total Sales:			5,462,900		

5

Partially Paid Shares

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Bcshare.r	2900	$11½	11⅛	11⅛	— ⅛
B Corp r	15050	$10½	10⅜	10½	
FalLtee.lr	8800	$9⅛	8¾	8¾	+ ⅛
Flet.Can r	37950	$15⅞	14⅞	15¾	+ ⅞
Ry.Fin.Ir	800	$11¾	11¾	11¾	
Total Sales:			65,500		

Trust Units

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
BIG.Fnd.u	2200	$10⅛	9⅞	10⅛	
EnpFnd.u	100	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Total Sales:			2,300		

Junior

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abcourt	28200	189	182	182	+ 1
Abort.wt	2000	80	80	80	— 3
Abcou.p.A	1000	$9½	9½	9½	+ ¼
Abermin	3600	220	220	220	+ 5
Ab.Met	332438	24	20½	21	— 1
AbitibiRes	90382	32	30	30	
Achates	53200	80	75	80	
Amberast	1461	25	25	25	— 1
Arbor	1704	380	360	360	— 5
Aster.A	10600	50	50	50	
Aster.Wt	12200	8½	8	8½	+ ½
Audrey	24397	$5½	5¼	5⅜	— ⅛
Augmitto	2300	230	220	220	— 5
Augmit W	3000	45	45	45	— 5
Aumine	10517	$7	6¾	7	+ ¼
Aunore	2000	300	290	290	— 10
Aunore.wt	z600	36	36	36	— 4
Aur Res	1473	$11	11	11	
Bachelor	500	365	365	365	— 5
Barexor	1200	77	77	77	— 2
Beaufield	30598	152	145	150	+ 12
Brosnr.E	16160	47	45	45	— 2
Bruneau	7866	58	58	58	+ 1
Cache.Or	60897	35	32	35	+ 3
Cache Ex	2700	83	77	83	+ 7
Constat	7630	28	28	28	— 1
Chabela	94700	145	140	142	
Chesbar	1500	325	320	320	— 10
Coniagas	9600	$5⅛	5⅛	5⅛	
Denn'Or	200700	84	79	80	— 1
Denn'or.W	92000	16½	14½	14½	—2½
D'Or Val	9192	455	440	450	+ 10
Dutresnoy	9500	70	64	68	+ 5
Dumagmi	1000	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ¼
Dumont	76000	38	36	36	+ 1
DynCo	200	160	160	160	
EasternM	11277	92	87	92	— 3
Eider.Cl.A	33386	70	68	68	— 1
Essor	50750	205	199	205	+ 5
Moni	5900	150	135	140	— 10
Moni.wt	14300	25	21	21	— 9
Fairlady	9500	47	43	45	— 5
Farboro	141500	35	33	33	—1½
FarborWa	25000	4	3½	3½	— ½
Forbex	43000	98	94	96	+ 2
Forbex.Wt	59000	9½	7	8	
Freewest	11500	240	235	235	— 5
Gaspesie	1000	20	20	20	
G.Brio.wa	10000	3½	3½	3½	— ½
Gdn Dav	23000	110	110	110	+ 2
Gdn.D.wa	134500	17	15	16	— 2
Gdn.D.wb	206500	23½	22	22	— 2
Gln.Group	6600	128	127	127	+ 2
G.Knigt.W	5000	365	365	365	+ 15
G.Rock	35000	27	26	26	
G.RockW	20000	4	3½	4	+ ½
Golden.rul	9309	455	425	445	— 15
Gold Tigr	23800	27	26	27	— 2
Gld.triang	20867	60	57	59	— 1
Goldex ltd	4000	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Gordex	14050	200	195	195	— 4
Greenstn	2000	$9⅜	9¼	9⅜	+ ⅛
Halex	30500	57	55	55	— 2
Halex Wt	5000	5	5	5	+1½
JAG Mine	50000	63	60	60	— 2
Jordan	6000	130	130	130	+ 5
LaFoss.puh	14300	$7½	7	7⅛	— ⅛
LaPause	364604	35	31½	34	+2½
Ligneris	37900	45	45	45	
Ligners.w	26000	4½	4	4	
Lynx Exp	10500	30	30	30	+ 2
LyonLake	49900	300	255	291	+ 28
Macamic	4000	38	38	38	— 1
Maufort	30600	155	151	154	
Mazarin	48300	61	58	60	+ 1
Messeg	84400	91	84	88	— 2
MessegW	70600	12	9½	10	—3½
Mid—Cdn	4300	27	25	25	— 5
Mimisko.a	27708	470	440	470	+ 25
Minaki	15000	300	299	300	
M.DuNd	6000	70	68	68	
MonDor	118514	35	33	34	
Mono.Gold	16600	80	68	75	
Morono	8500	97	87	97	+ 10
MSV cl.A	14880	$5⅛	5¼	5⅜	
MSV.Wt	3500	160	155	160	+ 5
MSV.WtB	17000	79	75	79	+ 5
N.Pascalis	2300	210	210	210	— 4
Norbeau	35000	38	34	34	— 5
Normetal	98475	110	94	96	+ 3
NAR.met	30775	148	140	145	— 5
Norwood	9000	38	38	38	— 2
Nva.Coco	28790	440	410	430	+ 15
Novamin	6000	375	375	375	+ 10
Oasis Res	148983	163	140	148	— 7
Ojibway	7500	45	45	45	+ 4
Omega	18680	35	35	35	— 3
Onyx Res	43600	40	39	40	+1½
OrmicoEx	5000	42	42	42	— 7
Oz	9500	42	38	38	— 4
Parquet	52333	34	32	34	+ 3
PerronGld	61979	$5¼	5	5	
Que Coblt	z100	41	41	41	
Queenstn	2500	270	260	270	+ 20
Radisson	42000	98	95	98	+ 1
RadissWa	20000	6	6	6	
Rambo	66500	120	117	118	— 2
Robex	2000	135	135	135	— 10
Rouyn.Rs	2500	$6½	6½	6½	
Sphinx.A	16788	$7⅞	7¼	7¾	+ ⅜
Stabell Rs	132717	64	61	63	+ 1
StandardG	9000	110	110	110	
St.Genev	156139	$9¾	9¼	9¾	+ ½
Syngold	2288	$5	485	485	— 10
Tandem	12324	146	145	145	— 3
Ex.3D.W	30000	3	3	3	
Valmont	41500	35	33	35	
Vassan	84250	45	40	44	
Veinor	9070	125	125	125	
Vior	17500	270	265	270	+ 3
W Q.Mnes	3900	175	170	175	— 4
Wrightbr	20200	205	200	200	
Yorb.ClA	12350	168	155	160	— 5
Yorb.WtA	48000	7	4	7	+2½
Total Sales:			4,489,361		
4Total Market:			10,020,061		

5

INTERNATIONAL DIVISION US$

French companies

Stock	Bid	Ask	1986 High	Low
Lyon.eaux	$240	250	210	205
United Kingdom				
Bet Ads	6100	$23½	23½	23½ — ⅛
BET.plc.U	445	455	485	455
Hawley G	260	265	260	260
Others				
pLatona	$45	46	48⅞	43

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	250	7.35	7.35	7.35
Grdn gld	105	454.00	454.00	454.00

DIVIDENDES

Davis Distributing Ltd, B: trois cents, semestriel; 17 sept., 27 août.

Derlan Industries Ltd, ord.: cinq cents; 1er sept., 25 août.

Grafton Group Ltd, ord. et A: huit cents; 15 sept., 1er sept.

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

TORONTO

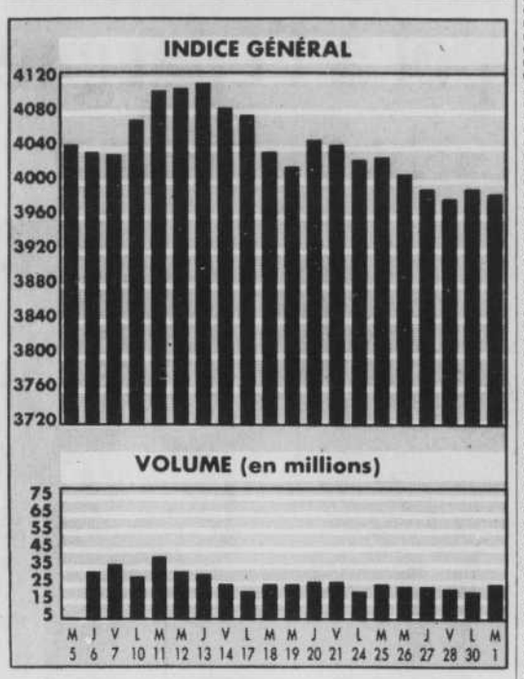

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	9863	$18½	18⅛	18⅛	— ¼
AHA Auto	o 2500	$5½	5¼	5¼	— ⅛
AMCA Int	2600	$13⅛	13	13⅛	+ ⅛
AMCA p	3250	$23⅜	23¼	23¼	— ⅛
AMCA 2 p	1000	$24¾	24¼	24¾	+ ½
AMCA 3 p	800	$24½	24½	24½	+ ¼
ARC Int	4050	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Abatera o	1500	14	14	14	— 1
Abermin o	4600	225	215	225	
Abti Prce	102803	$34¾	34	34½	+ ¼
Abitibi w	12575	$11¼	11	11	+ ⅛
Acadia M o	30900	415	400	405	+ 5
Aces ATM	o12000	95	90	95	+ 10
Ackiands	z1500				
Adanac M o	550	50	50	50	
Agassiz	1000	420	420	420	+ 5
Agnico E	6100	$37¾	37¼	37¾	+ ¾
Agra B f	1006	17	17	17	
Alf Energy	37930	$24	23⅝	24	+ ¼
Al Enr 775	9750	$31⅝	31	31⅛	
Alta Nat	200	$15	15	15	
Alcan	495411	$43¼	41¾	41⅞	— ⅛
Alcan A	2000	$25¾	25¼	25¾	
Alcan C p	1200	$23⅞	23¾	23¾	— ⅛
Alexis N 1	z33	$25	25	25	
Algo Gr A f	1000	$10⅝	10⅛	10⅝	
Algo Gr w	1500	275	275	275	— 5
Algo Cent	500	$23½	23½	23½	— ½
Algoma St	700	$19¾	19⅝	19¾	+ ⅛
Algoma St p	6800	20¼	20¼	20¼	
Algma St B	900	$20⅝	20⅛	20⅜	+ ⅛
Algon Merc	4700	$11⅞	11	11	— 1
Allied Lyns	3150	$9¼	9⅛	9¼	
Altex	1000	155	155	155	
Amax Gld	2100	$38	37	38	+ ¾
A Barick	144514	$30½	30	30½	+ ¼
A Barik w	68500	$10⅜	10	10⅜	+ ½
ABarik A w	700	325	325	325	
Am Eagle	o15011	155	151	151	— 4
Amir o	3500	445	440	440	— 10
Ang CT 290	100	$34¼	34¼	34¼	+ ¼
Ang dGld o	500	190	190	190	
Anthes	16005	85	81	85	
Arbor A	200	$15¾	15½	15¾	+ ⅛
Asamera I	20600	$12⅜	12⅛	12⅛	— ⅛
Asmra I B	1000	$28¼	28	28	— ½
Asmra lw	6200	345	335	345	+ 10
Asmra Mnl	5200	$8¼	8	8¼	
Asmra M w	7800	285	275	275	— 25
Ascot Inv o	4800	50	50	50	— 2
Astral A f	100	$8⅝	8⅝	8⅝	— ¼
Atco I f	6336	$12¾	12⅝	12⅝	— ⅛
Atl Shop A f	1600	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
Atl Shop p	600	27	27	27	
Atlantis o	10500	180	180	180	+ 5
Atlas Yk o	46549	21½	19	21½	+ 2½
Atlas Yk w	30000	3	3	3	
Audrey R o	18300	$5½	5¼	5¼	— ¼
Augmitto o	57016	230	220	223	— 2
Augmito w	31216	46	40	40	— 6
Aur Res o	9750	$11⅜	10⅞	11⅛	+ ¼
BCED	49288	370	360	365	
BCED 9¾	200	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
BCED 1 p	1500	526	257⅛	26	+ ⅛
BCED w	12250	148	145	146	— 1
BCEP 1 p	1800	$24½	24½	24½	
BCED C I	1200	$24½	23¾	23¾	— ⅜
BC Rail p	2900	$26¼	26⅛	26⅛	
BC Sugar A	4200	$30¼	29½	29½	— ¾
BC Sugar w	1500	$7⅜	6¾	6¾	— ⅜
B Corp p	15950	$31	30⅞	30⅞	+ ⅛
BGR A	3500	$14⅜	14⅛	14⅜	— ¼
BGR 1 w	2300	425	420	420	— 15
BMB Comp	3900	180	180	180	+ 1
BMO nt fin	4000	$11¼	11½	11¾	
BP Canada	26333	$25¼	24⅞	25	— ⅛
BYG o	8000	200	185	200	+ 15
Bachelar	700	365	365	365	+ 5
Banco Cntr	3700	$29¾	29¼	29¾	— ¼
Bancshr p	700	$21⅝	21½	21½	— ¼
Banister C	5250	$13¼	13	13	+ ⅛
Bk Alberta	2500	$6⅝	6⅜	6½	
Bank BC	39809	76	74	75	
Bk BC 228	900	$23	23	23	— ¼
Bk BC 222	500	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅜
Bank Mtl	133633	$32¾	32½	32½	— ⅛
Bk Mtl 250	4450	$26⅜	26⅛	26⅜	
Bk Mtl 3p	2250	526	25¾	25¾	
Bk Mtl w	135200	470	440	440	— 10
Bank N S	115267	$37⅞	37⅜	37¾	— ⅛
Bankeno o	3400	320	305	320	+ 15
Barons Oil	1500	370	365	365	— 5
Barincor f	200	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Barincor w	1600	190	170	170	+ 10
Baringtn o	1071	110	110	110	
Baton	7700	515	14¾	14¾	— ⅛
Battle MA f	5000	$48¼	47¾	47¾	— ⅛
Beau CA o	9000	80	75	80	+ 5
Beaufield o	24100	151	144	150	+ 10
Beaver R o	4100	345	335	335	— 10
Becker B f	350	$44	44	44	+ 1
Bell 1.94 p	2200	$24⅞	24¾	24⅞	— ⅛
Bell 9 p	1940	$24¼	24¼	24¼	— ¼
BCE	143444	$41⅝	41⅛	41⅛	— ½
BCE 2.70 p	4640	$41¾	41¼	41¼	— ¼
Belmoral o	138594	$7⅛	6¾	6⅞	
Belmoral w	7900	$5⅛	5	5⅛	+ 17
Bentall 1 p	500	$25¼	25¼	25¼	
Bet Public	40000	$23⅜	23½	23½	— ⅛
Biltrite Nat	300	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Biomira	21600	490	480	480	— 20
Bl Hawk o	1000	70	70	70	
Blackdom o	5533	$13⅜	13⅛	13½	
Bombdr A	100	$11¾	11¾	11¾	— ⅛
Bombdr B f	9350	$11⅞	11⅝	11¾	
Bmbdr 1 p	1000	$24⅜	24¾	24⅜	— ⅛
Bombdr B w	100	$27	27	27	— ½
Bonanza O	z60	360	360	360	
Bonar w	500	$10¼	10¼	10¼	
Bow Valy	352967	$19	18⅝	18⅞	+ ½
Bow Valy 4	400	$18⅞	18⅞	18⅞	+ ½
B V 2025	2100	$37	37	37	— ⅛
B V 1875	15000	$36	36	36	— 3
Bow Vly 205	850	$24½	23¾	24½	+ ¼
Bow Valy w	7030	195	187	195	+ 5
Bow Vly R	5357	123	118	123	
Bow VR p	1400	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
Bowtex o	340	$6½	6½	6½	+ ⅛
Bowtex w	112	120	120	120	
Bracknel f	o10000	70	70	70	
Bralorne	200	235	235	235	— 10
Bramalea	1500	$24½	24¼	24¼	— ¼
Brmi Pty p	1300	$27½	27½	27½	
Brmptn A f	4500	$13⅞	13¾	13⅞	
Brascad A	1893	$40¾	40½	40⅝	+ ⅛
Brascad B	303	$43⅜	43⅜	43⅝	+ ¾
Brascan A	16328	$40⅝	40	40¼	
Brascan F	p25400	$25⅜	25⅛	25⅜	
Brkwater o	53119	$8⅞	8½	8⅝	+ ⅛
Brenda M	2400	$14½	14½	14½	
Brik Brw o	3400	220	215	215	— 5
BCFP	201347	$24½	23⅞	24¼	+ ¼
BCFP p	z50	543			
BC Res	35710	110	105	110	+ 5
BC Res p	2480	$26¾	26¾	26¾	
BC Phone	6354	$27⅝	27½	27½	
BCPh 4¾ p	290	$53⅞	53⅞	53⅞	+ ⅛
BCPh 5¾ p	z25	$66¾	66¾	66¾	
BCPh 6.80	100	$20½	20½	20½	— ¼
BCP 11.24 p	350	$28¾	28¼	28¼	— ⅜
BrAir ads	200	$42½	42½	42⅝	+ ⅛
BrTel ads	z50	$59¼	59¼	59¼	
Broulan	1071	255	255	255	— 3
Bruncor	4645	$19⅛	19	19⅛	+ ¼
Brunswk	2150	$16½	16⅜	16½	— ⅜
Budd Can	500	$41¼	41	41¼	

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	179260	$10⅞	10½	10½	— ⅜
CB Pak	10800	$19⅜	19	19¼	+ ¼
CB Pak w	1500	56⅛	6¾	6¾	— ⅛
CCL B f	8370	$14⅞	14¾	14¾	— ⅛
CDC Life	22500	$28⅞	28⅛	28⅛	— ⅜
CFCF f	1200	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
CFS Grp	100	225	225	225	— 25
CHC Hlcpt	13777	$9¾	9⅝	9⅝	— ⅛
CIL	2271	$34½	34¼	34¼	
CM NT Equ	600	$10	10	10	+ ½
CME A o	11000	80	80	80	— 3
CSA A f	2500	$15⅛	15⅛	15⅛	
Cableshr A	3600	$8¼	8	8¼	
Cableshr B	1100	58	7⅝	8	+ ⅛
Cabre	25700	$6½	5⅞	6½	+ ½
Cad Frv	z1550	$31⅝	31⅜	31⅝	
Cad Frv A	4615	$9⅛	9	9⅛	— ⅛
Cad Frv 2	887	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Cad Frv w	850	$24⅛	23½	24⅛	+ ⅜
Calgary 1 p	400	526	26	26	
California o	3400	335	335	335	
Cambior	9550	$28½	28	28½	+ ½
Cambior w	24850	$17⅜	17	17⅜	+ ⅜
Cambrida	4400	$30⅜	30⅛	30⅛	— ⅛
Camb 1	3950	$34⅜	34⅛	34½	+ ⅜
Camco Inc	3000	$10¾	10¾	10¾	+ ⅛
Camndx o	22500	73	70	72	+ 1
Camp Res	26902	320	315	315	— 5
Camp R w	5680	48	48	48	+ 1
Camp Soup	3400	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅛
Campeau f	638581	$30¼	28¾	29½	— ⅝
Campeau B	900	$23	23	23	— ¼
Campeau C	1000	$23⅜	23⅜	23⅜	
Campeau D	1500	$23¾	23⅝	23⅝	+ ⅛
Cm D w	1700	10	10	10	+ 1
Camreco o	3760	62	62	62	
Canacord o	16300	145	135	145	+ 10
Cancrd w	13900	68	60	68	+ 8
CCem ex p	2900	$19	18⅞	18⅞	— ⅛
CDC	40856	$15	14¾	14¾	— ¼
CDC 1980	5675	$19⅞	19¾	19¾	
CDC 1983	1300	$27	26⅞	26⅞	— ⅛
C Nor West	56600	$23⅝	23½	23⅝	
CNor Wst w	4200	470	470	470	+ 20

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS			
AGF Group			
Amer Grth	9.29		
Can Gs Enr	10.49		
Can SecGth	10.55		
xdCdn Trustd	4.43		
Corp Inv	13.08		
Crp Inv Stk	10.21		
xdGlobal	9.67		
GreenL (Can)	7.02		
GreenL (US)	6.49		
Grth Eqty	12.60		
HiTech	15.20		
Japan	6.44		
nMMF	8.06	10.00	
Optn Eqity	4.56		
xdPfd Inc	10.08		
Special	5.63		
ADVANTAGE	12.64		
ALL-CANADIAN			
Compound	17.83		
Dividend	13.94		
Natural Res	9.96		
Revenue Gth	3.63		
Univest	7.54		
Allied Capti Mgmt.			
vnCanadian	6.26		
vnDividend	4.86		
vnIncome	5.39		
vninterntl Cdn	8.30		
vninterntl U.S.	6.30		
vnMMF (7.58)	5.00		
A.M.D			
Am Bl Chip	12.52		
CD Bl Chip	12.48		
Dividend	9.74		
Fix Inc	9.61		
MMF 8.03	10.00		
MMF US 6.21	1.00		
vResc Can.	14.16		
xdnAssoc Inv	7.56		
Bolton Tremblay			
Cda Com	17.67		
Interntl	9.30		
vMnv Fd 8.07	1.00		
Ptd. Income	10.85		
Ptd Rsces	14.77		
Taurus	6.32		
Calvin Bullock			
vAmerican	10.20		
CIF	8.74		
Dividend	10.39		
Growth	2.80		
Income	7.41		
Canada Trust			
vnCTNAF	33.47		
vnEquity	65.74		
vnIncome	9.50		
CGF Group			
vFund 4000	7.40		
vInternatnl	10.72		
vVenture Fnd	4.67		
Chou Assoc Mgt			
vAssociates	27.72		
vRRSP	11.82		
Confed Group			
vDolph Eqty	10.23		
vDolph Mtge	5.07		
CT Invest Counsel			
vnE-S Tm 7.48	10.03		
vEv Spec Eq	13.79		
vEverest Bn	9.92		
Cundill Group			
Security	16.32		
Value	14.60		
Desjardins Group			
vnActions	21.19		
vnEquilibre	10.45		
vnHypo	4.40		
vninterntl	22.71		
vnOblig	4.45		
Dynamic Group			
vAll Dyn IV	5.05		
vAll Dyn V	5.22		
D Income	5.52		
Dv D. Div.	5.27		
vDv Global	6.06		
DvAm US	8.34		
DynAmCn	10.98		
DvCdn	15.85		
DynPrec Met	1.57		
Mgd P'folio	7.00		
nSav'gs (7.75)	10.00		
Eaton Group			
V MMF 8.18	10.00		
Viking Cdn	17.70		
Viking Com	15.41		
Viking Div	7.91		
Viking Gth	19.94		
Viking Inc	4.02		
Viking Int	20.67		
EP Mon 8.40	1.00		
vnFirst CdM	11.28		
First City Funds			
vGrowth	5.76		
vIncome	4.62		
vReal	5.72		
Fonds SNF			
vEquilibrex	11.64		
vQuebecoise	10.86		
Future Fund Shares			
nFood Fund	6.98		
nGolden Fund	9.17		
nLife Fund	6.85		
nSilver Fund	5.78		
nTechno Fund	5.07		
nValue Fund	6.43		
Galcor Group			
vMortgage	10.07		
vRealty Gwth	12.17		
Global Strategy			
Americas Fd	11.75		
Europe Fd	10.88		
Far East Fd	12.57		
vGlobal S Cp	20.71		
Global S Fd	19.17		
Guaranty Trust Gr			
vninv Equity	7.21		
vninv Income	4.57		
vnMortgage	10.46		
vProp Fnd	92.04		
Guardian Group			
vCanada	7.50		
vEnterprise	1.54		
vGrth Fund	22.58		
vNorth Amer	6.23		
vPfd. Div.(7.83)	9.46		
S Mnv (8.23)	10.14		
Strat Inc	10.18		
vWorld Eqty	5.09		
Gd Amer Sec			**USF**
Cash (5.58)	9.85		
Fully Mgd	10.17		
HUME GR.			
vnHume Fund	14.22		
vnHume RRSP	14.05		
Investors Group			
vBond	4.23		
vCdn Equity	7.03		
xdvDividend	9.11		
xdvGlobal	6.44		
xdvGrowth	10.91		
vninterntl	16.10		
vJapan	16.33		
vMMF (7.92)	1.00		
bvMtge	4.97		
vMutual	9.47		
vProv Stk	13.70		
vReal Prop	5.29		
vRetiremnt	25.64		
vSumma	5.39		
J. Heward Group			
v JHAmer Cdn	9.25		
v JH Amer US	7.01		
v JH FundL	9.73		
vnLotus Fund	13.43		
MER Group			
vEquity	17.78		
vGrowth	14.68		
vnMMF (5.92)	10.00		
Montreal Trust Gr.			
vnDividend	9.89		
vnEquity	31.44		
vnIncome	8.24		
vninternatl	33.91		
vnMtge	9.99		
Morgan Trust			
vDividend	5.99		
vGrowth	13.99		
vIncome	11.56		
vResource	9.32		
vWorldwide	17.92		
vMult. Opp. Fd.	4.17		
Mutual Group			
Amerifund	13.61		
Diversifd 25	12.50		
Diversifd 40	13.52		
Diversifd 55	13.93		
Dividend	10.13		
Equifund	15.77		
nMMF (7.45)	1.00		
MYW Inv Funds			
vCdn Balanc	10.46		
vCdn Growth	10.93		
vN Am Grth	10.93		
vNoram Conv	13.52		
vOne DecisnFd	11.86		
Ont. Teachers Gr.			
vnAgresive	13.63		
vnBalanced	11.79		
vnDiversifd	13.40		
vnFixVal 7.70	10.00		
vnMMF	10.00		
vOptimi Cdn	7.90		
Pagebrook RF	9.50		
Principal Group			
vBond	3.14		
vCdn Mutl	7.29		
vCollective	21.51		
vEquity	8.04		
vGrowth	9.33		
vSpeci.	8.60		
vVenture	13.33		
vWorld Inc	10.68		
Prudential Group			
Dividend	5.27		
Growth	10.80		
Income	5.12		
nMMF 8.00	10.00		
vPtnm Hlth Sci	17.28		
Rabin Budden Gr.			
vnCapital Fd	8.60		
vnIncome Fd	5.96		
Realgrowth Fds			
vA.Trend (US)	7.65		
vActive Inc	9.68		
vCdn Equity	19.36		
vRen Can B+B	5.33		
Royal Trust Gr.			
vnAdv. Bal	10.70		
vnAdv. Grwth	14.30		
vnAdv. Inc	9.96		
vnAmerican	26.62		
vnBond	8.79		
vnCanadian	38.28		
vnEnergy	9.03		
vnGlobal Inv	10.19		
vGovt Bond In	8.64		
vnJapanese	25.51		
vnMMF 8.00	10.00		
vnMortgage	10.44		
vnPreferred	9.87		
Roytund Group			
nBond Fnd	5.01		
nEquity	23.95		
nMMF (7.48)	10.00		
Saxon Group			
nBalanced	11.08		
nSmall Cap	12.92		
nStock	10.91		
nWorld Gwth	14.58		
Sceptre Funds			
vnBalanced	12.15		
vnCap Protect	10.71		
vnEquity	13.25		
vninterntl	14.33		
Scotia Funds			
vnIncome	9.53		
vStock Bond	10.04		
Sentinel			
vAm Eq Cdn	9.94		
vAm Eq U.S.	7.53		
vCda Bond	9.12		
vCda Equity	12.54		
vGlobal	11.88		
nMMF (7.83)	10.00		
SPECTRUM			
nCash (8.15)	1.00		
vnCdn Equity	10.54		
vnDiversifiad	10.20		
vnDividend	9.94		
vninterest	9.84		
vninti Equity	10.24		
vnSaving (8.25)	1.00		
vSterling Mtge	5.14		
vTD GrnL Mtge	10.46		
Templeton Grp			
vTemp Cdn	6.83		
vTemp Gr Cdn	21.57		
vTemp Gr USF	16.34		
Trimark Group			
Income Gth	5.02		
Interest B	10.00		
Trimark	14.83		
Trimark Cdn	12.75		
Trust General			
vnAction Am	18.86		
vnAction Can	29.32		
vnEquilibre	10.00		
vnHypo	10.68		
vnMar. Mon.	10.00		
vnObligi	9.47		
20-20 Group Fin			
vCdn ConvDeb	10.01		
vCdn ConvPfd	10.75		
vS$ World	10.12		
vSunset	13.01		
vUnivAve Gth	15.99		
Valtaine Funds			
nBalanced	10.74		
nConv. Fed.	10.29		
xdninstant $$	10.00		
nPfd. Inc.	9.39		
Walwyn Group			
vnBond	9.79		
vnCd Equity	12.64		
vninterntl C	13.42		
vninti US	10.01		
vnMMF	10.00		
vnOption	10.25		
vnPreferred	10.68		
vnVenture	12.81		
NON-MEMBERS			
vnAltamira	6.20		
vnC-Anaes	12.04		
Can Nat Res	6.74		
Canwst RSP	97.92		
vCapital Gwth	9.20		
nCapstone	7.35		
Co-op Trust Group			
vnGrwth	16.10		
vnIncome	9.46		
CSA MGMT Gr.			
Goldfund	8.02		
Goldtrust	9.59		
Dixon, Krog Gr.			
D K Amn	25.82		
D K Ent.	18.60		
Heritage	4.92		
vDomequity	13.34		
vEthical Gwth	5.71		
FIDUCIAIRES			
vAction	11.83		
vDbtig	10.02		
vFiscan Fd	10.27		
vGyro Equity	15.98		
vHall Bond	10.27		
vHarvard	9.01		
Industrial Gr.			
CS Mgt (7.95)	10.00		
Indust Am	9.42		
Indust Div	12.62		
xdIndust Eq	23.06		
Indust Global	7.17		
Indust Gwth	16.29		
Indust Hor	5.21		
Indust Inc	10.10		
Indust Pens	6.89		
Mack Eq	2.96		
Mack Mtge	1.22		
vMar Equity	6.26		
vMarlboro	9.81		
Md Mgmt Fd			
vnCMAIF	30.49		
vnMD Grth	19.90		
vnPerpetl Gr.	11.81		
vnPerp G. II	9.98		
nNatrusco	9.24		
NW Group			
vCanadian	9.26		
vEquity	12.61		
vNW Trust Eq	22.08		
Pacific Group			
Growth	8.57		
Ret Bal.	5.31		
US Growth	5.86		
PHN Group			
xdBond	8.87		
Canadian	21.86		
Div Inc	15.15		
Fund	32.50		
MMF 7.95	10.00		
Pooled	50.87		
RRSP	62.24		
Vintage Fd	13.72		
PMF Mgt. Ltd.			
vnPension	6.83		
vnXanadu F	5.67		
Pret et Revenu Gr			
vAmerican	34.03		
vCanadian	12.45		
vFonds H	5.20		
vRetraite	21.29		
Sagit Group			
vCam. Bal.	6.43		
vCam. Gth	8.40		
vCam. Res.	3.60		
vTns. Can. Eq.	8.23		
vTrans. B	89.90		
vTrans. C	15.44		
vSynchrovest	8.55		
Timvest Funds			
vAmerican	6.36		
vBond	9.88		
vDiversifd	5.77		
vGrowth	10.32		
vIncome	10.57		
vMMF 6.84	10.00		
vTradex	9.00		
United Group			
Accum	12.56		
Accum R.	12.13		
American	7.67		
Mortgage	5.15		
Security	4.35		
Venture	11.52		
Venture Ret	14.36		
Universal Group			
American	11.65		
Equity	12.09		
Global	6.32		
Income	4.99		
Japan	12.52		
Resource	8.44		
vWestrn Grth	4.38		

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Becker B f	350	$44	44	44	+ 1
Bell 1.94 p	2200	$24⅞	24¾	24⅞	— ⅛
Bell 9 p	1940	$24¼	24¼	24¼	— ¼
BCE	143444	$41⅝	41⅛	41⅛	— ½
BCE 2.70 p	4640	$41¾	41¼	41¼	— ¼
Belmoral o	138594	$7⅛	6¾	6⅞	
Belmoral w	7900	$5⅛	5	5⅛	+ 17
Bentall 1 p	500	$25¼	25¼	25¼	
Bet Public	40000	$23⅜	23½	23½	— ⅛
Biltrite Nat	300	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Biomira	21600	490	480	480	— 20
Bl Hawk o	1000	70	70	70	
Blackdom o	5533	$13⅜	13⅛	13½	
Bombdr A	100	$11¾	11¾	11¾	— ⅛
Bombdr B f	9350	$11⅞	11⅝	11¾	
Bmbdr 1 p	1000	$24⅜	24¾	24⅜	— ⅛
Bombdr B w	100	$27	27	27	— ½
Bonanza O	z60	360	360	360	
Bonar w	500	$10¼	10¼	10¼	
Bow Valy	352967	$19	18⅝	18⅞	+ ½
Bow Valy 4	400	$18⅞	18⅞	18⅞	+ ½
B V 2025	2100	$37	37	37	— ⅛
B V 1875	15000	$36	36	36	— 3
Bow Vly 205	850	$24½	23¾	24½	+ ¼
Bow Valy w	7030	195	187	195	+ 5
Bow Vly R	5357	123	118	123	
Bow VR p	1400	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
Bowtex o	340	$6½	6½	6½	+ ⅛
Bowtex w	112	120	120	120	
Bracknel f	o10000	70	70	70	
Bralorne	200	235	235	235	— 10
Bramalea	1500	$24½	24¼	24¼	— ¼
Brmi Pty p	1300	$27½	27½	27½	
Brmptn A f	4500	$13⅞	13¾	13⅞	
Brascad A	1893	$40¾	40½	40⅝	+ ⅛
Brascad B	303	$43⅜	43⅜	43⅝	+ ¾
Brascan A	16328	$40⅝	40	40¼	
Brascan F	p25400	$25⅜	25⅛	25⅜	
Brkwater o	53119	$8⅞	8½	8⅝	+ ⅛
Brenda M	2400	$14½	14½	14½	
Brik Brw o	3400	220	215	215	— 5
BCFP	201347	$24½	23⅞	24¼	+ ¼
BCFP p	z50	543			
BC Res	35710	110	105	110	+ 5
BC Res p	2480	$26¾	26¾	26¾	
BC Phone	6354	$27⅝	27½	27½	
BCPh 4¾ p	290	$53⅞	53⅞	53⅞	+ ⅛
BCPh

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

OPTIONS

Suite de la page 18

Option Mois Prix Offre Dem. Dern. Trans. Op. en cir.
Echo Oc 21¼ $15 $15½ $13¼ 6
Echo Oc 21¼P 1 40 70
Echo Oc 22½ $13¾ $14¼ $11⅞ 46
Echo Oc 22½P 1 40 92
Echo Oc 23¾ $12½ $13 $10⅝ 267
Echo Oc 23¾P 5 50 60 306
Echo Oc 26¼ $9⅞ $10⅛ $3½ 116
Echo Oc 26¼P 5 55 50 82
Echo Oc 27½ $8⅞ $9⅜ $9 260
Echo Oc 27½P 10 60 150 39
Echo Oc 28¾ $7⅝ $8¼ $6 55
Echo Oc 28¾P 20 70 120 35
Echo Oc 30 $6¾ $7 $6⅞ 249
Echo Oc 30 P 50 85 140 76
Echo Oc 32½ $4⅞ $5¼ 480 73
Echo Oc 35 P 150 175 205 15
Echo Oc 37½P 305 355 175
Falbrg Fb 20 $8⅛ $8½ $5⅞ 63
Falbrg Fb 20 P 15 35 100 5
Falbrg Fb 22½ $6 $6⅜ $8⅜ 28
Falbrg Fb 22½P 40 60 45 24
Falbrg Fb 25 420 445 405 266
Falbrg Fb 25 P 100 120 105 20
Falbrg Fb 27½ 270 295 $3 93
Falbrg Fb 27½P 195 220 125 5
Falbrg Fb 30 P $3¼ 360 $3¼ 25
Falbrg Fb 32½ 95 110 100 364
Falbrg Fb 32½P 490 $5¼
Falbrg My 25 P 130 155
Falbrg My 27½ $3½ $3¾ 380 10
Falbrg My 27½P 230 265 $2 3
Falbrg My 30 240 265 $3 2
Falbrg My 30 P 355 390
Falbrg Nv 17½ $10⅛ $10½ $12⅜ 510
Falbrg Nv 17½P 1 5 1 40
Falbrg Nv 20 $7¾ $8⅛ $7⅞ 3141
Falbrg Nv 20 P 1 10 25 72
Falbrg Nv 22½P 5 30 50 162
Falbrg Nv 25 P 50 70 60 165
Falbrg Nv 32½ 30 45 60 159
Falbrg Nv 32½P 485 $5¼

G H

Gulf C Fb 30 365 415
Gulf C Fb 30 P $2¾ $3¼
Gulf C Fb 32½ 260 310
Gulf C Fb 32½P $4 $4½
Gulf C Nv 22½ $6⅛ $6⅜
Gulf C Nv 22½P 1 35
Gulf C Nv 25 $6¼ $6½ $7½ 10
Gulf C Nv 25 P 15 15 105 30
Gulf C Nv 27½P 15 25 140 15
Gulf C Nv 30 125 175 $2½ 22
Gulf C Nv 30 P 25 50 260 15
Gulf C Nv 32½ 25 30 30 51
Gulf C Nv 32½P $2½ $3
Gulf R Fb 22½ 385 410
Gulf R Fb 22½P 80 105
Gulf R Fb 25 235 260 385 10
Gulf R Fb 25 P 185 210 $2 5
Gulf R Fb 27½ 130 155 $2 18
Gulf R Fb 27½P 315 340
Gulf R Fb 30 65 90 150 1
Gulf R Fb 30 P $5 $5½
Gulf R My 22½ 440 465
Gulf R My 22½P 120 145
Gulf R My 25 $3 $3¼
Gulf R My 25 P 220 245
Gulf R Nv 22½ 315 340
Gulf R Nv 22½P 25 50 35 30
Gulf R Nv 25 135 160 160 94
Gulf R Nv 25 P 130 155
Gulf R Nv 27½ 55 80 110 30
Gulf R Nv 27½P 285 310
Gulf R Nv 30 30 50 95 25
Gulf R Nv 30 P $5 $5½

I J

I-City Mr 18 170 195
I-City Mr 18 P 70 95 70 10
I-City Mr 19 125 150
I-City Mr 19 P 125 150 125 3
I-City Mr 20 90 110 95 22
I-City Mr 20 P 185 210
I-City Mr 21 35 60
I-City Mr 21 P 265 315
I-City Sp 14 435 485 480
I-City Sp 14 P 1 20
I-City Sp 15 335 385 $4¾ 29
I-City Sp 15 P 1 25
I-City Sp 16 235 285 $2¾ 15
I-City Sp 16 P 1 25 55 5
I-City Sp 17 160 185 260 75
I-City Sp 17 P 1 25 45 25
I-City Sp 18 75 100 170 81
I-City Sp 18 P 10 35 35 25
I-City Sp 19 15 40 35 30
I-City Sp 19 P 45 70 65 30
I-City Sp 20 1 10 50 149
I-City Sp 20 P 145 170 50 15
I-City Sp 21 1 10
I-City Sp 21 P $2¼ $2¾
I-City Dc 16 260 310
I-City Dc 16 P 5 30
I-City Dc 17 185 210 $3¾ 30
I-City Dc 17 P 15 40
I-City Dc 18 120 145 265 20
I-City Dc 18 P 50 75 100 10
I-City Dc 19 90 115 110 15
I-City Dc 19 P 100 125
I-City Dc 20 P 175 $2
I-City Dc 21 15 40
I-City Dc 21 P $2½ $3
Intcor Fb 35 $10⅝ $11⅛
Intcor Fb 37½ $9⅜ $9⅞ $9⅞ 10
Intcor Fb 37½P $5¼ $5¾ $5¼ 50
Intcor Fb 40 $8⅜ $8⅞ $8½ 38
Intcor Fb 42½ $7½ $7⅜ $7⅞ 13
Intcor Fb 42½P $8 $8½ $6⅞ 6
Intcor Fb 45 $6½ $7 $7 85
Intcor Fb 45 P $9⅝ $10⅛ $8⅞ 50
Intcor Fb 47½ $5¾ $6¼ $5¾ 40
Intcor Fb 47½P $11 $11½
Intcor My 37½ $11⅜ $11⅞ $11⅝ 30
Intcor My 37½P $6½ $7 $6½ 2
Intcor My 40 P $7⅞ $8⅜
Intcor My 42½ $9⅜ $9⅞ $9½ 10
Intcor My 42½P $9½ $9⅞
Intcor Nv 35 $8¾ $9⅛ $9 57
Intcor Nv 35 P 240 290 230 72
Intcor Nv 37½ $7¼ $7¾ $8 58
Intcor Nv 37½P $3½ $4 330 46
Intcor Nv 40 P 465 $5⅛ 440 83
Intcor Nv 42½P $6⅛ $6⅝ $6⅜ 13
Intcor Nv 45 P $7⅝ $8⅛ $10⅛ 14
Intcor Nv 47½ 360 $3¾ $3¾ 92
Intcor Nv 47½P $9¼ $9¾ $10¾
Intcor Nv 50 320 370 $3 196
Intcor Nv 50 P $11¼ $11¾ $13⅛ 5
Intcor Nv 52½ $2¾ $3¼ 290 92
Intcor Nv 52½P $13¼ $13¾
Intcor Nv 55 P $15¼ $15¾ $13¼ 1
IOil A Fb 65 $14½ $15 $15½ 7
IOil A Fb 65 P 70 95 150 20
IOil A Fb 70 $10⅝ $11⅛ $11½ 12
IOil A Fb 70 P 190 215 245 119
IOil A Fb 75 $7⅜ $7⅞ $7¼ 50
IOil A Fb 85 290 330 $2¾ 31
IOil A Fb 85 P $8⅜ $9¼ $9⅛
IOil A My 75 $8½ $9 $8⅜ 21
IOil A My 75 P 410 460 $5 2
IOil A My 80 $5½ $6 $5 200
IOil A My 80 P $5¾ $6¼
IOil A Nv 52½ $24½ $25 $24⅜ 16
IOil A Nv 52½P 1 10 10 37
IOil A Nv 55 $22 $22½ $26⅞ 4
IOil A Nv 55 P 1 15 5 23
IOil A Nv 57½ $19⅝ $20⅛ $21 10
IOil A Nv 57½P 1 20 15 26
IOil A Nv 60 $17⅛ $17⅝ $16⅝ 1
IOil A Nv 62½ $14¾ $15¼ $13⅝ 10
IOil A Nv 62½P 25 50 50 90
IOil A Nv 65 $13⅛ $13⅝ $13¼ 248
IOil A Nv 65 P 35 60 50 165
IOil A Nv 70 $8⅞ $9⅜ $9 296
IOil A Nv 75 P $2½ $2¾ $2¾ 302
IOil A Nv 80 P 420 470 $5½ 92
IOil A Nv 85 105 130 115 65
IOil A Nv 85 P $8½ $9
Imsco Ja 35 150 165 235 407
Imsco Ja 37½P 360 385 230 20
Imsco Ja 40 P $6 $6½ 355 5
Imsco Ap 35 $2¼ $2½ $4¼ 28
Imsco Ap 35 P $2¼ $2½ 155 10
Imsco Ap 37½ 125 150 205 35
Imsco Ap 37½P 365 390
Imsco Oc 32½P 35 60 30 563
Imsco Oc 35 P 150 160 75 746
Imsco Oc 37½ 30 35 55 2730
Imsco Oc 37½P $3½ $4½ 230 40
Imsco Oc 40 10 15 10 809
Imsco Oc 40 P $5¾ $6¼ $6 2
Janok Mr 19 $5⅞ $6⅜ $4½ 35
Janok Mr 19 P 40 65 130 27
Janok Mr 20 $5¼ $5¾ 480 15
Janok Mr 20 P 65 90 170 5
Janok Mr 21 490 $5¼ 420
Janok Mr 21 P 90 115 85 15
Janok Mr 22½ 405 430 $3¾ 20
Janok Mr 22½P 135 160
Janok Mr 25 270 295 260 20
Janok Mr 25 P 255 280
Janok Sp 15 $9⅛ $9⅜ $9¼ 40
Janok Sp 15 P 1 25 30
Janok Sp 16¼ $8 $8¼ $8
Janok Sp 16¼P 1 25 50 30
Janok Sp 17½P 1 25 35 50
Janok Sp 18¾P 1 25 10 106
Janok Sp 20 430 455 445 323
Janok Sp 20 P 1 25 50 112
Janok Sp 22½P 1 25 55 86
Janok Dc 19 $5½ $6 340 80
Janok Dc 19 P 15 40 110 57
Janok Dc 20 490 $5¼ $5 140
Janok Dc 20 P 25 50 40 236
Janok Dc 21 420 445 390 16
Janok Dc 21 P 50 75 160 10
Janok Dc 25 P $2 $2¼

K L

LacMn Mr 37½ $13¾ $14¼ $13¾ 10
LacMn Mr 37½P 105 120 $3¼ 12
LacMn Mr 40 $12 $12½ $12¼ 20
LacMn Mr 40 P 155 180 $2 4
LacMn Mr 42½ $10⅜ $10⅞ $9⅜ 8
LacMn Mr 42½P 230 280 $3 10
LacMn Mr 45 $8¾ $9¼ $9 45
LacMn Mr 45 P 320 370 370 5
LacMn Mr 47½ $7½ $8 $7¾ 41
LacMn Mr 47½P 430 480 $4¾ 2
LacMn Mr 50 $6½ $7 $6⅞ 28
LacMn Mr 50 P $5½ $6 $5⅞ 15
LacMn Sp 25 $23⅝ $24⅛ $23 12
LacMn Sp 25 P 1 10 15 86
LacMn Sp 27½ $21⅛ $21⅝ $21½ 49
LacMn Sp 27½P 1 15 30 67
LacMn Sp 30 $18⅝ $19⅛ $18½ 92
LacMn Sp 30 P 1 20 30 119
LacMn Sp 32½ $16⅛ $16⅝ $16 81
LacMn Sp 32½P 1 25 50 80
LacMn Sp 35 $13⅝ $14⅛ $13½ 1808
LacMn Sp 35 P 5 30 10 1819
LacMn Sp 37½P 5 30 20 161
LacMn Sp 40 P 20 45 50 216
LacMn Sp 42½ $6⅜ $6⅞ $5⅞ 1083
LacMn Sp 42½P 25 50 50 137
LacMn Sp 45 P 35 50 55 171
LacMn Sp 50 P $2½ $3 240 27
LacMn Sp 52½ 70 95 100 285
LacMn Dc 35 $14⅝ $15 $14⅝ 71
LacMn Dc 35 P 25 50 50 113
LacMn Dc 37½P 50 75 180 50
LacMn Dc 40 $10⅜ $10⅞ $10⅜ 175
LacMn Dc 40 P 90 115 115 97
LacMn Dc 42½ $8½ $9 $8⅞ 174
LacMn Dc 42½P 145 170 140 5
LacMn Dc 45 $6⅞ $7⅜ $7⅜ 170
LacMn Dc 45 P 245 $2¾ 125 78
LacMn Dc 47½ $6 $6¼ $7 290
LacMn Dc 47½P $3¼ $3¾ 470 40
LacMn Dc 52½P $6 $6½ $6¾ 5
Laidlw Mr 19 P 95 120 120 212
Laidlw Mr 21 285 310 280 533
Laidlw Mr 21 P 170 195 190 59
Laidlw Mr 22 P 220 245
Laidlw Sp 19 P 1 15 5 691
Laidlw Sp 20 P 5 25 20 510
Laidlw Sp 21 P 40 55 70 245
Laidlw Dc 19 P 45 70 70 248
Laidlw Dc 20 P 75 100 80 217
Laidlw Sp 11⅝ $10 $10½ $9⅞ 65
Laidlw Sp 11⅝P 5 25
Laidlw Sp 12 $9⅜ $9⅞ $9¼ 30
Laidlw Sp 12 P 10 25 60 20
Laidlw Sp 12⅝ $8¾ $9¼ $7 126
Laidlw Sp 12⅝P 5 25 70 7
Laidlw Sp 13⅜ $8 $8¼ $7¼ 108
Laidlw Sp 13⅜P 1 15 25 23
Laidlw Sp 15 $6⅜ $6⅞ $6¼ 340
Laidlw Sp 15 P 1 15 1 69
Laidlw Sp 16⅝P 5 25 10 106
Laidlw Sp 18⅜P 1 25 10 168
Laidlw Sp 20 P 1 25 45 91
Laidlw Dc 16⅝ $5¼ $5¾ $5½ 197
Laidlw Dc 16⅝P 10 35 155 51
Laidlw Dc 18⅜ 395 420 410 167
Laidlw Dc 18⅜P 30 55 75 139
Laidlw Dc 20 280 305 $2½ 119
Laidlw Dc 20 P 65 90 160 24

M N

M Blo Ja 22½ $6¾ $7 $7⅛ 573
M Blo Ja 22½P 20 40 90 6
M Blo Ja 25 465 490 $5 246
M Blo Ja 25 P 45 70 90 13
M Blo Ja 27½P 125 150 120 20
M Blo Ja 30 175 $2 190 204
M Blo Ja 30 P 245 270
M Blo Ap 27½P 165 190 190 5
M Blo Ap 30 P 285 310
M Blo Oc 22½ $6⅜ $6⅝ $6⅛ 660
M Blo Oc 22½P 1 25
M Blo Oc 25 P 15 35 75 8
M Blo Oc 27½ $2 $2¼ 245 2807
M Blo Oc 27½P 60 85 130 15
M Blo Oc 30 70 95 80 186
M Blo Oc 30 P 175 $2 175 50
Mba 96 Sp 96 195 220
Mba 96 Sp 96 P 235 260
Mba 96 Sp 97 155 180
Mba 96 Sp 97 P 290 315
Mba 96 Sp 98 120 145
Mba 96 Sp 98 P 355 380
Mba 96 Sp 99 90 115
Mba 96 Sp 99 P 420 445
Mba 96 Sp100 70 95
Mba 96 Sp100 P 485 520
Mba 96 Sp101 50 75
Mba 96 Sp101 P 570 605
Mba 96 Sp102 35 60
Mba 96 Sp102 P $6½ 685
Mba 96 Dc 96 $2½ $2¾
Mba 96 Dc 96 P $3 $3¼
Mba 96 Dc 97 210 235
Mba 96 Dc 97 P 355 380
Mba 96 Dc 98 175 $2
Mba 96 Dc 98 P 415 440
Mba 96 Dc 99 145 170
Mba 96 Dc 99 P 480 515
Mba 96 Dc100 115 140
Mba 96 Dc100 P 545 580
Mba 96 Dc101 90 115
Mba 96 Dc101 P 615 $6½
Mba 96 Dc102 70 95
Mba 96 Dc102 P 690 $7¼
Moore Fb 30 $4¼ $4¾ 490 225
Moore Fb 30 P 35 60 70 53
Moore Fb 32½ 265 315 340 58
Moore Fb 32½P 105 125 100 60
Moore Fb 35 P 260 $3 175 15
Moore My 32½ 340 390 410 3
Moore My 32½P 155 180 110 15
Moore My 35 230 280 330 20
Moore My 35 P $2¾ $3¼
Moore Nv 30 340 380 $4 207
Moore Nv 30 P 10 35 60 105
Moore Nv 35 P 230 255 160 53
Moore Nv 37½P 465 $5⅛ $3½
Magna Mr 22½ 195 215 245 95
Magna Mr 22½P 155 170 160 16
Magna Mr 25 105 125 210 20
Magna Mr 25 P 295 320 $2½ 10
Magna Mr 27½ 50 75 75 34
Magna Mr 27½P $5¼ $5½
Magna Sp 22½ 35 60 90 42
Magna Sp 22½P 65 90 65 35
Magna Sp 25 5 25 30 407
Magna Sp 25 P $2¾ $3 215 10
Magna Sp 27½ 1 25 5 165
Magna Sp 27½P $5¼ $5½ 165 10
Magna Sp 30 1 25 50 189
Magna Sp 30 P $7¾ $8 $6¼ 1
Magna Sp 32½ 1 25 90 35
Magna Sp 32½P $10¼ $10½
Magna Sp 35 1 25 115 10
Magna Sp 35 P $12¾ $13
Magna Dc 22½ 115 140 210 33
Magna Dc 22½P 130 155 105 21
Magna Dc 25 50 60 70 32
Magna Dc 25 P 280 305 210 30
Magna Dc 27½ 15 40 65 42
Magna Dc 27½P $5¼ $5½ 260 10
Magna Dc 30 5 30 90 26
Magna Dc 30 P $7¾ $8
Magna Dc 32½ 1 25 220 2
Magna Dc 32½P $10¼ $10½
Magna Dc 35 1 25
Magna Dc 35 P $12¾ $13
Mitel Mr 5 115 140 160 15
Mitel Mr 5 P 15 30 25 50
Mitel Mr 6 65 80 70 146
Mitel Mr 6 P 70 85 60 122
Mitel Mr 7 35 45 40 257
Mitel Mr 7 P 125 150
Mitel Sp 5 65 80 115 50
Mitel Sp 5 P 10
Mitel Sp 6 P 30 50 15 40
Mitel Sp 7 1 5 5 1345
Mitel Sp 7 P 120 145 80 5
Mitel Sp 8 5 2 5 7076
Mitel Sp 8 P 220 245 85
Mitel Sp 9 2 5 5 757
Mitel Sp 9 P 320 345 190
Mitel Dc 5 90 115 130 62
Mitel Dc 5 P 1 25
Mitel Dc 6 P 50 65 35 185
Mitel Dc 7 15 20 20 1193
Mitel Dc 7 P 125 150 175 247
Mitel Dc 8 5 15 10 796
Mitel Dc 9 1 10 5 498
Mitel Dc 9 P $3¼ 345 290
Inco Fb 22½ $6¼ $6⅝ $7¼ 105
Inco Fb 22½P 55 70 45 50
Inco Fb 27½ 315 340 $3¾ 48
Inco Fb 27½P 220 245 170 15
Inco Fb 30 P $3½ $3¾ 345 30
Inco Sp 25 P 5 20 25 100
Inco Sp 27½P 90 105 60 230
Inco Sp 30 15 30 50 114
Inco Sp 30 P 265 290 $3¼ 75
Inco Oc 25 $3 $3¼
Inco Oc 25 P 40 55
Inco Oc 27½P 130 145
Inco Oc 30 P 285 310
Inco Nv 20 $7⅜ $7¾ $8⅛ 171
Inco Nv 20 P 1 15 20 70
Inco Nv 22½ $5 $5⅜ $6 259
Inco Nv 22½P 20 35 20 205
Inco Nv 27½ 210 $2¼ 230 727
Inco Nv 30 P 315 340 305 300
Nat Bk Fb 13 P 15 40 35 15
Nat Bk Fb 15 P 115 140 150 100
Nat Bk Fb 16 35 60 35 43
Nat Bk Fb 16 P 215 240 $2½ 10
Nat Bk Fb 17 15 30 30 44
Nat Bk Fb 17 P 315 340 290 20
Nat Bk My 13 P 40 65 50 45
Nat Bk My 14 170 175 160 60
Nat Bk My 14 P 65 90 100 10
Nat Bk My 15 P 140 165
Nat Bk Nv 13 P 35 25 35 30
Nat Bk Nv 15 P 105 115 125 297
Nat Bk Nv 16 20 25 25 1577
Nat Bk Nv 16 P 205 215 $2¼ 238
Nat Bk Nv 17 P 290 315 $2½ 20
Nat Bk Nv 18 40 25 25 203
Numac Fb 10 190 215 230 40
Numac Fb 10 P 50 75
Numac Fb 12½ 65 75 80 20
Numac Fb 12½P 175 $2
Numac My 10 220 245
Numac My 10 P 70 95
Numac My 12½ 95 100
Numac My 12½P 195 220
Numac Nv 9 230 255 $2¾ 20
Numac Nv 9 P 10 35
Numac Nv 10 155 180 160 130
Numac Nv 10 P 25 40 45 75
Numac Nv 12½ 30 55 25 73
Numac Nv 12½P 155 180
Noran Fb 27½P 5 30 60 53
Noran Fb 30 $6½ $7 $6⅜ 391
Noran Fb 32½ $4¾ 480 460 153
Noran Fb 37½P $3¾ $4 340 20
Noran My 35 P 290 315 260 20
Noran My 37½P 415 440
Noran Nv 27½P 1 20 25 182
Noran Nv 30 $6 $6⅛ $5⅛ 932
Noran Nv 30 P 10 35 15 96
Noran Nv 32½P 135 150 115 94
Noran Nv 37½P 315 340 305 20
Nortel Ja 22½ $7½ $8 $8⅛ 10
Nortel Ja 22½P 15 40 30 10
Nortel Ja 25 $5½ $6 $6¾ 142
Nortel Ja 25 P 40 65 60 20
Nortel Ja 27½ 365 405 405 128
Nortel Ja 27½P 105 130 105 28
Nortel Ja 30 P 210 $2½ 150 89
Nortel Ja 32½P 355 405 355 26
Nortel Ap 27½ $4½ 490
Nortel Ap 27½P 145 170
Nortel Ap 30 P $2½ $3 $2 5
Nortel Ap 32½ 215 245 $2½ 30
Nortel Ap 32½P 385 435
Nortel Sp 27½ $2 $2½ 440 15
Nortel Sp 27½P 10 35
Nortel Sp 32½ 1 25 30 1340
Nortel Sp 32½P 290 340 260 70
Nortel Oc 22½ $7 $7½ $7¼ 47
Nortel Oc 22½P 1 25 75 10
Nortel Oc 25 $4½ $5 $5⅜ 870
Nortel Oc 25 P 5 30 20 165
Nortel Oc 26¼ 360 $4 390 79
Nortel Oc 26¼P 15 40 15 51
Nortel Oc 27½P 40 65 50 329
Nortel Oc 28¾ 180 205 210 1348
Nortel Oc 28¾P 80 105 85 262
Nortel Oc 31¼P 215 265 130 74
Nva A Fb 8 P 1 20 25 130
Nva A Fb 9 P 15 35 35 77
Nva A Fb 11 P 65 90 65 30
Nva A Fb 12 P 100 125
Nva A My 10 230 255 $2¼ 80
Nva A My 10 P 45 70
Nva A My 11 P 80 105 95 15
Nva A My 12 85 100 75 2
Nva A My 12 P 120 145
Nva A Nv 7 405 $4¼ $4 90
Nva A Nv 7 P 1 10 10
Nva A Nv 8 305 $3¼ $3¼ 1064
Nva A Nv 8 P 1 10 5 337
Nva A Nv 9 P 5 15 10 333
Nva A Nv 12 P 90 115
Novrco Fb 12 85 110 135 65
Novrco Fb 12 P 35 60 70 15
Novrco Fb 13 40 65 40 122
Novrco Fb 13 P 80 105 85 5
Novrco Fb 14 5 30 25 40
Novrco Fb 14 P 185 210 210 20
Novrco My 12 110 125
Novrco My 12 P 50 75
Novrco My 13 60 85
Novrco My 13 P 100 125
Novrco Nv 12 60 85
Novrco Nv 12 P 25 35
Novrco Nv 13 35 40 35 2558
Novrco Nv 13 P 65 90 100 30
Novrco Nv 14 10 15 10 57
Novrco Nv 14 P 165 190
Novrco Nv 15 1 10 10 5
Novrco Nv 15 P 265 290 $3 18

O P

Oba 01 Mr 92½ 335 360
Oba 01 Mr 92½P 245 270 210 4
Oba 01 Mr 97½P $5¼ $5¾ 465 192
Oba 01 Mr100 P $7½ $8 465 24
Oba 01 Mr102½ 35 60 75 90
Oba 01 Mr102½P $9¾ $10¼ 865 38
Oba 01 Mr105 20 45 40 10
Oba 01 Sp 90 $3¾ $4¼ $4¼ 65
Oba 01 Sp 90 P 175
Oba 01 Sp100 2 10 10 803
Oba 01 Sp102½ 6 7 6 402
Oba 01 Sp102½P $9 $9½ $9 42
Oba 01 Sp105 2 5 2 313
Oba 01 Sp107½ 1 10 1 200
Oba 01 Sp107½P $13½ $14 $7½ 89
Oba 01 Sp110 1 10 1 183
Oba 01 Sp110 P $16 $16½ $12⅞ 1
Oba 01 Oc100 5 15 20 441
Oba 01 Oc100 P $6¾ $7¼ 415 225
Oba 01 Oc102½ 1 10 10 30
Oba 01 Oc102½P $9¼ $9¾ 455 20
Oba 01 Oc105 1 10
Oba 01 Oc105 P $11 $11½ 885 135
Oba 01 Oc107½ 1 15
Oba 01 Oc107½P $13½ $14 $10⅝ 16
Oba 01 Oc110 1 10
Oba 01 Oc110 P $16 $16½
Oba 01 Nv 95 130 155 170 46
Oba 01 Nv 97½ 55 75 115 263
Oba 01 Nv 97½P $4¾ $5¼ 455 130
Oba 01 Nv100 15 35 50 30
Oba 01 Nv100 P $6¾ $7¼ 630 24
Oba 01 Nv102½ 5 25 15 4
Oba 01 Nv102½P $9¼ $9¾
Oba 01 Nv105 2 15
Oba 01 Nv105 P $11 $11½
Oba 01 Nv107½ 2 20
Oba 01 Nv107½P $13½ $14
Oba 01 Nv110 1 20
Oba 01 Nv110 P $16 $16½
Oba 01 Dc 92½ 260 285 285 4
Oba 01 Dc 92½P 175 $2
Oba 01 Dc102½P $9½ $10 765 110
Oba 01 Dc105 3 11 10 167
Oba 01 Dc107½ 5 30 80 64
Oba 01 Dc107½P $13½ $14 $10⅞ 28
Oba 01 Dc110 1 25 15 240
Oba 01 Dc110 P $16 $16½ $21½ 30
Obc 03 Sp112½ 370 395 155 8
Obc 03 Sp112½P 205 230
Obc 03 Sp115 190 215 192
Obc 03 Sp115 P 330 355 280
Obc 03 Sp117½ 120 145 125
Obc 03 Sp117½P 480 515 $4
Obc 03 Sp120 50 75 305 5
Obc 03 Sp120 P 545 570 $12⅜ 58
Obc 03 Sp122½ 30 55 110
Obc 03 Sp122½P $11⅛ $11½ $11¼ 58
Obc 03 Sp125 15 40 35
Obc 03 Sp125 P $11⅛ $11½
Obc 03 Dc112½ 360 385
Obc 03 Dc112½P 295 320
Obc 03 Dc115 $2½ $2¾
Obc 03 Dc115 P 330 355 715 60
Obc 03 Dc117½ 50 75 50 2
Obc 03 Dc117½P $5¾ 610
Obc 03 Dc120 110 135
Obc 03 Dc120 P 640 665 610 2
Obc 03 Dc122½ 70 100
Obc 03 Dc122½P 830 855 740 40
Obc 03 Dc125 40 65
Obc 03 Dc125 P $11⅝ $12
Obd 04 Mr100 270 295 330
Obd 04 Mr100 P $3½ $3¾
Obd 04 Mr102½ 170 195
Obd 04 Mr102½P $5 $5½
Obd 04 Mr105 105 130
Obd 04 Mr105 P $6½ $7
Obd 04 Mr107½ 55 80 175 60
Obd 04 Mr107½P $9 $9½
Obd 04 Mr110 20 45
Obd 04 Mr110 P $11½ $12
Obd 04 Sp 95 $4½ $5 $6¾ 20
Obd 04 Sp 95 P 170
Obd 04 Sp102½ 5 30 75 106
Obd 04 Sp102½P $3½ $3¾ 285 144
Obd 04 Sp105 1 15 60 40
Obd 04 Sp105 P $6 $6½ 435 124
Obd 04 Sp107½ 5 10 65 81
Obd 04 Sp107½P $8½ $9 $8
Obd 04 Sp110 1 10 75 233
Obd 04 Sp110 P $11 $11½ 355 186
Obd 04 Sp112½ 1 10 1 147
Obd 04 Sp112½P $13¼ $13¾ $6¾ 60
Obd 04 Sp115 $3¾ 10 1 112
Obd 04 Sp115 P $15¾ $16¼ $7½ 140
Obd 04 Oc100 P $2¼ $2½ 165 24
Obd 04 Oc102½ 45 70 75 18
Obd 04 Oc105 5 30
Obd 04 Oc105 P $6 $6½ 330 40
Obd 04 Oc107½ 2 20
Obd 04 Oc107½P $8½ $9 $6¼ 45
Obd 04 Oc110 2 10
Obd 04 Oc110 P $11 $11½
Obd 04 Oc112½ 1 15
Obd 04 Oc112½P $13¼ $13¾
Obd 04 Oc115 1 10
Obd 04 Oc115 P $15¾ $16¼
Obd 04 Nv100 175 $2
Obd 04 Nv102½ 80 105
Obd 04 Nv105 35 60
Obd 04 Nv107½ 5 30 20 6
Obd 04 Nv107½P $8½ $9 $5¾ 10
Obd 04 Nv110 1 20
Obd 04 Nv110 P $11 $11½
Obd 04 Nv112½ 1 20
Obd 04 Nv112½P $13¼ $13¾
Obd 04 Nv115 1 20
Obd 04 Nv115 P $15¾ $16¼
Obd 04 Dc100 $2 $2¼ 260 17
Obd 04 Dc100 P 290 315 265 20
Obd 04 Dc102½ 100 125
Obd 04 Dc102½P 465 490 415 10
Obd 04 Dc105 50 75 125 64
Obd 04 Dc105 P $6¼ $6¾ 445 14
Obd 04 Dc107½ 20 45 105 178
Obd 04 Dc107½P $8¾ $9¼ 405 4
Obd 04 Dc110 5 25 25 170
Obd 04 Dc110 P $11¼ $11¾
Obd 04 Dc112½ 3 25 75 306
Obd 04 Dc112½P $13¼ $13¾ 715 60
Obd 04 Dc115 3 10 10 1040
Obd 04 Dc115 P $15¾ $16¼ $9¾ 50
Obk 11 Sp 92½ 1 25 210 8
Obk 11 Sp 92½P 430 455 $2½ 4
Obk 11 Sp 95 1 25 75 200
Obk 11 Sp 95 P $6¾ 710 420 8
Obk 11 Sp 97½ 1 25 10 209
Obk 11 Sp 97½P 920 955 240
Obk 11 Sp100 1 25 90 16
Obk 11 Sp100 P $11¾ $12 $11⅛ 26
Obk 11 Sp102½ 1 25 45 20
Obk 11 Sp102½P $14¼ $14½ 315 14
Obk 11 Sp105 1 25 30
Obk 11 Sp105 P $16¾ $17⅛ $12¾ 7
Obk 11 Sp107½ 1 25
Obk 11 Sp107½P $19¼ $19½ $5⅞ 8
Obk 11 Dc 92½ 40 65 120 14
Obk 11 Dc 92½P $5 535 $3¾ 30
Obk 11 Dc 95 15 40 $3¼ 200
Obk 11 Dc 95 P 710 745 355 3
Obk 11 Dc 97½ 1 25 215 40
Obk 11 Dc 97½P 945 980 445
Obk 11 Dc100 1 25 25 20
Obk 11 Dc100 P $11¾ $12⅛ 695
Obk 11 Dc102½ 1 25 120 24
Obk 11 Dc102½P $14¼ $14⅝ 605 5
Obk 11 Dc105 1 25 70 320
Obk 11 Dc105 P $16¾ $17
Obq 91 Sp 90 $4¼ $4¾ $4¾ 20
Obq 91 Sp 95 10 35
Obq 91 Sp 95 P 60 85
Obq 91 Sp 96 1 15 50 560
Obq 91 Sp 96 P 145 170 40 200
Obq 91 Sp 97 1 15 70 260
Obq 91 Sp 97 P 260 285 120 440
Obq 91 Sp 98 1 15 100 40
Obq 91 Sp 98 P 340 365 $2½ 620
Obq 91 Sp 99 5 15
Obq 91 Sp 99 P 440 465
Obq 91 Sp100 3 15 75 40
Obq 91 Sp100 P $5¼ $5¾ 125 80
Obq 91 Sp101 1 10 50
Obq 91 Sp101 P $6¼ $6¾ 410 140
Obq 91 Sp102 1 10 35
Obq 91 Sp102 P $7¼ $7¾ 370 40
Obq 91 Sp103 1 10 90 1
Obq 91 Sp103 P $8¼ $8¾ $6 43
Obq 91 Sp104 1 10 5 116
Obq 91 Sp104 P $9¼ $9¾ 735 30
Obq 91 Oc 95 35 60
Obq 91 Oc 95 P 90 115 85 116
Obq 91 Oc 96 10 35
Obq 91 Oc 96 P 160 185 90 85
Obq 91 Oc 97 3 20
Obq 91 Oc 97 P 245 270
Obq 91 Oc 98 1 10
Obq 91 Oc 98 P 340 365
Obq 91 Oc 99 10 35
Obq 91 Oc 99 P 440 465
Obq 91 Nv 95 55 80
Obq 91 Nv 95 P 115 140
Obq 91 Nv 96 25 50 60 80
Obq 91 Nv 96 P 180 205
Obq 91 Nv 97 10 35
Obq 91 Nv 97 P 260 285
Obq 91 Dc 95 70 95
Obq 91 Dc 95 P 130 155 125 14
Obq 91 Dc 96 40 65
Obq 91 Dc 96 P 190 215
Obq 91 Dc 97 15 40
Obq 91 Dc 97 P 270 295
Obq 91 Dc 98 5 30
Obq 91 Dc 98 P 355 380
Obq 91 Dc 99 5 25
Obq 91 Dc 99 P 445 470 187 60
Obq 91 Dc100 5 25
Obq 91 Dc100 P $5¼ $5¾ 435 20
Obq 91 Dc101 5 20
Obq 91 Dc101 P $6¼ $6¾ 465 20
Obq 91 Dc102 3 20 90
Obq 91 Dc102 P $7¼ $7¾ 455 200
Obq 91 Dc103 1 15
Obq 91 Dc103 P $8¼ $8¾
Obq 91 Dc104 1 10
Obq 91 Dc104 P $9¼ $9¾ 760
Placer Mr 25 490 $5⅛ 470 40
Placer Mr 25 P 190 205 130 10
Placer Mr 27½P 320 335
Placer Mr 30 P 455 480
Placer Sp 13¾ $13⅛ $13⅜ $8⅜ 33
Placer Sp 13¾P 1 2
Placer Sp 15 $11⅞ $12⅛ $12 961
Placer Sp 15 P 1 3 910
Placer Sp 16¼ $10⅞ $11⅛ $8¾ 896
Placer Sp 16¼P 1 4 786
Placer Sp 17½ $9⅝ $9⅞ $9½ 1326
Placer Sp 17½P 1 5 5 450
Placer Sp 18¾ $8⅜ $8⅝ $7¾ 2274
Placer Sp 18¾P 1 7 20 310
Placer Sp 20 $7⅛ $7⅜ $7¼ 1050

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
feb 440	2	694	38.50	38.50	38.50
Feb 460	38	962	29.00	27.50	27.50
Feb 460p	30	1160	20.00	20.00	20.00
Feb 480	28	848	21.00	20.00	21.00
Feb 500	11	1242	14.20	12.50	12.50
May 480	7	41	29.50	29.50	29.50
May 500	109	58	19.00	19.00	19.00
Nov 390p	20	450	1.50	1.50	1.50
Nov 420	5	993	45.00	45.00	45.00
Nov 420p	11	1241	3.40	3.40	3.40
Nov 440	11	2058	30.00	28.00	28.00
Nov 440p	121	2496	7.00	6.00	6.00
Nov 460	27	4722	18.00	16.80	18.00
Nov 460p	4	2224	17.80	15.50	15.50
Nov 480	322	6167	11.00	9.50	10.00
Nov 520	114	5364	4.50	4.10	4.10
Total	market:	.... 859...			

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
feb 400	18	67.00	72.00
Feb 400p	306	3.00	4.00
Feb 420	395	51.00	56.00
Feb 420p	221	5.00	7.00
Feb 440p	1083	9.00	11.00
Feb 480p	155	28.00	32.00
Feb 500p	27	44.00	49.00
Feb 520	1202	9.00	11.00
Feb 520p	0	64.00	69.00
May 420	6	58.00	63.00
May 420p	24	8.00	10.00
May 440	3	47.00	52.00
May 440p	23	13.00	15.00
May 460	3	20.00	24.00
May 460p	51	21.00	25.00
May 480p	0	30.00	34.00
May 500p	0	44.00	49.00
Nov 370	38	88.00	93.00
Nov 370p	1828	.50	.80
Nov 380	19	78.00	83.00
Nov 380p	486	.40	1.00
Nov 390	12	68.00	73.00
Nov 400	341	58.00	62.00
Nov 400p	847	1.50	2.50
Nov 480p	1012	26.00	29.00
Nov 500	3334	6.00	7.00
Nov 500p	78	44.00	49.00
Nov 520p	0	64.00	69.00
open	interest:	.....42,232.	...

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Institutions financières	Unifamilial Duplex/Triplex 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Multilogement 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Semi-commercial et commercial 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Prêts personnels
Banques													
Commerce	10¼	10¾	11	11½	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	11½
Épargne	10¼	10¾	11	11½	10¼	10¾	11¼	11¾	10¼	10¾	11¼	11¾	11½
Montréal	10¼	10¾	11	11½	—	—	11	11½	—	—	—	—	11½
Nationale	10¼	10¾	11	11½	10¼	10¾	11	11½	10¾	11¼	11½	12	11¼
Nouvelle-Écosse	10¼	10¾	11	11½	10¼	10¾	11	11½	n/d	n/d	n/d	n/d	11¼
Royale	10¼	10¾	11	11½	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toronto-Dominion	10¼	10¾	11	11½	10¼	10¾	11	11½	11	11½	11½	11¾	n/d
Commer. italienne	10¼	10¾	11	11½	11¼	11¾	12	12½	11¼	11¾	12	12½	12
Caisses Étab.	10¼	10¾	11¼	11¾	10¾	11¼	11¾	12¼	11¼	11¾	12¼	12¾	11½
Caisses pop.Mtl.*	10½	11	11½	12	10¾	11¼	11¾	12¼	11¼	n/d	n/d	n/d	11
Caisses pop. Qbc.*	10¼	10¾	11	11½	10¼	10¾	11	11½	10½	11	11¼	11¾	10½
Soc. Entraide éco.	10½	11	11½	n/d	10¾	11¼	11¾	n/d	—	—	—	—	11¾
Fiducies													
Canada Trust	10¼	10¾	11	11½	10¼	10¾	11	11½	10¼	10¾	11	11½	12¾
Fiduciaires	10¼	10¾	11	11½	10¼	10¾	11	11½	10¼	10¾	11	11½	—
Fiducie Guardian	10¼	10¾	11	11½	10¼	10¾	11	11½	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Fiducie Québec	10¼	10¾	11	11½	10¼	10¾	11	11½	10¼	10¾	11	11½	—
First City	—	—	—	—	10¾	11	11¼	11¾	10¾	11	11¼	11¾	—
Guaranty Trust	10¼	10¾	11	11à	10½	11	11¼	11¾	10½	11	11¼	11¾	10½
Montréal Trust	10¼	10¾	11	11½	10¼	10¾	11	11½	10¼	10¾	11	11½	—
Morguard Trust	—	—	—	—	10	—	10¾	11¼	10	—	10¾	11¼	—
Prêt et Revenu	10¼	10¾	11	11½	10¼	10¾	11	11½	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Soc. Nat. Fiducie	10¼	10c	11	11½	10¼	10¾	11	11½	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust Général	10¼	10¾	11	11½	10¼	10¾	11	11½	10½	11	11¼	11¾	—
Trust National	10¼	10¾	11	11½	10¼	10¾	11	11½	10½	11	11¼	11¾	10
Trust Royal	10¼	10¾	11	11½	10¼	10¾	11	11½	10½	11	11¼	11½	10¼

Compilation **Fiducie du Québec** — 27 août 1987 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec.

Taux sujets à changements sans préavis

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Dépôt min. ($)	Court terme: À demande 30 à 59 jrs	60 - 89 jrs	90-119 jrs	120-179 jrs	180-364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Banco central Can.	5,000	5¾	5¾	6	6	6¼	5,000	8	—	—	—	—
Commerce	5,000	6	6	6	6	6¼	1,000	8¼	9	9½	9¾	10¼
Commer. italienne	5,000	5¾	6	6¼	6½	7	1,000	8	8½	9¼	9½	10
Lloyd's	5,000	6	6	6	6	6¼	1,000	8½	9	9½	9¾	10
Épargne	3,000	6	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	8¾	9¼	9¾	9¾	10¼
Montréal	5,000	6	6	6	6	6¼	1,000	8¼	9	9½	9¾	10
Nationale	5,000	6	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	8½	9	9¾	9¾	10¼
Nouvelle-Écosse	5,000	6	6	6	6	6¼	1,000	8½	9	9½	9¾	10
Royale	5,000	6	6	6	6	6¼	1,000	8½	9	9½	9¾	10
Toronto-Dom.	5,000	6	6	6	6	6¼	1,000	8½	9	9½	9¾	10
Caisses Étab.	1,000	6½	6¾	6¾	6¾	7¼	1,000	8¾	9¼	9½	9¾	10¼
Caisses pop. Mtl.*	5,000	6½	6¾	6¾	6¾	7½	1,000	9	9½	9¾	—	10¼
Caisses Pop. Qbc.*	3,000	6½	6½	7½	7½	7½	1,000	9	9½	9¾	9¾	10¼
Soc. Entraide éco.	5,000	6½	6¾	7	—	7½	500	8¾	9¼	9¾	9¾	10¼
Fiducies												
Canada Trust	5,000	6¼	6¼	6¾	7	7¼	1,000	8¾	9¼	9¾	10	10¼
Fiduciaires	5,000	7	7⅛	7⅜	7½	7⅞	500	9	9½	9¾	10	10¼
Fiducie Guardian	5,000	7⅞	7⅞	8	8¼	8⅜	500	9	9¼	9¾	10⅛	10⅛
Fiducie Québec	5,000	6¾	7	7¼	7½	7½	1,000	9	9½	10	10	10¼
First City Trust	5,000	7¼	7¼	7½	7½	7¾	500	9¼	9½	9¾	10	10¼
Guaranty Trust	5,000	6¼	6¼	6¾	7	7¼	1,000	8¾	9½	9¾	10	10¼
Montréal Trust	5,000	6½	6½	7	7	7½	1,000	9	9½	10	9¾	10¼
Morguard Trust	10,000	7½	7½	7½	7½	7¾	1,000	9	9½	9¾	10	10¼
Prêt et Revenu	5,000	7⅛	7½	7¾	7¾	8	500	9	9½	10	9¾	10¼
Soc. Nat. Fid.	2,000	7¼	7⅜	7½	7½	8	500	9⅛	9¾	10	10	10¼
Trust Financial	5,000	7¾	8¼	8½	8¼	8⅜	500	9⅜	9¼	10	10¼	10¼
Trust Général	5,000	6½	6¾	7¼	7½	7½	1,000	9	9½	10	9¾	10¼
Trust Morgan	5,000	7½	7¾	8	7¾	7⅞	500	8⅞	9⅛	9⅜	9½	9⅞
Trust National	5,000	6¼	6¼	6¾	7	7¼	500	8¾	9¼	9¾	10	10¼
Trust Royal	5,000	6¼	6¼	6¾	7	7¼	1,000	8¾	9¼	9¾	10	10¼

Compilation **Fiducie du Québec** — 26 août 1987 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.

Taux sujets à changements sans préavis

Option Mois Prix Offre Dem. Dern. Trans. Op. en cir.
Placer Sp 20 P 2 8 10 315
Placer Sp 21¼P 3 10 30 164
Placer Sp 22½P 5 15 10 2078
Placer Oc 27½P 185 205 185 20
Placer Oc 30 70 80 70 399
Placer Oc 30 P 340 365 $3¾ 9
Placer Dc 17½ $9⅝ $10 $9¾ 70
Placer Dc 17½P 10 20 45 10
Placer Dc 20 $7⅜ $7¾ $8¾ 801
Placer Dc 20 P 20 35 25 108
Placer Dc 21¼P 35 50 80 361
Placer Dc 30 P 390 415 420 10
Pag.A Mr 10 260 285 $3 37
Pag.A Mr 10 P 20 35 30 15
Pag.A Mr 12½ 125 150 165 74
Pag.A Mr 15 50 75 95 203
Pag.A Mr 15 P 315 340 280 19
Pag.A Mr 17½ 25 50 60 30
Pag.A Mr 17½P $5½ $6 $4¾ 10
Pag.A Sp 10 185 205 290
Pag.A Sp 10 P 10 25
Pag.A Sp 12½P 70 95 45 97
Pag.A Sp 15 P 305 330 $2¾ 418
Pag.A Sp 17½ 5 10 15 1249
Pag.A Sp 17½P $5½ $6 $5 30
Pag.A Sp 20 5 5 10 129
Pag.A Sp 20 P $7⅞ $8⅜ 305 5
Pag.A Dc 10 $2 $2¼ $2¼ 53
Pag.A Dc 10 P 10 35 25 10
Pag.A Dc 12½ 75 90 80 394
Pag.A Dc 15 25 45 45 154
Pag.A Dc 15 P 310 335 260 176
Pag.A Dc 17½ 15 25 25 344
Pag.A Dc 17½P $5½ $6 310 87
Pag.A Dc 20 5 20 60 53
Pag.A Dc 20 P $8 $8½ $5½ 5
Provgo Mr 12 95 105 125 60
Provgo Mr 12 P 55 80 50 10
Provgo Mr 13 50 75
Provgo Mr 13 P 145 170
Provgo Mr 14 25 50
Provgo Mr 14 P 230 255
Provgo Sp 9 280 305 340 10
Provgo Sp 9 P 15
Provgo Sp 9½ 230 255 $4 4
Provgo Sp 9½P 20 12
Provgo Sp 10 $2 205 190 110
Provgo Sp 10 P 10 20 50
Provgo Sp 11¼ 65 90 90 149
Provgo Sp 11¼P 5 25 80
Provgo Sp 12½ 1 15 125 225
Provgo Sp 12½P 60 85 30 20
Provgo Sp 14 1 20 25 45
Provgo Sp 14 P $2 $2¼
Provgo Oc 12 35 60 150 23
Provgo Oc 12 P 30 55
Provgo Oc 13 10 35 35 28
Provgo Oc 13 P 115 140
Provgo Oc 14 1 25
Provgo Oc 14 P 210 235
Provgo Nv 12 50 75
Provgo Nv 12 P 45 90 55 6
Provgo Nv 13 25 50
Provgo Nv 13 P 125 130
Provgo Dc 10 $2 $2¼ $3 2
Provgo Dc 10 P 5 30 20
Provgo Dc 11¼ 100 125 195 114
Provgo Dc 11¼P 20 45 10 46
Provgo Dc 12½ 50 55 50 604
Provgo Dc 12½P 80 105
Provgo Dc 14 10 35 25 14
Provgo Dc 14 P 220 245
Powr Fb 16 335 340 $3½ 4651
Powr Fb 16 P 15 40
Powr Fb 17 $2¼ 240 235 743
Powr Fb 17 P 40 55 70 77
Powr Fb 18 155 165 160 494
Powr Fb 19 P 165 190 140 45
Powr My 17 $2½ $2¾ 285 5
Powr My 17 P 65 90 75 10
Powr My 18 P 115 140
Powr My 19 140 165 165 25
Powr My 19 P 190 215
Powr Nv 16 $2¼ $2½ 240 365
Powr Nv 16 P 5 25
Powr Nv 17 P 30 40 50 275
Powr Nv 18 P 50 75 65 1103
Powr Nv 19 P 150 165 165 137
Powr Nv 22½ 10 15 20 744
Powr Nv 22½P $4½ $5 $4¼ 34
Pwa Ja 22½ $2¾ $3 $3¼ 91
Pwa Ja 22½P 50 75 65 15
Pwa Ja 25 145 170 $2 408
Pwa Ja 25 P 175 $2 165 71
Pwa Ja 27½P 365 390 370 28
Pwa Ap 22½ 345 370 370 5
Pwa Ap 22½P 80 105 105 5
Pwa Ap 25 215 240 260 77
Pwa Ap 25 P 195 220 195 15
Pwa Ap 27½ 125 150 170 64
Pwa Ap 27½P 370 395
Pwa Oc 19 $5 $5¼ $5½ 13
Pwa Oc 19 P 1 25 40 5
Pwa Oc 20 $4 $4¼ 445 105
Pwa Oc 20 P 1 25 75 20
Pwa Oc 22½ 175 $2 $2 387
Pwa Oc 22½P 20 40 40 285
Pwa Oc 25 P 135 160 115 270
Pwa Oc 27½ 5 30 30 802
Pwa Oc 27½P 360 385 385 73
Pwa Oc 30 10 25 25 211
Pwa Oc 30 P $6 $6¼
Powfin Fb 17½ 330 380
Powfin Fb 17½P 20 45
Powfin Fb 20 165 190 150 35
Powfin Fb 20 P 80 100 100 25
Powfin Fb 22½ 80 105 80 26
Powfin Fb 22½P 245 295
Powfin My 17½ 360 410
Powfin My 17½P 30 55
Powfin My 20 210 235
Powfin My 20 P 115 140
Powfin My 22½ 110 135
Powfin My 22½P 255 305
Powfin Nv 17½ 285 335
Powfin Nv 17½P 5 30
Powfin Nv 20 105 130 110 75
Powfin Nv 20 P 65 90 85 78
Powfin Nv 22½ 35 60 45 137
Powfin Nv 22½P $2½ 280 160 24
Powfin Nv 25 20 45 45 99
Powfin Nv 25 P $4¾ $5¼ $5⅛
Powfin Nv 27½ 5 25 15 50
Powfin Nv 27½P $7¼ $7¾

Q R

Rgrs B Ja 15 $11⅛ $11⅝ $8¾ 2
Rgrs B Ja 15 P 1 20
Rgrs B Ja 17½ $8⅝ $9⅛
Rgrs B Ja 17½P 10 35
Rgrs B Ja 20 $6⅝ $7⅛ $3 10
Rgrs B Ja 20 P 20 45 100 10
Rgrs B Ja 22½ 485 $5¼
Rgrs B Ja 22½P 45 70
Rgrs B Ja 25 320 365 $2¼ 20
Rgrs B Ja 25 P 120 145
Rgrs B Ja 27½ 190 215 185 100
Rgrs B Ja 27½P 240 290
Rgrs B Ap 22½ $5⅜ $5⅞
Rgrs B Ap 22½P 70 95 210 5
Rgrs B Ap 25 395 445
Rgrs B Ap 25 P 155 180
Rgrs B Ap 27½ 280 330 245 10
Rgrs B Ap 27½P 270 320
Rgrs B Oc 15 $11 $11½ $10¼ 491
Rgrs B Oc 15 P 1 15 5 100
Rgrs B Oc 17½ $8½ $9 290
Rgrs B Oc 17½P 5 20 10 15
Rgrs B Oc 20 $6⅛ $6⅝ $4½ 166
Rgrs B Oc 20 P 10 25 25 50
Rgrs B Oc 22½ 380 430 290 20
Rgrs B Oc 22½P 10 35 130 23
Rgrs B Oc 25 $2 $2¼ 175 358
Rgrs B Oc 25 P 60 85 120 20
Rgrs B Oc 27½ 80 105 100 10
Rgrs B Oc 27½P 185 210
Rangr Ja 5 295 345 370 4
Rangr Ja 5 P 1 15
Rangr Ja 6 220 $2½ 260 159
Rangr Ja 6 P 10 20 10 110
Rangr Ja 7 P 25 35 35 354
Rangr Ja 9 50 65 60 1569
Rangr Ja 9 P 120 145 110 47
Rangr Ap 7 185 210
Rangr Ap 7 P 40 60
Rangr Ap 9 P 130 155 130 55
Rangr Oc 5 $2¾ $3 370 25
Rangr Oc 5 P 1 10 7 30
Rangr Oc 6 185 205 215 672
Rangr Oc 6 P 3 15 5 140
Rangr Oc 7 P 10 20 10 297
Rangr Oc 8 P 30 45 35 400
Rangr Oc 9 P 100 125 110 56
RoyBK Ja 30 430 480 $6¼ 10
RoyBK Ja 30 P 10 35 45 34
RoyBK Ja 37½P 370 420
RoyBK Ap 35 215 255 215 7
RoyBK Ap 35 P 230 280
RoyBK Ap 37½ 140 160 160 95
RoyBK Ap 37½P $4 $4½
RoyBK Sp 32½ 140 165 185 62
RoyBK Sp 32½P 1 25
RoyBK Sp 35 10 25 $2 155
RoyBK Sp 35 P 105 130 100 10
RoyBK Sp 37½ 1 20
RoyBK Sp 37½P $3½ $4 355
RoyBK Oc 30 405 445 $6 10
RoyBK Oc 30 P 5 25
RoyBK Oc 32½ 30 55 30 334
RoyBK Oc 37½P $3½ $4 355 186
RoyBK Oc 40 5 10 10 461
RoyBK Oc 40 P $6 $6½ 440 2
RoyTst Mr 15 220 270
RoyTst Mr 15 P 10 35
RoyTst Mr 17½P 110 135
RoyTst Mr 20 15 40
RoyTst Mr 20 P $3 $3½
RoyTst Sp 13¾ $3 $3½
RoyTst Sp 13¾P 1 20
RoyTst Sp 15 175 $2¼ 20
RoyTst Sp 15 P 1 25
RoyTst Sp 16¼ 75 115
RoyTst Sp 16¼P 5 25
RoyTst Sp 17½ 10 30 85 199
RoyTst Sp 17½P 75 95 115 39
RoyTst Sp 18¾ 5 25 50 64
RoyTst Sp 18¾P 175 $2
RoyTst Sp 20 1 25
RoyTst Sp 20 P 290 330
RoyTst Dc 16¼ 110 135
RoyTst Dc 16¼P 30 50 20
RoyTst Dc 17½ 40 55 55 24
RoyTst Dc 17½P 85 110
RoyTst Dc 18¾ 20 45 75 90
RoyTst Dc 18¾P 185 210
RoyTst Dc 20 5 30
RoyTst Dc 20 P $3 $3½

S T

Sears Fb 10 $2¼ 240 285 243
Sears Fb 10 P 15 30 35 40
Sears Fb 15 25 35 30 50
Sears Fb 15 P 320 340
Sears My 10 270 290
Sears My 10 P 35 45
Sears My 12½ 125 140 145 1
Sears My 12½P 145 160 100 5
Sears My 15 55 65
Sears My 15 P 330 $3½
Sears Nv 10 P 5 20 20 160
Sears Nv 12½P 100 115 75 277
Sears Nv 15 10 20 10 130
Sears Nv 15 P 320 340
Shell C Fb 45 $6¼ $6¾ $5¼ 52
Shell C Fb 45 P $2 $2½ 190 3
Shell C Fb 47½ $5 $5½ $4¼ 17
Shell C Fb 47½P $3¼ $3¾ $2 100
Shell C Fb 50 $3½ $4 $3 9
Shell C Fb 50 P $5 $5½ $5¾ 8
Shell C Fb 52½ $2¾ $3¼ $5 11
Shell C Fb 52½P $6½ $7
Shell C Sp 45 $2¾ $3¼ 190 84
Shell C Sp 45 P 15 40 75 122
Shell C Sp 47½P 95 120 130 122
Shell C Sp 50 P $2¼ $2¾
Shell C Sp 52½ 1 25 40 76
Shell C Sp 52½P $4¾ $5¼ $2¾
Shell C Oc 45 $4 $4½
Shell C Oc 45 P 95 120
Shell C Oc 47½P 175 $2 $3 5
Shell C Oc 50 140 165 100 180
Shell C Oc 50 P $3 $3½
Shell C Nv 37½ $10½ $11 $12¾ 12
Shell C Nv 37½P 10 35 110 21
Shell C Nv 40 $8¼ $8¾ $6½ 15
Shell C Nv 40 P 35 60 60 33
Shell C Nv 42½ $6¼ $6¾ $6½ 19
Shell C Nv 42½P 55 80 65 47
Shell C Nv 47½ $3 $3½ $2½ 174
Shell C Nv 47½P $2¼ $2¾ $3¼ 73
Shell C Nv 50 $2 $2½ $2¾ 121
Shell C Nv 52½P $5¼ $5¾
Spar Ja 17½ 210 235 $2¼ 50
Spar Ja 20 100 125 110 168
Spar Ja 20 P 230 265 180 94
Spar Ja 22½P 435 $4¾ $3 17
Spar Ja 25 20 40 30 52
Spar Ja 25 P $6⅜ $7 340
Spar Ap 17½ 265 $3 $4 10
Spar Ap 20 155 180 170 33
Spar Ap 22½ 95 110 100 52
Spar Ap 22½P $4½ 480 340 8
Spar Oc 17½ 130 155 150 16
Spar Oc 20 35 50 60 250
Spar Oc 20 P $2 $2¼ 255 392
Spar Oc 22½ 10 20 20 452
Spar Oc 22½P $4¼ 460 335 58
Spar Oc 25 1 15 30 248
Spar Oc 25 P $6⅝ $7 465
StlcoA Fb 22½ $5 $5⅜ $6¾
StlcoA Fb 22½P 30 50 120 5
StlcoA Fb 25 330 355 440 19
StlcoA Fb 25 P 100 120 110 5
StlcoA Fb 27½P 215 240 215 10
StlcoA Fb 30 P 355 380 380 10
StlcoA My 25 385 405
StlcoA My 25 P 135 160
StlcoA My 27½ 265 280
StlcoA My 27½P $2½ $2¾ 185 10
StlcoA My 30 165 190
StlcoA My 30 P 385 410
StlcoA Nv 22½ 465 495 $4¾ 19
StlcoA Nv 22½P 5 25 100 63
StlcoA Nv 25 270 295 340 660
StlcoA Nv 25 P 55 75 60 214
StlcoA Nv 27½ 130 155 150 560
StlcoA Nv 27½P 150 170 150 113
StlcoA Nv 30 50 65 60 173
StlcoA Nv 30 P 315 340 265 121
Silver Mr 7 115 140 190 82
Silver Mr 7 P 30 55
Silver Mr 7½ 95 120 125 20
Silver Mr 7½P 50 75 60 10
Silver Mr 8 80 100 125 80
Silver Mr 8 P 85 110
Silver Mr 8½ 55 80 150 40
Silver Mr 8½P 120 145
Silver Mr 9 35 60 75 256
Silver Mr 9 P 215 245
Silver Sp 5 $2¼ $2½ 265 25
Silver Sp 5 P 1 2
Silver Sp 5½ 175 $2 270 60
Silver Sp 5½P 1 3 10 5
Silver Sp 6 125 150 140 85
Silver Sp 6 P 1 10
Silver Sp 6½ 80 105 150 98
Silver Sp 6½P 1 15 30 10
Silver Sp 7 30 55 60 194
Silver Sp 7 P 5 20 45 60
Silver Sp 7½ 5 30 30 154
Silver Sp 7½P 15 35 90 6
Silver Sp 8 1 10 20 596
Silver Sp 8 P 55 80 30 100
Silver Sp 8½ 1 9 50 343
Silver Sp 8½P 100 125
Silver Sp 9 1 8 15 114
Silver Sp 9 P 150 175 150 10
Silver Sp 9½ 5 7 10 327
Silver Sp 9½P $2 $2¼
Silver Sp 10 1 6 10 356
Silver Sp 10 P $2½ 285
Silver Oc 7 50 75
Silver Oc 7 P 10 35
Silver Oc 7½ 25 50
Silver Oc 7½P 35 55
Silver Oc 8 5 30 70 13
Silver Oc 8 P 65 90
Silver Dc 5 245 270 270 170
Silver Dc 5 P 1 5
Silver Dc 5½ 195 220 235 519
Silver Dc 5½P 1 7 15
Silver Dc 6 150 175 $2 302
Silver Dc 6 P 1 15
Silver Dc 6½ 110 135 135 92
Silver Dc 6½P 5 30
Silver Dc 7 75 100 105 242
Silver Dc 7 P 20 45 25 90
Silver Dc 8 45 55 99 520
Silver Dc 8 P 75 100 60 40
Silver Dc 8½ 20 45 75 78
Silver Dc 8½P 110 135 115 5
Silver Dc 9 P 160 185 190
Silver Dc 9½P 210 240
Silver Dc 10 5 15 20 337
Silver Dc 10 P 255 290
T-Bills Sp 89½ 122 134
T-Bills Sp 89½P 3
T-Bills Sp 90 74 84
T-Bills Sp 90 P 5
T-Bills Sp 90½ 28 38
T-Bills Sp 90½P 1 10
T-Bills Sp 91 1 11 20
T-Bills Sp 91 P 22 32
T-Bills Oc 89½ 97 109
T-Bills Oc 89½P 7
T-Bills Oc 90 55 65
T-Bills Oc 90 P 4 14
T-Bills Oc 90½ 22 32
T-Bills Oc 90½P 20 30
T-Bills Oc 91 3 13
T-Bills Oc 91 P 51 61
T-Bills Nv 89½ 70 80
T-Bills Nv 89½P 16 26
T-Bills Nv 90 39 49 55 20
T-Bills Nv 90 P 35 45 35 20
T-Bills Nv 90½ 17 27
T-Bills Nv 90½P 62 72
T-Bills Nv 91 4 14
T-Bills Nv 91 P 97 109
T-D Bk Mr 27½ $6⅛ $6½ $5¾ 50
T-D Bk Mr 27½P 20 45 50 15
T-D Bk Mr 30 410 430 $3½ 80
T-D Bk Mr 30 P 70 95 100 34
T-D Bk Sp 22½ $10 $10⅜ $8⅛ 200
T-D Bk Sp 22½P 1 10
T-D Bk Sp 25 $7½ $7⅞ $6¾ 695
T-D Bk Sp 25 P 1 9 65 130
T-D Bk Sp 27½ $5 $5⅜ $4¾ 1687
T-D Bk Sp 27½P 1 9 25 299
T-D Bk Sp 30 P 1 10 5 164
T-D Bk Sp 32½P 40 65 175 121
T-D Bk Dc 25 $8 $8⅜ $7⅛ 16
T-D Bk Dc 25 P 1 20
T-D Bk Dc 27½ $5½ $5⅞ $5⅜ 1124
T-D Bk Dc 27½P 10 30 40 93
T-D Bk Dc 30 P 25 45 30 174
Teck B Fb 30 $7¼ $7¾ $6⅜ 2
Teck B Fb 32½ $5¾ $6¼ $7¼ 15
Teck B Fb 32½P $2 $2½
Teck B Fb 35 435 485 $5⅜ 45
Teck B Fb 35 P 310 360
Teck B Fb 37½ $3¼ $3¾
Teck B Fb 37½P 435 485 2
Teck B My 35 $5¼ $5¾
Teck B My 35 P 365 415 $3½ 2
Teck B My 37½ 440 490
Teck B My 37½P 485 $5⅜
Teck B Nv 25 $10½ $11 $15½ 16
Teck B Nv 25 P 5 55 105 4
Teck B Nv 27½ $8¼ $8¾
Teck B Nv 27½P 5 40 20 30
Teck B Nv 30 $6⅛ $6⅝ $7 44
Teck B Nv 32½ 435 485 $5 17
Teck B Nv 32½P 115 165 105 125
Teck B Nv 35 $3 $3½ 345 79
Teck B Nv 35 P 215 265 $2¼ 60
Teck B Nv 37½ 185 235 210 131
Teck B Nv 37½P $3½ $4 335 40
Teck B Nv 40 105 155 145 120
Teck B Nv 40 P $5¼ $5¾ 465 10
Trilon Ja 17½ 230 280
Trilon Ja 17½P 25 50
Trilon Ja 20 90 115 175 20
Trilon Ja 20 P 115 140
Trilon Ja 22½ 20 45 100
Trilon Ja 22½P 290 340
Trilon Ap 17½ $2½ $3
Trilon Ap 17½P 35 60
Trilon Ap 20 130 155
Trilon Ap 20 P 120 145
Trilon Ap 22½ 50 75
Trilon Ap 22½P 295 345
Trilon Sp 20 10 30 90 10
Trilon Sp 20 P 60 85
Trilon Sp 22½ 1 25 20 10
Trilon Sp 22½P 270 320
Trilon Oc 17½ $2 $2½ $4¼ 10
Trilon Oc 17½P 5 30
Trilon Oc 20 40 65 85 30
Trilon Oc 20 P 75 100 45 15
Trilon Oc 22½ 5 25 35 357
Trilon Oc 22½P 280 330
Trilon Oc 20 155 180
Trilon Oc 20 P 100 125
Trilon Oc 21⅝ 40 65 285 95
Trilon Oc 21⅝P 120 145
Trilon Oc 23⅜ 1 25 $3¼ 5
Trilon Oc 23⅜P 260 310
Trilon Oc 25 5 25 50
Trilon Oc 25 P $4 $4½
TIX Sp180 $19½ $20 $20 35
TIX Sp180 P 5 25 25 53
TIX Sp185 $14½ $15 $14½ 9
TIX Sp185 P 5 30 75 20
TIX Sp190 $9½ $10 $10¼ 32
TIX Sp190 P 10 25 30 41
TIX Sp205 P $7 $7½ $7 24
TIX Sp210 P $12 $12½
TIX Oc195 $7¾ $8¼ $7¾ 13
TIX Oc205 P $6¾ $7¼ $6½ 13
TIX Oc210 P $13 $13½
TIX Nv195 $8¼ $8¾ $8½ 5
TIX Nv195 P $3 $3½
TIX Nv200 $6 $6½ $7¼ 7
TIX Nv205 $3½ $4 $3 51
Total P Ja 22½ $5¼ $6¼
Total P Ja 22½P 15 40
Total P Ja 25 360 410 $4½ 150
Total P Ja 25 P 65 90 100 10
Total P Ja 27½ $2¼ $2¾ 220 10
Total P Ja 27½P 155 180 230 9
Total P Ja 30 140 165 150 17
Total P Ja 30 P 240 290 $3¾ 5
Total P Ja 32½ 60 85 85 10
Total P Ja 32½P 465 $5⅛
Total P Ap 22½ $6⅜ $6⅞ $5¾ 10
Total P Ap 22½P 45 70
Total P Ap 25 $4½ $5 $4 5
Total P Ap 25 P 100 125
Total P Ap 30 $2 240
Total P Ap 30 P 310 360
Total P Oc 22½ 55 $5½
Total P Oc 22½P 1 20
Total P Oc 25 280 330 $3 35
Total P Oc 25 P 25 50 40 62
Total P Oc 27½ 120 145 150 474
Total P Oc 30 50 75 60 80
Total P Oc 30 P $2¼ $2¾
Total P Oc 32½ 15 40 50 50
Total P Oc 32½P 465 $5⅛ $6⅜
Total P Oc 35 1 25
Total P Oc 35 P $7⅛ $7⅝
Tr Pip Fb 17 155 180 205 284
Tr Pip Fb 17 P 35 60
Tr Pip Fb 18 100 125 110 402
Tr Pip Fb 18 P 75 90 85 21
Tr Pip Fb 19 60 80 80 193
Tr Pip Fb 19 P 125 150 115 20
Tr Pip Fb 20 35 50 40 72
Tr Pip Fb 20 P 210 235 195 45
Tr Pip My 17 175 $2 $2¼ 70
Tr Pip My 17 P 55 80
Tr Pip My 18 140 150
Tr Pip My 18 P 100 125 105 25
Tr Pip My 19 85 110
Tr Pip My 19 P 145 170
Tr Pip Nv 17 135 160 145 33
Tr Pip Nv 17 P 5 30 15 50
Tr Pip Nv 18 85 100 85 2621
Tr Pip Nv 18 P 50 75 55 177
Tr Pip Nv 19 P 95 105 100 49
Tr Pip Nv 20 15 25 45 1157
Tr Pip Nv 20 P 190 215 205 78
Tr Pip Nv 22½ 1 25 25 265
Tr Pip Nv 22½P 435 460 $3¾ 12
TXO Sp190 $19 $19½
TXO Sp190 P 1 10 20 41
TXO Sp195 $14 $14½ $18½ 10
TXO Sp195 P 2 10 10 358
TXO Sp200 $9 $9½ $9⅞ 100
TXO Sp220 P $10½ $11 $10 74
TXO Sp225 2 10 30 244
TXO Sp225 P $15⅛ $15⅝ $15¼ 40
TXO Oc205 $7 $7½ $8⅜ 20
TXO Oc220 P $11 $11½ $10¾ 125
TXO Oc225 50 70 195 19
TXO Oc225 P $15½ $16 $14½ 35
TXO Nv205 $10⅝ $11⅛
TXO Nv205 P 410 430
TXO Nv210 $7⅜ $7⅞ $8⅛ 29
TXO Nv210 P $5⅞ $6⅜ 470 15
TXO Nv215 480 $5 $6 2
TXO Nv215 P $7¾ $8¼ $8¼ 3
TXO Nv220 310 330 $4½ 13
TXO Nv220 P $11⅝ $12⅛ $11⅜ 15
Video Fb 14 $2¼ $2½
Video Fb 15 175 $2 165 6
Video Fb 15 P 100 125 105 150
Video Fb 16 125 150 110 53
Video Fb 16 P 145 170 195 109
Video Fb 17 95 120 65 16
Video Fb 17 P $2 $2¼
Video Fb 18 65 80 55 30
Video Fb 18 P 285 310
Video My 14 280 305
Video My 14 P 85 110
Video My 15 $2¼ $2½
Video My 15 P 130 155
Video My 16 180 205
Video My 16 P 180 205
Video Nv 14 180 $2
Video Nv 14 P 30 55 60 10
Video Nv 15 115 140
Video Nv 15 P 65 90 100 54
Video Nv 16 70 95 60 50
Video Nv 16 P 120 135 175 59
Video Nv 17 40 50 40 59
Video Nv 17 P 185 210
Video Nv 18 20 45 60 64
Video Nv 18 P $2¾ $3
Segrm Ja 90 $14⅝ $15⅛ $21 3
Segrm Ja 90 P 90 125 90 20
Segrm Ja 95 $10¾ $11¼ $12¼ 1
Segrm Ja 95 P $2¼ $2½ $2¾ 34
Segrm Ja100 $8 $8½ $8⅜ 63
Segrm Ja105 P $7½ $8 $6½ 62
Segrm Ja110 P $11 $11½ $10⅛ 128
Segrm Ap100 P $5½ $6
Segrm Ap105 $8¼ $8¾
Segrm Ap105 P $8½ $9 $6⅛ 3
Segrm Ap110 $6¼ $6¾
Segrm Ap110 P $11¾ $12¼
Segrm Oc 85 $17¾ $17⅞ $23⅜ 72
Segrm Oc 85 P 15 40 20 75
Segrm Oc 90 $12⅜ $12⅞ $16¼ 37
Segrm Oc 90 P 35 60 35 165

W X

Wdwrd Fb 6 100 125
Wdwrd Fb 6 P 20 45
Wdwrd Fb 7 35 60
Wdwrd Fb 7 P 40 65
Wdwrd My 6 P 30 55
Wdwrd My 7 55 80
Wdwrd My 7 P 50 75
Wdwrd Nv 5 175 $2 145 20
Wdwrd Nv 5 P 1 20
Wdwrd Nv 6 80 105 30 20
Wdwrd Nv 6 P 10 35 50 40
Wdwrd Nv 7 20 35
Wdwrd Nv 7 P 30 55

MONTREAL (PC). La cote des trois indices Raymond, Chabot, Martin, Paré à la fermeture de la Bourse de Montréal, le 1er septembre, s'établissait comme suit:

1. REA (XRC) 1654.30
2. Services (XRS) 1565.01
3. Manufacturières (XRM) 1782.64.

TORONTO (PC). Handy and Harman cotait l'argent-métal lundi à $9.588 l'once et $308.26 le kilogramme, au lieu de $9.834 et $316.17 respectivement, lors de la précédente cotation. Ces cotes sont en monnaie canadienne.

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Five Most Active TCO Option Classes	Volume	Op Int
TSE 35 Index	2092	8287
Cda 9.5 Oct 01	1760	14685
Alcan Aluminum	1569	9837
Seagram Co	1510	5209
Placer Dome	1254	29034

Series		Bid	Ask	Last	Vol	Op Int
Agnico-Eagle		C..37¾	Opt Vol			30
Fb $37½		430	455	415	3	10
Nv $35		460	465	430	5	485
$40		190	195	190	10	229
$45		50	55	50	12	213
Alberta Energy		C..24..	Opt Vol			30
Dc $25		150	175	150	10	332
$25	P	210	220	220	20	15
Alcan Aluminum		C..41⅞	Opt Vol			1569
Fb $47½		335	350	350	20	45
$47½	P	$6½	$6⅞	$6	10	12
Sp $40		255	280	340	26	26
$42½		115	140	115	76	1338
$42½	P	160	185	160	40	325
$45		45	65	70	229	928
$45	P	335	360	350	52	185
$47½		10	25	25	10	751
Oc $40		375	400	375	50	16
$40	P	120	140	120	5	5
$42½		225	250	250	318	321
$42½	P	235	260	220	112	162
$45		135	150	150	58	206
$45	P	390	415	400	100	83
$47½		80	95	90	95	138
Nv $35		$8⅛	$8½	$9⅛	2	245
$37½		$6	$6⅜	$6⅞	5	137
$37½	P	80	95	60	20	248
$40		435	460	$5⅜	28	428
$40	P	170	185	175	58	265
$42½		310	335	350	55	603
$42½	P	295	320	260	11	279
$45		215	240	250	126	1071
$45	P	435	460	385	5	211
$47½		125	140	175	10	263
$47½	P	$6	$6⅜	$5⅛	2	76
$50		85	100	85	49	114
Amer Barrick		C..30½	Opt Vol			44
Sp $25		$5⅝	$6	$5½	10	30
$27½	P	40	60	50	6	44
$30		185	210	160	6	316
Oc $25		$6⅛	$6½	$5¾	10	196
$30		290	315	280	10	292
$32½		185	210	190	2	644
Asamera Inc		C..12¼	Opt Vol			127
Ja $10		255	275	270	10	35
$10	P	15	30	15	20	50
$12½		100	110	110	2	1752
$15		50	55	50	5	348
Ap $12½		130	150	150	8	91
$12½	P	130	150	125	7	42
Oc $12½		60	75	60	15	3671
$12½	P	70	75	75	10	352
$17½		5	10	5	50	245
BC Forest Prod		C..24¼	Opt Vol			88
Mr $27½		135	160	150	20	31
Sp $20		400	425	435	15	3119
$25		25	50	50	10	1064
Dc $25		155	180	155	40	284
$25	P	175	200	165	3	84
Bell Cda Ent		C..41⅛	Opt Vol			157
Fb $40	P	70	90	75	5	129
$42½		75	95	95	120	581
$45		30	50	45	11	502
My $42½		120	140	135	13	213
$42½	P	210	235	200	3	5
Nv $42½		50	55	55	5	3994
Bk Nova Scotia		C..17¾	Opt Vol			23
Mr $20		65	90	70	8	170
Sp $17½		55	75	65	10	7434
Dc $17½		120	135	125	5	950
Bk Of Montreal		C..32⅝	Opt Vol			864
Ja $32½		200	205	220	130	1007
$32½	P	120	145	125	33	460
$35		90	100	90	10	997
$35	P	265	290	270	10	195
Ap $32		260	285	280	25	73
$32	P	130	155	135	5	50
$34		160	185	180	10	11
Oc $32½		120	130	120	90	3771
$32½	P	70	90	70	76	736
$35		35	45	40	440	2636
$35	P	235	255	255	30	278
$37½		3	10	10	5	1169
Bombardier B		C..11¾	Opt Vol			49
Ja $11¼		150	155	160	45	478
$12½		110	115	110	38	1615
Ap $11		230	240	235	10	163
$12		175	180	175	5	321
$12	P	150	165	145	10	119
$13		100	125	100	80	89
Oc $11¼		120	125	115	35	3559
$11¼	P	45	50	40	21	1765
$12½		60	65	60	165	3696
$12½	P	120	125	105	72	1212
$13¾	P	200	225	225	5	581
Bow Valley Ind		C..18⅞	Opt Vol			64
Oc $15		385	435	350	10	52
$17½		210	235	235	50	269
$20	P	145	170	170	4	1192
Brascan Class A		C..40¼	Opt Vol			24
Ja $37½	P	115	140	115	11	40
$40		290	295	300	3	340
Oc $37½		320	325	350	10	277
CAE Industries		C..10½	Opt Vol			47
Sp $12	P	150	160	140	27	159
Dc $12	P	160	175	135	20	197
Cambior Inc		C..28⅛	Opt Vol			64
My $27½		490	$5¼	$5	1	1
$30		375	400	375	10	4
Nv $27½	P	140	165	145	13	173
$30		160	185	185	30	255
$32½		85	110	90	10	631
Campbell Rd Lk		C..78¼	Opt Vol			18
Sp $32½		13¼	13¾	13⅛	3	16
$45		160	185	175	5	252
Dc $40		$7½	$8	$7⅜	10	184
Campeau		C..29⅛	Opt Vol			174
Ja $17½		13¼	13½	13⅜	25	25
$25		$6⅛	$6⅜	$6¾	10	69
$30		330	355	360	10	25
$30	P	275	300	285	5	5
Sp $27½		225	240	290	45	87
$30		90	115	135	5	25
Oc $20		$9¾	10¼	10½	5	57
$25		$5⅛	$5⅜	$5½	19	129
$30		180	200	180	50	90
Canadian Pacific		C..27½	Opt Vol			398
Fb $27½		265	290	280	20	418
$27½	P	135	160	140	100	369
$30		135	155	150	2	841
Sp $25		240	280	265	20	20
$27½		55	80	100	47	611
$27½	P	50	70	55	10	277
$30		5	25	30	10	1229
$30	P	225	275	200	4	110
Oc $27½	P	90	115	100	10	30
$30		30	55	50	30	120
Nv $25		350	380	400	15	1014
$27½		155	175	185	15	3147
$27½	P	115	130	110	15	322
$30		65	80	75	100	3951
Cascades Inc		C..11⅛	Opt Vol			541
Mr $12	P	120	140	115	10	340
$13	P	210	215	200	120	503
Sp $11		35	40	50	50	657
$13	P	190	215	195	172	1186
$14	P	290	315	295	5	367
$15		1	10	9	10	1379
Dc $11	P	45	65	50	4	46
$12		55	70	60	45	703
$13		30	50	40	60	1341
$13	P	210	215	200	30	604
$14		10	35	30	35	1082
Cdn Imp'l Bank		C..22¼	Opt Vol			857
Mr $20		320	325	345	145	549
$22½		155	175	155	172	495
Sp $22½		20	30	30	50	5388
Dc $20		265	290	305	100	744
$22½		100	115	100	385	789
$22½	P	110	135	105	5	380
Cdn Tire Corp		C..15¼	Opt Vol			173
Mr $14		225	250	245	20	70
$15		185	200	190	25	120
Sp $15		45	50	50	50	4441
$16		5	15	5	25	2849
Dc $15		120	145	125	10	360
$16		80	85	85	43	590
Cineplex		C..19⅞	Opt Vol			90
Sp $16		380	425	410	60	50
$18		185	210	210	5	1008
Oc $20		100	125	110	5	131
Dc $21		110	135	125	10	350
Cominco Ltd		C..21⅛	Opt Vol			909
Mr $15		$6¾	$7⅛	$6¾	40	99
$22½		230	250	235	35	267
$25		125	150	160	15	58
Sp $12½		$8½	$9	$8¾	20	19
$17½		380	405	400	10	619
$20		135	155	140	80	481
$25		10	15	10	20	118
Dc $20		255	275	260	50	677
$22½		150	165	155	539	1378
$25	P	425	460	420	100	130
Dofasco Inc		C..29..	Opt Vol			111
Mr $30		155	180	160	5	25
Sp $27½		150	155	175	75	632
Dc $27½	P	65	90	80	10	35
$30		95	100	100	21	483
Dome Mines Ltd		C..19½	Opt Vol			264
Ja $15		$8	$8¼	$8¼	20	505
$17½		$6	$6¼	$6¼	170	2657
$25		180	195	195	10	1018
Oc $17½		$5⅜	$5⅞	$5¾	9	1344
$20		360	370	365	5	2247
$22½		175	190	190	30	1454
$25		75	90	80	20	1764
Domtar Inc		C..20¾	Opt Vol			25
Fb $25	P	400	425	390	10	14
Nv $21¼		105	110	145	5	742
$22½		80	85	85	10	1140
Echo Bay Mines		C..36¼	Opt Vol			78
Ja $30		$8¼	$8¾	$7¾	10	114
$30	P	140	190	135	5	177
Ap $30	P	205	255	215	3	6
Oc $20		16¼	16¾	$16	4	35
$25		11¼	11¾	11¼	7	156
$25	P	10	50	35	5	42
$32½	P	115	145	150	5	94
$35		325	340	330	19	201
$37½		210	250	210	20	77
Falconbridge		C..27⅜	Opt Vol			356
Fb $30		170	195	200	82	356
My $25		495	$5¼	$5⅛	5	5
Nv $22½		$5⅜	$5¾	$6	5	2909
$25		335	355	380	5	507
$27½		180	200	200	38	950
$27½	P	140	165	130	20	130
$30		80	95	100	101	1869
$30	P	290	320	295	100	215
Gulf Cda Corp		C..29¾	Opt Vol			5
Nv $27½		375	400	425	5	270
Imasco Ltd		C..34..	Opt Vol			49
Ja $35	P	190	215	125	3	378
$37½		70	80	120	7	379
$40		25	35	55	20	150
Oc $32½		220	250	275	4	399
$35		90	105	145	15	4411
Imperial Oil A		C..76¾	Opt Vol			159
Fb $75	P	325	375	325	5	36
$80		425	475	475	20	50
$80	P	$5	$5½	$5½	3	17
Nv $60	P	10	30	20	10	161
$70	P	90	115	90	110	260
$75		$5½	$5⅜	$5⅞	1	345
$80		250	290	300	10	919
Inco Ltd		C..27¼	Opt Vol			165
Fb $25		450	475	495	10	70
$25	P	120	135	105	5	197
$30		215	240	215	10	74
Sp $25		250	275	250	10	320
$27½		85	100	85	30	179
Oc $27½		145	160	185	10	10
$30		60	75	85	10	15
Nv $25		360	375	395	10	1380
$25	P	70	85	65	10	156
$27½	P	165	180	140	9	90
$30		105	120	115	51	294
Inter-City Gas		C..18½	Opt Vol			5
Dc $20		60	70	50	5	25
Intl Corona Res		C..40¼	Opt Vol			49
Fb $35	P	420	425	420	10	104
$40	P	$6½	$6⅞	$6⅞	1	42
My $40		10⅝	10⅞	10½	2	29
Nv $40		$6⅛	$6⅜	$6¼	2	145
$42½		475	$5	$5	9	139
$45		425	465	425	1	335
$55		205	250	225	24	347
Jannock		C..24½	Opt Vol			90
Sp $17½		$6½	$7	$6⅞	20	26
$18¾		$5⅝	$5⅞	$5	2	136
$22½		195	200	200	20	1123
Dc $22½		335	360	350	10	285
$22½	P	100	125	115	11	87
$25		190	200	190	24	135
Lac Minerals		C..48⅛	Opt Vol			176
Sp $37½		11⅛	11⅝	11¼	20	69
$40		$8¾	$9⅛	$8¾	1	734
$45		425	445	440	36	1306
$47½		250	280	275	40	284
$47½	P	125	150	125	5	30
$50		125	140	125	33	544
$52½	P	425	475	475	10	44
Dc $37½		12⅝	12⅞	12¾	10	55
$50		450	$5	490	9	676
$50	P	480	$5¼	$5	5	25
$52½		420	440	430	7	334
Laidlaw B 150		C..21½	Opt Vol			53
Sp $16⅝		480	$5¼	$5	3	344
$18⅝		310	335	345	25	553
$20		155	180	185	25	417
Laidlaw B		C..21⅝	Opt Vol			935
Mr $19		415	440	450	33	615
$20		365	390	390	16	771
$20	P	125	150	120	5	22
$22		240	265	285	43	95
Sp $19		250	275	265	45	580
$20		160	165	165	82	2380
$21		100	110	100	277	2164
Dc $19		350	375	365	80	350
$20		275	300	300	26	1078
$21		200	225	225	38	1222
$21	P	125	140	120	69	292
$22		155	180	185	211	609
$22	P	175	200	180	10	30
Mac Blodel		C..28⅝	Opt Vol			35
Ja $27½		310	335	350	10	82
Ap $27½		380	405	405	10	33
$30		250	275	280	5	21
Oc $25		390	415	400	10	450
Mitel Corp		C..5⅛	Opt Vol			37
Sp $6		1	10	10	5	2639
Dc $6		35	45	35	27	687
$8	P	225	245	230	5	322
Moore Corp Ltd		C..32¾	Opt Vol			47
Fb $35		155	180	170	3	380
Nv $32½		190	205	190	15	3572
$32½	P	65	90	60	10	433
$35		80	90	95	13	2023
$37½		20	40	30	6	252
National Bank		C..14¼	Opt Vol			415
Fb $13		185	190	190	50	617
$14		150	160	150	10	1880
$14	P	40	50	60	20	131
$15		90	95	90	67	492
My $13		210	215	235	10	20
$15		100	105	100	64	50
Nv $13		140	150	150	20	184
$14		85	95	85	9	1826
$14	P	25	50	40	14	44
$15		35	50	45	120	1321
$17		15	20	15	5	484
$18	P	380	405	390	26	21
Noranda Inc.		C..35..	Opt Vol			510
Fb $27½		$7½	$7⅝	$8⅝	40	1165
$30	P	60	85	75	20	41
$32½	P	130	155	145	20	57
$35		340	345	375	25	441
$35	P	240	265	230	20	42
$37½		225	250	250	5	192
My $35		425	450	435	70	36
$37½		320	345	300	10	14
Nv $27½		$7⅝	$7½	$7¾	42	1183
$32½		375	380	375	53	826
$35		225	230	240	127	1529
$35	P	175	200	160	5	122
$37½		125	135	125	73	1640
Northern Tel		C..29⅝	Opt Vol			878
Ja $30		235	265	320	300	588
$32½		135	155	140	20	381
Ap $30		320	360	400	10	32
Sp $30		60	75	65	257	654
$30	P	100	125	110	22	220
Oc $27½		260	300	390	25	791
$30		115	140	140	95	1908
$30	P	140	165	150	65	490
$31¼		65	85	90	35	1196
$32½		40	65	65	39	1402
$32½	P	310	360	270	10	374
Nova, Alta Corp		C..11⅛	Opt Vol			533
Fb $8		320	345	325	20	235
$9		235	265	265	5	913
$10		160	175	160	40	2168
$10	P	35	55	35	4	535
$11		100	110	105	64	1527
$12		55	80	60	14	64
My $11		160	175	180	22	62
Nv $9		220	225	225	85	8035
$10		135	145	145	96	4573
$10	P	20	30	25	20	2930
$11		70	75	75	28	8649
$11	P	30	50	35	30	110
$12		40	45	45	105	290
Pac Wstrn Air		C..23¾	Opt Vol			118
Ja $27½		65	90	90	25	242
Oc $25		50	75	85	93	3443
Pegurian A		C..11⅛	Opt Vol			45
Mr $12½	P	140	150	140	5	145
Sp $12½		3	10	10	20	165
$15		10	10	5	5	979
Dc $12½	P	105	115	115	15	327
Placer Dome		C..26⅞	Opt Vol			1254
Mr $27½		370	385	400	30	559
$30		270	290	280	21	602
Sp $21¼		$5⅝	$5⅞	$6	4	718
$22½		450	465	455	10	993
$23¾		330	350	340	80	619
$23¾	P	10	20	15	75	319
$25		225	240	245	111	1300
$25	P	30	40	35	70	366
$27½		75	80	80	78	1508
$27½	P	130	150	165	20	239
$30		25	30	25	10	280
$30	P	310	335	310	10	-
Oc $25		295	315	310	7	56
$25	P	80	95	95	30	30
$27½		155	165	165	33	241
Dc $21¼		$6⅜	$6⅝	$6¼	10	738
$22½		$5¼	$5½	$5½	260	1189
$22½	P	55	60	55	10	194
$23¾		465	485	495	34	720
$23¾	P	95	110	100	2	216
$25		375	390	390	32	2002
$25	P	140	155	135	26	627
$27½		260	270	265	61	1505
$27½	P	250	265	255	1	104
$30		155	165	165	229	518
Power Corp Cda.		C..17½	Opt Vol			144
Fb $18	P	90	100	90	36	106
$19		90	115	110	10	720
Nv $17		135	150	160	15	896
$18		110	115	100	15	3892
$19		75	80	70	5	2589
$20		25	30	30	60	3713
$20	P	250	265	240	3	111
Ranger Oil Cda.		C..7¾	Opt Vol			293
Ja $7		135	160	140	2	331
$8		85	100	90	10	571
$8	P	50	75	65	30	129
Ap $8		125	135	135	120	260
$8	P	75	100	80	20	60
$9		80	90	85	30	265
Oc $7		110	125	110	64	1329
$8		45	55	55	12	7334
$9		15	25	25	5	1922
Royal Bk Cda		C..33¾	Opt Vol			801
Ja $32½		270	300	285	20	67
$32½	P	70	80	75	37	130
$35		150	165	155	161	452
$35	P	215	235	225	300	345
$37½		65	75	75	173	616
Ap $32½		355	370	340	15	98
$32½	P	105	130	115	15	60
Oc $32½		210	240	220	35	2211
$35		65	75	70	10	2257
$35	P	130	150	145	30	418
$37½		25	40	40	5	3130
Royal Trustco A.		C..16¾	Opt Vol			10
Mr $17½		100	110	100	10	46
Seagram Co		C.100..	Opt Vol			1510
Ja $100	P	450	475	405	2	107
$105		$5¾	$6¼	$6⅝	5	33
$110		360	385	390	1	146
Ap $100		10½	$11	10¾	350	350
Sp $100		225	275	375	25	148
$100	P	150	200	125	1	64
$105		100	125	115	155	526
$105	P	$5¼	$5¾	475	15	127
$110		25	50	50	20	279
$110	P	$9¾	10¼	$7½	10	72
Oc $95		$8	$8½	$8¼	541	351
$95	P	100	125	90	181	373
$100		$5¼	$5¾	$6⅞	2	268
$100	P	325	350	275	51	380
$105		315	340	405	60	476
$105	P	$6¼	$6½	$6½	5	281
$110		145	170	190	26	323
$110	P	10¼	10¾	$8⅛	60	242
Sears Canada		C..11⅛	Opt Vol			290
Fb $12½		90	100	110	25	1670
$12½	P	115	130	105	5	55
Nv $10		200	220	230	10	186
$12½		40	50	50	250	3861
Shell Canada A		C..47¼	Opt Vol			116
Sp $47½		150	175	150	70	110
$50		50	75	60	3	199
Oc $47½		225	275	275	5	48
Nv $45		450	$5	$5	3	158
$45	P	115	125	125	5	107
$50	P	375	425	425	10	32
$52½		135	160	135	20	115
Silver US		C..7.34	Opt Vol			70
Dc $7½		60	70	60	20	135
$7½	P	40	65	50	20	50
$9		15	35	25	25	291
$9½		10	25	18	5	125
Spar Aerospace		C..18¼	Opt Vol			37
Ja $17½	P	95	115	95	5	83
$22½		50	70	60	14	105
Ap $17½	P	130	150	145	5	29
$20	P	260	280	260	3	48
Oc $17½	P	50	70	55	10	103
Stelco A		C..26¾	Opt Vol			5
Fb $27½		205	230	200	3	85
$30		110	130	115	2	51
TD Bank		C..32½	Opt Vol			284
Mr $32½		255	280	285	7	103
$32½	P	165	190	150	20	35
Sp $30		250	275	250	175	455
$32½		35	50	60	30	1027
Dc $30		355	365	355	30	231
$32½		180	195	200	20	2104
$32½	P	110	135	100	2	112
Teck Corp B		C..35¼	Opt Vol			25
Fb $30	P	110	130	125	5	23
Nv $30	P	50	100	60	20	125
Total Petroleum		C..27¾	Opt Vol			10
Oc $27½	P	85	110	90	10	33
Transcda Pipe		C..18¼	Opt Vol			20
Nv $19		30	40	40	20	1134
Videotron Ltee		C..15¼	Opt Vol			26
Fb $14	P	65	90	65	26	26
Woodwards Ltd		C..6¼	Opt Vol			6
My $6		115	140	140	6	6
TSE 300 Index		C199.11	Opt Vol			465
Sp $195		$5	$5½	$7	10	35
$195	P	75	100	65	118	265
$200		200	250	440	25	133
$200	P	300	350	300	67	222
$205		75	100	135	65	240
$210		10	35	45	55	106
Oc $195	P	200	250	150	15	61
$200		425	475	$5¼	5	28
$200	P	475	$5¼	375	20	35
$205		250	300	300	45	129
$210		115	125	160	10	20
Nv $200	P	$6	$6½	$9	25	5
$205	P	$9	$9½	$6¾	5	25
TSE 35 Index		C209.36	Opt Vol			2092
Sp $200	P	25	35	25	50	241
$205		490	$5¼	460	23	65
$205	P	110	130	120	220	723
$210		190	210	200	390	673
$210	P	310	330	330	399	638
$215		25	45	40	191	1016
$215	P	$5⅝	$6⅛	495	185	370
$220		10	25	35	90	1102
Oc $205	P	315	335	330	74	398
$210		410	430	$6½	20	355
$210	P	$5	$5½	$5	380	848
$215		240	260	255	41	326
$215	P	$7	$7½	$5⅝	4	254
$220		125	145	105	25	135
Cda 10.25 Feb 04.		C..98⅞	Opt Vol			159
Sp $100		70	95	110	40	73
$100	P	160	185	135	5	45
Oc $100		130	150	130	44	120
102½	P	420	445	360	30	40
Nv $100	P	255	280	210	10	202
102½	P	445	470	360	10	15
$105	P	$6	$6½	$5¾	20	5
Cda 9.5 Oct 01		C..93⅛	Opt Vol			1760
Mr $95		220	245	265	10	53
$95	P	395	420	330	36	90
$97½		135	160	160	30	104
$100		65	90	75	2	253
$105	P	$11	11½	1085	30	38
Sp $95		40	55	40	231	1537
$95	P	220	245	215	517	432
$97½		5	15	10	122	1478
$97½	P	435	460	460	173	877
$100	P	$6½	$7	$5¾	45	1009
$105	P	$11	11½	10¾	10	107
Oc $92½		200	225	265	9	70
$92½	P	115	135	100	21	42
$95		100	125	110	44	393
$95	P	275	300	265	4	349
$97½		30	40	35	225	805
$97½	P	445	470	390	20	163
Nv $92½		235	260	275	10	47
$92½	P	140	165	125	10	10
$95	P	305	330	240	60	62
Dc $95		150	175	190	9	198
$95	P	320	345	315	32	336
$97½		75	100	90	4	289
$97½	P	$5	$5½	445	30	278
$100		30	50	45	50	436
$100	P	$7	$7½	$5¾	2	430
102½		10	35	15	8	270
$105	P	$11	11½	$11	16	66

Total contract volume 21292
Total open interest 561002

DIVIDENDES

American Barrick Resources Corporation, six months ended June 30: 1987, $10,389,000 or 21 cents a share; 1986, $7,132,000 or 18 cents a share. Revenues: 1987, $50,736,000; 1986, $43,940,000.

Asamera Inc., 8 pc, série C, priv. 2ème rg: 50 cents; payable le 1er oct. aux inscrits le 16 sept.

BCED Capital I Corporation, 7.25 pc priv. 1ère série: 45.3125 cents; 30 sept., 15 sept.

BCE Development Corporation, 9 1-8 pc priv., série A: 22.8125 cents; 31 oct., 20 oct.

Bancshare Portfolio Corp., priv.: 42.33 cents; payable le 22 sept. aux actionnaires inscrits le 8 sept.

Bentall Capital Corporation, 9 pc priv.: 56.25 cents; payable le 30 sept. aux actionnaires inscrits le 28 août.

British Columbia Telephone, ord.: 44 cents; 1er oct., 10 sept.

Bank of Nova Scotia, ord.: 18 cents; payable le 28 oct. aux actionnaires inscrits le 28 sept.

Consolidated Pipe Lines Co., ord.: 10 cents; 30 sept., 21 sept.

Carling O'Keefe Ltd, $2.20, priv. A: 55 cents; payable le 1er oct. aux actionnaires inscrits le 14 sept.

Canada Packers Inc., ord.: 9.5 cents; payable le 1er oct. aux actionnaires inscrits le 4 sept.

Consumers' Gas Co. Ltd, ord.: 41 cents; 1er oct., 9 sept.

CM Pref. Corp., priv. A: 27 cents; 30 sept., 15 sept.

Eldorado Nuclear Ltd, semestre clos e 30 juin: 1987, $7,058,000 (perte); 1986, $30,095,000.

Fletcher Challenge Finance Canada Inc., 8 pc priv. A: 50 cents; 30 sept., 14 sept.

Financial Trustco Capital Ltd, ord.: 12.5 cents; 30 sept., 15 sept.

First City Financial Corp. Ltd, ord.: 7.5 cents; 15 oct., 1er oct.

First City Trust Company, 10 3-4 pc, priv. A: 26.875 cents; 31 janv., 15 janv.

Greyhound Lines of Canada Ltd, ord.: 30 cents; 30 sept., 9 sept.

Glenayre Electronics Ltd, ord.: deux cents, annuel; 30 sept., 15 sept.

Hudson's Bay Company, $1.80 priv. A: 45 cents; 15 déc., 17 nov.

Haley Industries Ltd, ord.: six cents; 15 sept., 4 sept.

Hammerson Canada Inc., 9.12 pc priv. A: 57 cents; 30 sept., 16 sept.

Hudson's Bay Company, ord.: 15 cents; 31 oct., 6 oct.

Imperial Oil Ltd, classe A: 40 cents; payable le 1er oct. aux inscrits le 1er sept.

Ivaco Inc., $4.425, priv. C: $1.10625; 1er oct., 8 sept.

Indal Ltd, ord.: 10 cents; 15 sept., 25 août.

Kelsey-Hayes Canada Ltd, ord.: 15 cents; 1er oct., 4 sept.

Loblaw Companies Ltd, ord.: cinq cents; 1er oct., 15 sept.

Logistec Corporation, classes A et B: 10 cents.; 15 oct., 1er oct.

Maher Inc., 60 cents, priv.: 15 cents; 1er oct., 15 sept.

Manitoba Properties Inc., 9 1-4 pc, série A: 57.8125 cents; 30 sept., 10 sept.

Maritime Telegraph and Telephone Co. Ltd, ord.: 25 cents; 15 oct., 18 sept.

Morgan Financial Corporation, ord.: 10 cents; 30 sept., 15 sept.

Municipal Financial Corp., ord.: 10 cents; 15 oct., 30 sept.

Marshall Steel Ltd, classes A et B: 6.25 cents; 18 sept., 4 sept.

National Trust Company, 5.35 pc priv.: 66.875 cents; 1er nov., 5 octy.

R.L. Crain, ord.: cinq cents; 30 sept., 14 sept.f

Revelstoke Companies Ltd, 6 pc priv.: 30 cents; 1er déc., 13 nov.

Royex Gold Mining Corp., série C, priv. 1er rg: 32.5 cents; 30 sept., 15 sept.

RY Financial Corporation, priv.: 50 cents; 25 sept., 15 sept.

RY II Financial Corporation, priv.: 50 cents; 30 sept., 15 sept.

Simcoe Erie Investors Ltd, ord.: 4.5 cents; 30 oct., 16 oct.

Socanav Inc., classe A: 8.75 cents; 15 oct., 30 sept.

Tree Island Steel Co. Ltd, ord.: 10 cents; 30 sept., 15 sept.

The Enfield Corp. Ltd, 7 pc priv., 1ère classe: 43.75 cents; 30 sept., 16 sept.

Torstar Corporation, $1.70, 3ème série, priv. 1er rg: 42.5 cents; 30 sept., 15 sept.

The Excelsior Life Insurance Company, priv. 1er rg: 47.65625 cents; 30 sept., 15 sept.

The National Victoria and Grey Trustco Ltd, ord.: 18.5 cents; 26 sept., 1er sept.

Toromont Industries Ltd, ord.: 10 cents; 2 oct., 23 sept.

Tridel Enterprises Inc., sem. clos 30 juin: 1987, $5.9 millions ou 0.64; 1986, $3.3 millions ou 0.41.

Unigesco Inc., $0.48, priv. 1er rg: 12 cents; 30 sept., 12 sept.

George Weston Ltd, ord.: 14 cents; 1er oct., 7 sept.

BENEFICES

Carling O'Keefe Breweries of Canada Ltd, trimestre clos le 30 juin: 1987, $3,362,000 ou 13 cents par action; 1986, $5,757,000 ou 24 cents par action.

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC). Le dollar américain a clôturé, hier, en baisse de 25-100 et cotait $1.3173 contre la devise canadienne. La livre sterling a monté de 2 23-100 à $2.1645.

Parrapport à la devise US, le dollar canadien a gagné 14-100 à $0.7591 et le 1 25-100 à $1.6430.

TABLEAU DE BORD

			Mois précé.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	jui.	442.56	439.86	2.56
Revenu du travail (millions $)	mai.	24,026.9	23,329.7	6.1
Personnes occupées (en millions)	juil.	12.42	12.31	2.98
Chômeurs	juil.	1,158,000	1,142,060	−5.9
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	jui.	4,178.9	4,539.9	4.0
Appartenant aux fabricants (millions $)	jui.	33,641.0	33,902.9	0.4
Nouvelles commandes (millions $)	jui.	22,167.5	22,134.2	7.7
Commandes en carnet (millions $)	jui.	24,311.2	24,290.5	−0.7
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	juil.	139.2	138.2	4.7
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	jui.	119.6	119.0	15.9
Indice des prix des matières brutes (1981 = 100)	juil.	105.1	104.2	16.4
Matières brutes sauf combustibles	juil.	110.0	110.8	5.6
Prix de vente des produits industriels (1981 = 100)	juil.	122.8	122.4	3.4
			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	mai.	2,657.8	11,900.6	35.2
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	jui.	23,637	106,371	36.4
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	mai.	4,694	23,606	−2.9
Production d'électricité (TW/h)	jui.	36.2	246.1	6.9
Production de gaz (millions de mètres cubes)	mai.	8,265.7	47,300.9	2.7
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	mai.	6.9	36.0	9.2
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	jui	10,731.9	61,746.2	1.7
Importations, base balance des paiements (millions $)	jui	10,631.1	56,846.9	1.6
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	jui.	24.8	136.1	2.7
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	jui.	1,256.6	7,576.9	4.2
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	jui.	1,016.6	5,454.6	1.4
Livraisons des fabricants (millions $)	jui.	23,146.8	12,8303.6	1.4
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	jui.	2,568.1	12,479.6	10.6
Ventes au détail (millions $)	jui.	13,477.3	71,563.5	8.8

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.
Source: *Statistique Canada.*

OBLIGATIONS

TORONTO (PC). La tendance était à la baisse et l'activité extrêmement calme, mardi dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a cédé 10 cents, alors que le moyen terme était inchangé. Le long terme, les titres des provinces et des sociétés étaient également inchangés.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 8.63 pour cent.

L'OR

TORONTO. L'or cotait $598 can. ($454 US) à l'offre et $599 can. ($455 US) à la demande, hier, à la clôture chez Deak International, courtiers en métaux précieux.

GRILLE DE PARUTION 1987

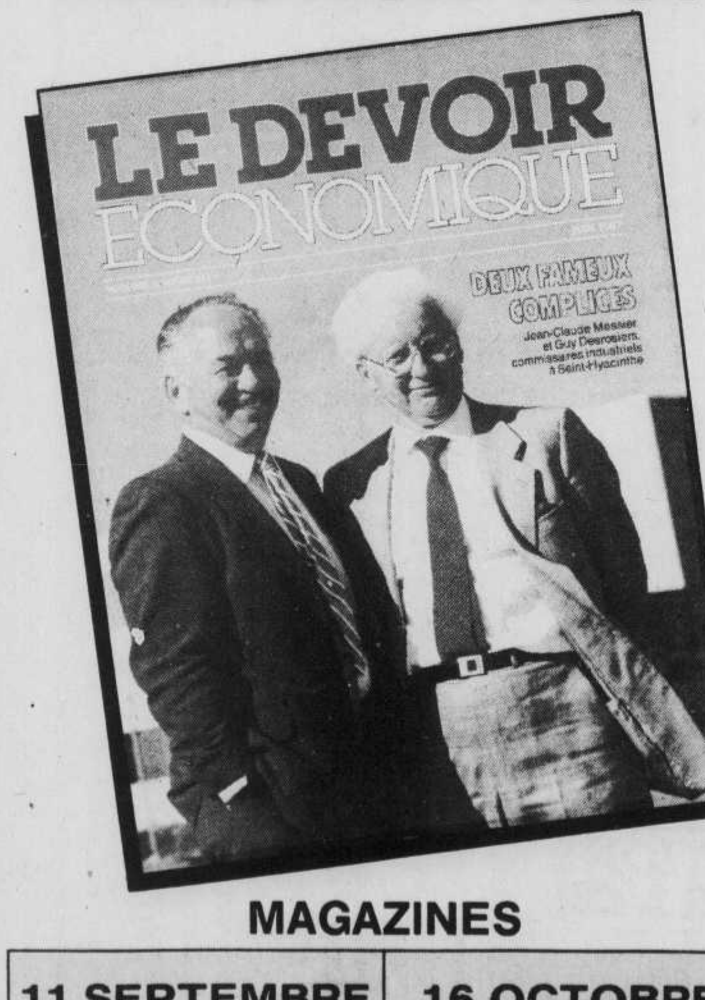

MAGAZINES

11 SEPTEMBRE	16 OCTOBRE
Le Devoir Économique *L'exportation et le transport*	*Le Devoir Économique Les assurances*
13 NOVEMBRE	**11 DÉCEMBRE**
Le Devoir Économique *Les communications et les télécommunications*	Le Devoir Économique *Perspectives Économiques '88*

Pour information ou réservations publicitaires
(514) 842-9645
Pour réserver vos exemplaires supplémentaires:
(514) 844-3361

AVIS PUBLICS

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie «1116-9208 QUEBEC INC.» demandera à l'Inspecteur général des Institutions Financières la permission de se dissoudre.
Laval, ce 22 juillet 1987.
MARCEL PETIT,
président et secrétaire

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est par la présente donné que LUCIENNE FITZPATRICK, résidante et domiciliée au 480 Adélard #1B, à l'île des Soeurs, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de LUCE LAPOINTE.
Ile des Soeurs, le 26 août 1987

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 11 juin, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à JONATHAN MILLER CLOTHING INT'L INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 17ième jour de juin 1987, sous le numéro 3889163.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 mai, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2435-8228 QUEBEC INC. DOING BUSINESS UNDER THE FIRM AND STYLE OF «JET-SET-TER ENR.» a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 2ième jour de juillet 1987, sous le numéro 3898377.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 juillet 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à GESTION ASPEL INC./ASPEL MANAGEMENT INC a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 15ième jour de juillet 1987, sous le numéro 3905649.
Ce 20ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 8 juin 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à G.C.N. NATIONAL INSTALLATIONS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ième jour de juillet 1987, sous le numéro 3903513.
Ce 20ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 juin, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES PETROLES GENTILE INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Chambly, le 31ième jour de juillet 1987, sous le numéro 754973.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Pegatex Inc.
Avis est donné par les présentes que Pegatex Inc. entend se liquider en vertu des dispositions de la Loi sur les sociétés canadiennes.
Le 21 août 1987
Ralph Hancox
Président

AVIS EST donné que: 136385 CANADA INC., 7333 des Roseraies, Anjou, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M-511038-005A, région 10, à: TRANSPORT RAYNALD LUSSIER INC., 7333, Des Roseraies, Anjou, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution: le 2 septembre 1987
2ème parution: le 3 septembre 1987
S.P.T.Q. LTÉE.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 mai, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2432-4216 QUEBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 11ième jour d'août 1987, sous le numéro 3915527.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 mai 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LAWN INC./MEUBLES LAWN INC a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 18ième jour de juin 1987, sous le numéro 3890052.
Ce 20ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 juin, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DO-MINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BETTY GIANNIAS a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 28ième jour de juillet 1987, sous le numéro 3910246.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 juin, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentés ou futures, payables à MARK GROSSMAN a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 28ième jour de juillet 1987, sous le numéro 3910245.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 juin, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à SAMMY WAI SUM LEE a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Chambly, le 23ième jour de juillet 1987, sous le numéro 754256.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 13 mai 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à C.E.D. CUISINES EURO DESIGN INC./C.E.D. EURO DESIGN KITCHENS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 17ième jour de juin 1987, sous le numéro 3889159.
Ce 20ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 13 juillet, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 143121 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 22ième jour de juillet 1987, sous le numéro 3908422.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 juin, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 147897 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Vaudreuil le 25ième jour de juin 1987, sous le numéro 215505.
Ce 18ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 août 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à RINKY DINKY FASHIONS INC./LES MODES RINKY DINKY INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 25ième jour d'août 1987, sous le numéro 3762401.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de venté en date du 3 juin, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 147897 CANADA INC. TRADING UNDER «LEATHERS UNLIMITED/CUIRS ILLIMITÉE» a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Vaudreuil le 25ième jour de juin 1987, sous le numéro 215506.
Ce 18ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 avril, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 155429 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 17ième jour de juin 1987, sous le numéro 3889162.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14 AOÛT 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à STUDIO DE MEUBLES D'ART INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 17ième jour d'AOÛT 1987, sous le numéro 3917537.
Ce 25ième jour d'AOÛT, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 30 juin 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 117379 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 7ième jour de juillet 1987, sous le numéro 3901185.
Ce 20ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST donné que: Louis Grondin, 3805, rue Guy, Terrebonne, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M-501194-001A, région 10, à: JUST PELLETIER INC., 3847, Marquette, Fabreville, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution: le 2 septembre 1987
2ème parution: le 3 septembre 1987
S.P.T.Q. LTÉE.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 juillet, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ÉTUDES D'INVESTISSEMENTS SOGETIN INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 22ième jour de juillet 1987, sous le numéro 3908423.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 13 juillet, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES MODES OPIUM LTEE./OPIUM FASHIONS LTD. FAISANT AFFAIRES SOUS LE NOM ET LA RAISON SOCIALE DE «LIMELIGHT FASHIONS» a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 22ième jour de juillet 1987, sous le numéro 3908421.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST donné que: EXCAVATION DENIS DUBÉ LTEE., 165 rue René Lachenaie, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M-509129-001A, région 06, à: Lauraine Méthot, (TRANSPORT D.L.D. ENR.), 165 rue René Lachenaie, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution: le 2 septembre 1987
2ème parution: le 3 septembre 1987
S.P.T.Q. LTÉE.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné, par les présentes, que Joseph Valmont Brisebois, présentement domicilié au 1050, Mistral, dans les cité et district de Montréal, entend présenter une requête au Lieutenant-Gouverneur en Conseil afin d'obtenir un décret permettant de changer son nom en celui de «JOSEPH ALBERT DUBE».
TOULET BUSHEY
TURGEON BLACKBURN
Procureurs du requérant
3236, rue Masson #201
Montréal, Québec
H1Y 1Y3

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 juin 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à GESTION KAVALCO ENTERPRISE INC. TRADING UNDER THE NAME OF ACCENT AND OLA a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14ième jour de juillet 1987, sous le numéro 3905043.
Ce 20ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 juin, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à SALVATORE SGRO a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Chambly, le 23ième jour de juillet 1987, sous le numéro 754255.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 30 juin 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 117379 CANADA INC. TRADING UNDER THE NAME OF JUSCO CORP. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 7ième jour de juillet 1987, sous le numéro 3901186.
Ce 20ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2 juin 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2436-8458 QUÉBEC INC. TRADING UNDER THE NAME OF "FACE A FACE" a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL, le 12ième jour de juin 1987, sous le numéro 3886288.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 16 juin 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CUISINE NATURE CLG INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 2ième jour de juillet 1987, sous le numéro 3898379.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 mai, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2435-8228 QUEBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 2ième jour de juillet 1987, sous le numéro 3898376.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 13 mai, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES TISSUS TONY BONOMO INC./TONY BONOMO FABRICS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Chambly, le 9ième jour de juillet 1987, sous le numéro 752796.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est donné, que: GAETAN GADOURY & FILS INC., 351, Principale, St-Jean de Matha, Qué., demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M509860-001A, région 06, à: TRANSPORT LEO CHARETTE INC., 6, rue Bonin, Notre-Dame des Prairies, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faiure opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère: le 2 septembre 1987
2ième: le 3 septembre 1987
S.P.T.Q. LTÉE.

AVIS DE VENTE PAR VOIE DE SOUMISSION
Dans l'affaire de la faillite de:
PIERRE LACOURSE
Des soumissions sont demandées pour l'achat du bien ci-après décrit.
LOT 1.- Demi-indivise d'un cottage situé au 12311, avenue Desaulniers, Montréal, Québec (Lots 32-56 et 57) (sujet à hypothèque.

INSPECTION
L'immeuble pourra être examiné sur rendez-vous et les renseignements concernant ledit immeuble pourront être obtenus en communiquant avec le syndic.

INSTRUCTIONS
Les soumissions doivent être envoyées au syndic, CLAUDE MOQUIN, C.A., à ses bureaux, lequel les recevra jusqu'à 14:00 heures, le 16e jour de septembre 1987.
Les soumissions ne seront pas acceptées à moins d'être scellées et porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit **«Soumission Pierre-Lacourse».**
LES SOUMISSIONS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉES D'UN CHÈQUE VISÉ FAIT À L'ORDRE DU SYNDIC ET DONT LE MONTANT REPRÉSENTE AU MOINS 15% DE LA SOUMISSION.
Les soumissionnaires sont invités à assister à une assemblée qui sera tenue au bureau du syndic soussigné, le 16e jour de septembre 1987 à 14:00 heures. Cette assemblée aura pour objet d'ouvrir et d'annoncer les soumissions reçues.

CONDITIONS ET RÉSERVES
Avis est par les présentes donné que les conditions énoncées au paragraphe (8) de l'article 114 des Règles régissant la faillite s'appliquent à la présente vente.
Ces conditions font partie intégrante de la demande de soumissions. On peut en obtenir copie au bureau du soussigné ou sur les lieux lors de l'examen des biens.
CLAUDE MOQUIN, C.A.
Syndic
MOQUIN, MÉNARD,
GIROUX, DAOUST INC.
85, rue St-Charles Ouest
Bureau 101
Longueuil, QC J4H 3W7
Tél.: (514) 875-6215/679-7020

AVIS PUBLICS

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 juillet, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à GARAGE QUATRE SAISONS ENR. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Terrebonne, le 5ième jour d'août 1987, sous le numéro 796980.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23 juillet, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à THE JATHY COLLECTION INC./LA COLLECTION JATHY INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 4ième jour d'août 1987, sous le numéro 3912926.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

LES HAUTS DOMAINES DU LAKESHORE INC.

Avis est, par les présentes, donné que LES HAUTS DOMAINES DU LAKESHORE INC., compagnie constituée en vertu des dispositions de la loi sur les compagnies de la province de Québec, ayant son siège social et faisant affaires en la ville de Montréal, province de Québec, demandera à l'Inspecteur général des Institutions financières, la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la loi sur les compagnies.
Montréal, ce 27e jour d'août 1987.
HENDELMAN, HANDELMAN & LITWACK
Les procureurs de la compagnie

LOI SUR LE CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITES DE L'ÉTAT CIVIL
(S.Q. 1965, c. 77 et mod.)
AVIS
RÉJEANNE HAMMOND
Avis est donné que «RÉJEANNE» née (Réjane) Hammond, domicilié au 6540 Terrasse Val d'Anjou à Ville d'Anjou, Province de Québec, District de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son prénom en celui de «RÉJEANNE».
SIGNÉ à Ville d'Anjou, ce ving août Mil neuf cent quatre-vingt-sept (1987)
Me LUCIEN DESRAPE, notaire
Procureur du Requérant

LOI SUR LE CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITES DE L'ÉTAT CIVIL
(S.Q. 1965, c. 77 et mod.)
AVIS
RAOUL CAPOGRECO
Avis est donné que «RAOUL» né (Régolo) Capogréco, homme d'affaires domicilié au 6540 Terrasse Val d'Anjou à Ville d'Anjou, Province de Québec, District de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son prénom en celui de «RAOUL».
SIGNÉ à Ville d'Anjou, ce ving août Mil neuf cent quatre-vingt-sept (1987)
Me LUCIEN DESRAPE, notaire
Procureur du Requérant

LOI SUR LE CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITES DE L'ÉTAT CIVIL (L.R.Q., c.C-10)
ANDRÉA MANDEL
Avis est donné que Stacy Mandel, étudiante, domiciliée au no 336 de l'avenue Portland à Ville Mont-Royal, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Andrea Stacy Mandel Campbell. Aucune personne autre que la requérante ne verra son nom changé à la suite de la requête.
Montréal, le 21 août 1987
LAPOINTE, ROSENSTEIN
Procureurs de la requérante

PRENEZ AVIS que TRANSPORT THÉRESE OUELLET INC., 193, Larivière, Victoriaville, QC, G6P 3G8 titulaire du permis de camionnage en vrac numéro 0-Q-508977-001A s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis en faveur de BENOIT LEHOUX, 336 route 263 Sud, Princeville, QC, G0P 1E0.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585 Boul. Charest est, Québec, QC, G1K 7W5.
ME PIERRE BEAUDET, 33 rue Guay, Victoriaville, QC, G6P 1V5.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 16 juin, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 150114 CANADA LTEE. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 22ième jour de juin 1987, sous le numéro 3891883.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 juillet 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CANADIAN CONNECTION/ CANADIENNE CONNECTION a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14ième jour de juillet 1987, sous le numéro 3905044.
Ce 20ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 juillet 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CRÉATIONS TONY T. INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14ième jour de juillet 1987, sous le numéro 3905045.
Ce 20ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 juillet 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à HARWIN INDUSTRIES INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 15ième jour de juillet 1987, sous le numéro 3905650.
Ce 20ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 30 juillet, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LA CORP. DES BOITES CLASSIQUE LTÉE./CLASSIC BOX CORP. LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 11ième jour d'août 1987, sous le numéro 3915522.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14 mai 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à DELMAR RESTAURANT INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 17ième jour de juin 1987, sous le numéro 3889161.
Ce 20ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 mai, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2432-4216 QUEBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 11ième jour d'août 1987, sous le numéro 3915527.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14 mai, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à RÉPARATIONS D'AUTO MAFRA-MAFRA AUTO REPAIRS a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 20ième jour de mai 1987, sous le numéro 3871787.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST donné que: LA FERME BRISSETTE INC., 360, Ouest Grand Boulevard, St.-Bruno de Montarville, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M-512091-001A, région 06, à; LES CONSTRUCTIONS BRICON LTÉE., 360, ouest Grand Boulevard, St-Bruno de Montarville, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution: le 2 septembre 1987
2ème parution: le 3 septembre 1987
S.P.T.Q. LTÉE.

Le pollen aujourd'hui

(région de Montréal)

Graminées .... 1 (à la baisse)
Herbe à poux .... 150 (stable)
Arbres .... 0 (stable)
Autres .... 9 (stable)
Risques d'allergies .... très élevés

L'indice est calculé en nombre de grains par mètre cube.
Source : *Centre de recherches écologiques de Montréal.*

LA MÉTÉO

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: peu de changement. Un temps un peu plus gris et frais. Un système de haute pression en provenance du nord du Manitoba nous amènera du beau temps sur l'ouest du Québec, jeudi, mais les températures demeureront fraîches pour ce temps-ci de l'année.

MONTRÉAL

Plutôt nuageux avec averses dispersées. Max.: 17. Risque de précipitations: 40 %. Demain: beau.

LEVER DU SOLEIL 6 h 16
COUCHER: 19 h 30

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: plutôt nuageux avec averses dispersées. Max.: 10. Risque de précipitations: 40 %. Demain: beau.

Pontiac-Gatineau et la Lièvre, Laurentides: plutôt nuageux avec averses dispersées. Max.: 12. Risque de précipitations: 40 %. Demain: beau.

Ottawa-Hull-Cornwall, Trois-Rivières et Drummondville: plutôt nuageux avec averses dispersées. Max.: 17. Risque de précipitations: 40 %. Demain: beau.

Québec, Estrie-Beauce, Charlevoix et Rivière-du-Loup: devenant plutôt nuageux avec averses dispersées. Max.: 15. Risque de précipitations: 40 %. Demain: ciel variable.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: nuageux avec éclaircies. Averses dispersées en après-midi. Vents modérés en après-midi. Max.: 12. Risques de précipitations: 40 %. Demain: nuageux avec éclaircies.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc-Forillon, Baie-Comeau, Sept-Iles: ciel variable. Averses dispersées et vents modérés en après-midi. Max.: 14. Risque de précipitations: 40 %. Demain: plutôt nuageux.

Basse Côte-Nord, secteur à l'ouest de Chevery, Anticosti: nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Vents modérés en après-midi. Max.: 14. Risque de précipitations: 50 %. Demain: plutôt nuageux.

Secteur de Chevery et à l'est: nuageux avec quelques averses. Max.: 14. Risque de précipitations: 60 %. Demain: plutôt nuageux.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2 juin, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 141747 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 12ième jour d'août 1987, sous le numéro 3886284.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2 juin, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 141747 CANADA INC. TRADING UNDER CREATION GOZI INC. été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 12ième jour d'août 1987, sous le numéro 3886283.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14 mai, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à GOLTIER SPORTSWEAR INC./VÊTEMENTS DE SPORT GOLTIER INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 26ième jour de mai 1987, sous le numéro 3875036.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 juin, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 143034 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 28ième jour de juillet 1987, sous le numéro 3910243.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 juin, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 153386 CANADA INC. FAISANT AFFAIRES SOUS LE NOM ET LA RAISON SOCIALE DE «CLAIRE POUPART (LE CORBUSIER)» a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 4ième jour d'août 1987, sous le numéro 3912927.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 juin, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 153386 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval, le 4ième jour d'août 1987, sous le numéro 649684.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juin, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MANUFACTURIER DE BAS JO-BAS INC./JO-BAS HOSIERY MANUFACTURER INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 15ième jour de juillet 1987, sous le numéro 3905648.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 8 juillet, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à GEMMA HANDBAGS INC./GEMMA SACS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ième jour de juillet 1987, sous le numéro 3903510.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 mai 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à VETEMENTS DE SPORT SLIDE INC./SLIDE SPORTWEAR INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 28ième jour de juillet 1987, sous le numéro 3910248.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 mai 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ORIJEAN SPORTSWEAR INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 28ième jour de juillet 1987, sous le numéro 3910238.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 mai 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à VETEMENTS DE SPORT LOOKS LTEE./LOOKS SPORTSWEAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 28ième jour de juillet 1987, sous le numéro 3910247.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 8 juillet, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 153515 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ième jour de juillet 1987, sous le numéro 3903511.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 13 juillet, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 152744 CANADA INC. FAISANT AFFAIRES SOUS LE NOM ET LA RAISON SOCIALE DE «LES SACS À MAIN MAURI ENR./MAURI HANDBAGS REG'D.» a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 22ième jour de juillet 1987, sous le numéro 3908418.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 13 juillet, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à DONELYSA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 22ième jour de juillet 1987, sous le numéro 3908419.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 13 juillet, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES MODES OPIUM LTEE./OPIUM FASHIONS LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 22ième jour de juillet 1987, sous le numéro 3908420.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 11 juin, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à DIFFUSION LOUIS-GUY GIROUX INC./LOUIS-GUY GIROUX DUFFUSION INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ième jour de juillet 1987, sous le numéro 3903509.
Ce 19ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

PRENEZ AVIS que la compagnie 2327-2016 QUÉBEC INC. demandera à l'Inspecteur général des Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 28 août 1987
MENDELSOHN ROSENTZVEIG SHACTER
Les procureurs de la compagnie

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 mai 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 147280 CANADA INC. TRADING UNDER "LES MODES MERCEDES" a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 17ième jour de juin 1987, sous le numéro 3889160.
Ce 20ième jour d'août, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

PRENEZ AVIS que M. Daniel St-Pierre, 360 rue Principale, Barraute (Québec), titulaire du permis de camionnage en vrac, 7-M-501898-0001 pour la région Zone 8, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour ob-tenir le transfert de son permis, en faveur de Transport Daniel St-Pierre Inc., 360, rue Principale, Barraute (Québec).
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à la Commission des Transports du Québec, 505, Sherbrooke Est, 3ème étage, Montréal (Québec), H2L 1K2.
1ère parution: 2 septembre 1987
2ème parution: 3 septembre 1987

PRENEZ AVIS que G. Lécuyer Transport Inc., 98 Roy, Delson, J0L 1G0, titulaire du permis de camionnage en vrac, M-504947-0003, région 6, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis, en faveur de Gérard Longtin, 565 Petite Côte, St-Mathieu, J0L 2H0.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à la Commission des Transports du Québec, 505, Sherbrooke Est, 3ème étage, Montréal (Québec), H2L 1K2.
1ère parution: 2 septembre 1987
2ème parution: 3 septembre 1987

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-02-1785-873

COUR PROVINCIALE

LA M.R.C. DES PAYS D'EN HAUT,
Partie demanderesse
vs
JANICK JACQUES LETERTRE,
Partie défenderesse
et
LE BUREAU D'ENREGISTREMENT DE TERREBONNE,
mis-en-cause

ORDONNANCE

IL EST ordonné à la partie défenderesse, JANICK JACQUES LETERTRE de comparaître au Greffe de cette Cour dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de la présente ordonnance.
Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe, à l'intention de la partie défenderesse.
Saint-Jérôme, ce 26 août 1987
ROLLANDE ETHIER
, Greffier, C.P.T.
ROCHON, PRÉVOST, AUCLAIR & FORTIN,
85, Ouest rue de Martigny, suite 6.18
Saint-Jérôme, P.Q.
J7Y 3R8
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-003852-850

COUR SUPÉRIEURE

DONALD ELDON,
Demandeur-Principal
-vs-
MARGARET O'NEILL SPEAR
-et-
LES HERITIERS DE DAME ELLEN WARD DUGGAN,
-et-
ANNIE WARD O'NEILL
Défendeurs-Principaux
-et-
MARGARET O'NEILL SPEAR
Demanderesse en garantie
-vs-
LES HÉRITIERS DE DAME ELLEN WARD DUGGAN,
Défendeurs en garantie

DÉCLARATION EN GARANTIE

LA DEMANDERESSE EN GARANTIE, DAME MARGARET O'NEILL SPEAR, EXPOSE CE QUI SUIT:
1- La demanderesse en garantie a été poursuivie en dommages et intérêts au montant de 255 000.00$ par le demandeur en garantie pour blessures corporelles subies dans les lieux loués et appartenant au co-défendeur principal/co-défendeur en garantie, Les Héritiers de Dame Ellen Ward Duggan;
2- La demanderesse en garantie verse au présent dossier sous la cote PG-1, une copie conforme du bref d'assignation et de la déclaration du demandeur principal, portant le numéro 500-05-003852-850 des dossiers de cette Cour;
3- Le ou vers le 22 juin 1983, la demanderesse en garantie a loué pour et au nom des défendeurs en garantie l'immeuble sis au 4830 Avenue Rosedale à Montréal au demandeur principal Donald Eldon;
4- La demanderesse en garantie n'a aucun titre de propriété ou intérêts financiers de quelque nature que ce soit dans la propriété appartenant aux défendeurs en garantie, Les Héritiers de Dame Ellen Ward Duggan;
5- Quoique membre de la famille de Feue Dame Ellen Ward Duggan, la demanderesse en garantie n'est ni héritière, ni exécuteur testamentaire de ladite Succession;
6- La demanderesse en garantie n'a aucun titre de propriété ou intérêts financiers de quelque nature que ce soit dans la propriété appartenant à la Succession de Feue Dame Ellen Ward Duggan;
7- Feue Dame Ellen Ward Duggan est décédée le 24 décembre 1972 et sa Sucession n'est par encore réglée en date de ce jour compte tenu que les héritiers légaux se trouvent soit à l'extérieur du Canada ou soit dans l'impossibilité de gérer ladite Sucession;
8- La demanderesse en garantie ignore même le nom des héritiers de la Succession de Feue Dame Ellen Ward Duggan;
9- Compte tenu des problèmes encourus par la Succession, la demanderesse en garantie a loué ledit immeuble pour ses seuls et uniques bénéfices;
10- Par conséquent, la demanderesse en garantie est donc bien fondée en faits et en droit à demander à ce que les défendeurs en garantie interviennent dans la présente instance pour prendre les faits et causes de la défenderesse principale et demanderesse en garantie, Dame Margaret O'Neill Spear;
11- La présente action en garantie est bien fondée en faits et en droit;
PAR CES MOTIFS,
PLAISE A LA COUR:
ACCUEILIR, la présente action en garantie.
ORDONNER aux défendeurs en garantie d'intervenir dans la présente instance entre le demandeur principal et la défenderesse principale/demanderesse en garantie, Dame Margaret O'Neill Spear afin de prendre son fait et cause;
COMDAMNER lesdits défendeurs en garantie à tous les dépens, tant sur la demande principale que sur la demande en garantie.
MONTRÉAL, le 25 août 1987
ROBINSON SHEPPARD
BORENSTEIN SHAPIRO
Procureurs de la défenderesse principale/demanderesse en garantie, Dame Margaret O'Neill Spear.

PRENEZ AVIS QUE Cie de Transport Étoile Rouge du Québec (1976) Ltée (Red Star Express Lines of Quebec (1976) Ltd) détentrice du permis M-300032 l'autorisant, entre autres à fournir des services de transport général de certaines municipalités des Cantons de l'Est (Coaticook, Sherbrooke, Compton, Stanhope, Magog, Etc.) à Montréal et retour, de Coaticook à Sherbrooke et Granby, et retour de certaines municipalités de la Mauricie (St-Tite, Ste-Thècle, Grand-Mère, Shawinigan, St-Luc, St-Stanislas, Lac-à-la-Tortue, etc.) à Trois-Rivières, Québec et Montréal et retour, de Trois-Rivières à Québec et Montréal et retour, de Montréal à tous points dans un rayon de deux cents milles pour un seul expéditeur par voyage ainsi que de Montréal vers les frontières Québec-Etats-Unis (ports d'entrée Blackpool et Stanhope) et dont les actions, suite à une série de transactions au sein de la famille Bisgrove et de compagnies contrôlées par cette dernière, sont détenues par des compagnies contrôlées à 100% par M. Gérald Bisgrove s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin que soit maintenu en vigueur ledit permis M-300032 suite à l'acquisition par TNT Transport Group Inc. de la totalité des actions détenues par M. Gérald Bisgrove dans l'ensemble des compagnies détentrice des actions de ladite Cie de Transport Étoile Rouge du Québec (1976) Ltée (Red Star Express Lines of Quebec (1976) Ltd.).
Distribution des actions de la Cie de Transport Étoile Rouge du Québec (1976) Ltée avant la transaction:
Red Star Investments Ltd:
3,999 actions ordinaires
1 action privilégiée
Gérald Bisgrove in trust:
1 action ordinaire.
Actionnaires de Red Star Investments Ltd:
Red Star Express Lines of Auburn Inc:
48 actions ordinaires
132,900 privilégiées
Red Stard Express Lines of Ontario Ltd:
50 actions ordinaires
10,000 privilégiées
Keith Burger (in trust):
1 action ordinaire
Gérald Bisgrove (in trust):
1 action ordinaire
Actionnaires de Red Star Express Lines of Auburn Inc:
Gérald Bisgrove:
100% des actions
Actionnaires de Red star Express Lines of Ontario Ltd:
Red Star Express Lines of Auburn Inc:
2,300 actions votantes de catégorie A
Gérald Bisgrove:
615 actions votantes de catégorie B
Distribution des actions de la Cie de Transport Étoile Rouge du Québec (1976) Ltée après la transaction:
Red Stard Investments Ltd:
100% des actionss
Actionnaires de Red Star Investments Ltd:
Red Star Express Lines of Auburn Inc.:
50% des actions
Red Star Express Lines of Ontario Ltd:
50% des actions
Actionnaires de Red Star Express Lines of Ontario Ltd:
Red Star Express Lines of Auburn Inc:
2,300 actions votantes de catégorie A
TNT Transport Group INC.:
615 actions votantes de catégorie B
Actionnaires de Red Star Express Lines of Auburn Inc.
TNT Transport Group Inc.:
100% des actions
Actionnaires de TNT Transport Group Inc.:
TNT Limited:
100% des actions
Actionnaires de TNT Limited:
Compagnie publique comptant plus de 16,000 actionnaires et dont les 20 plus importants détiennent 68.16% des actions.
La requérante demande de plus que, conformément à l'article 85 des règles de pratique de la CTQ, la décision à intervenir soit exécutoire à compter de la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande dans les cinq (5) jours qui suivront la deuxième publication du présent avis dans ce journal en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
1ère publication: 2 septembre 1987
2ème publication: 3 septembre 1987
ME FRANÇOIS ROUETTE
FLYNN, RIVARD & ASSOCIÉS
PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

ASA.74058.F
pour 10 h 30
heure de Montréal
le mardi 29 septembre 1987

LOCATION ET ENTRETIEN DE 51 PHOTOCOPIEURS

Admissibilité:
Principale place d'affaire au Québec

Garantie de soumission: NUL

Prix du document: Gratuit

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
FINANCES ET ADMINISTRATION
Direction Services administratifs
Service Approvisionnement et Services
75 boul. Dorchester ouest
18e étage
Montréal (Québec)
H2Z 1A4

Pour renseignements:
(514) 289-2525

Si le document n'est pas gratuit, le montant de 25 $ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Approvisionnement et Services
Guy McSween

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-017712-863. CHIAKI LTEE, partie demanderesse, -vs- 92329 CANADA LTEE, partie défenderesse. Le 14 septembre 1987 à 10:00 heures, au 5462 Sherbrooke Ouest, Montréal district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: 92329 CANADA LTEE, saisis en cette cause, consistant en: LINGERIE POUR DAME: pantalons, jupes, manteaux, chapeaux, chemisiers, blouses, chandails, débardeurs et divers autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: NORMAND BOISSONNEAULT, huissier, (514) 461-3340. GAUCHER & GAUCHER HUISSIERS, 14 rue Davis, St-Bruno, Qc. J3V 1C8.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No.: 700-02-001436-857. CENTRE DE SERVICES SOCIAUX LAURENTIDES-LANAUDIERE INC., demanderesse, — VS — ROGER PAPILLON, défendeur. Le 10 septembre 1987, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 3628, 42ème avenue à Pointe-aux-Trembles seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Véhicule automobile de marque Cadillac 1980. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL AVELINE, huissier. Ste-Adèle, le 21 août 1987. AVELINE AVELINE & ASS., 646, Valiquette, STE-ADELE, J0R 1L0.

PRENEZ AVIS que la requérante cédante, **SERVICES PÉTROLIERS GAZEXPERT INC.,** détentrice du permis M-510531, s'adressera à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à transférer en faveur de la requérante cessionnaire, **121661 CANADA LIMITÉE,** le certificat 001 autorisant le camionnage en vrac pour la région 06, le tout conformément à l'article 30 des Règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec.
La requérante demande de plus, conformément à l'article 85 du règlement sur les Règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq (5) jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des transports du Québec.
ME JOCELYN LECLERC
MARTINEAU WALKER
Procureurs des requérantes
Première parution: 1er septembre 1987
Deuxième parution: 2 septembre 1987

PRENEZ AVIS que Magella Petit Clerc, gérant, résidant et domicilié au 365, Boul. de la Concorde, App. 4, Laval-des-Rapides, Laval, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gérard Clerc.
Laval, le 26 août 1987
ALLEN & BEAUVAIS
Procureur du requérant.

PRENEZ AVIS QUE Red Star Express Lines of Auburn Inc. détentrice du permis M-302574 l'autorisant entre autres à fournir des services de transport supplétif et à contrat pour le compte de sa compagnie parente Cie de Transport Étoile Rouge du Québec (1976) Ltée (Red Star Express Lines of Quebec (1976) Ltd) et dont les actions, suite à une série de transactions au sein de la famille Bisgrove et/ou des compagnies contrôlées par cette dernière ainsi que du rachat par la compagnie d'actions émises à des organismes religieux ou de charité et à des institutions d'enseignement, sont toutes détenues par M. Gérald Bisgrove s'adressera à la Commission des transports du Québec afin que soit maintenu en vigueur ledit permis M-302574 suite à l'acquisition par TNT Transport Group Inc. de la totalité des actions de la dite Red Star Express Lines of Auburn Inc.
Distribution des actions de Red Star Express Lines of Auburn Inc. avant la transaction:
Gérald Bisgrove:
100% des actions.
Distribution des actions de Red Star Express Lines of Auburn Inc. après la transaction:
TNT Transport Group Inc.:
100% des actions
Actionnaires de Groupe TNT Inc.:
TNT Limited:
100% des actions
Actionnaires de TNT Limited:
Compagnie publique comptant plus de 16,000 actionnaires et dont les 20 plus importants détiennent 68.16% des actions.
La requérante demande de plus que, conformément à l'article 85 des règles de pratique de la CTQ, la décision à intervenir soit exécutoire à compter de la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande dans les cinq (5) jours qui suivront la deuxième publication du présent avis dans ce journal en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
1ère publication: 2 septembre 1987
2ème publication: 3 septembre 1987
ME FRANÇOIS ROUETTE
FLYNN, RIVARD & ASSOCIÉS
PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE

CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL
APPEL D'OFFRES

NOUVEAU SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE

Le CEGEP du Vieux Montréal recevra le 25 septembre 1987 à 14.00 heures, à la salle 11.52, des soumissions sous pli cacheté, pour l'acquisition et/ou la location-achat d'un nouveau système téléphonique numérique. Le système recherché devra avoir une capacité installée minimum de 250 postes et pouvoir éventuellement intégrer la voix et les données. La documentation, moyennant le paiement des frais de $100, est disponible du lundi au vendredi de 9.00 heures à 17.00 heures aux bureaux de l'ingénieur-conseil:

Guy Langevin, Ing.
TELECOMsyst Services Inc.
555, boulevard Dorchester O.
Suite 826
Montréal, H2Z 1B1
Téléphone: 861-0983

Toute demande d'informations doit être adressée à cet ingénieur-conseil.

Le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission comme cautionnement un chèque visé à l'ordre du CEGEP du Vieux Montréal ou une police de garantie équivalente émise par une compagnie autorisée à se porter garant dans la province de Québec d'un montant de $25 000.

Le CEGEP du Vieux Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ouvertes; il se réserve le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Division des Ressources Matérielles
CEGEP du Vieux Montréal

la fierté a une ville

montréal

BUREAU DU GREFFIER

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

Conformément à l'article 524 h) de la charte de la Ville, le Conseil de la Ville de Montréal à son assemblée fixée au 21 septembre 1987, à 19 heures, à l'hôtel de ville de Montréal, étudiera les demandes de dérogations mineures relatives aux immeubles suivants:

1. Propriété située au 11660, 39e Avenue (quartier Rivière-des-Prairies).

Cette dérogation mineure autoriserait le maintien du bâtiment existant avec un alignement de construction latéral d'environ 3,35 m pour une partie de cette façade, malgré l'article 5.2.1 du Règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882 et modifications).

En effet, les dispositions actuelles exigent un alignement de construction latéral de 4,5 mètres.

2. Terrains vacants situés sur le côté sud du boulevard Henri Bourassa, à l'est de la 54e Avenue (quartier Rivière-des-Prairies).

Cette dérogation mineure autoriserait la construction d'un bâtiment à une distance de 10 pieds (3,05 mètres) de l'alignement du boulevard Henri-Bourassa, malgré l'article 5.4.2.1 du Règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882 et modifications).

En effet, les dispositions actuelles exigent un alignement de 7.5 mètres le long du boulevard Henri Bourassa.

3. Bâtiment situé au 8655, rue de Grosbois

Cette dérogation mineure autoriserait la construction d'un porche d'environ 9 pieds de hauteur, 16 pieds de longueur et 5 pieds de largeur, au-dessus de l'escalier existant, dans l'espace compris entre l'alignement de construction de 1,98 mètres (6'6") et l'alignement de la rue Pierre-Tétreault, malgré les articles 3-8 et 5-3B. 2° du Règlement de zonage des quartiers de Sainte-Marie, de Hochelaga, de Maisonneuve et de Mercier et d'une partie du quartier de Papineau (2110 et modifications).

En effet, les dispositions actuelles interdisent une telle construction.

4. Propriété située au 1414, Redpath Crescent (quartier de Saint-André)

Cette dérogation mineure autoriserait la construction d'un garage particulier attenant au côté ouest du bâtiment dont la façade serait dans le prolongement de la façade actuelle dudit bâtiment et ce, à une distance de 11.7 pieds de la ligne de Redpath Crescent, malgré l'article 4-2 du Règlement de zonage de certaines parties des quartiers Mont-Royal, Saint-André, Saint-Georges et Saint-Louis (3722 et modifications).

En effet, les dispositions actuelles exigent que le garage soit construit à 15 pieds de la ligne de Redpath Crescent.

5. Propriétés situées aux 3900, avenue de Ramezay et, 3100 avenue Cedar (quartier de Saint-André)

Cette dérogation mineure autoriserait le maintien du bâtiment existant à 14,5 pieds de la ligne de la rue Cedar et, à 23,3 pieds de recul arrière à la limite sud du terrain malgré les articles 4-2 et 3-3 du Règlement de zonage de certaines parties des quartiers Mont-Royal, Saint-André, Saint-Georges et Saint-Louis (3722 et modifications).

En effet, les dispositions actuelles exigent un alignement de 15 pieds de la rue Cedar et un recul arrière minimum de 25 pieds.

6. Propriété située au 12151, 62ième Avenue (quartier Rivière-des-Prairies)

Cette dérogation mineure autoriserait le maintien du bâtiment existant à 2,77 mètres de la limite latérale sud du terrain, malgré le paragraphe A de l'article 4.8.1.1 du Règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882 et modifications).

En effet, les dispositions actuelles exigent une marge latérale de 2 mètres et une autre de 3 mètres pour les bâtiments de ce type. Dans le cas présent, la marge à laquelle est érigée la façade latérale sud ne fait que 2,77 mètres au lieu des 3 mètres réglementaires.

Tout intéressé peut se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes.

Hôtel de Ville
Montréal, le 28 août 1987

Maurice Brunet
Greffier de la Ville

La Voie maritime du Saint-Laurent — The St. Lawrence Seaway

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et marquées «SOUMISSION POUR LE CONTRAT N° 16-428» pour

LES SERVICES D'AGENTS DE SÉCURITÉ AUX INSTALLATIONS DE L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME, RÉGION DE L'EST

seront reçues à l'édifice de la Voie maritime, Écluse de Saint-Lambert, pendant les heures normales de travail, jusqu'à 15:00 heures, heure avancée de l'est, MERCREDI - LE 16 SEPTEMBRE 1987.

On pourra se procurer les documents nécessaires à la chambre 315 de l'édifice sus-mentionné contre versement de $100.00 comptant, ou chèque visé, établi à l'ordre de l'Administration de la voie maritime du St-Laurent; montant qui sera remboursable sur réception du document ci-haut, en bon étant, dans un délai de trente (30) jours de la date fixée ci-dessus pour le retour des somissions.

Pour être admissible, la soumission doit être conforme aux spécifications mentionnées dans les documents fournis. La langue dans laquelle l'entrepreneur a présenté son offre constituera la langue dominante aux fins de la rédaction et de l'application du contrat.

L'Administration ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission.

Le secrétaire,
V.C. DURANT

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT,
OTTAWA, le 31 août 1987

Canadä

la fierté a une ville

montréal

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

APPELS D'OFFRES

ERRATUM

SOUMISSION: 5065
INDEX: B-2729
CENTRE DU PLANÉTARIUM DOW
RÉFECTION DES SYSTÈMES AUDIO-VISUELS ET ÉLECTRIQUES

Date d'ouverture des plis • 09 septembre 1987
Obtention des documents au • Module bâtiment, 700, rue St-Antoine est, Bureau R.500 — Tél.: 872-3714
Contre un dépôt de • 50 $
Sous forme de chèque visé à l'ordre du • Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Un chèque visé ou un cautionnement de 30 000 $ doit accompagner chaque soumission.

SOUMISSION: 7202

Fourniture et installation d'un système d'éclairage de sentiers de parcs dans le parc VAN HORNE.

Date d'ouverture des plis • 9 septembre 1987
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au • Module Voirie, Division éclairage et signalisation, 700, rue St-Antoine est, Bureau 2.320 — Tél.: 872-5796
Contre un dépôt de (NON REMBOURSABLE) • 55 $
Sous forme de chèque visé à l'ordre du • Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Un chèque visé ou un cautionnement de 15 000 $ doit accompagner chaque soumission.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être validement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 415, Hôtel de Ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

Hôtel de Ville
Le 31 août 1987

Le greffier de la Ville
Maurice Brunet

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

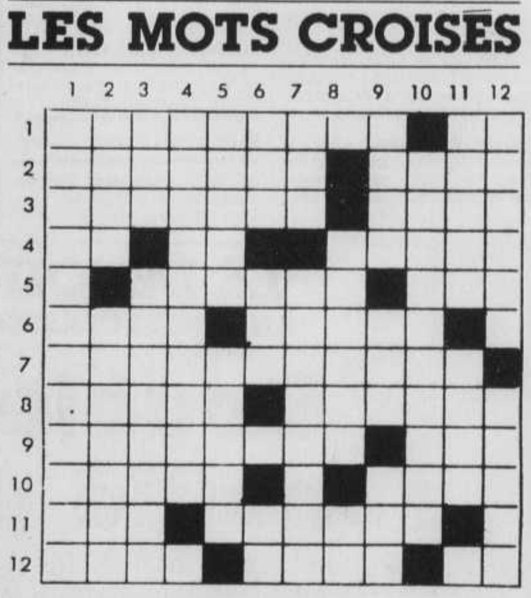

Horizontalement

1—Désagréable à fumer. — Titane.
2—Rira sans éclat et seulement par un léger mouvement de la bouche. — Versant à l'ombre par oppos. à l'adret.
3—Bruant d'Europe, recherché pour sa chair délicate. — Enlèvement.
4—Palladium. — Gallium. — Lie ensemble.
5—Plante de montagne, à fleurs jaunes. — Abrév. de arrondissement.
6—Ville de l'U.R.S.S. — Fruit du limonier.
7—Dégoût pour les aliments.
8—Gros pain rond. — Pratique l'entôlage.
9—Faire cesser de brûler. — Eux.
10—Petit trait horizontal. — Indique la proximité dans le temps.
11—Roue à gorge d'une poulie. — Conseillière secrète.
12—L'un des cinq grands américains. — Une des cinq parties du monde. — Métal précieux.

Verticalement

1—Se dit des figures à périmètres égaux.
2—Point cardinal. — Être le premier à mettre qqn au courant d'une science.
3—Tonneau. — Énerverai.
4—Radiographie des voies urinaires.
5—Oiseau rapace propre aux régions chaudes et tempérées. — Inclination d'un terrain.
6—Gros perroquet. — Terre entourée d'eau. — Gallium.
7—Proclamation officielle et publique. — Réservoirs pour recevoir et conserver les eaux pluviales.
8—Amène de nouveau. — D'un verbe gai.
9—Rivière née dans le Perche. — Possèdent. — Passereau à plumage noir et blanc.
10—Siège suspendu sur lequel on se balance.
11—Mammifère de l'Asie portant une courte trompe. — Pronom personnel.
12—Jaunisse. — Progrès de qqch.

Solution d'hier

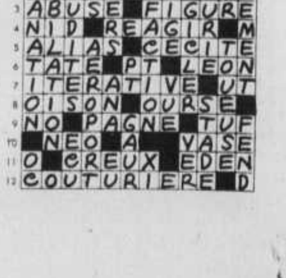

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*
200-299 *Immobilier — Commercial*
300-399 *Marchandises diverses*
400-499 *Offres d'emploi*
500-599 *Services*
600-699 *Véhicules automobiles*
900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Propriétés à vendre 101

A TERREBONNE: SPLIT LEVEL 41 X 24', 3 c.c., 2 s.bain, foyer, s.manger, paysager, piscine. À 15 min. de Mtl. près des écoles. Autres extra. Superbe. $129,000.
VISITE LIBRE les 06 et 07 septembre, de 1h. à 5h. P.M. 471-9150

AHUNTSIC, duplex 2 X 7½, près parc, 2 garages, 1er. libre. $197,000. négociable. 621-0477, 662-7528

AU PIED D'ORFORD (Eastman)
Superbe résidence, construction 79, 3 chambres, 3 s.bain, 2 foyers, garage, 1 âcre boisé. $89,000. ferme. Ne rêvez plus, venez la visiter: le dim., de 13h. à 17h. (1-819-864-9351)

BELOEIL: bord du richelieu
Face à la montagne. Duplex et cottage, près de la marina, terrain 12,000 pi.ca. $175,000. Après 17h. 467-3757

BORD DE L'EAU, Fabreville, canadienne, 6 chambres et plus, $165,000. Pas d'agent, 627-7279.

BROSSARD: Cottage jumelé, 1981. Secteur T, intérieur moderne, très propre, s-sol fini, tapis mur à mur, rampe de chêne, cabanon. Plusieurs extra. $99,000. 672-1895

BUNGALOW MODERNE sur le Canal du Richelieu, en face de l'Ile Ste-Thérèse. Pour de plus amples informations, demander Yves au 1-293-3332 (jour), et 293-7846 (soir).

CENTRE OUEST, 25 X 100 pi. dont semi sous-sol + 1er étage. Établissement pour atelier de menuiserie ou d'ébénisterie, avec machinerie de qualité. Prix discutable, Pierre Grenon, Re/Max Excel-lence crtr, 354-6240.

CENTRE-VILLE: Cottages distinctifs
Néo-modernes, neufs
374-8716

COMTÉ LAC SUPÉRIEUR Mont Tremblant. Luxueuse canadienne, 8 pièces, 3 c.c., terrain 27,000 pi.ca., paysager, remise patio, foyer, accès plage privée Lac Équerre. $84,000. 1-819-688-3372.

GEORGEVILLE, grande maison en L, 6 ans d'âge, 50 X 32, sur terrain 1 âcre, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, s. séjour en contrebas, avec plafonds cathédrale, foyer, galerie (portes coulissantes), finition pin noueux, gyproc, garage. Accès possible au lac. $130,000.
1-819-843-3297, 1-819-843-2126

KIRKLAND Cottage luxueux, 4 c.c., 1983, foyer dans salle familiale, piscine creusée, grand patio. On demande: $185,000. Monique: 697-4360.

KIRKLAND Joli cottage canadien-français, 3+1 c.c., 3½ s./bain (bain romain), parquets et escalier en chêne, s./jeu de finition professionnelle, thermipompe neuve, paysagement soigné, piscine en ciment creusée chauffée, grande remise, entrée garage et trottoir pavé-uni. Maison de luxe impeccable prête pour l'emménagement. Occupation à convenir. $214,000. 630-0326, 497-3637. Vente privée.

KIRKLAND, quartier Monsadel, adjacent golf Beaconsfield, cottage de luxe, garantie A.P.C.M.Q., financement Fiducie du Québec, visitez maison modèle, LES CONSULTANTS SPHINX INC., 744-0296, 697-4762.

LAC BROME. 3 chambres à coucher, maison à l'année, accès au lac. $55,000. 243-6768, 647-3311

LAC MEMPHREMAGOG, résidence luxueuse, 5 c.c., 2 s.b., bain tourbillon, foyer, 100 pieds sur lac, vue panoramique. 819-843-2541.

MAISON DE LUXE. 4 chambres, chambre principale avec Jaccuzzi. Dans environs prestigieux de KINGSTON. $189,000. (613)384-6442, après 17h.

MAISON/CHALET: Hiver, été grand terrain 13,000 pi.ca. accès au Lac des Deux Montagnes. Pas d'agents. $38,000., négoc. St-Placide. 479-6294

■ Propriétés à vendre 101

N.D.G. duplex, 6½-5½ rénovés, puits de lumière, cave possible bachelor, près parc, 524-0327 ou 521-2795 pas d'agent.

OUTREMONT Au sud du chemin Ste-Catherine, cottage semi-détaché, 8 pièces, 4 c.c., 1½ s./bains, sous-sol fini, garage, prix réduit. Occupation immédiate. Audette et Audette courtier. 276-1116, 334-0119.

OUTREMONT, copropriété. Près futur métro. r.d.c., 1,600 pi.ca. + s-sol. Parfaitement rénové. Patio, très éclairé. $133,000. Financement facile. Sans agent. 276-7288

OUTREMONT,
Face au Parc Outremont, cottage 9½, détaché, en pierre, sous-sol fini en céramique, grand jardin, garage. Occupation 60 jours.**EXCLUSIF. Grand Prix Crtr. 487-3056**

PARC SAGUENAY bungalow rénové, 4 c.c., terrain 30,000 pi. car, bel environnement, rivère à saumon et Z.E.C. $35,000., 256-3759.

REPENTIGNY: Secteur ouest. Canadienne, terrain privé, garage. Libre printemps 88. Pas d'agent. Inf: sur semaine, après 17h. 581-6551

REPENTIGNY Canadienne pierre et brique, 42 X 28. 4 chambres, 2 s./bain complètes, foyer, terrain 80 X 100 paysagé, piscine. 585-3787.

RIVIÈRE DES PRAIRIES
Cottage semi-détaché. Construction 1986. Prix: $95,000. 643-4837

ST-ADÈLE Superbe domaine 250,000 pi.ca., avec maison canadienne meublée, 5 c.c., piscine, beaucoup d'extra inclus. $375,000. Re/Max Royal crtr. Gisèle Brassard. 694-0840.

ST-EUSTACHE: Cottage canadien
3 étages finis, secteur tranquille, transport en commun, paysager, arbres fruitiers, haie, cabanon, asphalté. Libre mai 88. $92,500. Pas d'agents. 472-6925

ST-FAUSTIN: Bungalow tout meublé, chauffage électrique, endroit paisible. $55,000. 1-514-438-1444

ST-HILAIRE, 165 pieds sur bord de l'eau. Charmante maison de 8 pièces, sur 42,227 pi.ca. Pas d'agents. $259,000. 467-0416

ST-HYACINTHE (St-Thomas D'Aquin) maison luxueuse 9 pièces, style moderne avec logis 3½, entrée locataire, près centre d'achats et route 20, 1-796-2717.

ST-LÉONARD: Duplex, Jean-Talon-/Lacordaire. Garage, SS meublé, près transport public/magasins. $239,000., négociable. 256-7964

ST-LAMBERT, cottage cuisine, s.bain et extérieur complètement rénovés, patio pin traité, garage. 671-1169

ST-LUC:(Ile Ste-Thérèse) Cottage pièces sur pièces, poutres, planchers et armoires en chêne. 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, terrain: 18,000 pi.ca., boisé, construction 1980. $73,000. 349-2250

ST-OURS Bord du Richelieu, maison 2 étages, 8 pièces + 1½ salle de bain. Très propre, garage spacieux 27 X 50, terrain paysagé, 2 entrées asphaltées. $65,000. (514) 785-2746.

STE-ADÈLE Maison canadienne, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, poêle à combustion lente, terrain 30,000 pi.ca. $135,000. négociable. 1-229-2804.

STE-ANNE-DES-LACS Maison, 4 c.c., 2 s/bain, 39,000 pi. car., 12 min. pentes ski (St-Sauveur) et autoroute. $89,000., discutable, 1-224-4731.

■ Propriétés à louer 105

BROSSARD, cottage jumelé. 4 c.c. Occupation immédiate. $725./mois. Marie, 672-6450 ou 465-0772

■ Propriétés à louer 105

CENTRE-VILLE ou ROSEMONT
Maisons neuves, 3 c.c., 1½ s.bain, garage, cour. 937-0048

ST-LAURENT: 1650 Ste-Croix. Cottage de luxe rénové à neuf. 7½, 3 c.c., jardin. $895./mois. 733-1444

■ Propriétés demandées 109

MONSIEUR SOLUTION
Difficultés financières — Saisies — faillites — Avis 60 jrs. 594-3154.

■ Propriétés à revenus à vendre 113

BEAUHARNOIS
18 LOGEMENTS
(Classe 31), bois et briques, construction 1980. Revenu $70,560 annuellement.
INF.: *COURTIERS IMMEUBLE TRANS-ACTIONS*
B. SAUVÉ
(514) 377-3700

3-9-87

■ Propriétés à revenus à vendre 113

AHUNTSIC, DUPLEX, 2 X 5½, MÉTRO, 10627-29 ST-HUBERT, BAS DISPO-NIBLE, PAS D'AGENT, $145,000. 389-1931.

CENTRE-EST. 2 X 5 pièces, semi-détaché, bien éclairé. Possibilité 4 logements. Transport, $107,000. 253-5415

CÔTE DES NEIGES 32 unités Bi-énergie. Revenus: $155,000. Près Plaza C.D.N.
CENTRE-VILLE: 70 unités Bi-énergie, béton, très bonne condition. Près Université. Pierre, 270-3333, 288-1849. DELTA CRTR.

DULUTH/Mentana, 3 X 7½
En pierre. Potentiel: $21,600. Revenu actuel: $16,300. $196,000. 598-1812

EST DE MONTRÉAL: Mercier
Magnifique duplex avec bachelor, garage, face parc de verdure. Faut voir. Prop. 354-4748, après 11.30h. A.M.

HOCHELAGA métro Langelier, 24 logements, bi-énergie, revenus: $111,500. Particulier. 526-2388, 646-5869.

LAVAL — PROJET FISCAL Catégorie 32, prix d'achat sur rev. ± 8. Inv. minimum $50,000. Un (35 log.) avec adm. requise. 381-8516, 668-5675.

OUTREMONT, rue Laurier, 7,000p.c., commercial plus 12 grands logements, possibilité condo, $2,700,000., revenus $240,000/année. Hypothèque $900,000. à 11½%. Vente privée. 499-0558.

PAPINEAU, 7360. 4 log.X 3½
Possibilité 2 autres. Excellent état. Par le propriétaire. 1-227-4556

PLATEAU triplex 3 X 6½, dont un libre pour propriétaire occupant. Danielle Didier, 322-9192 HABITAT PLUS INC CRTR.

POINTE ST-CHARLES. 7 logements plus garage. Revenus $21,000. Prix $195,000. Sans intermédiaire. Après 18h. 658-4400

R.D.P. Boul Gouin, grand triplex, 4½, 5½, à louer, $850. Luxueux 8½, disponible au propriétaire, garage pour 4 voitures, 643-2772.

REPENTIGNY: 6 logements, 4½. Chauffage électrique, très propre, tapis mur à mur, très bien situé. Revenus annuels: $26,900. 329-0955

RIVE-SUD Triplex à vendre, moins de 8 X revenus. Pierre Paul Lavoie, 465-5580, 646-4963. Imm. Express Inc. crtr.

■ Propriétés à revenus à vendre 113

ROSEMONT triplex 1 X 6½, 2 X 3½, situé près d'un parc. Danielle Didier, 322-9192 HABITAT PLUS INC CRTR.

ROSEMONT: TRIPLEX rénové. 5707, Cartier, 4 X 3½, 1 X 6½, loyers annuels garantis de $22,020. Prix: $198,000. Inf: M. Grégoire, jour: 526-9490. Soir: 374-3413.

ST-HENRI. TRIPLEX 3 X 7½, rénové à neuf, chauffage électrique. $275,000. Pas d'agents. 256-2233

ST-LAMBERT Construction 1986. 12 X 4½, chauffage électrique, garage. Revenus: $77,645. Hypothèque: $420,000. Comptant minimum: $200,000. **Agent s'abstenir. 671-4277.**

VILLE DE SHERBROOKE: 6 logements, électriques locataires, prix $122,000., revenus: $17,000.; aussi 8 logements, prix: $205,000., revenus: $30,500., 684-5012, après 17h.

■ Copropriétés à vendre 118

OUTREMONT adjacent, 4834, Jeanne-Mance, 1er. étage avec sous-sol, cour et garage. Libre. $109,000. 276-6953

■ Condos à louer 121

À LOUER
Condominium de luxe avec vue imprenable sur le fleuve.
TERRASSES DU VIEUX PORT, QUÉBEC (No. 551)
Pour information: (418) 626-2645

04-09-87

■ Condos à louer 121

CENTRE-VILLE, rue Aylmer. 4½, foyer, stationnement. Paule Provencher, 731-1853

CHOMEDEY: 5 pièces, neuf. toutes commodités, foyer, tapis, entrées lav./séch. Après 5h. 484-2573

ILE DES SOEURS « JARDIN DE L'ARCHIPEL », condominium luxueux avec vue sur le fleuve et la ville. 3 chambres à coucher, stationnement intérieur, lav./séch., cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, air climatisé, service de sécurité 24 heures. Piscine intérieure, sauna, bain, tourbillon, salle de réception. $1,300./mois. 671-2046, entre 8h. et 16h. soir: 672-9149.

ILE PATON, condos prestigieux
2 c.c. ou 3 c.c., 5ième ou 12ième étage, bord rivière, site enchanteur.
688-8440, après 14h.

LAC BROME Luxueux condo, 2 étages, vue du lac, foyer, 2 c.c., 2 s./bain, + sous-sol, lave-vaisselle, etc... A proximité de tout les centres de ski. Nov. à Avril. Jour: 282-8000 p.2214 demandez Lisette, 652-3395.

R.D.P. CONDO NEUF
Grand 4½, insonorisé, $550./mois. Libre novembre. Soir: 327-2600

SHERBROOKE-OUEST, belle vue sur U. McGill, condo luxueux, 5½, 2 c.c., 2 s.bain. $975./mois. 485-0646

SOUS-LOCATION. Ile des Soeurs
Condo luxueux, 6½, semi-meublé, stationnement intérieur, $1,700/mois, plus électricité. Libre maintenant jusqu'au 1er mai 88. 762-0959 ou 1-229-6891

■ Condos à vendre 122

COURS LE ROYER
—1,000 pi.ca. dans la Phase I et au 1er étage. Climatisé, plafonds hauts, 1 c. c., foyer. Possibilité de garage. Faites vite, c'est un bon achat.
—1,000 pi.ca. au 3e vue sur le Cours, 1 c. c., appareils ménagers inclus. Disponible septembre 1987.
—1,000 pi.ca., au 3e, 2 c.c., cuisine luxueuse, brique et plafonds anciens, foyer, install. lav. /séch. Possibilité bureau à la résidence.
—820 pi.ca., meublé sur 2 étages, climatisé, 1 c.c., foyer. $100,000. OU À LOUER: $900./mois.
JUDITH MASSE
Re/Max
Brossard J.M. Inc. Crtr.
466-2882
445-4543

3-9-87

■ Condos à vendre 122

AHUNTSIC Grand 4½, 1,100 pi.ca., garage int., dernier étage, coin s/o, face au parc Marcelin Wilson. Vue superbe. $154,000. 336-2851.

AHUNTSIC. Très ensoleillé. condo 7 pièces, 3 c.c., face à un parc de verdure et vue sur le Mont-Royal, foyer, balcon-patio, mezzanine. $124,500. 354-1498, 382-9534

BOUCHERVILLE
condo 2½, bien situé, bien équipé, jour: 655-8457, soir: 641-3916.

CARTIERVILLE, 3½, béton, très tranquille, garage intérieur chauffé. Près de tout. $68,000. 336-4921

CONDO NEUF, Parc Angus, 4½, avec foyer, garantie transférable. Vente rapide. $89,000. 596-0913

D.D.O. CONDO COTTAGE. Secteur recherché. 4 chambres à coucher, 1½ s.bain, s-sol. Libre immédiatement. Très propre. $82,900. 696-1476

ILE DES SOEURS, luxueux condo neuf, ensoleillé, unité de bout sud-est, six-plex, 2 c.c., 2 s.b., mezzanine, plafond cathédrale, foyer, toit terrasse, garage privé, octobre, $159,000. Frais de condo $54/mois. Appeler pour visite, soir:767-7219, jour: 395-7830.

LE DEVOIR
ANNONCES CLASSEES

Doublez à moitié prix!

Publiez une annonce classée au tarif régulier (minimum deux jours) et doublez le nombre de vos parutions en ne payant que **moitié prix pour les jours supplémentaires.**

286-1200

■ Condos à vendre 122

ILE DES SOEURS condo 4½, 2 chambres, foyer, patio avant et arrière, garage porte automatique, entrée privée, lav./séch. rideaux inclus, après 18h au 761-4146, $115,000.

OTTAWA-HULL, Mont-Bleu, 2 chambres à coucher, patio, silencieux, quartier recherché. Bon prix. 819-770-2249

ST-SAUVEUR magnifique condo, 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, 2 étages, plus mezzanine, Pierre Simard. Re/Max St-Jérôme, 435-1373.

SUPERBE CONDO 4½ pièces, centre-ville, Les Floralies de la Montagne, stationnement intérieur, magnifique vue sur centre-ville, directement du propriétaire, 931-7518, 598-0841.

TOUT PRÈS DU CENTRE VILLE, Verdun, condo 4½ const. 1985, près de toutes commodités, Sylvie Turgeon, 252-5252, Imm. Imka Inc. crtr.

VIEUX-LONGUEUIL: 5½ de luxe, mezzanine, foyer, toit terrasse. $120,000. Après 18h. 651-6922

VILLE ST-LAURENT 4½, 5è étage, 1,350 pi.car., accès piscine et nautilus. Daniel 337-2403, 274-6401.

■ Chalets à louer 125

A AU LAC DU CERF Domaine du Lac Malloon, chalet de 1 à 4 chambres, tout équipé, eau chaude, fôyer, plage, pêche à l'achigan, brochet, doré, truite. Louez à la semaine ou fin de semaine. 1-819-597-2896.

CHALET STYLE MAISON MEUBLÉE
3 c.c, St-Côme. Près des pentes de ski, possibilité pour 6 personnes. (819) 221-2061.

LAC DES ÉCORCES, près Mont-Laurier, domaine au bord de l'eau, chasse et pêche, chaloupe et moteur, 628-1611, 1-819-585-3493.

LAURENTIDES. Chalet suisse à louer. 3 étages. Week-end et semaine.
526-3764

SCHAWBRIDGE à louer nov. à avril, conviendrait professionnel, maison bourgeoise, "patrimoine", 2 étages, 3 c.c., 2 s.b., joliment meublé, équipé, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, chauffage électrique, grand terrain, proximité patinoire, 10 min. Ste-Adèle, $5,000. 1-224-7193.

ST-ADOLPHE D'HOWARD, chalet, été-hiver, sur lac, tout équipé, 352-2958, 684-2143.

■ Chalets à vendre 129

À STE-AGATHE Luxueux chalet style moderne, toit cathédrale, vue superbe sur les montagnes, foyer en pierre et bain tourbillon dans la chambre à coucher. Parfait pour skieurs. Complétement meublé, occupation immédiate. Immeubles Président courtier. Stéphane Valade. 819-326-0426.

FERME 118 âcres avec 2 maisons + chalet d'été, grange, garage, étage, endroit tranquille sur chemin de gravier. Prix demandé $155,000. Immeubles Doncaster crtr, 1-819-326-4963 Joe Graham.

STE-MARGUERITE paroisse, petit chalet, non-occupé depuis rénovation, non meublé, $35,000. pas d'agent, 229-5249, Mtl 842-1864.

■ Maisons de campagne à louer 137

CONDO, MONT STE-AGATHE
5½, sur 2 étages, tout équipé, foyer, cable, près du Lac des Sables. Sem./saison. 1-753-4520

MAISON 2 étages, bord d'un lac. région Rivière du Loup, beau site, meublée, $300. Mme. F. Dubé,
849-7202 ou 876-6705

■ Maisons de campagne à vendre 141

À 25 milles du pont Champlain. Au pied du Mont St-Grégoire, domaine boisé de 90,000 pi.ca., résidence 9 pièces, 4 chambres, taxes: $393. annuelles. Occupation 30 jours. Denis Goineau. Immeubles M.G. Boyer. 445-2330.

À L'ISLE-VERTE Maison ancestrale 10 pièces, terrain 100 X 205 pi.. Prix économique. Informations et visite: 1-418-862-9052.

MAURICIE, Style Suisse, cèdre, 12.5 arpents, petit lac privé. Route Principale vers Latuque. Paysage magnifique. $90,000. Sans agents. Après 18h. + samedi, 656-5387

ST-CHARLES DE MANDEVILLE
Maison de 4½ pièces, salle de jeux, chambre et salle de lavage au sous-sol, garage. 1-835-3316

ST-MATHIEU DE BELOEIL
1806, Ruisseau-Nord, (Sortie 109). 23,807 pi.ca. Succession. 467-6045

■ Terres, fermes à vendre 145

À ST-HUGUES à 10 minutes environ de St-Hyacinthe, terre à vendre, 60 arpents, 30 arpents en culture et un bâtiment à machinerie, $38,000. (514) 430-2522.

75 ARPENTS. Grange, étable, maison, 2 garages. Idéal pour chevaux ou autres animaux. 1-834-3320

BROSSARD 7,000,000 pi.ca. La campagne à la ville! Bungalow 1986, pierre et brique, 11 pièces, garage, lac artificiel ensemencé, terre cultivable, $425,000. Trust Général courtier. Guy Charron, F.R.I. 466-7350 ou 466-7084.

FERME RÉGION DE QUÉBEC
Dans site enchanteur, grand domaine ancestral, 163 arpents. Vue sur le fleuve, maison et bâtiments impeccables. 1-418-286-6101.

LOTBINIÈRE: Ferme laitière, 5,000 kg, 157 arpents, 137 cultivés, sol excellent, 40 têtes Holstein, 32 vaches Lactoduc, machinerie. $235,000. (418) 796-2170.

■ Terrains à vendre 149

3 TERRAINS 92 X 167 non boisés, à 25 min. de Montréal, arpentés, cadastrés, $4,000 chaque. 685-3792.

A 10 minutes DE ST-JOVITE et 10 minutes du Mont-Tremblant. (10) terrains de 35,000 pi.ca., électricité, prêts à construire. 627-0317

ACHETONS: TERRAINS À MTL.
Ou bâtisses commerciales, dans secteur résidentiel. Jour: 522-1274

ACTON-VALE terre à bois, environ 60 acres, avec érablière, excellent site pour chasse aux chevreuils, prix à discuter. 1-546-2604.

AU COEUR DE ST-BRUNO
Superbe terrain multi-familial, 263,410 pi.ca. Comptant: $200,000. Balance termes constructeur. Imm. Constellation. A. Bohbot, 487-3115 ou 670-3260

BOUL. MÉTROPOLITAIN près Langelier, 56,873 pi.ca., commercial, industriel. "High Rise". 324-4446.

CANTONS DE L'EST. superbes terrains à vendre en montagne. vue panoramique sur ski Bromont et vallée, soleil toute la journée, tranquille, choix de plusieurs terrains de 1.5 âcre et +. .25c pi.ca. ($16,000.) 1-375-0000

L'ANGE GARDIEN
Développement Lac «La Retenue» - domaine Yvan Morneau - 40,000 à 200,000 p.c. boisés près rivières, financé 3 ans sans intérêt par prop. 1-418-822-1895.

MONT ST-HILAIRE 10,000 pi.ca. avec service, boisé. $20,000. 729-2971.

■ Terrains à vendre 149

OUTAOUAIS, À NAMUR
Terrain boisé avec clairière, 84,000 pi.ca., 10 min. du Lac des Plages. Soir: 466-6077

PAPINEAUVILLE. Terrain boisé.
Bord de l'eau, 100 X 400
avec services. 819-427-5974

ST-CÉSAIRE Près de la rivière Yamaska, pour maison, 35 km. de Montréal, 2 km. de l'autoroute des cantons de l'est, gazon, boisé, aqueduc. 1,500 pi. ca. 1(514)469-2926 avant 8h. a.m.

STE-ROSALIE. Terrain commercial de plus de 100,000 pi.ca. à 1 mille centre-ville de St-Hyacinthe, (face magasin de meubles Germain Larivière).
1-799-4555

TERRAIN boisé dans les Laurentides, 480,000 pi.ca., situé près d'un ZEC., 1,200 pi. sur rivière rouge. Faites une offre! Patrice Nadeau: 646-8952. Soc. Imm. Roy Crtr. 465-7550.

■ App. et log. à louer 160

TORONTO:
SUITES MEUBLÉES
L'ALTERNATIVE ABORDABLE
Studios 1, 2 & 3 chambres à coucher
Suites luxueuses, économiques
POUR MOINS QU'UNE CHAMBRE D'HÔTEL
ENTIÈREMENT MEUBLÉES, TOUTES ÉQUIPÉES
• Location dans tout Toronto Métropolitain
416-466-9916
416-276-6132
(Édifice francophone)
Frais virés de l'extérieur

3-9-87

OUTREMONT
OCCUPATION IMMÉDIATE
APPARTEMENTS LUXUEUX
Tour d'Habitation
Édifice sécuritaire, chauffé, piscine intérieure, salle d'exercices, saunas.
277-5873

3-9-87

■ App. et log. à louer 160

ÎLE DES SOEURS
Grand 3½, à sous-louer, 6e étage, $591./mois. Johanne B., jour: 845-4504, soir: 762-0449.

9720 Iberville
4½, garage, sous-sol fini.
648-8250

A OUTREMONT, près Laurier. Haut duplex, grand 7½, rénové, cuisine refaite, salle de lavage. 270-4771

APPARTEMENTS LA CITÉ 3½ à sous-louer, disp. 1er sept., $585. Possibilité meublé, 289-9272 ou 279-1010 soirée.

AUBAINE! NDG, 1er octobre 87 au 30 avril 88, luxueux, 4½, garage, non-meublé, $660., meublé $760. dernier mois gratuit, 352-4226 après 4h.

BOUL. ST-LAURENT, près Marie-Anne. Grand 6½, complètement rénové, ensoleillé, tapis mur à mur, entrée lav./séch., balcon. Libre.
$650./mois. 271-7832

BROSSARD
DOMAINE NAPOLÉON
Hauts duplex et triplex avec mezzanine. Grands 5½ — 6½, avec garage. Nouvelles constructions de qualité. Tapis mur à mur, entrée lav./séch., autobus à la porte, prêt de tout. Juillet. PERRY HOLDINGS INC. Bureau de location: 8190, Naples, coin Napoléon.
656-1759, 676-2685

C.D.N. (sur C.D.N. près Queen Mary), 4½, moderne, chauffé, cuisinière-réfrigérateur, 1 c.c, $500./mois, 733-6209.

C.D.N. 5½, haut duplex, chauffé, équipé, près métro, frais repeint, disponible immédiatement, 744-8183.

C.D.N. Lacombe, grand 4½, repeint, bois francs, poêle-frigo, fenêtres neuves, $425., 486-8083, 843-8325.

CARTIER (Masson)
Magnifiques 4½, 5½, rénovés, $450., 256-5663

CARTIERVILLE. Coin Gouin et Cousineau. Grands 3½ et 4½, modernes, tout neuf, avec ascenseur. Accès aux handicapés. Occupation immédiate. 687-6151, 332-9205, 335-9487

DE LORIMIER/SHERBROOKE: Grand 6½ meublé, non-chauffé. Disponible: Sept. à juillet 88. $600./mois. 522-9388

DELORIMIER, 8½, rez-de-chaussée de triplex, garage, sous-sol et cour arrière, ménage et peinture frais fait, $700/mois, libre 1er sept., 525-2639 après 18h.

DELORIMIER grand 4½, neuf, $560. 1 mois gratuit, 386-6003.

EDOUARD MONTPETIT, près U. de M. Très grand 3½, donnant sur boisé. $430. 733-9753

L.D.R.: Grand 4½, porte patio, balcon avant, (1mois gratuit). Lun/ven. 13h. à 21h. 276-0184

LASALLE, haut duplex, 5½. Libre 1er. sept. $500./mois. Après 2h. 632-1018 ou 467-5068. Paul Laroche.

LAVAL, près Pont Cartierville et Polyvalente St-Maxime. Grand 4½, moderne, tout neuf, avec stationnement. 1 mois gratuit.
687-6151, 332-9205, 335-9487

LUXUEUX 2 chambres à coucher, grande terrasse, vue sur la ville. 866-5971, sur sem.

MÉTRO LANGELIER, bas duplex, 6½ et garage, lave-vaisselle, frais peint, $625./mois, 254-3423, 255-8428,

N.D.G. Beau 4½, boiseries, équipé, chauffé, près métro Villa Maria. $495. 861-5668 jour, 484-4298 soir.

N.D.G. OLD ORCHARD. Près métro, bas duplex, 6½, équipé, boiseries naturelles, repeint, chauffé. Sept. $875.
484-7154, 484-7198

OUTREMONT Magnifique 5½ au rez-de-chaussée d'un immeuble de classe, fraîchement repeint, cuisinière et réfrigérateur fournis, disponible pour le 1er novembre, $850./mois, 274-4827.

OUTREMONT (Adj) Près U. de M. rue paisible, (duplex) 2 X 8½, redécorés, 1 côté ensoleillé, grande pièce de réception séparée des 4 c.c., $1,200. et $1,400./mois. 935-2121

OUTREMONT: Grand 1½, + alcôve, cuisinière/frigo, chauffé, piscine, sauna, gymnase. Terrasse Outremont. Libre. 352-8487, 277-5873

OUTREMONT: 3ème. étage triplex 2 c.c., très éclairé, stationnement. Libre immédiatement. $650./mois. 276-5738

PLACE FORTIER
Ville St-Laurent, très beaux 3½, 4½, à louer, chauffé, éclairé, climatisé, cuisinière, réfrigérateur fournis, piscine intérieure, sauna et dépanneur, stationnements intérieurs et extérieurs disponibles, près centre commercial et moyens de transport. Venez nous visiter, vous aimerez Place Fortier. 337-6722 de 9h. à 21h.

PLATEAU MONT-ROYAL. Très grand 4½, rez-de-chaussée, chauff. électr. locataire. Rénové, cachet ancien conservé. Intéressant. 1er. oct. $460.
277-7359

PLATEAU MONT ROYAL, rue Marquette, grand 3½, rénové, chauffage électrique locataire, libre, $405. après 15h. 664-1559.

■ App. et log. à louer 160

PARC ANGUS, Rosemont, nouvelle construction, 4½, 5½, à louer, 665-1499.

PARC LAFONTAINE magnifique 8½, 3e étage, calme, très éclairé, 2 balcons, hauts plafonds, foyer, meublé, équipé, $900., 521-4819.

PIERREFONDS-OUEST, 4½ splendide, stationnement, tapis et taxes compris. Mois gratuit ou réfrigérateur et cuisinière. Sur ligne de Bus. Immédiat. Après 6h. P.M. 626-8393

PLATEAU, 4½, rénové à neuf. Haut duplex, grande cour, près Parc Laurier, $500. Tel: 527-7858

PLESSIS 1214. Près Radio-Canada, logement non-chauffé, tranquille. Idéal couple. $555./mois. Après 17h.: 521-6455.

PRÈS DU MÉTRO VERDUN. 5½
pièces, rénové. $425./mois.
849-4335 — 844-9366

ROSEMONT — ANGUS
Luxueux condo neuf, 4½, 1,120 pi.ca. de coin, bain romain, balcon, garage.
271-5644

ROSEMONT, Dandurant, bas triplex, 5½, luxueux, avec s/sol fini, chauffage électrique, cour de stationnement, $585/mois, occupation immédiate, références, 270-5988.

ROSEMONT, neuf. Prop. occupant. 1er. oct. 2½, $350. — 4½, $550.
668-7013

ROSEMONT, 5½ moderne, tranquille. $525./mois, discutable. Après 18h. 849-4880 ou 495-2683

SHERBROOKE face au Cégep Maisonneuve, grand 6½, non-chauffé, avec garage, $650./mois, 472-6087.

SNOWDON Av. Victoria près Sunnyside, haut duplex, grand 7½, équipé, parking, sous-sol, $750, non-chauff. 487-9982.

ST-ANDRÉ. Luxueux 4½, 5½, très grands, près services et métro. $695. et $725. 355-4082

ST-CONSTANT 4½, neuf, lave-vaisselle interc., stationnement. 694-3341. Visite libre dim. 14h. à 16h.

ST-DENIS-SHERBROOKE
Studios, lofts, atelier rénovés, grandes fenêtres, face au soleil. $600. chauffé, et plus. Stationnement intérieur disponible. 845-5588.

ST-HENRI
3½ neuf, bain tourbillon, $425.
324-5752, 655-2932

ST-HENRI: 7½ rénové à neuf, électrique. Libre, $600./mois. 256-2233

ST-LÉONARD luxueux 6½, salle de jeux, garage double, chambre froide. Prix à discuter. 324-6096.

ST-LAMBERT. Maison rénovée, 6 pièces, 3 c.c., 2 étages, stationnement + cour. $650. Libre. 465-2043

ST-LANRENT, 3½. Sous-location, septembre, électr., taxes inclues. $460. garage disponible. 489-2608, 738-6049

ST-SAUVEUR 5 min. du mont St-Gabriel. Logement neuf 3½, toutes commodités, meublé, chauffé, éclairé, saison/année, 1-227-1183.

VILLE SAINT-LAURENT 5½ de luxe, bas, cuisine équipée, atelier avec lav./séch., grande chambre à coucher, s/manger. Enlèvement de la neige, chauffage et électricité payé, couple tranquille seulement, $1,200. 744-1452.

VILLE ST-LAURENT
Luxueux 2½, 3½, 4½. Penthouses près centre d'achat Côte Vertu, tout équipés, chauffés, piscine intérieure, sauna. 336-8308, 334-9358.

VILLE ST-LAURENT 2½ studio, situé au 301 boul. Deguire, tout compris, $340./mois, sous-location jusqu'au 30 juin 1988. Jacques Lavallée. 630-5666.

■ App. et log. à partager 164

AHUNTSIC, condo luxueux. Près métro, Cegep. Femme seulement.
Tel: 382-9563

DROLET, 2 min. Métro Jarry, 4½, cherche fille tranquille, propre, non-fumeuse, $230. tout compris, 389-7708.

ESPLANADE près Bernard. 7½ meublé, lit non-inclus, rénové, $325., non-fumeur. Sept. à déc. Gais s'abstenir. 277-2529

■ Maisons repos/retraite 173

AHUNTSIC Si vous êtes du 3e âge, autonome, seul(e) ou en couple, résidence idéale pour vous. Tous les services compris. Si intéressés: de 10h. à 16h. 388-3901.

CENTRE D'ACCUEIL pour personnes âgées. Chambre privée, semi-privée, bonne nourriture, médecin, salle de jeux, cinéma.
354-5964 — 355-3165

■ Bureaux à louer 251

Vieux Montréal
440 PLACE JACQUES-CARTIER
— 4000 pi² sur 2 étages
— $4.60 pi²
— libre le 1er octobre 1987
— cachet du Vieux Montréal (murs pierres et briques)
878-9181
SOUS-LOCATION

3-9-87

CENTRE MÉDICAL DE L'EST
Bureaux pour médecins, 30 boul. St-Joseph est;
Chauffés, air climatisé, pharmacie, rayons-X, laboratoire
738-4725
courtiers protégés

3-9-87

■ Bureaux à louer 251

À MONTRÉAL-NORD Pie-IX + Monselet, 400 à 5,500 pi. ca., subdivision sur demande, prix spécial 2 mois gratuits, prestigieux, 331-7739, 331-5291.

3818, ST-LAURENT
2,700 pi.ca. Idéal pour professionnels.
843-8809 — 845-6673

ÉDIFICE NEUF
CENTRE PROFESSIONNEL
3131, Bélanger/Boul. St-Michel
15,000 pi.ca. subdivisable. Idéal: avocat, notaire, médecin, dentiste,
Occupation sept. 1987.
Tarif raisonnable.
721-4465 — 374-2700
DÉVELOPPEMENT CANTOR

■ Bureaux à louer 251

A QUI LA CHANCE?
Espace à louer, situé au centre des affaires, près Palais des Congrès, de Justice, métro, air climatisé, ascenseur, tapis. 931-3914 ou 725-2681.

A VOIR! Vieux-Mtl. 1,500—1,700p.c. Bureaux polyvalents (cuisinette, douche). Rénovés. Demandez dépliant. 341-4039, 731-8456.

A1 - CARRÉ ST-LOUIS
Métro Sherbrooke, 200 à 1,000 p.c. sur Carré St-Louis disponibles, loyer raisonnable, 844-5961.

AHUNTSIC Espace commercial 2,500 pi.ca., 10772 Lajeunesse, face terminus Laval. 382-1410.

AU 585, FLEURY-OUEST
1,800 pi.ca. stationnement facile. $6,50 le pied. Peut être divisé.
Jour: 389-1375. Soir: 271-3375

BUREAU À SOUS-LOUER jusqu'en novembre 89, 1385 pi. tout compris incluant 5 grands bureaux fermés. Très propre, garage au sous-sol, haut d'un centre d'achat à St-Léonard. M. Laroche, 327-1372.

HOCHELAGA, près métro H. Beaugrand. Centre professionnel, 1,500 à 3,000 pi.ca. climatisé. mois gratuit. 353-5839

LA COUR DU ROI
Luxueux espaces à bureaux. Rue Ste-Catherine, entre Drummond et de la Montagne. Vue sur montagne et fleuve. Possibilité 12,000 pi.ca., vitres teintées, skylight, stationnement adjacent. Construction neuve.
282-0141, Ivain Jozsés

LES COURS ST-DENIS
St-Denis et de Mont-Royal, à louer, magasins, bureaux et salle de montre, édifice prestigieux, stationnement, ascenceur, jusqu'à 70,000 pi. ca. Pour Info: M. Saraga au 737-8535.

MÉTRO BERRI maison complète, prestigieuse sur 3 étages avec ou sans loft, 2,000 à 3,000 pi. car., libres. 678-1209, 526-0637.

MONT-ROYAL et C. Colomb, 600 à 3,000 pi.car., chauffé, éclairé, climatisé, ascenceur, 322-8223, 737-9523.

MONTRÉAL 5199 est Sherbrooke, 1400 pi.ca., chauffé, éclairé, climatisé. 474-5764.

MONTRÉAL-NORD: Boul. Léger. Jusqu'à 600 pi.ca. aménagé selon vos besons. Vincent, 327-2886, 325-1040

OUTREMONT Rue Bernard, 2,300p.c., luxueusement aménagé, climatisé, chauffé et éclairé. 1er étage, $15. p.c. tout compris, libre 1er janvier 88, 499-0558 entre 9h et 16h.

VILLE LASALLE, bureau à louer, 500 pi.car., 4è étage, vue exceptionnelle de Montréal, pour information, 499-1515.

■ Espaces commerciaux à louer 259

3818, ST-LAURENT
2,700 pi.ca. Idéal pour professionnels.
843-8809 — 845-6673

PRÈS PONT CARTIERVILLE. Espace commercial, 1,000 à 4,000 pi.ca., modernes, tout neuf. Idéal, tous genres de commerces. Occupation immédiate. 687-6151, 332-9205, 335-9487

■ Espaces industriels à louer 268

A ST-LÉONARD, 3,600 à 14,400 pi.ca.
Neufs. Libres.
326-4432, 648-9495

■ Propriétés commerciales 269

FARNHAM, édifice semi-commercial pour moins de 7X les revenus. Faites une offre. Faut vendre! Aussi dans l'est, motel 8 unités avec salle à manger, cause maladie. Marco Fontaine 375-5571, RE/MAX AVANT GARDE courtier.

SEMI-COMMERCIAL situé rue Ste-Catherine, station de métro Papineau, avec stationnement, $205,000. 670-1897.

■ Commerces à vendre 283

A ST-HENRI: Dépanneur avec bâtisse. Revenu de la bâtisse: $15,000. annuel, chiffre d'affaires du dépanneur: $10,000./sem. Prix pour le tout: $160,000. Inventaire à part. 932-5540

ACIERIE ET SOUDURE, revenu brut $3,000,000. Un commerce en or avec bâtiments, pour la bonne personne, A.E. Barbeau courtier, 849-2451.

BRASSERIE-BAR
225 places. Bon chiffre d'affaires.
1-546-7622

CAFÉ-RESTAURANT À VENDRE
Sitation excellente, bon chiffre d'affaires. 849-0709.

DISCOTHÈQUE, 45 min. de Mtl. Bon chiffre d'affaires. Fond de commerce. Très beau site. Près Lac Champlain.
454-2592

GARAGE À MATAGAMI (TEXACO) Distributeur propane, location d'autos Tilden, très bon chiffre d'affaires, 1-819-739-2411.

MAGOG CENTRE-VILLE Franchise (restaurant 60 places) établi depuis 2 ans. Nouveau concept, territoire protégé, possibilité de seconde franchise sur ce territoire. Paul ou Thérèse: (819)847-1304 ou 847-2190.

MAISON D'ESTHÉTIQUE et de coffure. Excellente clientèle. boul. des Laurentides. Pont-Viau. 667-4787

MONTEBELLO, charcuterie-pâtisserie. Avec bâtisse ou équipement seul, bons revenus. Cause retraite. $125,000. 1-819-423-5268

MOTEL À STE:ANNE DE BEAUPRÉ 39 unités, revenus $136,200., terrain 88,536 pi. ca., possibilité construire d'autres unités. Bernard Lefebvre, 465-5580, 652-0371 Imm. Express Inc. Crtr.

RESTAURANT CASSE-CROUTE à vendre. Près manufactures, bon chiffre d'affaires, ouvert 5 jours. 270-8924

TERRAIN DE CAMPING restaurant dépanneur, lac, piscine, très bien établi, revenus très intéressants, région de Lanaudière. Informations: Yvon Simard: 585-4028.

■ Articles de sport 317

BENCH-PRESS YORK, haltère, 175 livres, plaques de fonte, état neuf. $120. Longueuil, 679-8050

■ Matériaux de construction 340

ARMOIRES cuisine sur mesures, chêne, pin, mélamine, direct. Manufacturier. **Gilles Richard Enr. 525-9585/259-7815**

■ Ameublements 351

FUTON PLUS BASE $139.
CONFA INC 8448213

MOBILIER de chambre blanc: $200. Mobilier de chambre colonial: $200. 2 pneus d'hiver 75R14 radial $50. Meuble à tiroirs 52 X 16 X 32: $50. 696-0249.

■ Équip. de commerce 365

LE VIEUX BISTRO annonce une liquidation sur toute notre marchandise de restauration. 845-3556.

■ Ordinateurs 371

APPLE II PLUS. Moniteur — Disque Drive — Imprimante Smith Corona TPI. $1,000. 525-2990

CLUB C-64, IBM
Commandes extérieures, Micro Data.
1-418-648-8539

PRIX FANTASTIQUES! Apples, IBM, Commodores, Oméga et accessoires, bas prix. Téléphoner Karen Hogan, 489-4969.

UTILISATEURS DU MACINTOSH
Impression Laser. PAPETERIE ÉDITES, 5970, Côte des Neiges. 738-1251

■ Instruments de musique 375

PIANO À QUEUE Bluthner, 6' 3'', «Quartet», $15,000. livré, accordé, exquis, connaisseur, 622-0656.

PIANO À QUEUE Starck American
5 pl. $2,500.
487-0055

PIANO À QUEUE Franz Wirth, couleur noir avec banc, 193... Bon état. $3,500. 355-3601.

PIANO ÉLECTRONIQUE Roland H P 450., avec ampli HK 20, état neuf. $1,200. Longueuil, 679-8050

PIANO ANTIQUE WILLIS A été décapé et reverni. En très bon état. $1,100. 581-4373, après 17h.

PIANO d'appartement Willis 40 po. ajust. des cordes récemment. Bon état, $2,200. 671-2846 ou 671-8298

SUPERBE PIANO Baby Grant Kawai, 5'3'', ébène fini satin. $9,800. Après 18h. + samedi, 656-5387

VIOLON ROTH 1974. Réplique Stradivarius. Excellent état. Suzanne Paquin, 667-1448

■ Piscines, équipements 379

LES MEILLEURS SYSTEMES DE CHAUFFAGE POUR PISCINES
Produits Sunarc Inc.
683-1588

■ Bois de foyer 383

J.R. DU NORD
Bois de foyer, livraison rapide,
433-5001

■ Livres 390

ENCYCLOPÉDIA UNIVERSALIS 22 volumes. Couverture blanche. Impeccables. (514) 932-4974.

■ Antiquités 391

À VENDRE, AFRIQUE anciens et modernes, statuettes, fétiches, masques, bronzes érotiques, poids Ashanti, colliers, bracelets, instruments musique, 20 à 75 ans d'âge, peu d'art asiatique, Arawak, pré-colombien, demi-prix de leur valeur. Décorez en investissant. Gain de 50% au départ, privé, 659-5636.

ACHAT À PRIX ÉLEVÉ
Achetons: Gravures, Icart, tableaux anciens, bijoux: or, argent, statues: bronze, marbre, antiquités. Aussi succession complètes. ANTIQUITÉS GUY, 2325, Guy. 935-3600

ACHETONS VOS ANTIQUITÉS
ALBERT ANTIQUITÉS
3762, St-Laurent (Des Pins)
845-6802

ARMOIRE ANTIQUE Ile d'Orléans, 125 ans. en pin, bonne condition, $1,000.
259-5526

ART AFRICAIN. Unique! Ivoire, grands bronzes du Bénin, fétiches Congolais, masques cérémoniaux, Etc... Sur rendez-vous: 482-3498. 9h. à 5h.

DÉCAPAGE artisanal, finition soignée, restauration de meubles anciens. Pierre: 12h. à 17h. 525-2835.

■ Astrologie/Ésotérisme 393

MADAME DANIELLE cartes, tarot, lignes de la main, boule de cristal. Bienvenue aux professionnels, 581-8552.

■ Oeuvres d'art 395

3 PEINTURES indiennes sur soie à vendre. Encadrement professionnel, 495-3317.

ARTISTE PEINTRE, peint: Paysage et monochrome sur toile et mur, à très bon prix. Mireille, 725-1691

TROIS TABLEAUX À VENDRE: J.Rheaume, J. Bonet, R. Richard, argent comptant seulement. 739-4662 tôt le matin ou le soir après 9h.

■ Animaux 397

CHIOTS DANOIS, pure race, fauve. Nés le 20 juillet. 3 mâles, 1 femelle.
1-774-3006

DOBERMAN mâle, beige/roux, descendant américain et européen ainsi que chiots noirs et beiges. 1-456-3700.

HERDALE: Chiots de race. Enregistrés, tatoués, pedigree certifié, tempérament superbe. 467-9239

PERSAN BREEDER bicolore, noir et blanc, champion, 3 ans, prouvé, $300., plus chatons, à partir de $150.
647-1642

■ Divers 399

TAPIS Aubusson 4 plis, 8'8'' X 11'9'', vert, ivoire et rose, avec sous-tapis. $1,000. 679-0755.

■ Offres d'emploi 407

ASSOCIÉ
EN INFORMATIQUE (MTL.)
1-819-876-2243

BESOIN femmes de ménage et hommes pour répondre au tél. pour prendre mess. entre 9h. et 12h. 937-3793.

RESTAURANT CHINOIS
Besoin chef-cuisinier pour gérer la cuisine, excellent salaire et heures de travail. Envoyer votre résumé, confidentialité. DOSSIER 296, LE DEVOIR, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal, Qc, H2Y 3S6.

■ Postes cadres, et professionnels 451

PHARMACIEN, temps partiel
Expérience, références. Très bonnes conditions, Ph. Jean-Coutu. 725-9338

■ Musiciens, artistes 479

RECHERCHONS MUSICIENS
Pour ensemble à corde, amateurs. Concerts prévus. Contacter Benoit: 733-7704

■ Emplois divers 491

CHERCHONS VOIX, pour doublage
De documentaires. Hommes, femmes étrangers parlant français et/ou anglais, avec accent: Portugais/Brésilien, Arabe,
Chinois, Indien. Bonne diction.
849-6294

■ Emplois demandés 497

POLYVALENTE Possédant BACC pédagogie, brevet A ministère Éducation, BACC musique, expérience en enseignement, musicothérapie, animation, hôtellerie ainsi qu'en bibliothèque. Bonne connaissance du public, excellent français et bilingue. Accepterais offre raisonnable. 526-0233.

Paul Okumba d'Okwatségué prévient

« Ne créons pas une ONU francophone »

BERNARD DESCÔTEAUX

QUEBEC — Les leaders politiques de la francophonie ne doivent pas se faire d'illusions: tenter de créer une ONU francophone est une entreprise vaine qui risque de faire échouer le projet de construction d'une communauté francophone internationale.

Telle est l'opinion qu'a exprimé, hier, en entrevue au DEVOIR, le secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique, Paul Okumba d'Okwatségué. Celui-ci se demande si on est pas en train de céder à la tentation de créer une nouvelle structure politique.

De passage au Québec à l'occasion du sommet de Québec, l'actuel secrétaire de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) est un observateur intéressé des débats. Voyant les leaders politiques s'engager dans des débats sur les grandes questions politiques internationales de l'heure, il prédit que ces débats « surréalistes » ne conduiront nulle part.

« Pourquoi la francophonie trouverait des solutions au problème palestinien ? Pourquoi la francophonie réussirait là où l'univers a échoué ? », demande-t-il, ajoutant que de se lancer dans de tels débats ne peut conduire qu'à transposer la bagarre à laquelle on assiste à New York dans le forum des sommets francophones.

« Si vous voulez que le projet de francophonie réussisse, il faut écarter la question politique », déclare le secrétaire général qui estime que la politique doit venir plus tard, dans 15 ou 20 ans. Il faut, dit-il, commencer par parer au plus pressé, ce qui en l'occurence est le sous-développement. Il note que les domaines où les Nations unies ont réussi sont justement les domaines liés à la coopération économique et technique.

Pour l'instant, il est évident que les pays participants au sommet de la francophonie ne savent pas trop où ils vont avec ce projet de construction de communauté francophone. La vision de la francophonie est différente selon qu'on est Canadien ou Français, note M. d'Okwatségué. Il souligne que les Canadiens sont parmi ceux qui préconisent une francophonie qui intervient dans le domaine international et qui se dote d'institutions appropriées.

Le fait que personne ne sache encore vraiment ce que doit être la francophonie ne manque pas, souligne le secrétaire général, de colorer le débat sur l'avenir de l'ACCT. Ce débat a cours depuis le sommet de Paris alors qu'on avait refusé de transformer l'agence immédiatement en secrétariat du sommet. Une forte méfiance existe envers cet organisme à qui on demande ni plus ni moins que d'offrir des garanties.

La sagesse commande, croit M. d'Okwatségué, de faire confiance en l'ACCT. Il faut faire l'économie d'une deuxième structure qui viendrait s'ajouter ou plus probablement remplacer l'ACCT. On recommencerait alors à zéro. L'Agence de coopération culturelle a entrepris de se rénover et il est possible, à la condition que les États francophones le veuillent, de transformer son mandat, d'adapter ses structures en fonction des orientations que l'on donnera à la communauté francophone, pense le secrétaire actuel de l'agence.

Le débat actuel comporte un grand danger, estime-t-il. Les solutions temporaires adoptées pourraient fort bien être définitives. Il se pourrait que le « comité du suivi refuse de rendre son tablier le temps venu », dit-il. Rappelons que ce n'est qu'en 1989 qu'on doit décider du statut qu'aura l'agence qui doit travailler d'ici là en parallèle avec un « comité du suivi » créé lors du sommet de Paris pour mettre en application les décisions du sommet.

Pour M. d'Okwatségué, il est clair que de toute façon, il faudra bien en venir un jour à doter le sommet d'un véritable secrétariat. Il serait le « réceptacle de toutes les décisions » et servirait d'interface entre les leaders politiques et les « opérateurs » qui pourraient être choisis pour réaliser les projets de coopérations tels l'Aupelf (universités) ou le Cirtef (télévision). Il ne faut pas aller en ordre dispersé.

Ce secrétariat, ce pourrait être l'agence actuelle ou une autre agence qui aurait été créée de toute pièce, convient le secrétaire général qui cache mal que la méfiance que l'on manifeste à l'endroit de l'agence l'ennuie. Ce sont les États francophones qui ont créé l'agence et ils ont tous les pouvoirs de la transformer, note-t-il. Si on est insatisfait, ils n'ont qu'à prendre leurs responsabilités, suggère-t-il, ajoutant que les États « n'ont pas à jouer à cache-cache avec leur propre créature ».

La France veut créer un « comité ad hoc » sur les institutions francophones

BERNARD DESCÔTEAUX

QUÉBEC — La France a soulevé l'agacement de quelques-uns de ses principaux partenaires du Nord au sein de la francophonie en proposant, à quelques heures de l'ouverture du sommet de Québec, la création au plus haut niveau d'un « comité ad hoc » pour traiter, d'ici le prochain sommet, de la question des institutions francophones.

La création de ce comité a fait l'objet de vives discussions entre les ministres des Affaires étrangères lors d'une réunion qui s'est poursuivie tard dans la nuit de lundi à mardi. Alors qu'on adoptait presque sans discussions les projets dits de coopération, on s'engageait dans de longs échanges sur ce point.

Hier après-midi, Ottawa prenait d'ailleurs ses distances en déclarant par la voix de l'ambassadeur Lucien Bouchard que ce projet ne lui apparaissait pas « transcendental ». Il a prédit qu'il n'y aura pas de « guerre de Troie » pendant le Sommet autour de ce projet. En fait, on a convenu d'éluder la discussion autour de ce projet qui ne sera pas pour autant abandonné.

Suivant la proposition française, ce comité que certains ont vu comme une sorte de futur « directoire » du Sommet, n'aurait compris que trois pays: la France, le Canada et le Sénégal. La Belgique et le Québec auraient préféré un groupe plus large de six ou sept pays. L'objectif du comité proposé consisterait à permettre à quelques chefs d'État de réfléchir activement aux institutions qu'on voudrait créer pour la francophonie lors du prochain Sommet qui aura lieu en 1989.

Par cette proposition, la France resoulevait tout le malaise qui existe au sein de la francophonie quant au rôle futur de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) à qui on refuse toujours le rôle de secrétariat du Sommet. Selon les termes mêmes de l'ambassadeur Bouchard, cet organisme est en « probation ».

Le problème de l'avenir de l'ACCT s'est posé pour la première fois lors du Sommet de Paris. Le Québec se faisait alors l'instigateur d'une proposition visant à faire de l'ACCT le secrétariat du Sommet. La France, mais aussi le Canada devaient s'opposer. On reporta le débat en soulignant la nécessité pour l'ACCT de se réformer.

Le Québec avait pensé pouvoir lors du présent Sommet faire adopter sa position initiale, d'autant plus que le Canada avait modifié ses positions substantiellement. La France maintint cependant les siennes.

Selon le procès-verbal de cette réunion que Le DEVOIR a pu consulter, on proposera aux participants du Sommet de maintenir le comité de suivi des décisions du Sommet créé à Paris. Ce comité recevra le mandat spécifique d'examiner avant le Sommet de 1989 les rôles respectifs de l'Agence, des réseaux, et des autres organismes (AUPELF, CIRTEF, AIPLF) et d'examiner la possibilité d'intégrer à l'ACCT les cinq réseaux mis sur pied en 1986 pour définir et engager des programmes de coopération.

Un spectaculaire coup d'envoi

ROBERT LEFEBVRE

QUÉBEC (PC) — C'est par un spectacle haut en couleurs, sous un ciel incertain, qu'a été donné hier le coup d'envoi du Sommet de Québec.

Devant 38 chefs d'Etat et de représentants de pays francophones venant des continents étrangers et quelque 2,000 curieux massés Place Georges V, devant le manège militaire de la Grande-Allée, la *Royal Canadian Mounted Police* (la Gendarmerie royale du Canada) et la troupe V'la l'Bon Vent se sont produits pendant une trentaine de minutes. Le fameux caroussel de la GRC et la chorale maintenant connue sur les 5 continents ont visiblement ébloui la foule et les dignitaires.

Une escadrille de l'armée canadienne a aussi participé à ce spectacle d'accueil que présidait le Gouverneur général Jeanne Sauvé.

Mme Sauvé avait précédemment accueilli un par un les 38 chefs d'État et représentants de pays francophones étrangers qui avaient pris place dans une limousine. Elle était accompagnée du premier ministre canadien Brian Mulroney et des premiers ministres du Québec et du Nouveau-Brunswick, Robert Bourassa et Richard Hatfield.

L'un des dignitaires les plus remarqués fut le chef libanais Amine Gemayel avec lequel les premiers ministres Mulroney et Bourassa ont échangé quelques mots malgré le rythme rapide des arrivées imposé par le protocole.

Cinq d'entre eux, dont le président français François Mitterrand, ont passé symboliquement en revue la garde d'honneur du Royal 22e Régiment.

Puis Mme Sauvé leur a souhaité la bienvenue, en les invitant à « bâtir un nouveau projet de civilisation ».

« Nous devons écrire l'histoire de l'homme de l'an 2,000 », a-t-elle déclaré solennellement. Selon elle, le temps n'est plus aux retrouvailles. « Ce deuxième sommet de la francophonie doit plutôt être celui de la concertation de notre volonté et de la mise en commun de nos ressources », a ajouté Mme Sauvé en rappelant l'existence d'un « grave phénomène d'érosion » de notre langue et de notre culture.

Cette première manifestation officielle du Sommet de Québec a donné lieu à un déploiement peu habituel des forces policières dans les environs.

Des mesures de sécurité bien particulières avaient été prises pour cette occasion. On avait entre autres « libéré » les fonctionnaires des immeubles avoisinants à l'heure du lunch afin de rendre inaccessibles ces édifices où auraient pu s'embusquer d'éventuels tireurs.

Dans l'édifice André Laurendeau où loge la presse parlementaire, la police a apposé dans chaque châssis un papier blanc qui permettait de détecter plus facilement l'ouverture d'une fenêtre.

Dans ce même édifice, la police avait également fait stopper les ascenseurs dans le but, semble-t-il, de décourager toute tentative de monter aux étages supérieurs.

L'Angola compte 1.2 million de francophones

— QUÉBEC (PC) — L'Angola est une ancienne colonie portugaise d'Afrique comptant sept millions d'habitants, devenue indépendante en 1975.

Mais il y vit une importante minorité francophone qui, selon certaines estimations, atteindrait 1.2 million de personnes en Angola, sans compter un groupe d'Angolais francophones évalué à 1.8 million qui ont émigré principalement dans le pays voisin du Zaïre ou encore dans la capitale française.

Dans un message transmis aux chefs des États francophones présents au Sommet de Québec, le président de la Ligue des francophones angolais, Peter Liboryo Assesso, attire l'attention des dirigeants francophones sur la situation des Angolais parlant français.

Il faut des pressions politiques des pays francophones pour faire du français la deuxième langue officielle de l'Angola, après le portugais, estime M. Assesso.

Selon lui, l'inertie des dirigeants francophones favorise les intentions des gouvernements de Lusaka (capitale de l'Angola) et de Lisbonne au Portugal, pour qui une forte présence française en Afrique australe pourrait constituer une menace pour la langue portugaise.

De plus, la Ligue des francophones angolais accuse l'Union soviétique, qui appuie le gouvernement marxiste Dos Santos en place à Lusaka, d'en profiter pour lancer une opération de déstabilisation contre le gouvernement du Zaïre voisin. Le Zaïre est l'ancienne colonie belge du Congo ; sa capitale, Kinshasa, est devenue la deuxième ville française au monde.

Selon la Ligue, l'Union soviétique cherche, en appuyant le régime de Lusaka, à accroître son influence dans cette partie du monde.

L'Angola n'est pas officiellement représenté au Sommet de Québec. Quant à la Ligue des francophones angolais, qui a un secrétariat à Paris, elle a délégué Mme Mireille Desplanches, une adjointe du président Assesso, pour y promouvoir son point de vue.

LES ANNONCES CLASSÉES
286-1200

■ Offres d'emploi 407

LE DEVOIR

SOLLICITEURS(SES) DEMANDÉS(ES)
Temps plein ou partiel

Disponibilité: Lundi au jeudi, de 9h. à 21h.
Vendredi, de 9h. à 14h30.

Exigences: Facilité d'expression
Bonne diction
Bilinguisme un atout.

Salaire plus commission

Communiquez avec Marie-Claude Gaudet
844-7531
Entre 9h. et 21h.

J.N.O

■ Offres de service 499

BUR-O-TEXTES SECRÉTARIAT
super compétitif
670-3029.

CONSULTATION Gestion Carlini Inc.
Plans d'ingénieur spécialisé dans la construction. 486-9718

DAME TENEUR DE LIVRES
Comptes à payer-recevables, conciliation bancaire, balance vérification, paye etc... Disponible 2 jours/sem.
735-1445

HOMME D'AFFAIRES AVERTI COURRIER RICHARD ENR.
Service rapide, 8h. A.M. à 6h. P.M.
688-8430

MASSAGE SHIATSU
Myriam Tremblay: 596-0339.

RÉDACTION, REWRITING
Technique — Scientifique — Publicitaire. Manuel pédagogique, rapport, thèse.
Service de recherche. (514)843-7189

SERVICE DE TRADUCTION et TRAITEMENT DE TEXTES, sur Mac Intosh, prix raisonnable. 725-4819.

TRAITEMENT DE TEXTE
corrections graphiques, service rapide, 849-2769.

TRAITEMENT DE TEXTE
Transcription de documents — Manuscrits — Mailing — Dictaphone.
668-0568

■ Cours 510

COURS de PIANO
ADULTES et ENFANTS
Diplômes reconnus par **M.E.**
Cours d'harmonie
ENFANTS 4 à 6 ans.
PRIVÉ ou SEMI-PRIVÉ
MÉTHODE DYNAMIQUE
Formation musicale complète.
Professeur expérimenté.
387-4490

4-9-87

LATIN — FRANÇAIS
MATHÉMATIQUES
TOUS LES NIVEAUX
Méthode Ebbinghaus
Cours privés semi-privés
Du 7 sept. au 7 déc.
277-2990

03-09-87

■ Offres d'emploi 407

■ Cours 510

ANGLAIS COURS PRIVÉ
Choisissez le jour et l'heure selon votre horaire (lundi au dimanche inclusivement). Méthode exclusive, rapide et efficace.
M. MARTIN entre 2h et 9h.
933-5795

COURS DE FLUTE
Tous niveaux. Professeur diplômé de l'Université McGill. **366-3802**

COURS DE GUITARE classique par professeur expérimenté et diplômé de la fac. de musique de l'U de M. M.A. Larocque, 279-0854.

COURS DE PIANO
Pour enfants et adultes. Professeur qualifié, expérimenté et sérieux. Inscrivez-vous! 489-1029.

COURS PIANO — SOLFÈGE
Théorie — Analyse — Harmonie
Enfants — adultes
Diplômée Université de Mtl.
15 ans d'expérience. Références.
731-5547

DICTION: VOIX
cours: diction, pause de voix, respiration, assurance. 10 ans d'expérience.
738-5790

JARDIN DE GRAND-PÈRE CAILLOU
Atelier hebdomadaire pour les 3 à 5 ans: diction, manipulation de marionnettes, initiation musicale, expression corporelle. Demander Marie-Josée, 487-0354.

MÉTHODE SUZUKI flute traversière, diplôme de l'Institut Suzuki du Japon, 4 années d'étude avec le célèbre pédagogue japonais Shinichi Suzuki. Enfants 3-4 ans. 935-7384.

■ Déménagement 551

A BAS PRIX, appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

ALLIANE CONVERGENCE déménage son Q.G. dans les Cantons de l'Est. Merci aux clients. La direction.

COURTES ET LONGUES DISTANCES
471-5226, 326-0003

DEMANDEZ LUI N'IMPORTE QUOI OU PRESQUE. Ne partez pas sans lui. Fournissons boîtes. Estimé gratuit. 766-5314.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

■ Déménagement 551

PETITS ET MOYENS DÉMÉNAGEMENTS
Vous pouvez aider.
524-0328 — 324-7465

■ Camionnage, transport 555

TORONTO
Chaque semaine, déménagement locaux et entreposage 747-0307.

TRANSPORT général, courte et longue distance, jour et nuit, 437-8582 Conceptions G.R. Enr.

■ Entretien, réparations, rénovations 559

RÉPARATION joints de brique, réparation maçonnerie, imperméabilisation (brique), nettoyage brique, joints de calfeutrage, démolition, peinture.
SAVARD INC. André: 254-1115.

ATTENTION
Entrepreneurs en tous genres. Peinture intérieure et extérieure, pose de gypse, tireurs de joints. Aussi prenons ouvrage d'incendie.
647-4657 ou 448-0986

M. FISSURE
Fissures béton. Réparation à l'époxy. Garantie 5 ans. Estimation. 656-8356

MENUISERIE GÉNÉRALE
Aluminium — Peinture
522-1247

NOUS AVONS tous les hommes de métier dont vous avez besoin. 937-3793.

PLANCHERS SABLÉS 2 m.c. $80./pièce. Minimum 2 pièces. Tél.: 598-5025.

RÉNOVATION GÉNÉRALE Peinture, sablage, finition de sous-sol, estimation gratuite. 593-5232.

S O S MAINTENANCE ENR. Peinture, nettoyage tapis. Entretien général et ménager. **353-4548**

SABLAGE de plancher, remis à neuf. Spécialité bois mou. Finition cristal. Ouvrage garanti. 387-7795, 329-0186.

■ Décoration intérieure 561

MURALES, intérieures ou sur grand cadre, avec nouveau procédé technique. Service rapide, estimation gratuite. 353-4548.

■ Voyages 563

DEUX BILLETS D'AVION Paris-Montréal, aller-retour, ouvert jusqu'en avril 88, valeur $4,000, super aubaine $1,500. 594-3154.

PERMIS DE TRANSPORT petit colis, Montréal au port d'origine d'entrée de Lacolle, USA. Vente ferme $20,000. 594-3154.

■ Sociétés, sports, loisirs 565

CAMP DE PÊCHE. Truites mouchetées, indigènes. Chalet équipé. Prix spécial sur semaine. 1(418)837-3366

VÉLOSPORT APALACHE
Pour la longue randonnée. Tout équipé, après 7h, 351-8139.

■ Lavage, nettoyage 567

NOUS AVONS plusieurs femmes de ménage à votre disposition ainsi que service de peinture. 937-3793.

SPÉCIALISTE
en lavage de vitres, lavage de murs, de plafonds, ainsi que peinture. Estimation gratuite. 465-2592

■ Santé 570

■ Santé 570

Épilation définitive par électrolyse
résultats permanents et garantis
Virginie Michaud Makonnen
27 ans d'expérience médicale
Membres de l'association des Électrolystes du Québec Inc.
279-8683
528 Champagneur, près du cinéma Outremont

3-9-87

■ Peintres, peinture 571

PEINTRE PROFESSIONNEL
256-6442.

PEINTURE intérieure, sablage de planchers, bon prix, 15 ans d'expérience. Ouvrage garanti. 325-8898.

PEINTURE INTÉRIEURE
Résidentielle, de bureaux et commerciale. Bon prix. Travail impeccable.
Denis, 651-7090, 365-8271

■ Garderies, gardiennes 575

GARDERAIS ENFANTS: 1 à 5 ans.
Chez moi, près métro Cadillac, cour clôturée. Tel: 259-1956

GARDERAIS enfants chez-moi, sur plateau. Personne fiable. Prix abordable. Avec grande cour fermée. 525-4946.

GARDIENNE demandée à domicile, immédiatement, pour fillette de 2 ans. De 8h. à 17h., lundi au vendredi. Tél. après 18h.: 332-9125. Références obligatoires.

GARDIENNE Avec expériences et références pour garder enfant de 1 an. Temps plein. Métro Vendôme. Domi-nique: Bur: 874-2887, rés.: 483-1390.

■ Terrassement, paysagiste 583

PAYSAGISTE DU QUÉBEC
Pavé uni, ciment, asphalte
324-5856

■ Occasions d'affaires 591

AVANT D'INVESTIR:
Vérification de franchise, distribution, commerce ou associés. Value-X.
664-2402

BACHUS
Franchises disponibles en République Dominicaine. Commission de liqueurs. 525-3488.

FAST FOOD
Franchises disponibles, excellents locaux:
— Montréal Trust
— Les Cours Mont-Royal
— Place Longueuil
— Berri de Montigny
— Pl. Jacques Cartier (Vieux Mtl).

— Programme d'entraînement complet.
— Opération clé en main.
— Rendement élevé.
392-1237

QUÉBEC
COIFFURE — ESTHÉTIQUE — BRONZAGE
Nouvelle franchise + bâtisse commerciale 2 étages, terrain 9,700 pi.ca. Bar, 1er. plancher. Valeur $170,000.,comptant requis $20,000., pour 40% des actions.
418-647-4943

■ Occasions d'affaires 591

RESTAURANT coin Gilford-Christophe Colomb. Cause autre commerce, toute offre raisonnable acceptée, François, 524-8118.

RETOUR DE 25% L'AN
Payé 2 fois l'an sur terme de 2 ans, option d'exemption de taxes sur $25,000-$97,500. U.R.O. Inc. 843-4979.

■ Hypothèques 594

ACCEPTONS en 7 jours 1ère et 2ième hypothèque. Caisse Populaire St-René de Goupil. 321-2610.

■ Bateaux, moteurs, yachts, voiliers 675

BATEAU 20 PIEDS Cuddy cubin 1980, Mercruiser 260, très propre, très luxueux, 302 heures avec remorque, $15,500, 1-819-477-0674, Daniel du lundi au vendredi.

BAYLINER 25', tout équipé, couche 6, toit camper, remorque incluse. Faut voir. 337-2299, après 6h. 455-5368

BAYLINER SARATOGA 25.5', 75, parfaite condition, tout équipé, avec remorque. $25,000., négociable.
631-0366, après 16h.

CHRIS-CRAFT 1987, 20 sun-bridge, 26 h.p. Tout équipé. couche 6 personnes. $63,000. 668-3777.

CHRISCRAFT CRUISER 34 pi.
couche 6 personnes. À VENDRE OU ÉCHANGER. 525-3004

CHRISTCRAFT: 28'10" X 10'8". 1983, en très bonne condition, très bien équipé, 2 OMC 3.7 litres, 388 heures. 819-477-1335. Soir: 819-478-3267

CRUISER PETERBOROUGH 24' 1978, Mercruiser 898. Idéal pour premier bateau. $20,000. Soir: 658-5237

DERNIÈRE CHANCE: BENETEAU 1980, A-1, First 27, tout équipé avec spi. $25,000. Après 18h. 383-2729

DORAL CAVALIER 87 22 pi. 70 heures, équipement complet, moteur V-6, 205 forces. $45,000., négociable. 267-3781

DORAL CAVALIER 22' 87, V-6, douche, eau chaude, profondimètre. $39,000. 473-8944

PEARSON 42' 1980. Occasion unique. Rarement utilisé. Très bien équipé: 7 voiles (5voiles presque neuves), moteur 300h. d'utilisation. Valeur $105,000.U.S. Prix réduit, pour vente rapide: $79,500.U.S.
254-3343

PETERBOROUGH 82, 16.5', 140 forces, pied neuf. $9,500. Tel: 264-4688 ou 819-562-5110

PROWLER 26 pi. 86, AFT-cabin, remorque, valeur $70,000. pour $57,000. Après 18h. 689-2391

SONIC 23 pi. Quillar 1985, moteur Honda 7.5 H.P., 3 voiles, ber acier. Très propre. 479-6841, 473-0649

TANZER 26
5 voiles, soudeur VHF, dinghy, $26 500. soir: 468-4577.

■ Bateaux, moteurs, yachts, voiliers 675

THUNDERCRAFT SUNBIRD 1985, 185hp. "in board", comme neuf. $13,500., négociable.
Soir: 514-346-3459

VOILIER DÉRIVEUR Sabre Scrow 26'. Pas de cabine, 2 dérives 4', GV F: 272 pi.ca. spi: 400 pi.ca. poids: 840 lbs. $6,600. 472-5831

VOILIER HOLLANDAIS, 72, 32 pieds, tout équipé, à vendre, (prendrait petit échange), 443-1991 après 17h.

VOILIER Olympic Dolphin, 23 pi., 1974, Genois, moteur 9.9h.p. 1983, démarreur électrique, remorque, V.H.F. $10,900. 819-373-4788.

■ Automobiles à vendre 695

Automobiles A. Rivest inc

Distributeur Officiel
Franchises Disponibles
Importées du Brésil
VENTE-SERVICE-PIÈCES
830 Notre-Dame REPENTIGNY 585-1700

3-9-87

■ Automobiles à vendre 695

AUDI 5000 S. 1985, aut., air climatisé, 62,000km. équipement complet, carte Audi avril 88. $14,900. 659-2508

AUDI 85, 5000S, 38,000 km, charcoal, comme neuve, $14,000. Jour: 645-2429, soir: 526-0245.

AUDI COUPI GT 1985, excellente condition. 1an, pleine garantie. Après 19h. 473-1188

BESOIN URGENT
Autos — Pick-Up — Van. MICHEL TRUDEAU AUTOS, 5555, Iberville, Mtl.
526-0408

BMW 320 I 79, 4 vit., toit ouvrant, pneus d'hiver, couleur or, moteur A-1, 143,000km. $5,500. 598-8608, soir.

BMW 320 I. 1981, 88,000km. 5 vitesses, toit ouvrant, roues mag, pneus Pirelli, $9,500., discutable. À vendre ou à échanger. 376-8433

BMW 320i, 1983, manuelle, 2 portes, noire, toit ouvrant, mag TRX, 95,000km. 473-9671

BMW 325 E 1985, 4 portes, 5 vit., noire, 24,000km. Excellente condition. $22,000. 933-6625

BMW 325 E. Juillet 84, 60,000km. régulateur de vitesse, alarme, etc... Voiture de prestige, excellente condition, historique, complet. $17,000.
671-8694, après 17h.

CADILLAC Eldorado 79, turquoise, 33,000 km, 2 portes, am/fm cass., moteur A-1, $10,000. nég. 653-2285 après 18h.

CADILLAC FLEETWOOD ELEGANCE 85, toute équipée, 27,000km. garantie 4 ans, km. illimité. Un bijou.
PARK AVENUE, 725-9811

CADILLAC SEDAN DE VILLE 84, toute équipée, 64,000km. À VOIR!
PARK AVENUE, 725-9811

CADILLAC SEDAN DE VILLE 86, toute équipée, bas millage, garantie GM. En spécial.
PARK AVENUE, 725-9811

■ Automobiles à vendre 695

CAMARO 1981, toute équipée, air climatisé, excellente condition. 75,000km. $3,900. 486-5065

CAMARO IROC-Z
1985, toute équipée. $13,000.
491-5455

CELICA TOYOTA COUPÉ GT. 86, Grise, toit ouvrant, automatique, 34,000km. parfaite condition. $16,000. garantie, 873-4145 691-7105

CITROËN DS
5 vitesses, pièces et service. CITROËN CHAMBLY, 658-3863.

CORVETTE ST-INGRAY 1976, toit en T, nouvelle radio-cassette AM/FM, 4 nouveaux pneus mag, nouveau radiateur, nouvelle batterie, $11,500.
626-6853

ESCORT L86, auto., 26,000 km, balance de garantie de Ford, 2 ans millage illimité, radio a/m, 2 portes, comme neuve, vente rapide, $6,250. Téléphoner Jacques 497-4726.

FIREBIRD FORMULA 87, 8,000km. aut., moteur 5 litres injection, toute équipée. 1-432-7871, soir.

FORD TEMPO 85, diesel, 4 portes, AM/FM, cassette, A-1, 463-1052, 679-3637

GRAND PRIX 85
Toute équipée
668-6043, 667-2636

HONDA Accord, 85, 35,000 km., rouge, manuelle, $7,500. 383-3629.

HONDA PRÉLUDE 86, manuelle, charcoal, 30,000km. $13,800. Après 17h.
651-5148

HYUNDAI EXCEL 86, 5 vit., Berline, couleur charcoal, 16,000km. $6,500. Jour: 648-7802

MERCEDES 240, diesel 74, tout refait à neuf, $6,900. à négocier, 931-3606, 523-2492.

MERCEDES 300 SD, 80, 174,00 km., propre, bonne mécanique, $21,500. 497-8856.

MERCEDES 87, 190 E, 7000 km., couleur taupe, frein ABS, toute équipée. $40,500. 668-3777.

NISSAN 300 ZX Turbo GLL 86, 10,000km. garantie prolongée, toute équipée, intérieur cuir, jamais sortie l'hiver. $25,000. 1-658-0311, après 5h. au 1-460-3679

OLDSMOBILE REGENCY 85, toute équipée, balance de garantie GM. En spécial.
PARK AVENUE, 725-9811

OLDSMOBILE DELTA 88, 1986, bas millage, 4 portes, À VOIR!
PARK AVENUE, 725-9811

OLDSMOBILE TORONADO, 87, 30 000 km, parfaite condition, toute équipée, 684-5012 et 437-1630.

PONTIAC Grand Am, S.E., 1987, 4 portes, V-6, air climatisé, équipée, auto., avec extension de garantie, 14,500 km, $16,700. 473-6129.

PORSCHE 911 cabriolet 1987, blanche, 6,000 km., 282-1420, du lundi au vendredi.

PORSCHE 911 Cabriolet 87,'blanche, 6,000km. 282-1420, du lun. au ven.

PORSCHE 944 1986, rouge, 30,000km. 725-9828, soir: 628-2065

RENAULT ALLIANCE L 85, 5 vit., 4 portes, moteur 1.7 litre, 39,000km. $5,000. 663-6875, après 6h.

STELLAR GLS, 1985, 29,000 km., toute équipée. $7,700. 738-6064.

SUBARU GL 1983, toute équipée, sauf air climatisé, excellente condition. $5,200.00 négociable. 932-3736.

TOYOTA SUPRA 86½, noire, toit Targa, garantie 4 ans, $26,700. négociable. soir: 620-0826.

■ Automobiles à vendre 695

VOLKSWAGEN RABBIT 1983, convertible. Édition spéciale, 5 vit., blanche, AM/FM cassette rétractable, air climatisé. $9,985. 253-2736

VOLKSWAGEN CABRIOLET 86, 4 ans garantie, 30,000km. excell. condition, AM/FM stéréo cassette. $14,000.
522-9330, après 17h.

■ Automobiles à vendre 695

VOLKSWAGEN GOLF 85, Diesel, toit ouvrant, 4 portes, AM/FM cassette, très propre, 70,000km. $7,400. Jour: 327-3144. Soir: 332-3928

VOLVO 81 - GL. 90,000m., carrosserie, mécanique, pneus, excellents états. $6,000. Demandez: Patrick Arnaud. Jour: 382-3030. Soir: 933-4730

DÉCÈS

BOUCHARD, Roméo-Léandre

À Montréal, le 30 août 1987, à l'âge de 87 ans est décédé M. Roméo-Léandre Bouchard, époux de madame Judith Giroux. Né à Bedford, Québec, le défunt s'était établi à Edmonton en Alberta en 1925, où il fut très actif dans la vie culturelle de la communauté franco-albertaine. Rentré au Québec en 1943, il fut jusqu'à sa retraite en 1963, à l'emploi de la Société Crédit-Foncier franco-canadien, il fut ensuite administrateur au Théatre Populaire du Québec qui lui conféra le titre de membre honoraire à vie. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils Robert, dont la conjointe Bernadette est décédée, son fils Maurice et son amie Monique Martel, son fils Léo-Pol, son fils Pierre et sa conjointe Claudette Coupal, et son fils Michel, ses 10 petits-enfants, ses 5 arrières petits-enfants, sa nièce soeur Ghislaine Bouchard, ses autres nièces et neveux, son beau-frère Roland Giroux, sa belle-soeur Lucette Harvey de Vancouver, et de nombreux parents et amis.
Les funérailles auront lieu le 2 septembre 1987. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie Ltée, 3860 boul Décarie, à l'angle Notre-Dame de Grâces, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâces où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de Notre-Dames des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h.

DUGUAY, Jean. — À l'Hôpital Saint-Sacrement, le 30 août 1987 à l'âge de 76 ans, est décédé M. Jean Duguay, ingénieur forestier, arpenteur géomètre, maître ès-sciences de l'Université du Michigan. Époux de dame Suzanne Morency, il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au Funérarium Lépine Cloutier Ltée, 975, Marguerite Bourgeois, Québec, lundi de 19h à 22h, mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le mercredi 2 septembre à 11h en l'Église des Saints Martyrs Canadiens et de là au cimetière Mont-Marie à Lévis. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et leurs conjoints, Louise (Victor Sheitoyan), Claire (Louis Plamondon de Montréal), Jacques Duguay (Adrienne Lafortune), ses petits-enfants Geneviève, Miguel et Sara-Maude, sa soeur Mme Mariette Dorval de Lévis, sa belle-mère Mme Lucienne Morency, ses belles-soeurs et ses beaux-frères, docteur et Mme Robert Powers, M. André Morency de Lévis, M. et Mme Claude Cantin de Toronto et Mme Lorraine Morency de Ste-Foy, de même que plusieurs neveux et nièces et amis. Ceux qui le désirent peuvent faire parvenir un don à la Société canadienne du cancer, 489 ouest, boul. St-Cyrille G1S 1S2.

RIEL, Mme. Armand

Au Centre Hospitalier de Verdun, le 28 août 1987, à l'âge de 86 ans, est décédée, Dame Armand Riel, née Émérilda Paré épouse D'Armand Riel, résidant au Château Allard, à Verdun. Outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses enfants: Suzanne épouse de Adolfo Lozano, Réjeanne épouse de Jacques Carrière, Micheline épouse de Gaston Blanchette, feu Bernard époux de Gisèle Beaulieu, Jean-Pierre époux de Lise Bélanger, Nicole et Michel Dagenais, Richard époux de Céline Lavoie et de nombreux petits et arrière-petits enfants. La dépouille ne sera pas exposée. Elle laisse également dans le deuil son frère Napoléon, époux de Bernadette Blanchard. Il y aura incinération. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 septembre à 11 heures, à l'église St-Joseph d'Huntingdon et de là l'inhumation au cimetière de Huntingdon. Direction funéraire Rodrigue Montpetit & Fils, 170 rue Chateauguay à Huntingdon. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons aux Oeuvres du Cardinal Léger seraient grandement appréciés.

SPORTS

Phil Niekro

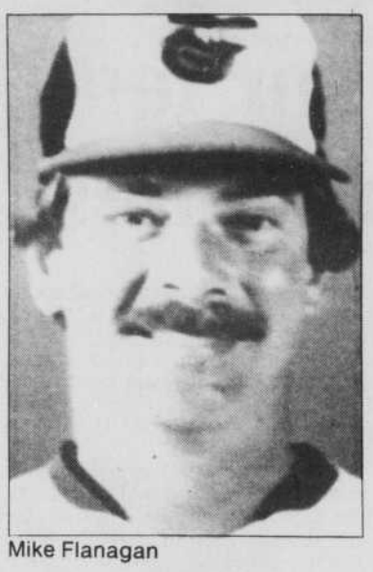

Mike Flanagan

Flanagan avec les Blue Jays; P. Niekro remercié

TORONTO (PC) — Mike Flanagan est devenu lundi soir un Blue Jay de Toronto, après 11 années de carrière passées exclusivement dans l'uniforme des Orioles de Baltimore.

Les Blue Jays, dans l'espoir de remporter le titre de la section Est de la Ligue américaine de baseball, ont cédé aux Orioles un lanceur des ligues mineures du nom d'Oswald Peraza et un joueur dont l'identité sera connue plus tard, pour faire l'acquisition du vétéran lanceur gaucher, dont la fiche cette saison est de 3-6 et 4.94 points mérités.

Afin de faire place à Flanagan, l'équipe torontoise a remercié le vétéran de 24 saisons Phil Niekro. Ce dernier n'avait pas remporté la victoire en trois décisions dans l'uniforme des Blue Jays depuis son acquisition des Indians de Cleveland, le 9 août.

Il avait permis cinq points en deux tiers de manche à son dernier départ, samedi face aux A's d'Oakland.

Les Blue Jays ont nolisé un avion pour que Flanagan se trouve à Toronto avant minuit, le 31 août. C'était la condition pour que son nom soit ajouté à la liste de 24 joueurs des Blue Jays qui pourront prendre part aux séries d'après-saison.

Niekro, qui présentait une fiche de 7-14, entrevoyait son échange aux Blue Jays comme une chance ultime de prendre part à la Série mondiale.

« Que puis-je faire ? M'asseoir et bouder ?, a dit Niekro une dizaine de minutes après avoir appris son congédiement. Quand on est au tapis, il faut se relever. Je suis reconnaissant envers les Blue Jays de m'avoir accordé une chance ».

Niekro, qui est âgé de 48 ans, devait hier prendre un avion à destination de Cleveland pour récupérer sa voiture et ensuite mettre le cap sur Atlanta.

« J'aurai un uniforme de baseball sur le dos la saison prochaine, peu importe quelles seront mes fonctions », a ajouté Niekro, qui avait remporté sa 300e victoire avec les Yankees de New York, en 1985 au Exhibition Stadium de Toronto.

« Ce n'est pas dans mes intentions d'exclure le baseball de ma vie. Si je ne jouais plus, j'aimerais bien devenir gérant ».

Pat Gillick, le directeur général des Blue Jays, a expliqué ainsi la décision qu'il a prise lundi: « Il n'est jamais facile de prendre ce genre de décisions. La semaine dernière, nous avons remercié (le lanceur) Gary Lavelle et lui non plus n'a jamais pris part à la Série mondiale ».

Au cours de sa carrière, Flanagan a quant à lui remporté 139 gains et subi 109 revers.

« C'est drôlement difficile de m'imaginer que je ne porterai plus l'uniforme des Orioles, a-t-il déclaré. Mais les Blue Jays semblent très enthousiastes d'avoir fait mon acquisition ».

Flanagan, qui avait droit de refuser cet échange, compte tenu de son ancienneté, a passé deux heures et demie au téléphone, dans le bureau du gérant Cal Ripken, avant que les Orioles annoncent la transaction.

Pour l'attirer, les Blue Jays ont dû lui garantir que son contrat ($625,000 US) sera respecté en 1988.

Flanagan a été incapable de lancer du 17 mai au 18 juillet en raison d'une blessure au coude, mais depuis son retour au jeu, il montre une fiche de 3-1.

Théoriquement, Flanagan devrait menotter les excellents frappeurs gauchers des Tigers de Detroit — qui dominent actuellement la section — lorsque les deux équipes s'affronteront.

Après la victoire-surprise de Team-USA sur la Suède

Le Canada affronte des Américains coriaces

GUY ROBILLARD

HAMILTON (PC) — *Emotional let-down.*

C'est par cette expression typiquement anglaise que la majorité des membres d'Équipe-Canada expliquaient hier la performance des Suédois, battus 5-2 par les Américains la veille, après avoir pourtant éclipsé les Soviétiques 5-3.

« Je m'y attendais, a été jusqu'à dire l'entraîneur Mike Keenan. J'avais prévu ce relâchement psychologique après la victoire contre les Soviétiques ».

« Ça arrive souvent après une grosse partie », a convenu Michel Goulet, qui soigne un malaise derrière la jambe, gracieuseté d'un coup de bâton finlandais.

Les sentiments de la troupe canadienne continuent d'être unanimes quand vient le temps d'analyser la formation américaine qu'elle affrontera ce soir, à Hamilton.

Défensive

« Oui, je suis d'accord avec ceux qui disent que leur force est d'abord à la défensive », convient Keenan.

« Ils ont d'excellents défenseurs et un bon gardien en John Vanbiesbrouck », renchérit Claude Lemieux, qui se dit néanmoins surpris de leurs succès contre la Suède.

« On les a battus quatre fois en matches hors-concours, mais je ne crois pas que nous aurons un excès de confiance », ajoute-t-il, en rappelant les points forts de l'équipe.

Lemieux prévoit lui aussi un match robuste (Chris Nilan et cie auraient effrayé les Suédois) et de dures batailles le long des bandes, « ce qui est bon pour moi ».

Les Américains sont la seule équipe à avoir remporté leurs deux premiers matches, contre la Finlande (4-1) et la Suède, tandis que le Canada a annulé 4-4 contre la Tchécoslovaquie avant de disposer des Finlandais 4-1. Selon les connaisseurs, Équipe-Canada n'a guère été convaincante jusqu'ici.

Goulet pas d'accord

« Contre la Finlande, corrige Goulet, on a quasiment dirigé 60 lancers; c'est autour du filet que les choses ne vont pas aussi bien qu'on le voudrait; mais même à 4-1, on continuait de travailler fort et de forcer le jeu. Notre premier match avait été plus ou moins satisfaisant, mais encore là, le gardien avait été fantastique »

« Nous manquons de fini à l'offensive, a-t-il répété; espérons que la situation sera corrigée demain (ce soir) ».

C'est à souhaiter, car l'opposition devrait être coriace.

■ Une rumeur, vraisemblable celle-là, veut que le Canadien cède Stéphane Richer et Craig Ludwig aux Kings de Los Angeles en retour du jeune centre Bernie Nichols, un excellent compteur. Vraisemblable, parce qu'une telle transaction pourrait satisfaire les deux équipes. Les Kings veulent se renforcer à la défensive et ont déjà Luc Robitaille et Jimmy Carson pour remplir le filet. D'autre part, on connaît les problèmes de Richer à Montréal et Ludwig aimerait bien évoluer chez lui, aux États-Unis.

■ Michel Goulet s'informait hier du défenseur Tommy Albelin. Celui-ci a moins bien paru contre les Américains que contre les Soviétiques, mais il aurait été un des moins mauvais des siens. Normand Rochefort aussi a mentionné son nom et Goulet, pour un, a découvert qu'il s'agissait d'un défenseur droitier, alors qu'il croyait qu'il évoluait du côté gauche. C'est mieux pour les Nordiques, qui comptent notamment sur Rochefort, Robert Picard et Steven Finn sur le flanc gauche.

■ On parle encore du retour au jeu de Glenn Anderson ce soir face aux Américains. Si c'est le cas, pariez que c'est un joueur moins robuste qui devra céder la place, du genre Doug Gilmour ou Mike Gartner.

■ Wayne Gretzky n'aurait guère apprécié la diffusion dans les quotidiens d'Amérique d'une photo de sa nouvelle amie, la comédienne Janet Jones, posée presque nue. L'échantillon a été tiré du magazine *Playboy*. « Il commence à en avoir assez des journalistes », a déclaré Bill Tuele, le relationniste des Oilers d'Edmonton. Si Gretzky devient plus discret avec des journalistes qui ne ménagent pas sa vie privée, ceux-ci perdront un merveilleux collaborateur.

■ Toujours au sujet de Gretzky, Bernard Brisset, qui interrogeait Alan Eagleson l'autre soir au réseau Quatre-Saisons, en a déduit que celui-ci s'est engagé envers Gretzky à liquider Coupe Canada pour faire place à une nouvelle série du siècle contre les Soviétiques, en échange de la participation de la Merveille au tournoi actuel.

Championnats mondiaux d'athlétisme

Moses-Konchellah: un duo de grands fauves

ROME (AFP) — Edwin Moses, dont le trône du 400 mètres-haies a tenu à deux centièmes de seconde, et le Kényan Billy Konchellah, superbe vainqueur du 800 mètres, sont amis dans la vie. Le succès les a aussi réunis, hier au stade olympique de Rome, lors de la quatrième journée des championnats du monde d'athlétisme.

L'empereur Edwin Moses, 32 ans, a donc conservé sa couronne. En puisant dans ses dernières énergies et dans son orgueil.

Parti très vite, le double champion olympique et recordman du monde s'est cabré sous l'effort à trente mètres du « poteau », quand le vieux « guerrier » ouest-allemand Harald Schmid, abonné aux places d'honneurs olympiques et mondiales, et le jeune loup américain Danny Harris, 21 ans, sont revenus à sa hauteur, pour mourir à quelques centimètres de la victoire.

Le Kenya, pays d'espaces et des grands plateaux, est une terre d'élection des grands chasseurs du demi-fond et fond mondiaux: après Keino, Jipcho et autre Rono, et quelques jours après la chevauchée fantastique de son compatriote Paul Kipkoech dans le 10,000 mètres, Konchellah a illuminé, de sa longue foulée, la finale du 800 mètres.

Un « Masai » irrésistible

Athlète longiligne de 1.88 mètres pour 74 kg, sûr de sa force, le représentant de la tribu Masai est parti de loin, « secouant » le peloton à 300 mètres de l'arrivée. Seuls le Britannique Peter Elliott, qui compensait la défaillance inattendue de son compatriote Tom McKean, et le Brésilien José Luis Barbosa, ont pu limiter l'écart.

Le Nigérian Innocent Egbunike a également impressionné dans les demi-finales du 400 mètres.

En début d'après-midi, l'école soviétique du lancer du marteau, en l'absence du maitre Yury Sedykh, avait intronisé un autre de ses représentants: Sergey Litvinov.

Les épreuves féminines ont notamment couronné la *superwoman* de ces championnats, l'Américaine Jackie Joyner. Longtemps en avance sur son record du monde, Joyner a fléchi dans la dernière épreuve, le 800 mètres.

Sur 3,000 mètres, la course s'est décidée dans les 200 derniers mètres. À ce jeu périlleux, la Soviétique Tatyana Samolenko a battu la championne olympique, la Roumaine Puica.

Dans l'épreuve du 10 kilomètres marche, nouvellement inscrite au programme mondial, la Chinoise Ping Guan, qui marchait vers la victoire, a été disqualifiée à l'entrée du stade.

Finalement, avec un style plus orthodoxe, c'est la Soviétique Irina Strakhova qui s'imposait devant l'Australienne Kerry Saxby. À l'arrivée, plusieurs marcheuses étaient victimes de défaillance, nécessitant l'intervention des secours.

Photo AP

Le détenteur du record mondial, l'Américain Edwin Moses (à droite), et l'Allemand de l'Ouest Harald Schmid grimacent tous deux alors qu'ils atteignent le fil d'arrivée du 400 mètres haies. Moses a toutefois conservé son titre.

Internationaux des États-Unis

Les favoris passent aisément

FLUSHING MEADOW, États-Unis (AFP) — Ivan Lendl souverain, John McEnroe à l'aise, Brad Gilbert facile : aucune surprise n'a marqué les premiers matches de la journée d'ouverture des Internationaux des États-Unis, hier à Flushing Meadow.

Le Tchécoslovaque (tête de série no 1) s'est joué du Sud-Africain Barry Moir, quatrième joueur en 20 ans à subir l'affront d'un triple 6-0 lors d'un tournoi du 'grand chelem'. Les Américains se sont à peine plus employés : l'ancien no 1 mondial, John McEnroe, a confirmé qu'il retrouvait peu à peu ses sensations face à son compatriote Matt Anger, tandis que Gilbert ruinait, également en trois sets, les espoirs de l'Australien Peter Doohan, vedette éphémère à Wimbledon, où il avait éliminé l'Allemand de l'Ouest Boris Becker lors du deuxième tour.

Le centre d'intérêt du simple messieurs s'est donc détourné du 'central' vers les courts annexes, pour suivre par exemple les mésaventures survenues au Suédois Mikael Pernfors, à l'Américain Todd Nelson ou à l'Australien Paul McNamee.

Le finaliste 1986 des Internationaux de France a dû abandonner sans gloire face à son compatriote Christian Bergstrom. Pour sa part, Nelson n'avait pas encore perdu, à 5-5 dans le 4e set, un seul service face au Nigérian Nduka Odizor. Il se dérégla soudain, perdit le jeu suivant, le set et le match en quelques minutes.

Quand McNamee, comme beaucoup d'autres, il a découvert un gamin de 15 ans et demi, Michael Chang, le plus jeune joueur à participer aux Internationaux des États-Unis depuis un certain Vincent Richard en 1918. Invité par les organisateurs, le champion junior américain n'a pas déçu : on le retrouvera au deuxième tour.

Si les favoris se sonnt imposés facilement, les joueurs issus des qualifications ont connu des fortunes diverses. Le Canadien Andrew Sznajder s'est incliné devant l'Italien Gianluca Pozzi, l'espoir américain Wayne Hearn s'est imposé au Suédois Ulf Stenlund.

Dans le simple dames, seule l'Américaine Barbara Potter (no 15) parmi les têtes de série engagées en ce début de tournoi, a quitté la compétition, subissant la loi de la Japonaise Akiko Kijimuta. Les autres, de sa compatriote Martina Navratilova à la Suédoise Catarina Lindqvist, en passant par la Tchécoslovaque Hana Mandlikova, se sont toutes qualifiées facilement.

EN BREF...

■ *Soto: absent pour la saison*

CINCINNATI (AP) — Les Reds de Cincinnati ont abandonné tout espoir de revoir le lanceur Mario Soto en uniforme cette année. Soto, 31 ans, souffre d'une tendinite à l'épaule droite et il retournera chez lui en République Dominicaine. Cette saison, Soto n'a effectué que six départs avant que son nom ne soit placé sur la liste des blessés le 22 mai.

■ *Gross perd son appel*

NEW YORK (AP) — Le lanceur Kevin Gross, des Phillies de Philadelphie, a perdu son appel et a été suspendu à compter d'hier. Gross a contesté cette décision de la Ligue nationale, qui l'a suspendu dix jours, pour avoir caché du papier d'émeri dans son gant lors du match du 10 août dernier face aux Cubs de Chicago. Gross devient donc le deuxième lanceur du baseball majeur à subir une suspension pour tactique illégale après Joe Niekro, des Twins du Minnesota.

■ *Carpenter avec les Cards*

GAINESVILLE, Georgie (AP) — Le lanceur de relève Cris Carpenter, qui a aidé les États-Unis à vaincre la formation canadienne en demi-finale des Jeux panaméricains, a signé un contrat avec les Cards de St. Louis. Le contrat accordé au lanceur de l'Université de Georgie est le plus riche à être consenti à une recrue dès Cards. Carpenter a touché $160,000 en apposant sa signature au bas du contrat.

Défaite de 5-0 contre les Giants, lundi soir

Dravecky menotte les Expos

RICHARD MILO

SAN FRANCISCO (PC) — Les Expos n'ont effectué aucune remontée miracle pour glisser à six parties des Cards de St. Louis en perdant 5-0 contre les Giants de San Francisco devant 13,633 personnes, lundi soir.

En l'emportant, les Giants ont mis fin à une série de cinq victoires consécutive des Expos. Ils ont augmenté leur avance en tête à quatre parties et demie dans la section Ouest. C'est la première fois qu'ils ont une telle avance depuis avril 1973.

Dave Dravecky (8-9) n'a alloué que cinq coups sûrs pour lancer un match complet tandis que Dennis Martinez (7-3) a subi la défaite ... un peu par sa faute.

Martinez s'est commis dans un double-jeu en tentant de déposer un amorti-sacrifice, puis l'arrêt-court Tom Foley a ouvert la porte en échappant un roulant facile, à la cinquième. Ils ont ensuite marqué deux points lorsque Will Clark a livré une belle bataille pour obtenir un but sur balles après deux retraits, à la sixième.

Kevin Mitchell (16e) et Candy Maldonado (16e) ont complété le pointage en claquant des circuits en solo.

Martinez a alloué huit coups sûrs et quatre points, dont trois mérités, en sept manches, pour subir sa deuxième défaite contre les Giants. Il n'a pas remporté la victoire à ses quatre derniers départs.

Les Expos terminent le mois d'août avec une fiche de 15-14 au mois d'août. Ils ont remporté 12 de leurs 15 victoires en effectuant des remontées dans les dernières manches -- trois fois à la septième, deux fois à la huitième et à la neuvième, et cinq fois en prolongation.

Leur dossier s'établit à 5-2 depuis le début de leur voyage sur la Côte Ouest. Ils n'avaient pas perdu par blanchissage depuis le 22 juillet contre les Astros de Houston.

EXPOS	ab	p	cs	pp	0
Raines cg	4	0	1	0	
Webster cd	4	0	0	0	
Nichols cc	3	0	0	0	
Galarrg 1b	4	0	1	0	
Law 3b	2	0	0	0	
Fitzgerld r	3	0	2	0	
Candael 2b	3	0	1	0	
Foley ac	3	0	0	0	
Martinez l	2	0	0	0	
Engle fs	1	0	0	0	
Hesketh l	0	0	0	0	
Totaux	29	0	5	0	

GIANTS	ab	p	cs	pp	5
Milner cc	4	0	1	1	
Mitchll 3b	4	1	2	1	
Aldrete cg	4	1	1	0	
Mldndo cd	3	1	1	1	
WClark 1b	3	1	0	0	
RThpsn 2b	4	0	2	1	
Uribe ac	4	0	1	1	
Melvin r	3	1	0	0	
Dravcky l	3	0	1	0	
Totaux	32	5	9	5	

Montréal 000 000 000—0
San Francisco 000 012 11x—5

Point victorieux — Milner (2).
E—Foley. DJ—San Francisco 2. LSB— Montréal 6, San Francisco 5. 2B—Galarraga. C—Mitchell (16), Maldonado (16). BV—RThompson (15).

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Montréal						
Martinez P,7-3	7	8	4	3	1	6
Hesketh	1	1	1	1	0	1
San Francisco						
Dravecky G,8-9	9	5	0	0	4	4

Atteint—Maldonado par Martinez. ML— Martinez.
D — 2:30. A — 13,633.

BASEBALL

Ligue nationale

Lundi
Pittsburgh 7, Atlanta 3
Chicago 4, Houston 3
St. Louis 4, Cincinnati 0
New York 6, San Diego 5
S.Francisco 5, **Montréal 0**
Philadelphie 4, Los Angeles 2

Hier
Atlanta à Pittsburgh
Chicago à Houston
Cincinnati à St. Louis
New York à San Diego
Montréal à S.Francisco
Philadelphie à Los Angeles

Aujourd'hui
Montréal, Perez (0-0) à San Francisco, La-Coss (11-8), 16 h 05
Atlanta, Glavine (1-1) à Pittsburgh, Walk (6-2),19 h 35
Chicago, Sutcliffe (15-6) à Houston, Scott (13-10), 20 h 35
Cincinnati, Robinson (6-3) à St. Louis, Cox (9-4), 20 h 35
New York, Gooden (12-4) à San Diego, Whitson 810-9), 22 h 05
Philadelphie, Carman (8-9) à Los Angeles, Hershiser (13-12), 22 h 35

Ligue américaine

Lundi
New York 4, Oakland 1
Baltimore 7, Seattle 3
Cleveland 7, Detroit 2
Californie 8, Toronto 7
Chicago 5, Kansas City 2

Hier
Oakland à New York
Seattle à Baltimore
Cleveland à Detroit
Californie à Toronto
Texas à Chicago
Boston au Minnesota
Milwaukee à Kansas City

Aujourd'hui
Californie, Reuss (4-2) à Toronto, Stieb (13-7), 12 h 35
Oakland, Stewart (18-9) à New York, John (12-4), 19 h 30
Seattle, Langston (15-10) à Baltimore, Ballard (2-3), 19 h 35
Cleveland, Candiotti (6-13) à Detroit, Morris (15-7), 19 h 35
Texas, Kilgus (2-5) à Chicago, LaPoint (2-2), 20 h
Boston, Nipper (8-10) au Minnesota, Straker (6-9), 20 h 05
Milwaukee, Wegman (8-10) à Kansas City, Leibrandt (13-9), 20 h 35

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
ST. LOUIS	79	51	.608	—
NEW YORK	74	57	.565	5 ½
MONTRÉAL	**73**	**57**	**.562**	**6**
PHILADELPHIE	68	63	.519	11 ½
CHICAGO	66	64	.508	13
PITTSBURGH	60	71	.458	19 ½

Section Ouest

SAN FRANCISCO	70	62	.530	—
HOUSTON	65	66	.496	4 ½
CINCINNATI	64	68	.485	6
ATLANTA	56	74	.431	13
LOS ANGELES	56	75	.427	13 ½
SAN DIEGO	54	77	.412	15 ½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

DETROIT	77	52	.597	—
TORONTO	77	54	.588	1
NEW YORK	74	57	.565	4
MILWAUKEE	70	60	.538	7 ½
BOSTON	62	67	.481	15
BALTIMORE	60	71	.458	18
CLEVELAND	51	81	.389	27 ½

Section Ouest

MINNESOTA	69	63	.523	—
OAKLAND	67	64	.511	1 ½
CALIFORNIE	66	66	.500	3
KANSAS CITY	65	66	.496	3 ½
TEXAS	61	69	.469	7
SEATTLE	61	70	.466	7 ½
CHICAGO	55	75	.423	13

Les frappeurs
(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	pp	cc	moy.
Brooks	308	75	41	10	.244
Candaele	410	113	19	1	.276
Engle	73	17	11	1	.233
Fitz'ald	226	56	31	3	.248
Foley	206	62	23	4	.301
Galarraga	437	139	76	10	.318
Johnson	71	17	11	1	.239
Law	382	108	49	11	.283
Nichols	120	33	18	4	.275
Raines	414	138	61	16	.333
Reed	166	31	13	1	.187
Wallach	475	147	108	22	.309
Webster	473	135	48	11	.285
Win'gham	268	63	33	3	.235

Buts volés: Raines 42; Webster 28; Winningham 23; Law, Wallach 8; Candaele, Foley 6; Galarraga 5; Brooks, Johnson 4; Fitzgerald 3; Engle, Nichols 1.

Les lanceurs

	g-p	mi	pm	rab	mpm
Burke	7-0	75.1	11	40	1.31
Heaton	12-6	171.0	84	97	4.42
Hesketh	0-0	12.1	4	13	2.92
Martinez	7-3	107.1	41	60	3.44
McClure	6-1	47.0	19	27	3.64
McGaffigan	4-2	93.0	24	78	2.32
Parrett	5-5	50.1	20	45	3.58
Perez	0-0	14.0	3	8	1.93
Sebra	6-14	158.2	70	139	3.97
Smith	8-6	121.0	63	78	4.69
Youmans	8-6	104.2	49	85	4.21

Victoires préservées: Burke 12; McGaffigan 9; McClure 5, Parrett 4.

HOCKEY

COUPE CANADA

Vendredi
États-Unis 4, Finlande 1
Canada 4, Tchécos, 4
Samedi
Suède 5, URSS 3
Dimanche
Canada 4, Finlande 1
Lundi
États-Unis 5, Suède 2
URSS 4, Tchécos. 0
Ce soir
URSS vs Finlande
(à Halifax, 17 h)
Canada vs USA
(à Hamilton, 20 h)
Suède vs Tchécos.
(à Regina, 21 h)

Vendredi
Canada vs Suède
(à Montréal, 20 h)
USA vs URSS
(à Hartford, 19 h 30)
Finlande vs Tchécos.
(à Sydney, 17 h)
Dimanche
Finlande vs Suède
(à Sydney, 13 h)
USA vs Tchécos.
(à Sydney, 17 h)
Canada vs URSS
(à Hamilton, 20 h)
Mardi
Demi-finales
(à Hamilton, 20 h)

CLASSEMENT

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
États-Unis	2	2	0	0	9	3	4
CANADA	**2**	**1**	**0**	**1**	**8**	**5**	**3**
Suède	2	1	1	0	7	8	2
URSS	2	1	1	0	7	5	2
Tchécos.	2	0	1	1	4	8	1
Finlande	2	0	2	0	2	8	0